

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The to t
The pos
of the
film
Orig
begi
the
sion
othe
first
sion
or il
The
shall
TINU
whic
Map
diffe
entir
begi
right
requ
meth

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

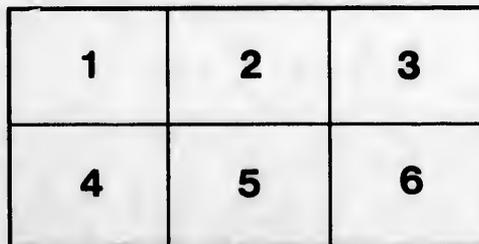
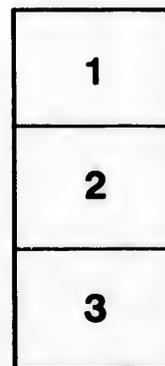
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

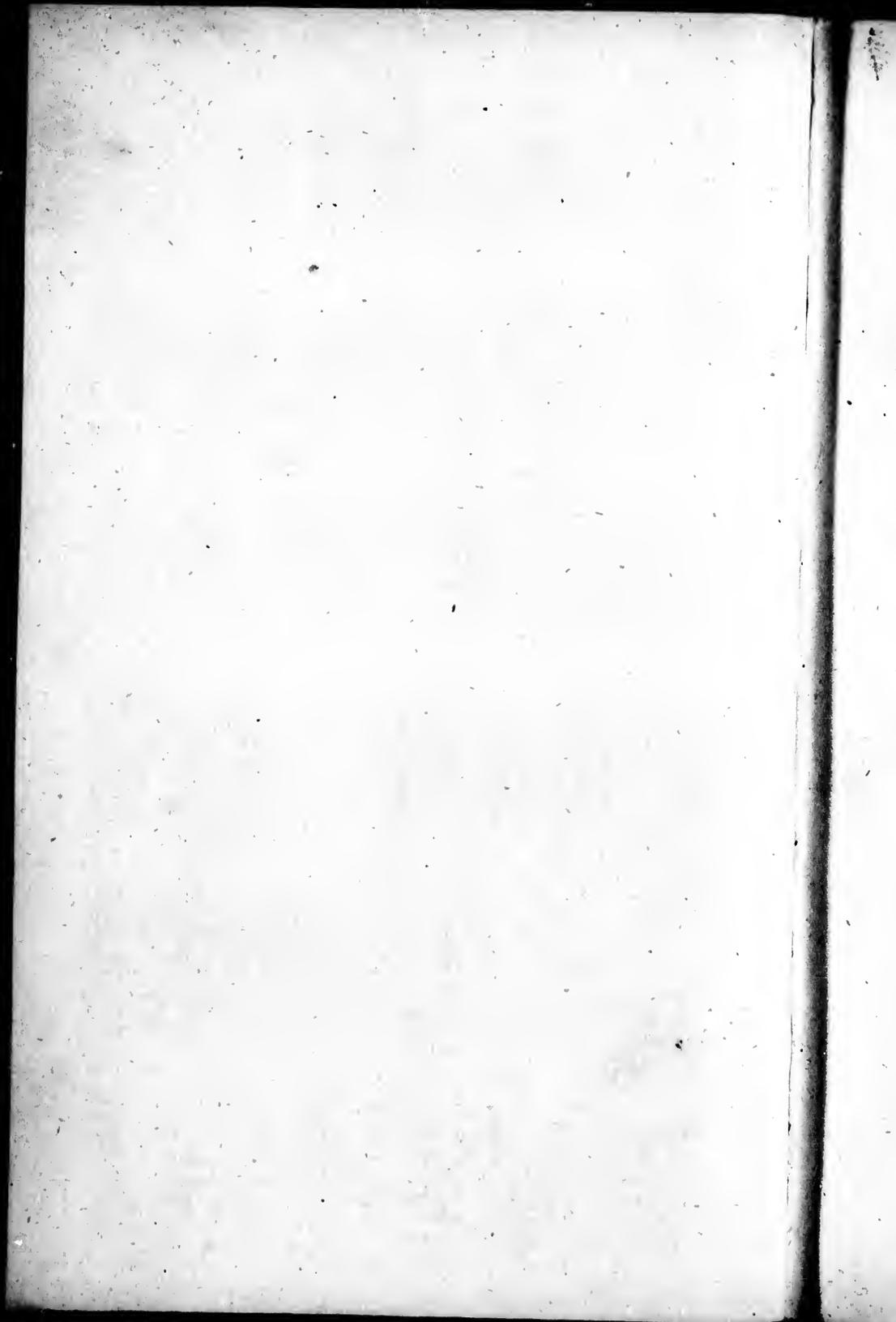
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



Selim Rätzén

Göteborg 1765.

VIE PRIVÉE

DE

LOUIS XV.

TOME SECOND.

21
VIE PRIVÉE

DE

LOUIS XV.

TOME SECONDE

VIE PRIVÉE
DE
LOUIS XV;

OU
PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS, PARTICULARITÉS
ET ANECDOTES DE SON REGNE.

. . . . Video meliora proboque,

Deteriora sequor.

HOR.

TOME SECOND.

Orné de Portraits.



A LONDRES,
Chez JOHN PETER LYTON.
M D C C L X X I.

ALIE PRIVAEE

DE

LOUIS XV

LE ROY ET LE ROYAUME

PAR LE SEIGNEUR DE ...

PAR ...

PAR ...

PAR ...

PAR ...

RARE

DC

134

M6

V:2



PAR ...
PAR ...
PAR ...

816453



VIE PRIVÉE

DE

LOUIS XV.

QUELQUE désir qu'eût le Cardinal de conserver la paix, disposé à l'acheter même aux dépens de l'argent de la France, parce qu'il savoit bien le faire revenir en plus grande abondance, par les occupations utiles de cette paix; qu'il savoit que la guerre, en obstruant les canaux d'un semblable reflux, en emportoit infiniment davantage, il ne put en prévenir une où il se trouva emporté malgré lui. La mort du Roi de Pologne, Frédéric-Auguste, Electeur de Saxe, fit renaitre les espérances de Stanislas, beau-pere du Roi, & ce jeune Monarque ne pouvoit en abandonner les intérêts. Il déclara à tous les Ambassadeurs étrangers qui étoient à sa cour, qu'il ne souffriroit point qu'aucune Puissance s'opposât à la liberté de l'élection d'un nouveau Roi de Pologne, c'est-à-dire qu'il empêcheroit qu'on en élût d'autre que Stanislas. En effet, l'influence de la France se manifesta bientôt à l'assemblée de la Diète. Elle fit un acte de confédération générale, par lequel il est

1 Févr.
1733.

17
Mars.

7 Mai.

arrêté que les seuls Piastes ou Gentilshommes Polonois, nés de pere & de mere Catholiques, pourront prétendre à la Couronne, & que personne, autre que le Primat, ne pourra proclamer le Roi, sous peine d'être déclaré ennemi de la patrie. Elle fixe au vingt-cinq du mois d'Août l'Élection, (*) afin de laisser le tems à Stanislas de se rendre en Pologne. Il étoit parti en poste; mais pour donner le change à ses ennemis, on laissa croire qu'une Escadre sortie de Brest pour la mer Baltique portoit le Monarque futur. On poussa cette comédie jusqu'à faire embarquer un Seigneur françois, revêtu de tout ce qui pouvoit lui donner une plus exacte ressemblance. L'Empereur Charles VI étoit entièrement opposé à ce choix. Il avoit appelé la Russie à son secours: tous deux favorisoient le fils du Roi défunt, au mépris de la résolution de la Diète qui n'admettoit parmi les candidats que des nationaux. Déjà 30,000 Mofcovites, sous les ordres du Général Laszi, étoient venus violenter les suffrages. Malgré leurs menaces, Stanislas, suivi d'un seul homme (†) de confiance, après avoir pénétré en Pologne, à la faveur d'un déguisement, par une route opposée à celle qu'on croyoit qu'il tiendroit, est nommé d'une voix unanime, à l'exception d'un Magnat qui ne lui donna pas son suffrage; il sortit de l'assemblée & se retira à quelque distance du champ de l'élection avec les troupes qu'il avoit amenées. Cet événement n'auroit eu aucune suite fâcheuse pour Stanislas, si, se mettant sur le champ à la

(*) Reculée depuis au 12 Septembre.

(†) M. de Solignac.

tête de la Pospolite, comme on l'en pressoit, il eut marché droit à ce traître, qu'il auroit certainement taillé en piéces. Mais, soit qu'il ne voulût pas marquer son avènement au trône par l'effusion du sang de ses sujets, soit indolence, soit mépris pour les rebelles, dont le nombre ne lui paroissoit pas redoutable (*), il ne se donna aucun mouvement, & laissa au parti opposé tout le tems de se fortifier, à l'aide des Russes, dont les menaces ont bientôt leur effet. Ils arrivent à Varsovie: la Diéte se dissipe; le Roi éphémère se retire à Dantzic avec une partie de ceux qui lui sont attachés. Le Général ennemi, maître du pays, convoque une assemblée à Prague, & l'Electeur de Saxe est élu sous le nom d'Auguste II.

Pendant que ce nouveau Monarque se fait couronner à Cracovie, le Général Lascei s'avance vers Dantzic, où s'étoit réfugiée une partie de la Noblesse Polonoise à la suite de Stanislas. Il y arrive le 2 Mars, somme les habitans de se soumettre à Auguste, veut les intimider par la crainte des hostilités les plus vives, & sur leur refus commence le blocus & fait ouvrir la tranchée; mais le nombre des assiégeans ne suffisant pas, vu la grandeur de la place, la valeur & la résolution des assiégés, le Comte de Munich conduit au siège un corps de troupes considérable, prend le commandement de l'armée Moscovite, presse la

(*) On lit dans la Vie de Stanislas par M. Aubert cette belle réponse: „ qu'il ne vouloit ni s'affurer une „ couronne aux dépens de la vie de ses sujets, ni se „ mettre dans le cas d'avoir marqué son avènement au „ trône par l'effusion de leur sang. ”

ville, s'empare du fort de Weichselmunde & de plusieurs autres ouvrages, dont la prise empêche les François, amenés par l'Escadre du Roi, d'entrer dans la ville.

Le Cardinal de Fleuri, ne pouvant se refuser au désir de Louis XV & à l'honneur de la Nation, avoit cru en être quitte pour répandre de l'argent en profusion dans la Diète; il auroit craint d'allarmer les Puissances du Nord, s'il eut envoyé une nombreuse armée, capable de soutenir l'élection de Stanislas. Il vouloit surtout ménager l'Angleterre, qui n'auroit pas vu tranquillement des préparatifs maritimes trop formidables: il s'étoit contenté de faire équiper une Escadre foible, avec 1500 hommes de troupes de transport seulement, commandées par un Brigadier (*). Il se proposoit d'en faire filer d'autres successivement au besoin, & par cette manœuvre fausse & pusillanime, fit manquer, à la honte de la France, toute l'expédition.

La première colonne du secours envoyé à Stanislas, s'étoit rendue sans accident en Dannemarc. L'officier qui la commandoit ayant observé en passant la situation de Dantzic & celle de l'armée des assiégeans, avoit regardé comme fol d'essayer un débarquement avec sa petite troupe. Le Comte de Plélo, Ambassadeur de France à Copenhague, vit avec indignation cette retraite; il la regarda comme humiliante: il étoit jeune, vif, entreprenant, & contre l'avis du Commandant, qui vouloit attendre le reste du renfort, usant des pouvoirs qu'il avoit, il résolut de marcher à la ville

(*) M. de La Motte.

assiégée, dans le dessein de s'y jeter ou plutôt de périr; ce qu'on juge aisément à cette phrase de sa *Lettre au Comte de Maurepas*, citée par M. de Voltaire: *je suis sûr que je n'en reviendrai pas; ie vous recommande ma femme & mes enfans.* Arrivé à la vue des lignes des assiégeans & guidé par son zele bouillant, avec une poignée de gens qu'il enflamme de son enthousiasme de gloire, il tente de forcer le passage, mais inutilement. Il perdit beaucoup de monde dans cette action & se fit tuer en s'exposant comme un simple soldat. Le Général, à qui l'on reprocha d'avoir eu trop de déférence pour l'Ambassadeur, plus propre au rôle qu'il venoit de jouer qu'au caractère dont il étoit revêtu, s'il ne déploya la même bravoure, avec une prudence singuliere, qualité non moins essentielle à sa place, arrêta les suites de cette étourderie, dont il avoit prévu le mauvais succès. Il fit sa retraite avec beaucoup d'intelligence, & revint en bon ordre à Copenhague, où il reçut la seconde division de son détachement. Alors on résolut de faire un effort mieux combiné, & de se procurer le passage plutôt par la ruse que par la force. On employa vainement toutes sortes de stratagèmes, & l'on étoit sur le point de se retirer honteusement sans rien faire, lorsqu'un Officier d'environ vingt ans, offrit & répondit sur sa tête de faire entrer une partie des troupes dans la ville, en les transportant de nuit dans des bateaux par la riviere; ce qu'il exécuta, malgré le feu des assiégeans, à qui le bruit des rames donna du soupçon. Ce petit renfort ranima les assiégés, & dans l'espérance d'en avoir de plus considérables, ils se défendirent avec vigueur; mais faute de secours

il fallut succomber enfin. Stanislas même, sentant bien par l'état où Dantzic étoit réduit, qu'il seroit forcé incessamment d'ouvrir ses portes à l'ennemi, crut devoir prévenir le destin qu'on lui préparoit. Il savoit sa tête mise à prix ; il sortit de la ville furtivement & dans la nuit, deux jours avant la capitulation, conduit par un guide fidele, parfaitement instruit du local. Après bien des détours, des travestissemens, des fatigues & des dangers, dont ce Prince fait une description touchante dans sa Lettre à la Reine de France, il arrive à Konigsberg dans les Etats du Roi de Prusse, où il fut traité avec tous les honneurs dûs à son rang: il y séjourna quelque tems & revint en France.

C'est ainsi que Stanislas fut chassé une seconde fois du Trône de Pologne, & peut-être fut-ce un bonheur pour lui. Ce Prince, tout débonnaire & peu guerrier, ne convenoit gueres à une nation se ressentant toujours de son ancienne origine des Sarmates, active, turbulente, ne respirant que l'indépendance & les armes, dont l'inquiétude naturelle étoit encore accrue par ses voisins, jaloux de la voir libre au milieu d'eux gémissans à l'entour sous le joug du despotisme. Il est vraisemblable qu'il n'eut fait qu'accélérer la révolution & le démembrement de la Pologne, que nous avons vu s'effectuer trente ans après sous Poniatowski, simple Gentilhomme Polonois, devenu Roi comme lui, comme lui sans consistance au dedans, sans appui au dehors, comme lui magnanime, humain, bienfaisant, populaire, aimant les lettres & les arts, mais dénué de ce caractère d'énergie, d'intrépidité, de férocité même, seul capable d'en imposer à des hordes tumultueuses & d'arrêter

leurs insurrections. Nous savons qu'Auguste n'avoit pas le génie plus belliqueux que son rival, n'avoit pas plus de fermeté & d'audace ; mais fils du Roi défunt, déjà maître d'un puissant Etat limitrophe, il étoit membre de l'Empire, neveu de Charles VI & allié de la Russie. La Prusse n'avoit point encore acquis la prépondérance qu'un grand Monarque lui a donnée depuis. Ces circonstances devoient rendre son élection plus durable & plus solide, & ce fut ce qui arriva. La Czarine étoit intéressée par amour-propre à soutenir dans le fils l'ouvrage de Pierre le Grand en faveur du pere, & l'Empereur goûtoit la satisfaction de se venger de la France par cette humiliation, foible dédommagement, il est vrai, de tant de possessions qu'elle lui avoit enlevées.

Ayant manqué l'instant favorable, on perdit l'espoir de rétablir Stanislas sur le trône de Pologne ; mais la gloire de Louis XV ne permettoit pas de laisser impuni l'affront fait à son beau-pere, & le Cardinal, malgré son génie pacifique, faute d'avoir fait d'abord des efforts assez vigoureux, se vit forcé d'entrer dans une querelle sérieuse. Avant, pour empêcher qu'elle ne devînt générale, il s'assura de l'Angleterre & de la Hollande. M. de Chavigni, Ministre de France à Londres, avoit présenté à cette cour un Mémoire des griefs que le Roi avoit contre l'Empereur. Ils rouloient sur la convention que ce Prince avoit faite avec la Czarine d'empêcher l'élection & le couronnement du Roi Stanislas, & sur les violences exercées par ces deux Puissances contre une nation libre. Ils parurent des motifs de guerre légitimes : on en jugea de même à la Haye, où l'on signa le 4 Dé-

— cembre 1733 , un traité de neutralité pour les Pays-bas. La République de Venise demanda & obtint la même sûreté en Italie. Le Cardinal fut d'autant plus enchanté d'avoir ainsi convaincu les autres Etats de la modération du Roi & de son éloignement de toutes vues ambitieuses qui pussent les inquiéter , qu'il avoit été contraint d'en venir à une voie de fait désagréable , mais nécessaire. Il ne s'y feroit pas porté , s'il eut été possible d'oublier une ville si près de la France que Nanci & de risquer que les ennemis s'en emparassent. Par décence on avoit préalablement fait prévenir la Duchesse de Lorraine de ce qui alloit arriver. Le Comte de Belle-île avoit été chargé de la commission , & il étoit entré dans sa capitale le 13 Octobre , avec un corps de troupes. Il ne devoit ni entreprendre sur son autorité , ni toucher à ses revenus , & l'on avoit obtenu son consentement ; mais quel consentement ! C'est en ces occasions-là surtout que le philosophe reconnoît en frémissant qu'il n'est d'autre droit sur la terre que le droit du plus fort. Après ces préliminaires on choisit le meilleur plan d'opérations. On ne pouvoit tirer raison des Moscovites par leur éloignement : on fit retomber tout le poids de la guerre sur l'Empereur ; on se rapprocha de l'Espagne ; on forma une alliance où la Sardaigne entra , & l'on attaqua à la fois ce Monarque sur le Rhin & en Italie. Le Roi se chargea seul de l'Allemagne & d'aider le Roi de Sardaigne en Lombardie , pendant que l'armée de S. M. Catholique feroit la conquête des deux Siciles. Le Maréchal de Berwick s'étoit avancé avec ses troupes sur le bord du Rhin ; il le passa , assiégea le fort de Kell & le prit. Le Comte de Charolois & le Prince de Conti

Conti servoient sous ses ordres, aussi bien que le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Comte de Clermont. Le dernier avoit obtenu un Bref du Pape, qui lui permettoit de porter les armes & de garder ses bénéfices. Le Comte de Saxe y faisoit son apprentissage en qualité de Maréchal de camp. Après diverses marches savantes qui tromperent le Prince Eugene, le plus habile Général de l'Empereur, on investit Philipsbourg, le boulevard & la clef de l'Allemagne. Cette place forte ne fit pas une aussi belle défense qu'on l'auroit cru. Malgré les obstacles du terrain & une pluie continuelle, on poussa les travaux avec vigueur. Le soldat animé par la présence du Général & par l'exemple de tant d'illustres combattans, alloit aux attaques le corps à moitié dans l'eau avec un zele & une bravoure dignes des plus grands éloges. Berwick, maître de la plus grande partie des ouvrages, se préparoit à donner l'assaut au corps de la place, lorsqu'il fut tué au milieu de ses enfans & de quelques officiers généraux, d'un coup de canon, pendant qu'il examinoit de dessus le revers de la tranchée l'effet des batteries qu'il avoit ordonnées. Ainsi périt au lit d'honneur, comme Turenne, victime de sa bravoure & de son activité, ce Maréchal expérimenté, vigilant, sévère, & ce qui met le comble à son éloge, d'une probité peu commune. Sa mort affligea les troupes, mais ne les découragea pas. Le commandement passa au Marquis d'Asfeld, le plus ancien Lieutenant-général; quoique bien inférieur pour la capacité, il recueillit tout le fruit des savantes dispositions du héros défunt & eut tout l'honneur de ce siege, avec le Duc de Noailles,

12
Juin
1734

son collègue. Enfin, après six semaines de tranchée ouverte, des travaux infinis, des obstacles imprévus & extraordinaires, tels que des pluies continuelles, le débordement du Rhin, l'inondation des ouvrages & la présence de l'armée Impériale, toujours prête à attaquer les retranchemens, la ville capitula le 18 Juillet.

Le Marquis d'Asfeld & le Duc de Noailles, créés Maréchaux de France, restèrent chargés de la conduite de l'armée; mais jaloux l'un de l'autre, ils n'agirent plus de concert & ne firent rien le reste de la campagne, ni la suivante. Ceux qui ont servi sous eux, nous peignent le premier comme un homme blanchi dans le métier des armes, & qui, artisan de sa fortune, étoit parvenu à la tête du Génie, qu'il n'entendoit cependant pas parfaitement; indécis, sans plan fixe, n'agissant qu'à mesure, ne sachant pas assez profiter des avantages que sa position ou celle de l'ennemi pouvoit lui donner: le second, comme rempli d'esprit & de connoissances très-étendues sur toutes les parties; au fond guerrier médiocre, timide, peu estimé des troupes par cette raison, ayant la vue courte, défaut physique très-dangereux dans un Général. Du reste avantageux, extraordinairement vif & entêté, fin courtisan & heureux.

La troisième campagne, afin de prévenir le préjudice qu'apportoit aux opérations la mésintelligence des deux chefs, dont on s'aperçut, mais trop tard, on envoya en Italie le Maréchal de Noailles, au lieu du Maréchal de Coigny qui passa en Allemagne. Malgré cette sage précaution & l'accord du nouveau Général avec le Maréchal d'Asfeld, le Prince Eugene eut l'habileté d'arrê-

ter le progrès des armes de la France. Tout ce que purent faire ses rivaux vis-à-vis de ce vieux guerrier, ce fut par des marches & contremarches savantes, dont le Comte de Belle-Isle étoit un des principaux auteurs, de conserver les conquêtes faites, & de se poster toujours si avantageusement, ou de se retrancher si bien qu'ils ne pussent être forcés à combattre. Mais dans l'état désespéré où étoient les affaires de l'Empereur par les pertes considérables qu'il éprouvoit dans ses autres possessions, c'étoit un coup de maître de la part de son Général de réduire les François à une espèce de défensive, même au milieu de leurs victoires, & S. M. Impériale s'aperçut trop tard de la sagesse du Prince Eugene, contre l'avis duquel elle avoit entrepris cette guerre, croyant n'avoir affaire qu'à un enfant & à un vieillard.

En effet, Charles VI payoit bien cher en Italie la vengeance stérile qu'il avoit goûtée dans le Nord. Il n'étoit pas possible d'y avoir des succès plus rapides. L'armée françoise, commandée par le Maréchal de Villars, avoit eu ordre de se joindre à celle du Roi de Sardaigne & de conquérir la Lombardie. Le bonheur de ce Général ne l'abandonna point dans sa vieillesse: les villes s'ouvroient devant lui; mais en se chargeant d'un tel emploi, il avoit plus consulté son zèle & son amour pour la gloire que son âge & ses forces. Bientôt les chaleurs excessives du climat, la fatigue de corps & d'esprit attachée à ses fonctions, altérèrent sa santé. Il remit le commandement entre les mains du Marquis de Coigny, & se retira à Turin, où il mourut peu de jours après, dans la même chambre, dit-on, où il étoit né: il s'é-

17
Juin
1734.

cria qu'il ne regrettoit que l'honneur de périr les armes à la main, & conserva jusqu'au bout ce caractère naturellement fanfaron qu'il avoit porté souvent trop loin. On prétend qu'il avoit sollicité ce dernier généralat avec une présomption excusable dans un jeune guerrier, mais ridicule dans un héros à cheveux blancs & octogénaire. Au reste, une confiance aveugle & une bravoure téméraire lui avoient toujours réussi. Elles avoient suppléé chez lui à une étude profonde de son métier, qu'il n'avoit jamais faite, quoiqu'entré de bonne heure au service. A cette époque son bien étoit des plus médiocres, & par un autre secret qui n'appartenoit alors qu'à lui, & trouvé depuis par beaucoup de ses successeurs, il amassa des richesses immenses dans ce métier où se ruinoient les autres. Ce fut lui à qui un vivrier menacé de la corde répondit, *qu'on ne pendoit point un homme qui avoit cent mille livres au service du Général.* Et en effet il échappa au supplice.

Le Roi de Sardaigne parut regretter Villars, mais au fond il ne fut pas fâché d'être débarrassé d'un homme qui l'étourdissoit sans cesse de sa capacité, & qui s'opposant à tout ce qu'il vouloit, le contrarioit d'autant mieux dans ses opérations, que les troupes françoises faisoient le plus grand nombre & la principale force de l'armée combinée.

Le Marquis de Coigny & le Comte de Broglio, les deux Lieutenans-généraux plus anciens sous Villars, se partagèrent le commandement, & furent bientôt faits Maréchaux de France. Tous deux étoient vifs, avides de renommée, fermant un peu trop les yeux sur la discipline, & dès-lors aimés du soldat; très-propres aux coups de main,

excellens en second ou à la tête d'un corps peu considérable, mais incapables d'embrasser le détail immense d'une armée entière : au reste, bons patriotes & agissant de concert pour le bien de la cause commune. C'est ce qu'on vit à la bataille de Parme, dans laquelle les Impériaux, commandés par le Comte de Mercy, étant venus attaquer l'armée des Alliés, succomberent. Le succès fort longtems incertain, l'ardeur des troupes ennemies qui avoient déjà porté le désordre parmi les François, dont la vaillance commençoit à se lasser, donnoit lieu à leur Général de se flatter d'une victoire complete, lorsqu'il fut tué. Quelque soin qu'on prit de cacher cette mort aux siens, ils la sçurent bientôt. Dans leur effroi, ils n'attaquerent plus avec la même vigueur. Ce moment de relâche, ou plutôt la même nouvelle fit reprendre cœur à l'armée combinée; elle revint avec fureur sur les vainqueurs qui, découragés à leur tour, n'opposèrent qu'une résistance foible, & prirent enfin la fuite. Ils perdirent 8,000 hommes, avec le champ de bataille. Le Maréchal de Coigny envoya aussitôt le Marquis de Coigny, son fils, annoncer cette victoire au Roi. La prise de Modene, par le Marquis de Maillebois, en fut le fruit. Le Prince de Wurtemberg, qui avoit pris le commandement des Impériaux, n'avoit osé soutenir cette ville & s'étoit retiré; mais en habile homme il profita d'une faute du Maréchal de Broglio & eut bientôt un petit avantage, plus flatteur au fond pour son amour-propre, que vraiment utile aux affaires. Les armées avoient changé de position, & s'étant approchées chacune de Guastalla, dix mille Impériaux s'avancent sur la

29 Juin
1734.

Secchia. On sollicite le Général François de garnir un poste à la vue de l'ennemi, qu'il soutenoit être hors d'insulte par la nature & la disposition même du terrain: il s'obstine à rejeter cet avis; il se livre au sommeil avec la même sécurité que

25 Août. s'il dormoit dans son hôtel à Paris. Il y avoit à peine deux heures qu'il reposoit, qu'il est réveillé en sursaut par un grand bruit d'armes & par les cris des combattans: il se leve en diligence, & veut se mettre en état de courir où le danger l'appelle; il n'en a pas le tems; l'attaque avoit été si imprévue & si bien combinée, qu'après avoir forcé un foible détachement de cinquante hommes qui gardoient le gué, les ennemis passent la rivière, traversent son quartier & pénètrent jusqu'à sa tente. En chemise, & ses culottes à la main, Broglio est trop heureux de se sauver & d'abandonner tout. Cette petite disgrâce, suite nécessaire de sa présomption & de son imprudence, fournit matière pendant quelques jours aux bons mots du soldat. Mais comme sa bravoure n'étoit point équivoque, sa réputation n'en souffrit pas.

29 Sept. La bataille de Guastalla fut la suite de cet échec, que le Maréchal étoit impatient de réparer. Après avoir fait pendant huit heures des prodiges de valeur, les Impériaux sont battus & obligés de se retirer précipitamment au-delà du Pô, d'abandonner leurs morts, leurs blessés & le champ de bataille. Cette victoire coûta cher aux vainqueurs, parce que les deux armées s'étant attaquées par pelotons détachés qui se succédoient sans interruption, il se livra autant de combats qu'il y eut de corps qui allerent à la charge. Le Comte de Königsegg, le nouveau Général de:

L'Empereur, malgré sa défaite, recueillit beaucoup de gloire de cette journée. Il réduisit par sa longue défense ses rivaux, fort mal-traités eux-mêmes & accablés de lassitude, à n'oser le poursuivre, & à lui laisser faire sa retraite sans inquiétude. L'armée des Alliés perdit 1,200 hommes, plusieurs Officiers de distinction, principalement le Marquis de Pezé, Colonel du Régiment du Roi & Maréchal de camp, dont le mérite & les talens pour la guerre donnoient les plus grandes espérances, & lui avoient déjà concilié l'estime & l'amitié de son maître.

Ce fut à cette action qu'un autre Officier de marque (*), menant sa troupe à la charge, eut le malheur de tomber & d'être, pendant un tems considérable, foulé aux pieds des hommes & des chevaux qui lui passoient sur le corps. Il fut enfin tiré de-là dans un état déplorable qui, par une fuite de miracle, n'eût aucune suite fâcheuse. C'étoit un des plus superbes hommes qu'on pût voir, mais taxé de s'aimer autant qu'une femme; ce qui donna lieu de croire que tremblant pour sa beauté, il s'étoit laissé choir volontairement & adroitement dans un fossé, préférant le danger presque inévitable d'être tué ou fait prisonnier, à celui d'être défiguré.

Quelque grands que fussent les désastres de l'Empereur en Lombardie, ses affaires étoient encore plus mauvaises dans le Royaume de Naples.

(*) Le Duc de La Tremoille, Colonel du Regiment de Champagne. Cette anecdote, qui se trouve dans les *Anecdotes de Perse*, nous a été confirmée par trop de militaires, présens à l'action, pour l'omettre.

29 Mars
1734. L'Infant Dom Carlos y entre avec l'armée Espagnole, sans trouver aucune résistance. Il perce jusqu'à la Capitale, qui lui ouvre ses portes. Il fait prêter par les Magistrats de cette ville, serment de fidélité au Roi son pere, qui lui cede bientôt ses droits. Alors le jeune Prince fait son entrée, & reçoit en son nom l'hommage de tous les Ordres de l'Etat.

10 Mai.

Les Impériaux, au nombre de neuf à dix mille hommes, commandés par le Général Visconti, s'étoient retranchés à Bitonto dans la Pouille; les Espagnols les forcent dans leurs retranchemens, & les mettent hors d'état de balancer leurs efforts & d'arrêter leurs conquêtes. Le Duc de Montemart, leur Général, en acquiert le glorieux surnom de Bitonto.

Le Royaume de Naples, conquis en entier, Dom Carlos passe en Sicile: les habitans préfèrent la domination Espagnole à celle des Allemands, se déclarent pour lui & favorisent son entreprise. En moins d'un an il est maître de tout le pays, au point de pouvoir détacher une partie de son armée, qui va joindre l'armée des Alliés en Lombardie. Alors Louis XV le regarde déjà comme si bien affermi sur le trône, qu'il le reconnoît Souverain des deux Siciles, envoie le Marquis de Puisieux Ambassadeur auprès de cette nouvelle Majesté, & reçoit en la même qualité de sa part le Prince de la Torella Caraccioli.

1 Juillet
1735.

C'est ainsi que l'Empereur, pour avoir procuré un Royaume à l'Electeur de Saxe, en perdit deux & une grande partie de l'Italie. Il couroit risque d'en perdre davantage, s'il ne se fut hâté de conclure la paix. Les Anglois & les Hollandois

avoient déjà communiqué en forme à Londres & à la Haye, aux Ministres des Puissances belligérantes un projet de pacification générale ; mais il n'avoit point été agréé : il servit néanmoins de base aux négociations qui suivirent. Seulement Charles VI desirant accélérer un ouvrage qu'il avoit si fort à cœur, & connoissant par expérience la lenteur des Congrès, proposa à Louis XV de lui envoyer le Sr. Dutheil, premier Commis des affaires étrangères. Il avoit senti la nécessité d'un sacrifice pour faire passer le plan des Puissances maritimes, trop partiales au gré de la France, qui le rejettoit en ce qu'il y manquoit une indemnité envers Stanislas. Il trouva l'expédient de faire céder les Duchés de Lorraine & de Bar par leur Souverain en échange de la succession éventuelle du Grand-Duché de Toscane. Alors toute difficulté est levée, & l'on signe à Vienne les préliminaires de la paix.

Par ces préliminaires le beau-pere de Louis XV renonçoit au Royaume qu'il avoit déjà eu deux fois. Il conservoit seulement la dénomination de Roi de Pologne, & tous les honneurs & titres attachés à son rang. Pour dédommagement utile il eut les Etats stipulés ci-dessus, & en fut mis en possession sur le champ, moyennant quelque argent comptant & une pension de quatre millions cinq cens mille livres, faite au Duc François, jusqu'à ce que la Toscane lui échût. C'étoit la France qui faisoit ces frais, à la charge de la reversion des Duchés de Lorraine & de Bar à la Couronne. A ces conditions l'Electeur de Saxe restoit en possession du trône de son rival & du Grand-Duché de Lithuanie, & les Alliés reconnoissoient

3
Octob.
1735.

son élection. Dom Carlos conservoit les Royaumes de Naples & de Sicile; le Roi de Sardaigne, une portion de la Lombardie. Toutes les autres possessions de l'Empereur en Italie lui étoient restituées, ainsi que les conquêtes faites par les armes de la France en Allemagne. On lui cédoit en outre les Duchés de Parme & de Plaisance.

Quelle révolution survenue dans la face politique de l'Europe, de cette guerre courte, mais importante par ses conséquences! Accoutumée à voir donner & changer des Etats, il y avoit encore de quoi l'étonner. Les deux Siciles prises & reprises tant de fois auparavant, l'objet continuel des prétentions de la Maison d'Autriche pendant plus de deux siècles, sont acquises pour jamais à un Prince de la maison de Bourbon. La maison regnante des Princes Lorrains est transportée dans cette Toscane, accordée déjà par l'Empereur à Dom Carlos, dont le dernier Souverain vivoit encore, ne reconnoissoit point son Etat comme fief de l'Empire, & près de sa fin demandoit si l'on ne lui donneroit pas un troisieme héritier, & quel enfant l'Empire & la France vouloient lui faire? Un Roi de Pologne passe en Lorraine, & un Electeur de Saxe illégitimement élu, met sur sa tête la Couronne de ce Monarque, que lui garantit le beau-pere du détroné. Enfin les Duchés de Parme & de Plaisance, que les droits du sang donnoient à Dom Carlos, fils de Philippe V & d'une Princesse de Parme, révendiqués toujours par le Saint-Siege (*), & dont le dernier Duc

(*) Le 1 Avril 1723, le Pape avoit fait faire entre les

avoit fait hommage au Pape, sont cédés à Charles VI en propriété, & il garde le Milanois, malgré la loi générale des fiefs de l'Empire, qui veut que le Chef, Seigneur Suzerain, en donne toujours l'investiture, sans quoi les Empereurs pourroient engloutir à la longue toutes les mouvances de leur suprématie ! On auroit pu renouveler, observe M. de Voltaire, la médaille de Trajan : *Regna assignata. Les trônes donnés.*

Cependant, quoique ces préliminaires réparassent la plus grande brèche faite à la Couronne d'Espagne par la guerre de la succession & par la paix d'Utrecht, elle n'étoit pas contente ; elle se voyoit avec peine privée des Duchés de Parme & de Plaisance, & de la Toscane qu'elle espéroit conserver. Le Roi de Sardaigne avoit compté sur un agrandissement plus étendu, & se plaignoit que son zele & ses services fussent si mal payés ; mais tous deux seuls ne pouvoient soutenir la guerre contre l'Empereur, ils furent obligés de céder : le Duc de Lorraine, au contraire, acquiesce avec joie à un échange qui lui assure en mariage l'Archiduchesse, fille aînée de l'Empereur, & avec elle la plus belle succession de l'Europe & les prétentions les plus vastes.

Telle fut la fin d'une guerre dont l'Empereur, réduit aux plus grandes extrémités, se tira le plus

mais du Magistrat de Cambrai, par le ministère de l'Abbé Rota, Auditeur de son Nonce en France, une protestation contre tout ce qui pourroit être fait au Congrès indiqué dans cette ville, au préjudice des droits du Saint-Siege, au sujet de l'investiture éventuelle des Duchés de Parme & de Plaisance, accordée à l'Infant Don Carlos.

adroitement qu'il étoit possible aux dépens d'autrui, c'est-à-dire de son futur gendre & du Grand-Duc de Toscane; car les sacrifices qu'il fit personnellement n'en étoient plus, puisqu'il ne cédoit que les Etats que le sort des armes lui avoit déjà ravis. Ses cessions, d'ailleurs, étoient balancées par d'autres que lui accordoit le traité: titre plus certain que ses prétendus droits, qu'il n'auroit pu faire valoir qu'en se remettant aux hasards des combats. Au reste, il se trouvoit dédommagé de tout par un article qu'il avoit le plus à cœur.

Ce Prince avoit 51 ans; il étoit d'un tempérament délicat; il ne se voyoit pour toute postérité que des filles, & l'âge de l'Impératrice ne lui permettoit guere d'en espérer d'autre. Depuis 1713 il travailloit à faire garantir la possession indivisible de ses Etats héréditaires à sa fille aînée Marie-Thérèse: il espéroit mettre par-là son futur gendre en état de lui succéder à l'Empire; il espéroit que, plus heureux que lui, ce gendre lui donneroit un petit-fils, dont renaitroit sa race prête à s'éteindre, & sur la tête duquel se transmettroit la couronne Impériale depuis si longtems annexée à sa maison. Cette considération n'étoit pas entrée pour peu dans son projet de mettre sur le trône de Pologne l'Electeur de Saxe, mari d'une de ses nieces, qui, pour prix de ce secours avoit signé le fameux acte de succession, appelé la *Sandion Pragmatique Caroline*. Il avoit la garantie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Russie, du Danemarck & des Etats de l'Empire; il en fit un des articles préliminaires de la Paix de 1735, & la France y accéda; dernier coup de politique dont il se félicitoit, comme rendant désormais ses

dispositions certaines & inattaquables. On verra dans la suite qu'il se trompa. Le Prince Eugene avoit mieux vu les choses, en lui disant peu de tems avant de mourir, *qu'il falloit avoir deux cens mille soldats, & point de garantie.* 20 Avril
1736.

Les ennemis naturels de la France, dont l'idée des vues pacifiques & dépouillées d'ambition de son Roi, même en faisant la guerre, avoit enchaîné la jalousie active, se repentirent de leur tranquillité. Ils la virent s'accroître de deux superbes Duchés par la réunion de la Lorraine à ce Royaume; réunion tant de fois inutilement tentée, & consommée celle-ci irrévocablement dans cette querelle purement d'amour-propre & d'honneur. Persuadés que Louis XV pouvoit attaquer l'Empereur, sans allarmer la liberté de l'Europe, ils avoient regardé tranquillement les succès rapides de ses armes; ils s'étoient flattés que le théâtre principal de la guerre étant en Italie, ils ne dureroient pas, & ne contribueroient à la longue qu'à affoiblir la France. Ils se tromperent sans doute, mais ils avoient spéculé d'après une expérience soutenue. C'est la seule guerre d'au-delà les Monts qui se soit terminée avec un avantage solide pour elle depuis Charlemagne. Plusieurs causes y concoururent: les François s'entendoient avec le gardien des Alpes, devenu le plus puissant Prince de ces contrées. Ils étoient secondés des meilleures troupes d'Espagne: leurs ennemis composés, au contraire, de troupes Allemandes, n'étoient point acclimatés. Les armées furent toujours dans l'abondance; il regnoit une parfaite intelligence entre les Chefs. Enfin cette guerre fut courte, & ne laissa pas le tems aux François de

se laisser amollir par les délices de Capoue.

Au reste, le Cardinal, en acquiesçant au désir de son Royal pupille, n'avoit réellement envisagé dans cette guerre aucune utilité domaniale ; la gloire de la France, l'abaissement de ses ennemis & le succès de ses alliés, l'avoient seuls déterminé : il fut conduit par les événemens ; l'Empereur vint en quelque sorte au devant de lui ; il étoit même si modéré dans ses prétentions qu'il n'avoit demandé d'abord que la reversion du Barrois. Ce fut le Ministre des affaires étrangères qui l'encouragea, & lui donna une énergie qu'il n'auroit pas eue autrement.

Les Hollandois & ses compatriotes reprochèrent au Ministre Walpole d'avoir abandonné en cette occasion la Maison d'Autriche, la seule en état de balancer sur le Continent la puissance de celle de Bourbon. Il se défendit en leur faisant connoître la convention secrète avec le Cardinal de tenir toujours sa Marine dans l'abaissement, de leur laisser l'empire de la mer & du commerce, empire avec lequel ils seroient en tout tems maîtres de contenir la France & de faire échouer ses projets d'agrandissement.

Les préliminaires de la paix du 3 Octobre 1735, se convertirent donc sans obstacle en traité définitif, qui fut signé à Vienne par le Marquis de Mirepoix, Ambassadeur & Plénipotentiaire de France, avec les Ministres de l'Empereur le 19 Novembre 1738, & l'on regarde cette année comme une des plus glorieuses époques du regne de Louis XV.

Il conclut avec son ennemi une paix honorable, qui augmente son Empire & donne des Etats à ses parens & à ses alliés. Médiateur généreux en fa-

ve
à l
co
Vi
vel
am
un
dan
qu
né
Ar
tro
aim
mer
mer
tre
just
jets
cert
hon
toit
re l
min
à lu
& à
reto
diffé
misé

(*)
mand
(†)
Nous
(§)

veur de l'ennemi réconcilié, il travaille avec zèle à le délivrer d'une guerre cruelle & malheureuse contre les Turcs, par le ministère du Marquis de Ville-neuve à la Porte, & il réussit (*). Il renouvelle une ancienne alliance avec une Puissance amie, avec la Suede, qui s'engage, moyennant un subside de 90,000 livres, à ne conclure pendant dix ans aucun traité avec aucune Puissance, que du consentement du Roi: coup de politique nécessaire pour maintenir ainsi dans le Nord un *Argus* vigilant, propre à donner l'éveil au premier trouble. Protecteur de deux Républiques qu'il aime, il éteint à Geneve pour jamais des mouvemens intestins toujours renaissans & reçoit les remerciemens de ses Députés. Il travaille à soumettre à Genes, par l'empire de la raison & de la justice, autant que par la voie des armes, des sujets prétendus rebelles (†), les Corfès, dont un certain Baron de Neuhoff, aventurier Allemand, homme de tête, ambitieux & entreprenant, s'étoit fait déclarer Roi, sous le nom de Théodore I (§). Il avoit été assez adroit pour déterminer en Hollande une compagnie de négocians à lui fournir des secours de munitions & d'argent, & à le soutenir dans sa Souveraineté; mais à son retour il se trouva dépouillé & finit par errer en différens pays, par être en prison & par mourir misérable.

10 Nov.
1738.

8 Mai

24 Mai

(*) Cette paix eut lieu en 1739, en effet, à la recommandation de l'Ambassadeur de France à Constantinople.

(†) C'étoit l'idée qu'on en avoit donnée à la France. Nous verrons dans le tems si elle étoit juste.

(§) Voyez sa vie.

Occupé de tant d'objets extérieurs, le Cardinal ne perdoit pas de vue le soin de rendre les peuples heureux. Par une petite supercherie il s'étoit ménagé la faculté de prolonger le Dixieme autant qu'il lui plairoit, en inférant dans la Déclaration d'établissement de cet impôt, qu'il ne devoit finir d'être perçu qu'après la publication de la paix. Il n'en abusa pas excessivement, & s'il ne l'ôta pas dès que les préliminaires furent signés, il prévint l'époque fixée, & par Arrêt du Conseil le fit cesser deux ans & demi plutôt. Quel contraste avec la conduite de ses successeurs!

1 Janv.
1737.

Plusieurs Loix utiles, émanées dans différentes parties, du tems même de la guerre ou des négociations, prouvoient son attention à tout.

15 Févr.
1734.

Afin de diminuer le luxe des Officiers, il fit régler par une Ordonnance de S. M. les équipages qu'ils devoient avoir à l'armée: précaution essentielle pour la facilité du transport des troupes, pour la diminution de la consommation générale, & pour prévenir les dépenses ruineuses des militaires. Cette Ordonnance, renouvelée de nos jours par le Comte de Saint Germain, atteste combien peu depuis on avoit tenu la main à l'exécution de dispositions aussi sages.

28 Mai
1733.

Par une autre, on statuoit sur l'habillement, armement & équipement de la cavalerie & sur la hauteur des chevaux. Il étoit enjoint aux officiers de reprendre la cuirasse & aux cavaliers le plastron.

2 Nov.
1734.

On ordonnoit par une troisieme à tous les Anglois, Irlandois & Ecoissois résidans en France, sans emploi, de s'engager dans quelques-uns des Régimens Irlandois de S. M., à l'exception de ceux qui

qui n'avoient pas atteint l'âge de dix-huit ans, ou de ceux qui en avoient plus de cinquante.

En 1736, le Cardinal fait enrégistrer une Déclaration du Roi, portant établissement d'une Chambre de Tournelle civile au Parlement de Paris, pour l'expédition des procès. Cette Chambre devoit ouvrir ses séances à la Chandeleur & se clore à la Saint-Germain. Louis XIV en avoit établi une pareille en 1669, & nous en avons vu depuis créer une en 1775. C'est un secours extraordinaire accordé aux plaideurs, après les grandes crises où l'interruption de la Justice a laissé les affaires s'accumuler.

Peu après émane une loi du Trône, concernant les Testamens, dont l'objet, suivant les termes du préambule, est d'affermir l'autorité des loix anciennes, & de les expliquer d'une manière si précise que l'incertitude ou la variété des maximes ne soit plus désormais une matière toujours nouvelle d'inquiétudes pour les testateurs, de doutes pour les juges & de procès ruineux pour les parties.

On en promulgue encore une autre infiniment plus importante, qui fixe la forme dans laquelle on doit tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, professions religieuses, & les extraits qui en doivent être expédiés pour assurer l'état des Citoyens.

On cherche l'année suivante à réprimer la mauvaise foi, à lui enlever ses subterfuges par des définitions claires, distinctes & précises du faux principal, du faux incident, en rétablissant la formule & les règles de la reconnaissance des écritures & signatures en matière criminelle. On poursuit la chicane dans ses détours, dans ses sinuosités

30 Janv.

3 Févr.

9 Avril.

11 Déc.
1737.

les plus obliques, en déterminant les cas & la manière des évocations & réglemens de juger. Telles étoient une foule d'Ordonnances destinées à faire éternellement la règle de cet Empire & l'admiration de l'Europe. Plut à Dieu que le Législateur au nom duquel on faisoit parler la loi avec tant de majesté, eût appris à la respecter lui-même ! que courbant toujours sous son joug sa tête auguste, il eût constamment donné l'exemple d'une soumission non moins imposée au monarque qu'aux sujets ! Hélas ! dès ce tems, d'abominables Séjans, dont les cours abondent sans cesse, cherchoient à corrompre son cœur, à égarer sa droiture, & ce qui imprima une tache ineffaçable sur la mémoire du Cardinal de Fleuri, c'est qu'il fut le premier à céder à leur impulsion.

On savoit combien il étoit avide du pouvoir : ces hommes qui ne peuvent avoir de consistance que dans le désordre & la licence, saisirent son foible pour parvenir à leurs fins. Le Cardinal avoit pour maîtresse, la Princesse de Carignan : c'est-à-dire en étoit gouverné, déposoit dans son sein les secrets de l'Etat, ne décidoit rien que par ses conseils ; car voilà à quoi se réduit un mot usité à la cour souvent dans cette acception, la seule que pouvoit présenter le commerce d'une femme âgée de quarante-cinq ans avec un vieillard presque nonagénaire, chez qui les plaisirs des sens devoient se réduire à des réminiscences. Celui de commander au Ministre qui tenoit le Monarque en lisières, étoit donc la grande volupté de la Princesse ; mais cet empire ne tenoit qu'à un fil. Le Roi constant jusqu'alors à sa tendresse pour son auguste compagne, avoit écarté loin de lui les séducteurs infâ-

m
qu
qu
m
M
d'
cé
cr
d'
de
do
de
aff
la
ou
la
fess
dre
en
poi
très
exc
de
trop
au
San
attr
un
le a
fon

(
des
tion

mes qui avoient essayé de l'en détourner. Lorsqu'on cherchoit à fixer avec adresse ses regards sur quelque objet enchanteur, il répondoit froidement: *Je trouve la Reine encore plus belle (*)*. Mais enfin il pouvoit s'en dégoûter; la multitude d'enfans qu'elle lui avoit donnés, devoit même accélérer ce moment fatal; & quelle révolution à craindre en pareille circonstance! Le vrai moyen d'en prévenir les suites étoit de l'opérer soi-même; de mettre dans la couche de S. M. une Syrene dont on fut sûr; qui, satisfaite du département des plaisirs, laissât celui de la politique & des affaires à son Eminence. On fit comprendre cela à la Princesse, qui l'insinua au Cardinal, & l'on ourdit en conséquence une trame où se feroit prise la sagesse elle-même. D'une part on gagna le Confesseur de la Reine: ce Béat fit pieusement entendre à S. M. qu'ayant rempli les devoirs de son état en donnant un héritier au trône, & des Princesses pour en être l'édification, elle feroit une chose très-agréable à Dieu en exerçant désormais la plus excellente des vertus, la chasteté, en se sevrant de tems en tems des voluptés charnelles, toujours trop propres à courber notre ame vers la terre, au lieu de l'élever au ciel, notre véritable patrie, Sans doute, si *Marie* eût eu pour les plaisirs un attrait bien vif, ces conseils n'eussent pas produit un grand effet; mais le peu de tempérament qu'elle avoit, étoit éteint par la dévotion. Un jour que son époux, la tête chaude de vin, & conséquem-

(*) C'est au Duc de Pecquigny, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde, que, suivant la tradition, cette réponse a été faite.

ment mal disposé à l'amour, s'étoit cependant introduit dans le lit de la Reine, elle se livra trop indiscrètement à son dégoût & repoussa ses embrassemens avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevrait pas deux fois un pareil affront & tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu; il ne leur resta plus qu'à vaincre sa pudeur allarmée d'un changement auquel il n'étoit point habitué, augmentée encore par une timidité qui faisoit l'essence de son caractère. La Comtesse de Mailly, Dame du palais de la Reine, fut jugée la plus convenable pour ce rôle. Elle étoit à peu près comme veuve, sans enfans, pleine de probité & dénuée d'ambition; d'ailleurs amie de Madame la Comtesse de Toulouse, incapable d'abuser de sa place & de donner le moindre ombrage au Cardinal: en outre très-aimante, très-careffante & pourvue du manège nécessaire pour apprivoiser le moderne Hippolyte. Elle n'étoit ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avoit de remarquable dans le visage que deux grands yeux noirs, assez bien fendus, très-vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui adouci pour le Monarque ne conservoit que cette hardiesse, indice du tempérament, aiguillon puissant pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le son de sa voix rude ne faisoit que confirmer cette annonce, que complettoit encore sa démarche délibérée & lascive. Un tel extérieur, dans la circonstance, étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétissante, aux bras les mieux arrondis, à la noblesse, aux graces, à tous les

attraits de cent beautés de la cour. Elle les surpassoit en outre par un talent qui supplée à bien des charmes, par l'art de la toilette qu'elle possédoit au suprême degré, par un goût exquis que ses rivales tâchoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommagée de ce qu'elle lui avoit refusé du côté de la figure, par les qualités de l'esprit & du cœur. Elle étoit amusante, enjouée, d'une humeur égale, amie sûre, généreuse, compatissante & cherchant à rendre service. Malheureusement jusques dans son élévation elle fut obligée d'employer des voies indirectes, ne le pouvant faire par elle-même, sans s'exposer à perdre sa faveur, l'affection des personnes augustes à qui elle la devoit, & surtout l'appui du Cardinal, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement passif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Ministre chargea le Duc de Richelieu de proposer au Roi Madame de Mailly. Ce courtisan fin & séduisant s'étoit insinué dans les bonnes grâces de S. M. & avoit sa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faisant changer d'objet à ses talens, on ne pût l'employer avec autant de succès dans une négociation galante, que dans une négociation politique. En effet, usant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, son favori le mit adroitement sur le compte de la Reine, sur le vuide qu'elle laissoit dans son cœur; il le fit convenir de la nécessité de remplacer cette passion par une autre; il lui représenta l'amour comme la consolation de tous les hommes & principalement des grands Princes, obligés de charmer les foudres du trône. Il déterminâ de la sorte le Roi à une

entrevue avec Madame de Mailly, & malgré l'ardeur que devoit lui donner son âge, malgré la fougue de son tempérament, malgré la longue privation où il avoit vécu depuis sa rupture, elle fut infructueuse (*): la timidité avoit glacé ses sens; au point que la Comtesse désespérée se plaignit du peu d'impression qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un second tête à tête: on la prévint qu'il falloit oublier le monarque pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du jeune Prince à revenir à elle l'encouragea merveilleusement; persuadée par cette démarche qu'il n'étoit question que d'assaillir pour triompher, après les agaceries préliminaires elle se permit les moyens extrêmes des courtisannes les plus dévergondées. Ses attouchemens furent un talisman si heureux, que l'amant reprenant à l'instant ses droits, se livra à des emportemens d'autant plus violens qu'il avoit été plus contraint. Quand cette scene fut finie, Madame de Mailly enchantée, sortit dans le désordre amoureux où elle étoit encore, & se présentant à ses instigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'étoit passé, elle ne leur dit autre chose, sinon: *voyez de grace, comme ce paillard m'a accommodée.*

Le premier pas fait, le Roi ne sentit plus rien qui l'inquiétât; il se livra sans remords à ce dou-

(*) Voyez *les amours de Zeokinifal, Roi des Kofrans*, ouvrage traduit de l'Arabe, du Voyageur Krinebboi, un de ces écrits obscurs & licencieux, dont il faut se désier cependant, & que nous n'adoptons qu'autant que les faits se rapportent avec les manuscrits plus authentiques que nous avons sous les yeux, ou avec le récit des courtisans contemporains.

ble adultere. Cependant les rendez-vous se donnerent encore quelque tems en secret, mais il secoua bientôt cette gêne & ne fit nul mystere de sa conquête. Les courtisans s'en entretirent; la Reine même en fut informée, & au lieu d'essayer sur son époux l'ascendant qu'elle avoit toujours eu pour le rappeler au lit nuptial, elle se contenta d'en gémir aux pieds des autels. Le Comte de Mailly, qui se foucioit peu de sa femme avant, s'avisa de trouver mauvaise cette infidélité. Pour réponse il reçut défense d'avoir avec elle aucun commerce. Le Marquis de Nesle, pere de la favorite, d'une des plus illustres maisons du royaume, voulut aussi en critiquer la conduite. On jugea que ce n'étoit qu'une tournure de demander de l'argent, dont il avoit grand besoin, vu le dérangement de ses affaires, & l'on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le personnage le plus embarrassé à jouer son rôle dans le début des amours du Roi, ce fut le Cardinal. Afin d'en imposer à la nation, fauteur indirect des déréglemens de son auguste pupille, il poussa l'hypocrisie jusqu'à oser lui faire des remontrances. *Je vous ai abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit aigrement S. M., *j'espere que vous me laisserez maître de la mienne.* Mots qui, malgré leur sécheresse, le comblèrent. Ses émissaires, en le disculpant, divulguerent dans les cercles la réponse du Roi. On ne sauroit concevoir combien les Parisiens en furent scandalisés. Les peuples, en général, & le François surtout, aiment à changer de situation, dans l'espérance d'être mieux. On s'étoit flatté qu'une maîtresse opéreroit quelque révolution: s'apercevant que

celle-ci ne servoit qu'à raffermir l'autorité du premier Ministre , ceux qui avoient applaudi à la passion du Roi , ne la regarderent plus du même œil. On la fit passer aux yeux du public pour un commerce horrible, qui ne manqueroit pas d'attirer le courroux du ciel sur le Royaume. On fit des vers satyriques , on chanta des chansons licencieuses, où l'on maltraitoit également l'amante & l'amant.

Ce qui excuse le personnage singulier de la première , auquel , elle n'étoit point faite , qu'elle jouoit , sans doute, pour la première fois, infâme , abominable dans toute autre, c'est qu'il lui étoit inspiré par son cœur ; c'est qu'elle fut toujours plus attachée à la personne qu'au diadème ; c'est qu'elle aimoit véritablement Louis XV ; c'est qu'elle ne demanda jamais aucune grâce , ni pour elle , ni pour ses parens ; c'est qu'elle ne fut en rien à charge à l'Etat ; c'est qu'elle sortit de la cour aussi pauvre qu'elle y étoit entrée ; c'est , qu'à l'exemple de Madame de la Valliere , après cet amant , elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu ; c'est enfin , qu'elle expia dans les larmes & les macérations jusqu'à sa mort , le scandale qu'elle avoit donné , le seul crime , toujours grand dans la société , d'avoir souillé la couche nuptiale.

Hélas ! longtems avant , au comble de sa satisfaction , elle ne tarda pas à trouver sa punition dans sa passion même. Elle se repentit plus d'une fois d'avoir ôté au Roi un frein salutaire : ce Prince qui l'estimoit plus qu'il ne l'aimoit , n'étant contenu par aucune pudeur , donna l'essor à tous ses desirs : l'inceste ne l'esfraya pas. La favorite avoit pour sœur , Madame de Vintimille , mariée

de-

depuis peu. Celle-ci, grande aussi, n'avoit par dessus son aînée, du côté des attraits, que l'éclat de la jeunesse; mais elle avoit encore plus d'esprit & ne tarda pas à le faire servir à son projet de supplanter Madame de Mailly & de captiver le Monarque. Tous ceux qui la connoissoient, redoutèrent bientôt son pouvoir. Elle étoit altière, entreprenante, envieuse, vindicative, aimant à gouverner & à se faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne pensant qu'à ses intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foiblesse de son esclave, & certes elle auroit réussi, si la mort ne l'eût pas arrêtée au commencement de sa carrière. Elle périt en couches, non sans soupçon de poison. Sa perte causa pendant quelques jours des larmes au Roi. Sa sœur, qu'il avoit toujours conservée, comme pour servir d'entremetteuse à leur commerce, encore secret, y mêla les siennes, & n'en regretta pas moins sa rivale. Celle-ci laissa un fils, aujourd'hui Comte du Luc, la vive image de S. M. qu'elle a toujours tendrement aimé, & appelé à la cour *le demi-Louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

Heureusement la sensibilité de S. M. dans cet âge où elle est si extrême, étoit déjà émoussée, déjà nulle. Le Roi n'éprouvoit que cette sensation de douleur passagère que nous cause la mort de nos semblables, par le retour secret que nous faisons sur nous-mêmes, dont elle nous rappelle le fatal destin. Les plaisirs suspendus reprirent bientôt leur cours; la chasse, des voyages continuels, dont le Monarque avoit toujours besoin pour se secouer, & plus nécessaires dans la circonstance, firent oublier Madame de Vintimille. La première

favorite reprit ses droits; elle l'accompagnoit partout, Mademoiselle de Charolois & la Comtesse de Toulouse la secundoient. C'étoient elles qui avoient imaginé ces soupers divins qu'on faisoit dans des réduits délicieux, accessibles aux seuls confidens, & désignés par cette raison sous le nom de *petits appartemens*. Louis XV en fit pratiquer dans ses différens palais. Sans être absolument séparés des appartemens de représentation, il n'y avoit cependant de communication que ce qu'il en falloit nécessairement pour le service. Une porte secrète pratiquée dans la chambre à coucher de S. M. lui donnoit la facilité de s'y rendre en secret, quand elle le jugeoit à propos avec les convives désignés. Les artistes y avoient épuisé leur art pour la commodité des distributions, l'élégance des ameublemens, les recherches les plus fines du luxe & de la galanterie. Afin d'en donner une idée aux étrangers, en voici une description allégorique, qu'on trouve dans les *Anecdotes de Perse*, & que l'historien, pour dépayser ses lecteurs, déclare lui-même avoir transcrit d'ailleurs (*).

„ C'étoit un petit temple, où l'on célébroit fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus & de Vénus. Le *Sophi* en étoit grand-prêtre, *Retima* la grande-prêtresse; le reste de la troupe sacrée étoit composé de femmes aimables & de courtisans galans, dignes d'être initiés à ces mystères. Là, par quantité de liba-

(*) Il prétend ce morceau tiré de l'histoire des différentes religions qui se sont introduites dans la Perse, depuis la conquête qu'en a faite Alexandre le grand, jusqu'à présent, par Kodgia.

„ t
 „ ne
 „ re
 „ re
 „ de
 „ av
 „ ch
 „ c'é
 „ ét
 „ Co
 „ mu
 „ cla
 „ ni
 „ me
 „ enfi
 „ ext
 „ de
 „ Die
 „ ave
 „ moi
 „ cert
 „ qu'a
 „ faiso
 „ qu'o
 „ ceux
 „ ple
 „ tres
 „ ne c
 „ loin
 „ les f
 „ étoie
 „ on v
 „ Nous
 „ rieux,

„ tions les plus exquises, & par différentes hym-
„ nes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de se le
„ rendre favorable auprès de la Déesse de Cythe-
„ re, à laquelle ensuite on faisoit de tems en tems
„ de précieuses offrandes. Les libations se faisoient
„ avec les vins les plus rares. Les mets les plus re-
„ cherchés étoient les victimes. Souvent même, &
„ c'étoit aux jours les plus solennels, ces mets
„ étoient préparés par les mains du grand-prêtre.
„ Comus étoit l'ordonnateur de ces fêtes; Mo-
„ mus y présidoit : il n'étoit permis à aucun es-
„ clave d'oser troubler ces augustes cérémonies,
„ ni d'entrer dans l'intérieur du temple qu'au mo-
„ ment que les prêtres & les prêtresses, comblés
„ enfin des faveurs divines, tomboient dans une
„ extase, dont la plénitude prouvoit la grandeur
„ de leur zele & annonçoit la présence des
„ Dieux. Alors tout étoit consommé : on enlevoit
„ avec respect ces favoris des Dieux & l'on fer-
„ moit les portes du temple. Il y avoit
„ certains jours de l'année qui n'étoient consacrés
„ qu'au Dieu Bacchus, & dont les honneurs se
„ faisoient pareillement par Comus. Ces jours,
„ qu'on peut appeller *les petites fêtes*, étoient
„ ceux où le grand-prêtre admettoit dans le tem-
„ ple *Sévagi, Fatmé, Zelide* & quelques au-
„ tres, aux yeux desquels, comme profanes, on
„ ne célébroit que les petits mystères. En effet,
„ loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui
„ les fonctions importantes & essentielles du culte
„ étoient confiées, à peine étoient-ils du peu dont
„ on vouloit bien leur faire part.”

Nous voyons par les détails de ce récit mysté-
rieux, où Louis XV est désigné sous le nom de

Sophi, & la favorite sous le nom de *Retima*, récit dont tous les Seigneurs, encore vivans & participans de ces fêtes, attestent la fidélité que les *petits appartemens* étoient également destinés aux plaisirs de l'amour & à ceux de la table. On n'admettoit aux premiers que les courtisans assez corrompus pour être les compagnons des débauches du monarque, ou assez vils pour en rester les simples témoins. Les autres comprenoient un cercle plus étendu & plus honnête. Mrs. le Comte & Madame la Comtesse de Toutouse, Mlle. de Charolois, appelés par l'écrivain hiéroglyphique, *Sévagi*, *Zélide* & *Fatmé*, en étoient les principaux acteurs. Tout s'y passoit alors dans la décence; on ne s'y mettoit en pointe de vin que pour faire mieux naître les bons mots & les saillies, que pour y donner un cours plus libre à ces sarcasmes malins où, sous l'apparence d'une gaieté frivole, les la Trémoille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, annonçoient au Roi d'utiles vérités, qui malheureusement étoient perdues. Quand les Princesses étoient retirées, ou en leur absence, ces orgies devenoient vraiment bacchiques; Madame de Mailly, digne d'être née un demi-siècle plutôt, qui aimoit le Champagne, en avoit inspiré le goût au Roi. On y renouvelloit les défis des anciens buveurs: c'étoit à qui mettoit sous la table son adversaire, & après une longue résistance, il falloit que des serviteurs affidés vinssent enlever également tous les convives, & les vaincus & les vainqueurs.

On doit reprocher à la mémoire de la Comtesse d'avoir entraîné son amant dans ces parties crapuleuses, auxquelles nous serions portés cependant

à cro
mons
tion:
la cu
diver
mêm
ce un
grand
tuelle
toit-
Roi
le pl
venu
centr
dant
trigu
derni
éclat
C
robe
au R
la di
retra
rem
fois
étran
plac
les b
juris
grit
dans
à la
la f
hon

à croire qu'il ne répugnoit pas. Nous le présentons par une autre circonstance de cette description: c'est que Louis XV se plaçoit fort à faire la cuisine, à préparer de petits ragoûts; genre de divertissement ignoble, sinon condamnable en lui-même, au moins très-fâcheux, en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes & sublimes, telles que doivent être habituellement celles d'un Souverain. Aussi-bien n'étoit-ce point ainsi que le Cardinal désiroit que le Roi s'occupât, & la favorite ne faisoit que suivre le plan qui lui étoit tracé. Le tems n'étoit point venu, où les *petits appartemens* devoient être le centre de la politique & des négociations. Cependant la cour n'étoit pas exempte d'orages & d'intrigues. Il est tems de reprendre le fil de ces dernières, dont M. de Chauvelin fut une victime éclatante.

Ce Ministre, d'une famille distinguée dans la robe, revêtu d'une charge de Président à mortier au Parlement, où il avoit joué un rôle, lors de la disgrâce de Mrs. d'Armenonville, suivie de la retraite du Comte de Morville, son fils, avoit remplacé l'un & l'autre. Il avoit été chargé à la fois & des sceaux & du département des affaires étrangères. Il n'étoit point au dessous de ces deux places; il avoit toutes les qualités nécessaires pour les bien remplir. Sa connoissance des loix, de la jurisprudence, des devoirs du magistrat; son intégrité, sa fermeté, mais surtout sa longue habitude dans sa compagnie, le rendoient très-propre à être à la tête de la justice: son génie fin, supérieur à la fois & souple, insinuant sa profonde étude des hommes & de la politique, ses vues étendues, ses

deffins vâstes, ses correspondances multipliées, convenoient à merveille à ses autres fonctions. Il étoit en outre d'un abord facile & gracieux; d'une conversation séduisante; très au fait du manège de la cour, sans affectation, laborieux, expéditif, sacrifiant une partie de son sommeil aux affaires. Tel étoit ce personnage d'un mérite vraiment éminent, & tel qu'on en voit peu; Ministre accompli de tout point, s'il n'eut eu le défaut que produisent presque toujours les grands talens, une ambition démesurée. Quoique le Cardinal, reconnoissant son infériorité, lui eût accordé toute sa confiance, il s'indigna d'être en second & de ne pouvoir déployer qu'en partie les ressources qu'il se fentoit en lui-même. D'ailleurs, lié avec les plus grands Seigneurs de la cour, vivant avec eux, mais sans bassesse, bien venu des femmes les plus accréditées, des Princeffes même, il avoit un parti puissant qu'il s'étoit formé pour s'entourer & se soutenir. Ce parti étoit celui de M. le Duc. Sa mere, Madame la Duchesse, fiere, absolue, violente, vindicative, turbulente, jalouse de représenter, en étoit l'ame. Malheureusement il n'étoit pas le plus puissant. La faction de Rambouillet, à laquelle se joignoient le Duc d'Orléans & le Duc du Maine, contre-balançoit celle-là, ou plutôt l'empêchoit d'éclater. M. de Chauvelin étoit trop adroit pour se compromettre sans succès apparent; il se contentoit d'entretenir la bienveillance avec ses protecteurs & de déconcerter les projets de ses ennemis; qu'il étoit habile à éventer par sa vigilance continuelle. Il cherchoit aussi à se rendre agréable à tout le monde; il ne refusoit que ce qu'il lui étoit impossible d'accorder, &

toujour
valen
rite,
les fa
gers,
tens
Puiss
ruses
remp
qu'il
voit
de V
Fran
ache
nime
roit
de l'a
Le R
sion
simpl
ça C
sa co
bien
fianc
de se
néce
la se
fit c
Gar
ce p
con
d'é
voi
mer

toujours avec une politesse affectueuse presque équivalente aux graces; il accueilloit les gens de mérite, il protégeoit les beaux-arts; il étoit ardent à les faire fleurir; il étoit aimé & estimé des étrangers, qui sortoient d'auprès de lui toujours contents, toujours enchantés; il étoit redouté des Puissances, dont il perceoit les cabinets par ses ruses & ses intelligences. Il avoit lieu d'espérer de remplacer incessamment le premier Ministre, lorsqu'il se vit enveloppé dans une disgrâce qu'il n'avoit pu prévoir. On l'accusa d'avoir par le traité de Vienne sacrifié les intérêts des Alliés de la France à ceux de l'Empereur, en ne faisant pas acheter la paix à ce Prince à des conditions infiniment plus dures, que son état de détresse l'auroit forcé d'accepter. On l'accusa d'avoir reçu de l'argent pour prix de cette honteuse collusion. Le Roi lui-même, se conduisant en cette occasion comme il a presque toujours fait depuis, en simple particulier, en ami du Cardinal, lui dénonça Chauvelin, dit-on, & lui conseilla d'éclairer sa conduite: S. M. lui fit entendre qu'elle étoit bien informée que Chauvelin abusoit de sa confiance; mais son protecteur ayant peine à son âge de se défaire d'une créature qui lui étoit devenue nécessaire, le justifioit sans cesse, & attribuoit à la seule jalousie les traits lancés contre. Enfin on fit connoître au premier Ministre les intrigues du Garde des sceaux avec la maison de Condé, & ce grief fut un crime irrémédiable. Il fut enlevé & conduit dans un château-fort, comme un criminel d'état, où on ne lui laissoit parler à personne, ni voir qui que ce fut, même de sa famille. Châtiment trop doux pour un traître à son Roi, &

trop cruel pour un simple soupçon. Il y a grande apparence qu'on ne pût découvrir des preuves suffisantes; que même le soupçon n'étoit que simulé, le prétexte pris pour le perdre, puisque sa captivité ne fut pas longue & qu'elle fut convertie en simple exil à Bourges, où il rendoit les visites qu'on lui faisoit, recevoit & écrivoit des lettres. Les Sceaux furent restitués pour la troisième fois au vieux d'Agueffeau, & M. Amelot, Intendant des finances, fut élevé à la charge de Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangères.

Issu d'une famille connue dans la politique, le nouveau Ministre n'avoit jamais été initié dans ses mystères; il n'avoit que son nom pour lui; il étoit absolument inépte en négociations: aucune de ces qualités transcendantes de son prédécesseur ne suppléoit à son ignorance; il ne payoit pas même en représentation; il bégayoit, défaut essentiel dans un homme destiné à conférer journellement avec les personnages les plus déliés de l'Europe. Pour l'aider dans les fonctions délicates de sa place, il eut le bonheur de trouver d'excellens coopérateurs parmi les premiers Commis de son Département, qui depuis longtems en faisoient le détail & connoissoient parfaitement les intérêts de la France & ceux des autres royaumes. Ces Sous-ministres, moins en bute que le chef aux traits de l'envie, & d'autant moins exposés aux révolutions qu'il faut pour les remplacer une grande capacité qui, en pareil genre, ne peut s'acquérir que par une longue expérience, sont les hommes de l'Etat: leurs maîtres changent, & eux meurent en place. Aussi un Ministre adroit, qui a son entrée à la cour, a besoin d'eux & les ménage;

mais M
les pet
Sr. Pe
qu'il a
de M.
fa d'er
cet exi
import
men,
ment c
de le
aucun
étoit
soupço
infortu
basse d
étrange

Le
avoit e
Chauv
d'en ab
Comte
rempla
pas qu
où l'o
d'une
récente
pressé
mier I
ment,
tout c
veur,
ses po
let, o

mais M. Amelot, fier, jaloux de son rang, comme les petits esprits, & qui d'ailleurs en vouloit au Sr. Pecquet, l'un de ces chefs de bureau, parce qu'il avoit eu, & avec raison, toute la confiance de M. Chauvelin, s'attacha à le perdre. Il l'accusa d'entretenir des correspondances suspectes avec cet exilé, & d'éluder de lui découvrir les secrets importans dont il avoit la clef. Sans autre examen, cet homme fut arrêté & resserré si étroitement qu'on refusa même à sa femme la permission de le voir. Heureusement cette punition ne fit aucun tort à l'accusé dans le public. Sa probité étoit si universellement reconnue, qu'on ne le soupçonna pas de la faute la plus légère, & son infortune fut uniquement attribuée à la jalousie basse du Ministre; ce qui le rendit odieux aux étrangers & à la nation.

Le Cardinal s'aperçut bientôt du tort qu'il avoit eu de se priver d'un second comme M. de Chauvelin; il se dégoûta des affaires, & fut tenté d'en abandonner le timon en d'autres mains. Le Comte de Toulouse fut celui qu'il choisit pour se remplacer, ou plutôt qu'on lui suggéra. Ce n'est pas que ce Prince, né paresseux, dans un âge où l'on le devient encore davantage, d'ailleurs d'une santé affoiblie & frappé de la perte encore récente du Duc du Maine, son frere, fut empressé de gouverner; mais les sollicitations du premier Ministre, du jeune Roi qu'il aimoit tendrement, & plus encore celles de la Comtesse & de tout ce qui l'entourait, espérant jouir de sa faveur, le déterminèrent. Les mesures étoient prises pour le nommer premier Ministre à Rambouillet, où Louis XV devoit aller passer une partie de

l'automne avec sa cour, lorsque la mort termina sa carrière. Taillé pour la seconde fois de la pierre, il soutint ses souffrances pendant vingt-deux jours avec une fermeté héroïque. Avant d'expirer il fit venir le Duc de Penthièvre, son fils unique, & lui donna les plus belles instructions. Il fut universellement regretté, & méritoit de l'être; la Comtesse de Toulouse surtout fut inconsolable.

Louis XV envoyoit chaque jour pour savoir des nouvelles du malade, & tous les grands suivoient cet exemple. A l'instant le plus critique, la Peyronie vint, & désira être introduit auprès de S. A, malgré le triste état où elle étoit. Le Duc de Noailles, son beau-frere, ne doutant pas que cette visite ne produisît un bon effet, voulut avant le prévenir, & lui dit qu'attendu sa foiblesse il alloit recevoir pour lui le messager de S. M. Le moribond rappelant son ame fugitive, répondit que ce n'étoit pas trop de lui-même pour jouir de cet honneur. Le premier chirurgien entre & fait part au Prince de l'inquiétude du Monarque. S. A. avec une présence d'esprit qui étonne tous ceux qui l'avoient vu l'instant d'auparavant en syncope, le prie d'affurer le Roi de son respect, de sa reconnaissance & de sa fidélité, & le charge de tendres complimens pour le Cardinal, auquel il recommande singulièrement sa femme & son fils; puis il retombe dans son affaissement. Tel est le génie du courtisan, qui ne cesse de l'être qu'au moment où il expire.

1 Déc.
1737.

Cet événement déranger tous les projets du Roi & de son Ministre. Celui-ci oublia ses idées de retraite; mais ses rivaux n'en travailloient pas moins sourdement à le supplanter. C'est alors

qu'ètu
midom
Seigne
dont d
eux - r
par la
en pla
en éto
se, fu
lè cara
ciance
les plu
tilhom
son in
plia le
comm
rester
mit,
fut de
repro
fut ét
plus l
che m
dans l
lui d
servit
voir,
du no
terme
noble
ayant
lofop
lontie
mier

qu'eût lieu ce qu'on a appelé *la guerre des mirmidons*, c'est-à-dire une ligue de quelques jeunes Seigneurs de la cour avec la Comtesse de Mailly, dont on n'a jamais trop su le but, qu'ils ignoroient eux-mêmes; mais ligue excitée vraisemblablement par la faction de Condé, dans l'espoir de remettre en place M. Chauvelin. Le Duc d'Antin, qui en étoit, quoique fils de la Comtesse de Toulouse, fut exilé. On vit en cette occasion quel étoit le caractère de Louis XV, sa foiblesse, son insouciance & son peu de ménagement pour ses favoris les plus accrédités. Le Duc de la Trémoille, gentilhomme de la chambre & que S. M. honoroit de son intimité, quand il vit la mine éventée, supplia le Roi de ne pas le désigner à son Mentor, comme ayant été du complot, dans la crainte de rester exposé à son ressentiment. S. M. le lui promit, & cependant la première chose qu'elle fit, fut de manquer à sa parole. Le Duc reçut de vifs reproches de son Eminence, & voulant s'excuser, fut étourdi quand le Cardinal le dissuada de nier plus longtems un fait qu'il avoit appris de la bouche même du maître. Alors ce Seigneur outré, dans la première conversation qu'il eut avec S. M., lui déclara qu'en qualité de son sujet & de son serviteur, il continueroit à remplir ce double devoir, mais il la supplia en même tems de le rayer du nombre de ses familiers; il lui dit, en propres termes, qu'*il ne pouvoit plus être son ami*. Propos noble & hardi, qui caractérisoit dans ce Seigneur, ayant toutes les apparences de la frivolité, un philosophe. Nous consignons-ici d'autant plus volontiers cette anecdote, qu'elle doit réparer la première, injurieuse à sa mémoire. Tout le monde

connoît le Duc de la Trémoille pour un homme de beaucoup d'esprit. On fait qu'on lui attribue un des plus ingénieux & des plus agréables persiflages qu'ait enfanté en romans (*) notre siècle; mais peu de gens savent que c'étoit un sage. Il cessa dès-lors d'aller aux petits appartemens, & quelques avances que fit Louis XV, il demeura inébranlable & se renferma strictement dans ses fonctions de gentilhomme de la chambre: bien plus, un jour qu'assistant aux bals qu'on donnoit chez M. le Dauphin dans son enfance, pour former ce Prince à l'exercice de la danse & l'amuser, ce Seigneur y parut; comme il étoit fort beau danseur, on l'invita à se faire admirer de l'héritier du trône. Il obéit, & les battemens de mains duroient encore quand le Monarque entra. Il voulut savoir ce que c'étoit; on le lui dit. Il pria le Duc de la Trémoille de recommencer pour lui; le Duc s'excusa sur ce qu'il s'étoit fait mal & ne pouvoit satisfaire Sa Majesté.

L'intrigue dont nous venons de parler, fut le dernier effort contre la puissance du Cardinal qu'il eut à combattre. Le cours du reste de son administration s'écoula sans nuages, & finit paisiblement comme sa longue carrière. Plus son royal pupille croissoit en âge & plus il lui étoit soumis, A l'éclat du trône, à la représentation près, on l'eût pris pour le premier sujet de son Eminence, qui elle-même étoit gouvernée par deux hommes

(*) *Angola*, que s'est attribué le Chevalier de la Morère, mais que beaucoup de gens prétendent être un manuscrit trouvé dans les papiers du Duc de la Trémoille, après sa mort.

très-obs
rieur du
confesse
geoit en
feuille
ment de
sonnage
balourd
nier l'es
dre sou
l'église.
dont le
épaules
voyoit
Seigneur
la pépin
à la pr
tes, il
elle est
let de
le min
peines.
son ma
façon
avant 1
recher
avec d
femme
le plus
une a

(*)
les vic
grands

très-obscur. L'un étoit l'abbé Couturier, supérieur du séminaire de St. Sulpice, qui, sans être le confesseur en titre du Ministre souverain, dirigeoit en grand sa conscience, & sans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires ecclésiastiques. Ce personnage grossier, sans éducation, sous un air de balourdise, avoit eu assez de dextérité pour manier l'esprit de son pénitent, l'assouplir & se rendre sous lui distributeur de toutes les graces de l'église. Le chef couvert d'un vaste chapeau (*), dont les ailes rebattues ombrageoient ses larges épaules, en rabat blanc, en soutane de bure, il voyoit son antichambre remplie des plus grands Seigneurs du royaume. Sa maison étoit devenue la pépinière de tous les abbés de qualité aspirans à la prélature, & comme il étoit voué aux Jésuites, il en avoit fait le repaire du Molinisme dont elle est encore infectée. L'autre étoit Barjac, valet de chambre du Cardinal, & conséquemment le ministre de ses plaisirs & le confident de ses peines. Il connoissoit à merveille les foibles de son maître & savoit les saisir : il les careffoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui, peu de tems avant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire souper un jour des Rois avec douze convives de la cour en hommes & en femmes plus âgés que lui; ensorte que, comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation aussi fine & aussi soutenue, Barjac

(*) Depuis ce tems les abbés petits-mâtres appellent les vieux ecclésiastiques attachés à ce costume, les *grands chapeaux*.

ne pouvoit manquer d'être très-avant dans la faveur de son Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures, & principalement de celles de la finance, dont une partie refluoit sur lui; enforte qu'il se trouva puissamment riche à la mort de son protecteur. Tels étoient les deux hommes, sans caractère apparent, les plus accrédités depuis la disgrâce de M. Chauvelin. Cependant un esprit d'équité & de modération engageoit le Cardinal à laisser à chaque Secrétaire d'Etat la distribution des emplois dans sa partie; mais comme eux-mêmes dépendoient de cette Eminence, ils avoient de très grands égards pour ses favoris.

Quant au Roi, circonscrit dans un cercle d'occupations & d'amusemens particuliers, la seule fonction essentielle du trône qu'il remplit, parce qu'il ne pouvoit s'en dispenser, c'étoit d'assister aux délibérations importantes concernant l'Etat. Là, il commençoit à déployer ce jugement exquis, dont l'excellence se manifestoit moins alors; parceque le Conseil étant composé de Ministres honnêtes & expérimentés, son avis se perdoit en quelque sorte dans celui des autres, parce que sa modestie, louable jusques-là, le faisoit déférer à celui du Cardinal, dont la vicillesse & l'ascendant naturel lui en imposoit: mais la justesse de ce sens droit n'avoit pu échapper au précepteur, ce qui le rend inexécutable aux yeux de la nation. Quel bonheur pour la France en effet, s'il eût cultivé chez son auguste pupille une faculté aussi précieuse; s'il en eût aiguillonné la paresse par les grands motifs du devoir, du bien public, & de la gloire au défaut des deux premiers; si le rompant de bonne heure au travail par l'habitude, il

lui en e
cation
le jeune
nergie,
gémiffai
durant l
aux exe
sa, fant
cours
pouvan
loi plus
mes de
la cuisin
étrene
de tabac
toit un
ce, cre
te de m
il fit pr
lut avoi
le de q
struire.
tiles ou
tier de
d'astron
que pré
la liturg
une suit
précept
salutaire
ordre;
atteintes
repos,
mais au

lui en eut fait un jeu. Rien de tout cela ; son éducation étoit manquée : il avoit tellement engourdi le jeune Prince dans l'âge de l'activité & de l'énergie, que les gens éclairés prévirent dès-lors en gémissant les suites funestes qui en résulteroient durant le cours du regne entier. Le Roi se livroit aux exercices sanguinaires de la chasse, & altéroit sa santé par les excès de la table ; il faisoit un cours de lubricité sous Madame de Mailly. Ne pouvant cependant se soustraire absolument à cette loi plus ou moins impérieuse pour tous les hommes de s'occuper à quelque chose, il travailloit à la cuisine, comme on a vu : il tournoit aussi. Aux étrennes de 1739 il avoit mis à la mode une sorte de tabatières, dont le modele venoit de lui. C'étoit un morceau de rondin, couvert de son écorce, creusé en dedans, qu'un artisan auroit eu honte de montrer. Il en tourna quelques-unes, dont il fit présent à ses courtisans, & chacun en voulut avoir. Du reste, il ne cessoit de faire une foule de questions, indices d'un esprit avide de s'instruire. Malheureusement elles étoient souvent futiles ou relatives à des objets étrangers à son métier de Roi. Il parloit beaucoup de physique, d'astronomie, de botanique. Quand il tenoit quelque prélat ou abbé, il le pouffoit sur le latin, sur la liturgie, dont il sembloit fort instruit. C'étoit une suite de l'éducation que lui avoit donnée son précepteur, regardant la religion comme un frein salutaire pour les Rois, mais dans le génie de son ordre ; c'est-à-dire, comme un moyen d'arrêter les atteintes qu'un Souverain voudroit porter, non au repos, aux propriétés, à la liberté de ses sujets, mais aux droits, privileges, franchises, immuni-

tés prétendues de l'église. Il lui en avoit inspiré beaucoup de ce genre-là : il l'avoit plus attaché à la lettre qu'à l'esprit. Aussi Louis XV en observoit-il exactement toutes les pratiques, toutes les formules minutieuses. Au milieu de ses plus grands désordres il ne manqua jamais à ses prières du matin & du soir ; il entendoit régulièrement la messe chaque jour ; il avoit un livre d'heures dont il ne levoit pas les yeux , & le mouvement de ses lèvres marquoit qu'il en articuloit chaque mot ; il assistoit à vêpres, au sermon, au salut. Plein de vénération pour les ministres de la religion , il vouloit qu'ils fussent respectés. Il avoit en horreur les indévots : par cette raison, malgré toutes les fadeurs que lui prodiguoit Voltaire, il n'a jamais pu le supporter.

C'est, sans doute, son esprit religieux qui fit faire à cette jeune Majesté deux actes de dévotion éclatans durant la période de tems que nous parcourons. Le 1 Septembre 1736, il vint à St. Denis, & assista au service solennel de Louis XIV. C'est la seule fois que le Roi ait rendu ce devoir de piété à son bifayeul ; devoir auquel n'ont jamais manqué les Princes légitimés. Le Général des Bénédictins, qui le harangua, ne manqua pas de lui annoncer, que, suivant la promesse de Dieu, il seroit récompensé d'une longue vie & d'un regne florissant. Cette prédiction qui n'a pas été plus heureuse que celle du Czar, prouve que le moine ne lisoit pas mieux dans l'avenir que le Prince hérétique.

En 1738, année qui étoit la centième depuis le vœu de Louis XIII, auquel ce Monarque a cru devoir la naissance de Louis XIV, le petit-

fils

fils de
nuelle
le jou
solem
cours
du co

Le
ainsi
dévot

De
afferv
bouill
été pl
confes
& ma
léfiner

cipaux

sensibl

Vallie
& il r

Lon
dans l

y adm

parten

quel i

toit l'

„ la s

„ ento

„ tag

„ té

„ poi

„ tés

expres

(*)

Tom

Le fils de ce dernier ordonna que la procession annuelle instituée à Paris en l'église de Notre-Dame, le jour de l'Assomption, fut célébrée avec plus de solennité que de coutume, & un plus grand concours des trois cours supérieures, du clergé & du conseil.

Le Monarque superstitieux se flattoit d'appaier ainsi le ciel, & de compenser, par des actes de dévotion extérieure, ses adulteres & ses incestes.

Depuis la mort du Comte de Toulouse, Louis XV affervi à ses habitudes, continua d'aller à Rambouillet pendant deux ans, & peut-être il y eût été plus longtems, si l'abbé de Saluberry, chef du conseil de la Comtesse de Toulouse, la dirigeant & maître absolu dans la maison, n'eût, par ses résineries envers la suite du Roi, dégoûté les principaux officiers de S. M. qui l'en éloignerent insensiblement. D'ailleurs il acheta du Duc de la Valliere le château de Choisi. Ce séjour lui plut & il mit tous ses soins à le rendre digne de lui.

Louis XV commença par des augmentations dans le bâtiment qui n'étoit point assez vaste. On y admira bientôt entre autres choses un petit appartement pratiqué au dessus de celui du Roi, auquel il communiquoit par un escalier dérobé. C'étoit l'appartement de la favorite. „ La finesse de „ la sculpture, l'or, l'azur, un meuble des mieux „ entendus & quantité de très-belles glaces, avan- „ tageusement placées, en relevoient la simplici- „ té & lui donnoient un air séduisant qui frap- „ poit. L'art s'y étoit épuisé pour les commodi- „ tés, le bon goût & la galanterie.” Ce sont les expressions d'un auteur du tems, (*) que nous

(*) Voyez les *Anecdotes de Perse*.
Tome II.

1739. copions fidelement, pour qu'on puisse, par la comparaison, apprécier les progrès du luxe en peu d'années. Si l'écrivain (*), soupçonné être un des courtisans les plus ingénieux & les plus délicars attachés à Louis XV, étoit alors saisi d'un étonnement pareil, quel a-t-il dû être depuis à la vue des chef-d'œuvres de volupté enfantés par les Circés modernes, les Pompadour & les Dubarri!

Quoi qu'il en soit, telle étoit le palais destiné à soustraire le Monarque à la curiosité maligne des courtisans, & surtout aux propos dangereux, aux plaintes indiscrettes des peuples. C'étoit-là où il devoit faire ses parties mystérieuses avec sa maîtresse & ses favoris. En conséquence il en donna le gouvernement à l'un d'eux, au fils du Maréchal Duc de Coigny; il s'y transportoit souvent, & abandonna les petits appartemens de Versailles, trop environnés d'Argus. D'ailleurs la situation de Choisi étoit infiniment agréable. Sur les bords de la Seine, en face d'une forêt; le champêtre & la solitude dont on y pouvoit jouir à chaque moment, tout favorisoit le goût & les plaisirs de Louis XV, qui ne s'en lassa jamais & ne cessa de travailler, au contraire, à ses embellissemens. Il créa *le petit château*, sanctuaire plus secret de ses orgies, où l'on voit cette table, prodige de mécanisme, perfectionnée cependant depuis par le fameux Lorient, & modele de toutes celles connues sous le nom de *confidentes*: table qui descend & remonte au gré des convives, chargée de nouveaux

(*) On a attribué les *Anecdotes de Perse* au Duc de Nivernois, mais il s'en est toujours défendu.

nets,
lant ch
faisoit
luxe è
liberté
de val
rasser
même.

Il y
élégan
Le Ro
indéce
vant lu
die, d'
courtisa
ses défi
mesure
de se g
plus
ly avoi
crut qu
avoit fa
pertoire
me de l
casson
moyen
observer
solicité
die prof

(*) Es
côté d'eu
vres & le
tes, pour

ners, ainsi que ces *servantes* (*) officieuses, allant chercher sans relâche les vins exquis qu'on y faisoit couler à grands flots. Ainsi, tandis qu'un luxe ennuyeux chassoit de nos festins la joie & la liberté de nos ancêtres en s'entourant d'une foule de valets, nos espions nés, la mode de se débar-rasser de surveillans continuels, en se servant soi-même, s'introduisoit à la cour.

Il y avoit aussi à Choisi un théâtre, petit, mais élégant. Un jour on y jouoit *Esope à la cour*. Le Roi trouva cette piece de Bourfault vilaine, indécente & défendit de l'exécuter désormais devant lui. Il faut se rappeler que dans cette comédie, d'une morale excellente, il y a une scene de courtisans, auxquels le Prince permet de lui dire ses défauts. Ils s'accordent tous à le louer outre mesure : un seul ose lui reprocher d'aimer le vin, de se gîser; vice dangereux chez tout homme, & plus encore chez un Souverain. Madame de Mailly avoit mis Louis XV dans l'habitude de boire; il crut que la Reine, pour lui donner une leçon, avoit fait placer exprès *Esope à la cour* sur le répertoire: il en fut très-mauvais gré au gentilhomme de la chambre, & prouva trop dans cette occasion qu'il craignoit la vérité; ce qui étoit le moyen de l'écarter pour jamais du trône. Nous observerons ici à la gloire de Louis XVI, qu'il a sollicité lui-même la représentation de cette comédie proscrite par son ayeul; qu'il l'a jugée admi-

(*) Espèces de petites tables, que les convives ont à côté d'eux de distance en distance, où l'on met les vivres & les boissons. Il y a dessus un crayon & des cartes, pour écrire ce qu'on souhaite.

1739. rable, pleine de sens, faite pour les Rois, & qu'il a ordonné qu'on la lui remit souvent sous les yeux (*).

Le Roi étoit bon pere ; il aimoit ses enfans avec cette bonhommie bourgeoise, rare chez les Princes. On présume aisément que le Dauphin, à ce titre, lui devoit être plus précieux. Il alloit le voir & se le faisoit apporter fréquemment. Ceux qui ont des graces à demander, sont d'ordinaire clairvoyans sur les moyens de les obtenir. Quelques-uns se servirent ingénieusement de ce canal. Un jour Louis XV trouva dans l'appartement du Prince enfant cette petite piece de vers assez mauvaise :

Si le fils du Roi, notre maître,
Par son crédit faisoit renaître
En son entier ma pension ;
(Chose dont j'aurois grande envie)
Je chanterois comme Arion,
Un Dauphin m'a sauvé la vie.

La requête avoit été présentée par un pauvre officier dont on avoit réduit la pension. Le Roi y souscrivit & la fit rétablir.

Une autre fois la femme infortunée d'un homme en prison pour dettes, avoit imaginé de demander son élargissement à l'héritier du trône. L'embarras étoit de lui faire agréer son placet, de frapper ses sens assez pour qu'il y fit attention dans un âge aussi tendre. Elle borda le papier d'une guirlande de fleurs & le fit jouer à ses yeux dans le

(*) Nous tenons cette anecdote des comédiens même, qui ont entendu le propos du Roi. Et, en effet, *Esopé à la cour* a été déjà joué plusieurs fois à Versailles.

parc de Versailles pendant une promenade du Prince: il le remarqua & fit signe qu'on l'approchât. Il le tourna en tout sens, & à son retour il le montra à S. M. Le stratagème de la femme lui plut & elle réussit.

Quoi qu'il soit d'usage de laisser les Princes entre les mains des femmes jusques à l'âge de sept ans, on trouva M. le Dauphin d'un tempéramment & d'un esprit assez avancé pour le faire passer aux hommes avant l'époque ordinaire. Qui pourroit ignorer de quelle conséquence est le choix des instituteurs employés à l'éducation même des particuliers, à plus forte raison d'un enfant dont le sort de vingt millions d'hommes doit dépendre un jour? On ne voit pas que Louis XV ait apporté en cette circonstance la discussion éclairée, caractère de la véritable affection paternelle. Le Comte, depuis Duc de Châtillon, nommé Gouverneur; les Comtes de Polastron & de Muy Sous-gouverneurs; l'Evêque de Mirepoix Précepteur; l'Abbé de Saint-Cyr Sous-précepteur; le Marquis de Puy-guion & le Chevalier de Créqui, Gentils-hommes de la manche, n'offrent aucun de ces personnages du mérite éminent qu'exigeroient de pareilles places, & plusieurs n'en avoient point. Bien loin de l'adopter, nous refuterons à ce sujet la conjecture atroce de certains contemporains, prétendant que le Monarque ne vouloit pas que son fils fût un jour plus grand Roi que lui. 10. S'il se refroidit depuis à l'égard du Dauphin, par les raisons que nous dirons, il l'aimoit tendrement alors, & cette jalousie ne s'accorde point avec les sentimens de la nature. 20. Cette dissimulation noire & réfléchie n'est guere plus l'appanage de la jeu-

1739.

20
Nov.
1735.

1739.

neffe franche & inconsiderée. 30. Avec la meilleure volonté, Louis XV, à vingt-cinq ans étoit-il propre à faire un triage aussi combiné, aussi délicat, aussi difficile? 40. N'est-il pas simple de croire qu'il s'en rapportoit en cela, comme dans le reste, au Cardinal de Fleuri? Il est certain, n'importe comment, que les Jésuites influèrent visiblement sur cette nomination, dont les suites malheureuses en entraînant une autre non moins funeste, se font sentir encore aujourd'hui.

Il est d'autant plus fâcheux que le premier choix des personnes chargées de l'éducation du jeune Prince fut mal tombé, que le Roi se conduisant à cet égard, comme à l'égard de l'administration de son Royaume, souscrivit toujours aux dispositions de ceux qu'il y avoit préposés & faits dépositaires de son autorité en cette partie. Il se permettoit seulement de solliciter quelques graces en faveur de son fils, mais sans les exiger & sans trouver mauvais qu'on lui représentât souvent qu'il ne seroit pas à propos qu'on les accordât. Il prenoit plaisir à lui faire raconter ses petites peines: elles naissoient principalement d'un caractère altier, qu'avoit développé de bonne heure la connoissance de son rang, par les marques extérieures de respect que prodiguent aux enfans des Rois ceux qui les environnent, & dont ne sont pas dispensés leurs instituteurs. Contradiction qui choquoit toutes ses idées: il ne pouvoit concevoir qu'au milieu de ces égards & de cette soumission générale, quelques particuliers prissent avec lui le ton de maîtres, prétendoient lui faire la loi, & contrariaffent habituellement ses penchans les plus chers. „ Monsieur de Saint-Cyr ”,

disoit-
 „ n'en
 pondi
 „ tou
 „ ave
 „ fair
 C'e
 que l'
 voit l
 quelq
 jour à
 de mo
 vue d
 comm
 Pent
 „ M
 „ de
 écou
 nant p
 „ le
 „ per
 Ma
 phin,
 ment
 desti
 nelles
 les, &
 charn
 raines
 pagne
 voir
 cet é
 nimo
 plus

disoit-il un jour au Roi, „ est un homme qui
 „ n'entend point raison. Je conçois bien”, ré-
 pondit S. M. „ que votre raison ne doit pas être
 „ tout-à-fait d'intelligence avec la sienne, mais
 „ avec le tems elles pourront se rapprocher &
 „ faire la paix”.

C'est avec ce ton de l'amitié & de la confiance
 que l'auguste pere parloit à son fils. On ne pou-
 voit le flatter davantage qu'en lui en rapportant
 quelque faillie. Le Cardinal de Fleuri assistant un
 jour à son dîner, entreprit de lui faire une leçon
 de modération, ou plutôt de soumission totale à la
 vue de son dénouement & de son impuissance. Il
 commença pour cela l'énumération de tout ce qui
 l'entouroit, & à chaque chose il ajoutoit: „ cela,
 „ Monsieur, est au Roi; cela vient du Roi; rien
 „ de tout cela ne vous appartient”. Le Dauphin
 écoutoit fort impatiemment la leçon, & n'y te-
 nant plus, s'écria vivement: „ eh bien! que tout
 „ le reste soit au Roi, au moins mon cœur & ma
 „ pensée sont à moi”.

Mais si le Roi, sentant tout le prix d'un Dau-
 phin, Prince unique, s'en occupoit essentielle-
 ment, par l'importance du rôle auquel il étoit
 destiné, il faut convenir que ses entrailles pater-
 nelles sembloient s'ouvrir davantage pour ses fil-
 les, & entre autres pour Madame premiere. Il fut
 charmé de lui procurer l'expectative d'une Souve-
 raineté, en la mariant à Dom Philippe Infant d'Es-
 pagne. Un tel espoir compensa ses regrets de la
 voir échapper de ses bras. La Nation prit part à
 cet événement, en ce qu'il effaçoit tout reste d'a-
 nimosité pour le renvoi de l'Infante & cimentoit
 plus que jamais l'union entre les deux cours.

Elle fut célébrée avec tout l'éclat & la pompe possibles : les fêtes les plus galantes, les spectacles les plus magnifiques, les arcs de triomphe ornés de devises & d'inscriptions ; les festins les plus somptueux se succéderent tour-à-tour ; ils firent pendant plusieurs jours l'amusement de la cour & de la ville, ainsi que l'admiration des étrangers accourus de toutes parts. Le feu d'artifice surtout, exécuté dans le bassin de la Seine entre le pont-neuf & le pont-royal, produisit par le local un coup d'œil dont on se souvient encore & dont il n'y a point eu d'exemple depuis. Il rendra mémorable à jamais pour ces sortes de réjouissances, le nom de Turgot, dont la prévôté fut signalée d'ailleurs par des monumens plus utiles & plus durables.

La Princesse n'avoit que treize ans ; elle étoit extrêmement aimable & d'une grande blancheur. A une douceur charmante qui lui gagnoit tous les cœurs, elle joignoit une noblesse qui imprimoit le respect. Elle fut l'amour des Espagnols, comme elle l'avoit été des François. L'Infant étoit âgé de vingt ans, & pour les agrémens du corps & les qualités de l'ame, il ne le cédoit point à son auguste épouse.

Le Cardinal de Fleuri fut peut-être le seul homme de France qui ne se réjouit pas d'une union de plus en plus resserrée entre les deux couronnes. C'est qu'il prévint avec douleur qu'elle nous entraîneroit dans une guerre inévitable. Elle se fomentoit depuis longtems entre l'Espagne & l'Angleterre. Jusques-là il avoit réussi à empêcher une rupture absolue entre ces deux Puissances. Dès 1735 il avoit heureusement interposé la médiation du Roi entre la première & le Portugal qui, excité par la

se-

secon
comm
Amba
la maj
laquel
& cou
plus
une d
de pro
confic
que ,
Espagn

Le
çoien
étoit l
avoien
gres l
res p
Sur c
esclav

La
l'Affe
vision

(*)
les do
de Po
avoien
soldats
ce qu
l'Amb
la vue
la lib
arrête
d'Espa

seconde, & appuyée d'une formidable Escadre, commandée par l'Amiral Norris, soutenoit son Ambassadeur, auteur d'une insulte grave, faite à la majesté des loix à Madrid (*). L'insolence avec laquelle ce Général avoit parlé, les armes à la main, & couvert la partialité de son maître, avoit inspiré plus de terreur que de confiance : en publiant une déclaration qu'il n'avoit d'autre mission que de protéger la flotte du Brésil, chargée de fonds considérables pour les sujets de S. M. Britannique, il avoit accru plutôt qu'éteint l'animosité espagnole.

Le commerce, dont toutes les nations commencent à faire la base principale de leur politique, en étoit la source. Depuis la paix d'Utrecht les Anglois avoient obtenu de fournir exclusivement de Negres les Colonies Espagnoles, moyennant 33 piastres par tête, qu'on payoit à leur gouvernement. Sur cette vente, évaluée à quatre mille huit cents esclaves, les huit cents étoient affranchis du droit.

La Compagnie de négocians, sous le nom de l'*Affiento* ou de Mer du Sud, chargée de l'approvisionnement, avoit en outre la permission d'en-

(*) Le 22 Février 1735, le Roi d'Espagne fait arrêter les domestiques du Marquis de Belmonté, Ambassadeur de Portugal, dans son hôtel, se plaignant de ce qu'ils avoient enlevé publiquement un meurtrier des mains des soldats & des officiers de justice, qui le conduisoient; de ce qu'ils l'avoient mené en triomphe dans la maison de l'Ambassadeur, l'avoient exposé aux fenêtres du palais, à la vue du peuple asséssemblé, & lui avoient donné ensuite la liberté. Le Roi de Portugal, par représailles, fait arrêter à Lisbonne les domestiques de l'Ambassadeur d'Espagne.

1739.

voyer tous les ans un vaisseau au Mexique. D'abord il ne devoit être que de 500 tonneaux ; dès 1717 il fut convenu qu'il pourroit être de 850, & l'on conçoit qu'il étoit aisé de frauder sur cette quantité. Une patache qui suivoit le navire, sous prétexte de lui porter des vivres, alloit & venoit continuellement, le remplissoit de nouvelles marchandises à mesure qu'il se vidoit, & se conformant à la lettre du traité, on en éludoit ainsi l'esprit. Les Gouverneurs Espagnols se vengerent sur les particuliers des torts du Ministère. De là, des hostilités continuelles entre les deux peuples dans le nouveau monde, des cruautés, des horreurs, dont l'humanité frémit, car les nations cupides sont comme les individus ; elles perdent alors toute leur magnanimité, toute leur équité : il n'est point de forfait dont leur avarice ne soit capable.

Les garde-côtes furent autorisés à empêcher, de quelque maniere que ce fût, le commerce illicite des Anglois : ils prirent plusieurs vaisseaux & mal-traiterent les équipages. S. M. Britannique demanda raison des vexations, confiscations de navires & autres déprédations exercées contre les sujets : on lui répondit qu'elle eût elle-même à faire cesser les plaintes qu'on lui portoit depuis si longtems inutilement. Les négociations durèrent plus de trois ans. Enfin les deux Couronnes concluerent au Pardo le 14 Janvier 1739 une convention, par laquelle elles se firent réciproquement compensation de leurs griefs : le sang des sujets égorgés durant cette querelle fut compté pour rien : seulement le Roi d'Espagne s'obligea de payer aux Anglois 95,000 livres sterling,

pour
Cette
ment
pagnie
cord ;
aucun
racon

„
„ en
„ nes
„ voi
„ ma
„ gar
„ riqu
„ frir
„ avo
„ ge
„ au
„ Par
„ naï
„ sieu
„ me
„ con
„ ce
„ tur
„ dig
„ dre
„ lib
„ Qu
Fleur
fapati
mem
où est
ne fa

pour indemnité des prises faites par les Espagnols. Cette convention, malgré l'approbation du Parlement d'Angleterre, n'eut même pas lieu: la compagnie de la mer du Sud se plaignoit de cet accord; le peuple s'éleva contre, & il resta sans aucune exécution. Voici comme M. de Voltaire raconte le fait.

„ Un patron de vaisseau, nommé Jenkins, vint
 „ en 1739 se présenter à la chambre des commu-
 „ nes: c'étoit un homme franc & simple, qui n'a-
 „ voit point fait, dit-on, de commerce illicite,
 „ mais dont le vaisseau avoit été rencontré par un
 „ garde-côte Espagnol dans un parage de l'Amé-
 „ rique, où les Espagnols ne vouloient point souff-
 „ frir de navires Anglois: le Capitaine Espagnol
 „ avoit saisi le vaisseau de Jenkins, mis l'équipa-
 „ ge aux fers, fendu le nez & coupé les oreilles
 „ au patron: en cet état Jenkins se présenta au
 „ Parlement, & y raconta son aventure avec la
 „ naïveté de sa profession & de son caractère: *Mon-*
 „ *sieur*, dit-il, *quand on m'eut ainsi mutilé, on*
 „ *me menaça de la mort; je l'attendis, je re-*
 „ *commandai mon ame à Dieu, & ma vengeance*
 „ *à ma patrie.* Ces paroles prononcées na-
 „ turellement, exciterent un cri de pitié & d'in-
 „ dignation dans l'assemblée; le peuple de Lon-
 „ dres écrivit à la porte du Parlement: *la mer*
 „ *libre, ou la guerre*”.

Quoi que Walpole, presque aussi pacifique que Fleuri, pût faire, il fallut céder à la nation. Le fapatisme belliqueux fut porté au point qu'un membre du Parlement écrivit cette sanfaronnade: *où est le tems qu'un Ministre de S. M. disoit qu'il ne falloit pas qu'on osât tirer un coup de canon*

- 1739.** *en Europe sans la permission de l'Angleterre? On n'en vint cependant à la guerre que par degrés ; les Anglois, loin de se mettre en devoir de remplir la convention du Pardo, font croiser une forte escadre sur les côtes d'Espagne. Celle-ci ne paye point l'indemnité, & continue à faire arrêter les navires Anglois. Le Roi de la Grande Bretagne permet à ses sujets d'user de représailles contre les Espagnols ; il donne des lettres de marque aux marchands & armateurs. S. M. Catholique rend une pareille proclamation. Enfin l'Angleterre déclare la guerre la première dans les formes. L'Espagne en fait autant. Les effets suivent de près, & l'Amiral Vernon enleve & fait raser Porto-bello, l'entrepôt des trésors du nouveau monde, le lieu principal de la querelle. C'étoit-là terminer en quelque sorte dès le début. Cette conquête ouvroit aux Anglois un chemin libre à ce commerce qu'ils n'avoient pu exercer jusques-là que clandestinement : aussi regardèrent-ils son expédition comme un des plus grands services rendus à la patrie. Le vainqueur fut remercié par une lettre glorieuse des deux Chambres du Parlement. On se flattoit à Londres de s'emparer incessamment de toute l'Amérique Espagnole : on crut que rien ne résisteroit à l'Amiral Vernon, & lorsqu'un an après il alla mettre le siege devant Carthagene, & qu'il se fût emparé du fort de Bocachica, une des principales défenses de la ville, on se hâta d'avance d'en célébrer la prise ; on fit frapper une médaille représentant ce Port, avec la légende : *Il a pris Carthagene.* Au revers on voyoit le Général, & on lisoit ces mots : *au vengeur de la patrie.* Et précisément alors l'Amiral, au bout d'un mois de*
- 21 Juillet.**
- 20 Août.**
- 28 Nov.**
- 1 Déc.**
- 5 Avril 1741.**

trava
retire
troup
Le
ge,
tomb
gleter
tié ap
Rége
cé ju
par le
en ab
pas b
binet
sa fa
tems
miner
sa su
Quoi
tageu
exige
par l
biné
tenir
du C
malg
vale
com
que
Tou
réel
visi
sign
d'e

travaux, étoit obligé de lever le siege & de se retirer, après avoir perdu plus de la moitié de ses troupes.

1740.

Le Cardinal de Fleuri désirant la paix davantage, à mesure qu'il approchoit de plus près du tombeau, auroit bien voulu la conserver avec l'Angleterre, & suivre le système de réserve & d'amitié apparente avec cette cour, commencé par le Régent & soutenu de M. le Duc. Il s'étoit efforcé jusques-là de se maintenir avec cette Puissance par les plus grands sacrifices, & s'il y avoit réussi en abandonnant la marine, il se flattoit n'en avoir pas besoin & conserver son ascendant dans le cabinet. Il s'aperçut trop tard en ce moment de sa faute; il comprit qu'on peut éluder quelque tems par la finesse des négociations un danger imminent, mais qu'il n'est rien de tel, pour garder sa supériorité, que de l'avoir en forces réelles. Quoi qu'il en fût, malgré cette position désavantageuse, la politique autant que la consanguinité exigeoient qu'on ne laissât pas écraser l'Espagne par la marine Angloise, à laquelle la sienne, combinée avec celle de France, pouvoit au moins tenir tête. En effet, grâce aux dispositions sages du Comte de Maurepas, qui présidoit la nôtre, malgré sa foiblesse elle arrêta les progrès de sa rivale, & même eut quelque supériorité dans les commencemens, mais minée enfin, elle rendit en quelque sorte les derniers soupirs au combat de Toulon qui, quoique moins funeste en dommages réels que celui de La Hogue, occasionna une division avec la marine Espagnole, & fut comme le signal de toutes nos pertes successives. Mais avant d'entrer dans le détail intéressant de ces faits mari-

1740.

times, voyons comment le Cardinal, déjà trop fâché de cette guerre, fut entraîné dans une autre de terre, & mourut en laissant la France plongée dans des calamités, dont il avoit cherché à la préserver pendant tout son Ministère.

20 Octob. La mort de l'Empereur Charles VI en fut la cause. Elle fut inopinée. Il avoit à peine 55 ans, & pouvoit, malgré la délicatesse de son tempérament, espérer avoir le tems de mettre la dernière main au projet de l'indivisibilité de sa succession en la personne de sa fille aînée, en se désignant pour successeur à l'Empire, son gendre. Il commençoit à laisser entrevoir son dessein, & étoit occupé à sonder les dispositions des Electeurs & à les ménager, lorsqu'une indigestion précipita tout à la fois ce Monarque au tombeau, & l'Empire & sa fille chérie sur le bord de leur ruine.

Dès le premier moment, les vœux des peuples se réunirent pour leur nouvelle Souveraine, & c'est cette unanimité qu'il faut regarder comme le meilleur soutien qu'elle ait eu. Elle reçut bientôt les hommages des Etats d'Autriche à Vienne. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs sermens par leurs députés. Elle se concilia surtout les esprits des Hongrois, observe Voltaire (*), en

(*) Voyez son *histoire de la guerre de 1741.*

A cette occasion nous avouons une fois pour toutes, que nous ne rougissons point de nous servir, lorsque l'occasion s'en présente, des idées & des expressions même de ce grand homme, ne pouvant ni mieux penser ni écrire aussi bien. Obligés même de confronter souvent son récit avec d'autres, pour l'infidélité qu'on lui reproche, nous reconnoissons que rien n'est plus mal fondé, & que s'il se permet de changer les détails, il est de la plus grande exactitude pour les masses, la seule chose vraiment essentielle.

se sou
dré II
mes ju
enfren
mis, e
vos de
voir é

C'e
dente
grois.
triche
tir le
sa celu
de féd
tout d
vré de
mier
d'allo
au go
Co-rés
tribun
vemer
jalou
pere,
porta
Son b
soit f
gouv
conn
mais
de la

(*)
Roi
bien.

se soumettant à prêter l'ancien serment du Roi André II, fait l'an 1222: *Si moi ou quelques-uns de mes successeurs en quelque tems que ce soit, veut enfreindre vos privileges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous & à vos descendans, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.*

1740

C'est par une démarche aussi juste & aussi prudente que cette Princesse gagna le cœur des Hongrois. Ce peuple qui, tant que la maison d'Autriche, naturellement despotique, voulut appesantir le joug sur sa tête, essaya de le secouer, embrassa celui de Marie Thérèse; & après deux cens ans de séditions, de haines & de guerres civiles, passa tout d'un coup à l'adoration, dès qu'il eut recouvré de son Roi (*) l'ombre de sa liberté. Le premier acte d'administration de Marie-Thérèse fut d'associer le Grand-Duc de Toscane, son époux, au gouvernement de ses Etats, sous le nom de *Co-régent*, par un diplôme enregistré dans tous les tribunaux de l'Archiduché d'Autriche, & successivement dans ceux de ses autres Royaumes. Mais jalouse de remplir les intentions de l'Empereur son pere, elle ne perdit en rien sa Souveraineté & ne porta nulle atteinte à la Pragmatique-sanction. Son but étoit par les nouvelles dont elle investissoit son mari, non de tirer aucune utilité pour le gouvernement de ses Etats, d'un Prince dont elle connoissoit l'incapacité en paix comme en guerre, mais de le faire paroître aux Electeurs plus digne de la couronne impériale. Elle se trompa: elle

(*) Les Palatins d'Hongrie donnent toujours le titre de Roi à leur Reine, & celle-ci fit voir qu'elle le méritoit bien.

1740.

manquoit d'argent pour séduire, & ses troupes dispersées dans ses vastes États, ne pouvoient être rassemblées assez tôt pour en imposer.

Le premier réclamant fut l'Electeur de Baviere. Il fit faire à Vienne, par le Comte de Pérouse, son Ministre, une protestation contre la prise de possession de l'Archiduchesse: il prétendit que la renonciation de l'Archiduchesse, sa femme, ne devoit point empêcher qu'il ne fît valoir les droits qu'il avoit de son chef à la succession des États de la Maison d'Autriche: ils étoient fondés sur un testament de deux siècles. Dans ce monument de ses dernières volontés, l'Empereur Ferdinand I, dont Albert V, Duc de Baviere, avoit épousé la fille aînée, lui substituoit les Royaumes de Hongrie & de Bohême, au défaut d'héritiers mâles. Philippe V, comme héritier de Charles II, représentant en cette qualité la branche Espagnole, fait aussi son opposition & sa protestation pour la conservation de ses droits, & spécialement de la Grande-maîtrise de l'Ordre de la Toison d'or, appartenante aux Rois d'Espagne, comme fondateurs.

Le Roi de Prusse, sans s'amuser à faire des protestations & un procès par écrit pour le soutien des droits qu'il prétendoit sur la Silésie, y fait entrer une armée de trente mille hommes, qui s'en empare. En même tems il fait assurer l'Archiduchesse de son zele pour ses intérêts en toute autre affaire; lui offre ses services pour le maintien de la Pragmatique-sanction, & pour faire le Grand-Duc Empereur, si elle veut lui céder la Silésie, ou au moins une partie de ce Duché. Mais la Reine offensée, refuse d'acheter par une

marque
ses États
ses ennemis
ressourc
les Rois
aussi de
de recou
tre les
me la
droit q
pouvoi
qui le
ces qu
font le
contre
réalise.

L'in
certée
Le Ma
Berlin
que (*
vemens
tre son
lorsque
crois,
nous p
ment d
ler le
tion d
travail

(*) F
1740. l
part au

marque de foiblesse & par le démembrement de ses Etats, la protection du plus entreprenant de ses ennemis, jusqu'à ce qu'elle n'ait point d'autre ressource. Cependant les embarras se multiplient; les Rois de Pologne & de Sardaigne réclament aussi des droits; les Princes de l'Empire refusent de reconnoître le suffrage électoral de Bohême entre les mains d'une Princesse. On lui conteste même la faculté de transmettre au Grand-Duc un droit que l'on soutient n'être point cessible, & ne pouvoir être exercé que par le possesseur du titre qui le donne. En un mot, la plupart des Puissances qui avoient garanti la fameuse Pragmatique, sont les premières à l'enfreindre & à réclamer contre, & la prédiction du Prince Eugene se réalise.

L'invasion du Roi de Prusse n'étoit point concertée avec la France, ainsi qu'on le crut alors. Le Marquis de Beauveau, envoyé par le Roi à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque (*), ne fut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes, si elles étoient destinées contre son pays ou contre l'Autriche. Il fut rassuré lorsque le Prince lui dit en partant: *Je vais, je crois, jouer votre jeu: si les as me viennent, nous partagerons.* Il est vrai que ce commencement de négociation contribua beaucoup à ébranler le Cardinal: il craignoit de perdre sa réputation d'équité, & de la faire perdre au Roi, en travaillant à détruire cette Pragmatique-sanction,

(*) Frédéric n'étoit monté sur le trône que le 31 Mai 1740. Il avoit envoyé aussitôt le Marquis de Camas faire part au Roi, de son avènement au trône.

1740. signée naguere & authentiquement garantie : mais il étoit entouré de gens avides de la guerre, qui l'y portoient. On disoit: *le Cardinal de Richelieu abaissa la Maison d'Autriche; le Cardinal de Fleuri en fera, s'il peut, une nouvelle.* On lui rendit exprès ces propos, & son amour-propre en fut vivement piqué. Il se trouva malheureusement à la cour un ambitieux (le Comte de Belle-île,) homme de beaucoup d'esprit, plein de connoissances, d'ailleurs guerrier expérimenté, non moins bon pour le conseil que pour l'exécution: il profita du moment de l'embarras de son Eminence, afin de la déterminer. Il lui fit part d'un grand projet, qui consistoit non seulement à procurer la Couronne Impériale à l'Electeur de Baviere, en gagnant quelques-uns des principaux Electeurs & en intimidant les autres, mais encore à porter un coup mortel à la Maison d'Autriche, en lui enlevant ses plus beaux Etats pour en faire un établissement au protégé de la France, jusques-là trop peu puissant pour une pareille dignité. Le succès, suivant lui, étoit infailible, si l'on avoit à la Diète de Francfort un négociateur adroit, au fait des différens caracteres des Electeurs, capable de manier leur esprit & assez instruit des affaires de l'Allemagne pour leur faire sentir que la France, en renonçant elle-même à ses prétentions, n'avoit d'autre vue que de veiller aux intérêts du Corps Germanique, & d'en assurer l'équilibre, la liberté & le repos.

Sans doute, ces négociations devoient être appuyées efficacement d'une armée formidable, qui, jointe comme auxiliaire aux troupes Bavaraises, s'empareroit de l'Autriche, de la Bohême, des

plus bel
tiendro
les part

Il fal
autre a
souteni
reur qu
surtout
son Ele
trer au

L'aut
s'assuren
te en S
ble d'o
plus pr
Carlos
chiens
six moi
paix gé

Ce m
tement
mot tro
duire.

auquel
naître,
ment d

IV, co
Plus ha
pu s'ex
comble

Il n'
les de
tion pe
Pragma

plus belles provinces de la Reine de Hongrie, & tiendroient en même tems en respect de ce côté-là, les partisans ou les alliés de cette Princeesse. 1740.

Il falloit aussi faire marcher en Westphalie une autre armée, moins forte, dont le but seroit de soutenir l'Electeur de Cologne, frere de l'Empereur qu'on vouloit élire, de contenir ses voisins & surtout le Roi d'Angleterre, qui craindroit pour son Electorat d'Hanovre, où l'on seroit prêt d'entrer au premier mouvement de sa part.

L'auteur du projet insistoit sur la nécessité de s'assurer du Roi de Prusse, dont l'irruption récente en Silésie étoit une diversion toute faite, capable d'opérer les suites les plus heureuses & les plus promptes. Le Roi d'Espagne, avec Dom Carlos son fils, attaquant à la fois les Etats Autrichiens d'Italie, il étoit impossible qu'en moins de six mois, à tant d'efforts réunis il ne succédât une paix générale.

Ce mot de *paix*, & de *paix prochaine*, adroitement glissé à la fin du plan du Comte, étoit un mot trop agréable au Cardinal pour ne pas le séduire. Il se voyoit vengé du reproche injurieux auquel il avoit été si sensible: loin de la faire renaitre, il achevoit le grand ouvrage de l'abaissement de la Maison d'Autriche, conçu par Henri IV, commencé par Richelieu, suivi par Louis XIV. Plus habile, il opéroit en six mois ce qui n'avoit pu s'exécuter depuis un siecle & demi, & pour comble de félicité, il pouvoit jouir de sa gloire.

Il n'en falloit pas tant pour vaincre les scrupules de son Eminence: elle comprit que la réclamation personnelle de l'Electeur qui faisoit tomber la Pragmatique-sanction, annulloit nécessairement les

1741. garanties. Elle se rappella que dès 1737 elle avoit fait entendre à l'Empereur que, par sa garantie, Louis XV n'avoit pas voulu nuire aux prétentions de son Allié; qu'elle l'avoit fait souvenir qu'en 1732, lorsqu'il fit signer aux Etats de l'Empire son acte d'indivisibilité, il avoit formellement déclaré lui-même qu'il ne préjudicioit aux droits de personne: enfin son Eminence trouva que la France devoit être déterminée à soutenir l'Electeur par la reconnoissance envers sa Maison, attachée de tout tems à celle de Bourbon, & tout récemment envers le pere du Prince regnant, qui avoit perdu ses Etats dans la guerre de la succession, sacrifice dont le fils demandoit le prix.

Le Comte de Belle-Ile fut chargé de rédiger le projet; en huit jours de tems il fut conclu, mis sous les yeux du Conseil & approuvé. Ce n'étoit pas l'inventeur qui en devoit tirer le moins de profit. Suivant ses insinuations, il fut d'abord nommé Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi à la Diète de Francfort pour l'élection d'un Empereur, & auprès de tous les Princes de l'Empire. Peu après il fut nommé Maréchal de France, & eut aussi le commandement de l'armée. Il répondit parfaitement à l'idée qu'il avoit donnée de lui comme négociateur; il commença par en imposer à la Diète avec une grande représentation (*). Il se rendit ensuite au camp

(*) Pour donner une idée de la dépense de cette Ambassade, il suffira de dire, qu'il partoit chaque semaine deux voitures chargées de provisions pour Francfort sur le Mein, où elles arrivoient en très-peu de jours, au moyen des relais disposés de distance en distance sur la route; ce qui dura pendant près d'un an que le Maréchal

du Roi
frappé
gagna
Prince
même u
toute l'
rois. I
tôt un
de Fran
l'Arche
lui don
potenti
seuls E
tres Pri
langue
jusque
fussent
du Go
Roman
présent
couron
4 Janv
la plus
mier p
pas lie
ne fut
Il a
son p
titude

de Be
Allem
dre a
moyen

du Roi de Prusse, & se concilia le Monarque frappé de ses divers talens. Il fut à Dresde, & gagna si bien l'esprit du Roi Electeur, que ce Prince fit marcher ses troupes, avant qu'il y eût même un traité de signé. Enfin il négocioit dans toute l'Allemagne; il étoit l'ame du parti Bava-rois. Revenu à Francfort, il y sembloit être plu-tôt un des premiers Electeurs qu'un Ambassadeur de France. Il jouissoit d'honneurs incroyables: l'Archevêque de Mayence qui préside à l'élection, lui donnoit la main dans son palais, & le Pléni-potentiaire ne donnoit la main chez lui qu'aux seuls Electeurs. Il prenoit le pas sur tous les au-tres Princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue françoise à la Chancellerie Allemande, qui jusques-là avoit toujours exigé que ces pieces fussent présentées en latin, comme étant la langue du Gouvernement, qui prend le titre d'*Empire Romain*. En un mot, il parloit, il agissoit en Re-présentant d'un Monarque qui alloit donner la couronne Impériale. Charles-Albert fut élu le 4 Janvier 1742, de la maniere la plus tranquille & la plus solennelle. Le Maréchal tint ainsi le pre-mier point de ses promesses; & si le second n'eut pas lieu, on lui doit la justice de convenir que ce ne fut pas sa faute.

Il avoit toujours présenté la partie militaire de son projet comme un coup de main, dont la promp-titude devoit faire la réussite; pour lequel confé-

de Belle-Isle séjourna dans cette Capitale. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avoit fait enten-dre au Cardinal, que ce luxe comestible étoit un des moyens les plus essentiels pour leur plaire & les gagner.

1741.

quemment il ne falloit épargner ni les hommes ni l'argent. Dans ses conversations préliminaires, afin de ne point effrayer le Cardinal, peut-être n'avoit-il pas parlé aussi clairement; peut-être avoit-il diminué le nombre des hommes, & surtout la quantité de millions à sacrifier: mais il est certain que dans la minute rédigée par écrit, il entre dans le plus grand détail du nombre de bataillons & d'escadrons qu'il lui faut. Il propose qu'une armée de cinquante mille François passe le Rhin avant le mois de Juin & se porte sur le Danube; qu'il y ait au moins 20,000 hommes de cavalerie. Il discute tous les détails de la marche & de la subsistance des troupes, & il répète à chaque page, qu'il vaut mieux ne rien faire que de faire à moitié; qu'en n'envoyant pas les forces suffisantes à la fois, on laissera le tems à l'ennemi de se reconnoître, de se défendre & de s'opposer à des conquêtes devenues plus difficiles.

Outre les 50,000 François, M. de Belle-Isle supposoit que le futur Empereur auroit une armée au moins aussi forte, combinée avec celle de ses alliés; & toutes ces troupes devant se lever & s'entretenir avec les subsides de la France, c'étoit à peu près comme si l'on eut envoyé cent mille hommes, indépendamment des quarante mille à entretenir sur le Bas-Rhin.

Le Cardinal, dont les vues étoient trop courtes pour un projet aussi vaste, se conduisit avec le Maréchal, ainsi qu'un propriétaire mesquin à l'égard du devis d'un superbe bâtiment qu'on lui offrirait, acceptant provisoirement, flatté de la beauté du plan, mais se promettant bien intérieurement de réduire les dépenses exagérées; tandis

qu'il faut
trompé
plus con
des 140
roient,
lui dicté
en parta
servation
quarante

Le C
plus for
promett
tion, il
pour re
tion, en
pendant
de supp
les resso
étoit d'
énergie
le blâm
ment,
ces, po
termine
nouvell
sous un
alors ré
ter sur

Le C
de Bav
ciateur
secours
représe

qu'il faudroit, au contraire, que, pour n'être point trompé dans son calcul, il les supposât encore plus considérables. Son Eminence effrayée donc des 140,000 hommes & des frais qu'ils entraîneroient, se réserva d'opérer les retranchemens que lui diroient son économie. Il déclara au Comte en partant, qu'il ne changeroit rien à l'armée d'observation, mais qu'il ne porteroit la première qu'à quarante mille hommes.

Le Comte fit en vain les représentations les plus fortes: en vain il osa dire que ce seroit compromettre la gloire du Roi & l'honneur de la nation, il ne put rien obtenir. Il étoit trop avancé pour reculer; il fut obligé de suivre sa destination, en prévoyant à regret qu'il échoueroit. Cependant il ne s'abandonna pas lui-même; il résolut de suppléer aux secours qui lui manquoient, par les ressources de son esprit & de ses intrigues. Il étoit d'autant plus nécessité à déployer toute son énergie, qu'il sentoit qu'en cas de mauvaise issue le blâme retomberoit en entier sur lui. Un événement, au surplus prochain, suivant les apparences, pouvoit le tirer d'affaire. Le Cardinal devoit terminer sa carrière avant la fin de cette guerre nouvelle; il trouveroit peut-être plus de facilité sous un autre Ministère, du moins il pourroit alors révéler la légèreté de ce dernier, & se rejeter sur sa fausse & pitoyable politique.

Le Comte n'eut garde de témoigner à l'Electeur de Bavière ses regrets & ses craintes: en fin négociateur, au contraire, il lui fit valoir les puissans secours que lui envoyoit le Roi de France. Il lui représenta cette armée florissante, dont son Altesse

1741.

alloit être Généralissime (*), sur le point d'être grossie d'autres troupes au besoin. Dans son enthousiasme, il les regarda comme inutiles; il ne doutoit pas que dans cette campagne l'on ne s'emparât de l'Autriche & de la Bohême: il lui peignit la Reine sa rivale, obligée de fuir dans ses Etats de Hongrie & d'y chercher un asyle. Il lui prescrivait ainsi le plan de ses opérations. On prétend que si elles eussent été suivies exactement, malgré la foiblesse des moyens, ils auroient pu devenir suffisans. La premiere faute fut de ne pas commencer par se rendre maître de Vienne, où la terreur étoit déjà, & dont s'étoit retirée la famille Impériale. C'étoit le conseil du Maréchal, opposé au suffrage du héros Prussien. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint.

La seconde fut de s'enfermer dans la Bohême, où des succès apparens éblouirent l'Electeur. Il avoit à cœur de commencer par s'y faire élire & couronner Roi. Pour tromper les François même qu'il commandoit, il s'empara de quelques petites places frontieres; mais après avoir reçu l'hommage & le serment des Etats d'Autriche, content d'avoir fait prendre le change à la cour de Vienne, de l'avoir engagée à rassembler toutes ses forces dans les environs de cette ville & à débarrasser le Roi de Prusse en Silésie de l'armée du Comte de Neuperg, il laissa les Marquis de Ségur & de

(*) L'Electeur de Baviere fut créé Généralissime des troupes du Roi de France, par lettres patentes, scellées le 20 Août 1741.

de Mi
avec u
brusqu
Bohém
chal de
dangere
Généra
Maréch
te de F
tems.
plusieur
sous les
les Fran
Novemb
vrit, &
vue du
ment de
accouru
pour la
que le C
la pour
Pologne
commun
lui ayant
peuple
ce de L
gina de
à la foi
ble. Il
Comtes
vert, qu
lement a
les Saxo
le comm
Tome

de Minutzi à Lintz, pour protéger l'Archiduché avec un corps de dix mille hommes. Il fit passer brusquement le Danube à ses troupes & marcha en Bohême, au mépris des représentations du Maréchal de Broglio, qui lui présagea inutilement les dangereuses conséquences de cette conduite. Ce Général lui avoit été envoyé pour remplacer le Maréchal de Belle-Isle, qui, obligé d'être à la Diète de Francfort, ne pouvoit commander en même tems. Il fallut qu'il obéit: on partagea l'armée en plusieurs colonnes, & le point de réunion fut sous les murs de Prague. L'entreprise fut brillante; les François & les Bavares s'en trouverent le 23 Novembre à trois lieues; le 25 la tranchée s'ouvrit, & le 26 la ville fut emportée d'assaut à la vue du Grand-Duc. Il avoit pris le commandement de l'armée du Comte de Neiperg; il étoit accouru au secours & ne put rien entreprendre pour la défense de cette capitale. C'est à ce siege que le Comte de Saxe, si fameux depuis, se signala pour la première fois. Frere naturel du Roi de Pologne, sa réputation l'avoit fait élire d'une commune voix Duc de Courlande; mais la Russie lui ayant enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avoit donné, il s'en consoloit au service de Louis XV, qui l'aimoit beaucoup. Il imagina de prendre la ville par escalade, en formant à la fois quatre attaques, dont une seule véritable. Il partagea la gloire de l'exécution avec les Comtes de Polastron, de Broglio & M. de Chevert, qui entra le premier dans Prague, & pareillement avec ceux employés sous leurs ordres, & les Saxons venus de leur côté pour le siege, sous le commandement du Comte Rudowski. Une ac-

tion plus belle, sans doute, du Comte de Saxe, fut de préserver dans ce tumulte la ville du pillage. Les vainqueurs se trouverent confondus trois jours, sans qu'il y eût une goutte de sang répandue: François, Saxons, Bavaois, Bohémiens, sans se reconnoître, sembloient ne faire qu'une même nation. C'est dans cette ivresse de joie générale, & au milieu des acclamations des habitans, heureux d'échapper aux cruelles extrémités de la guerre, que Charles fut couronné Roi de Bohême. Prélude de la fête plus auguste qui l'atendoit à Francfort.

Le Maréchal de Belle-île vint l'avertir que les Ministres des Electeurs avoient entamé leurs conférences; qu'ils les continuoient assidument, & qu'il étoit tems de paroître. Quelle gloire pour Louis XV de voir cet Electeur de Baviere, cet Electeur-Roi de Bohême, ce futur Empereur, lui rendre compte du succès comme un Général à son Souverain! Avant de retourner à la Diète, l'Ambassadeur de France, qui se piquoit de s'entendre en faits d'administration, aussi-bien qu'en faits militaires, voulut établir dans cette conquête un ordre parmi les troupes, capable de concilier les esprits à leur nouveau maître. Il publia sur ce sujet un Règlement du 14 Décembre, qui peut servir de modele.

Tandis que Charles VII montoit au faite des grandeurs, sa rivale, dans l'humiliation, sans en être abattue, rassembloit les quatre ordres de l'Etat à Presbourg. Elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné, encore à la mamelle; elle le soulève aux yeux de l'assemblée; elle le fait passer de rang en rang: *je mets en vos mains*, dit-elle, *la*

fille &
leur
& ani
mur p
pour
cette s
cette l
longte
ne, sa
tera u
le trai
pétiter
accédé
daigne
ses en
elle n'a
lité, l
Russie

(*) Il
successe
Grands
né au
Prince
tes de
ter ferm
Générau
établir l
gent pe
tions fa
Jean es
lande e
rce. M
cheffe d
roissoit
arrêté &

filles & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur salut. Tous les Palatins Hongrois, attendris & animés, tirent leur sabre, en s'écriant: *Moriatur pro Rege nostro Maria-Theresia! Mourons pour notre Roi Marie-Therese.* Ce qui rendoit cette scene plus touchante, s'il est possible, c'est que cette Princesse étoit enceinte encore. Il n'y avoit pas longtems qu'elle avoit écrit à la Duchesse de Lorraine, sa belle-mere: *J'ignore aujourd'hui s'il me restera une ville pour y faire mes couches.* En effet, par le traité d'alliance offensive, conclu entre son compétiteur & la France & l'Espagne, auquel avoient accédé les Rois de Prusse, de Pologne & de Sardaigne, abandonnée de ses amis, persécutée de ses ennemis, attaquée par ses plus proches parens, elle n'avoit plus d'autre ressource que dans la fidélité, la constance & le courage de ses sujets. La Russie étoit occupée de ses divisions intestines (*)

1741.

18 Mai.

(*) Le 16 Octobre 1740, la Czarine nomme pour son successeur au trône de Russie, en présence de tous les Grands de l'Etat, le Prince Jean de Brunswick-Bevern, né au mois d'Août dernier, lui donne le titre de Grand Prince de Russie, & le lendemain, craignant pour les suites de la goutte remontée dans sa poitrine, elle fait prêter serment à cet enfant par le Sénat, les Ministres, les Généraux & les principaux Officiers des Tribunaux, & établit le Comte de Biron, Duc de Courlande, pour Régent pendant la minorité du jeune Prince. Ces dispositions faites, elle meurt dix jours après. Le jeune Prince Jean est proclamé Czar de Moscovie, & le Duc de Courlande entre en exercice de la Régence qui lui est déférée. Mais son autorité dishonorant le Duc & la Duchesse de Bevern, pere & mere du Czar, à qui elle paroïssoit devoir appartenir, il en est privé le 20 Novembre, arrêté & enfermé dans une citadelle par les ordres de son

1741.

& des mouvemens des Suédois (*); & l'armée d'observation de la France, envoyée en Westphalie sous les ordres du Maréchal de Maillebois, contenoit les Electeurs d'Hanovre, de Treves, de Mayence & les Etats généraux. Le premier même, quoique, (récemment lié avec la Reine de Hongrie par le Traité d'Hanovre) il fut à la tête

pupille, ou plutôt du Duc & de la Duchesse de Bevern, qui se font ensuite déférer la Régence.

Le 6 Décembre 1741, la Princesse Elisabeth Petrowna, fille du Czar Pierre, monte sur le trône de Russie par une révolution aussi subite que singuliere. Cette Princesse, animée par son courage, conduite seulement par sept grenadiers du régiment des gardes, dont elle s'étoit assurée, se transporte à minuit aux casernes de ce régiment, y trouve cent cinquante gardes, leur expose en peu de mots ses droits & les malheurs présens de l'Etat, les détermine en sa faveur, retourne avec cette petite escorte au palais, fait arrêter dans le cours de la nuit le jeune Czar, le Prince & la Princesse de Brunswick - Bevern, les Comtes de Munich & d'Osterman & tous leurs autres Ministres & partisans; est reconnue le lendemain Czarine & Impératrice de Russie par les Ordres de l'Etat, sans avoir fait répandre une seule goutte de sang.

(*) Le 4 Août 1741, le Roi de Suede fait publier à Stockholm une déclaration de guerre contre la Russie, dont les motifs sont plusieurs infractions faites au Traité de Neustadt. En conséquence une flotte Suédoise va bloquer le port de Pétersbourg, pendant qu'une armée marche sur la frontiere. On conçoit bien que cette guerre étoit le résultat d'une convention secreete avec la France, qui fournissoit des subsides & qui avoit conclu le 25 Avril précédent un traité de commerce & de navigation entre les deux Puissances, par lequel il est accordé aux sujets respectifs des deux Monarques, dans les Etats réciproques, les mêmes droits & privileges que ceux dont jouissent leurs propres sujets.

de 30
vit ob
de ne
qui n'
en av
cette
en fou
pût ra
la forc
pandoi
droits
confir
tous le
tous le
présent
les aut
tiers,
reverli
cette l
la prop
la mort
levoit
accuso
que l'o
n'y au
cluoit
férence
fille a
d'aille
succes
vent é
légitim
Les
mémoi

de 30 mille Hanovriens, Hessois ou Danois, se vit obligé d'en conclure avec la France un autre de neutralité exacte. Les Anglois seuls, peuple qui n'attend pas le sentiment de son maître pour en avoir un, aidoient ouvertement de leur argent cette Princesse infortunée, & les Hollandois lui en fournissoient secrètement. En attendant qu'elle pût rassembler ses troupes & repousser la force par la force, cette dernière raison des Rois, elle répandoit des manifestes, où elle exposoit que ses droits héréditaires étoient les droits de la nature, confirmés par une loi authentique, acceptée de tous les Princes de l'Empire, sous la garantie de tous les Souverains de l'Europe. Elle refutoit les prétentions de l'Electeur de Baviere, soutenant que les auteurs de la Reine n'étoient que des usufruitiers, des donataires de ses ancêtres à charge de reversion, qui n'avoient pu disposer en faveur de cette Princesse d'un bien dont ils n'avoient pas la propriété; propriété qui lui étoit dévolue par la mort de Charles VI, sans hoirs mâles. Elle s'élevoit surtout contre ces mots d'*hoirs mâles*, & accusoit son adversaire de mauvaise foi, en ce que l'original portoit ceux-ci: *dans le cas où il n'y auroit plus d'héritiers légitimes*. Elle concluoit de la disposition ainsi énoncée, que la préférence sur qui que ce fût lui appartenoit, comme fille aînée du dernier vivant des mâles; en ce que d'ailleurs il étoit constant que, lorsqu'il s'agit d'une succession qui n'exclut pas les femmes, elles doivent être comprises sous le nom de *descendants légitimes*.

Les manifestes d'un Souverain sont comme les mémoires des plaideurs, qui ne sont bons qu'à

~~1741~~ instruire ou amuser le public, mais qui ne sont jamais lus des juges. Les autres Souverains, mus par leurs intérêts politiques, sont décidés communément avant qu'ils paroissent. Aussi la Reine d'Hongrie comptoit peu sur les siens, & les fit accompagner d'armées formidables, dès qu'elle pût rassembler ses troupes & les foudroyer avec l'argent de ses alliés. C'est alors que les affaires commencerent à changer de face. La fortune, d'abord favorable au nouvel Empereur, lui devint contraire en Autriche & même en Baviere. Le Comte de Ségur, non seulement ne peut assurer les conquêtes qu'on avoit faites dans cette Principauté, mais se sentant trop foible pour oser tenir la campagne contre le Comte de Kevenhuller, Général de la Reine de Hongrie, se retire sous Lintz, viüe assez forte, située sur le Danube, par lequel il espéroit se procurer des convois. La communication fut interceptée, & il se trouva réduit en peu de jours à manquer de vivres. Depuis longtemps le Maréchal avertissoit de ce désastre.

On laisse, disoit-il, dans la haute Autriche des troupes qui seront infailliblement coupées. Il écrivoit à M. de Bretnel, alors Secrétaire d'Etat au département de la guerre, le 7 Décembre 1741 :

„ Je ne me relâcherai pas sur ce point important :
 „ je peux vous assurer que le malheur que je prévois arrivera. La premiere source de nos maux
 „ viendra du mélange des nations & de la dispersion des troupes.”

Il étoit malade à Francfort, où il reçut pour récompense de ses soins, de ses travaux & de ses bons conseils, la nouvelle que le Roi avoit érigé en Duché sa terre de Gisors & fut en même tems

2 Mars
1742.

déclar
de fa
mauva
mal.
Lintz
sonnie
flambe
pre vi
On lui
il infit
se: eh
donc à
Le Pri
de la g
serviro
le Com
figure
vir un
tite ar
fit poi
tend q
nal; c
la bon
ployer
de n'av
la capi
dans le
une m
grande
subfista
L'A
de Sch
vainem
échec

déclaré par Charles VII, Prince de l'Empire. Tant de faveurs dédommagerent cet ambitieux de la mauvaise issue de son projet, qui tournoit fort mal. Le Grand-Duc arrivé en personne devant Lintz, fit sommer les François de se rendre prisonniers. Sur leur refus il fit entrer ses troupes le flambeau à la main, & brûla une partie de sa propre ville pour ensévelir ses ennemis sous ses ruines. On lui envoya M. Duchâtel, Lieutenant-général; il insista de nouveau sur une capitulation honteuse: *eh bien!* lui dit cet Officier, *recommencez donc à brûler, nous allons recommencer à tirer.* Le Prince se radoucit, & accorda les honneurs de la guerre à la garnison, à condition qu'elle ne serviroit d'un an. Il paroît qu'on eût voulu que le Comte de Ségur, plus renommé pour sa belle figure que pour sa capacité, eût préféré de s'ouvrir un passage l'épée à la main à la tête de sa petite armée. Il est certain que sa reddition ne lui fit point d'honneur parmi les militaires. On prétend qu'il se justifia sur un ordre écrit du Cardinal; ce qui acquit beaucoup de vraisemblance par la bonne réception du Roi qui ne tarda pas à l'employer. La faute dont il ne put se laver, ce fut de n'avoir pas eu la prévoyance de spécifier dans la capitulation quelle route ses troupes tiendroient dans leur retraite; ensorte qu'on le força de faire une marche longue & pénible, où périt la plus grande partie des soldats, auxquels on refusoit la subsistance.

L'Autriche fut bientôt reconquise, & la prise de Scharding que le Maréchal de Törring s'efforça vainement de reprendre, où il reçut même un échec considérable, ouvrit la Baviere aux enne-

1742.
13 Fév.

mis, & fut la source de tous les malheurs de l'Electorat. Le Colonel Steins y pénétra par le Tirol, & la ville de Munich se rendit par capitulation à un simple partisan nommé Mentzel, qui n'étoit accompagné que de 5,000 hommes. Ce barbare piller non-seulement les maisons des habitans & le palais du Souverain, mais exerça des cruautés inouïes. On se rappelle en frémissant d'indignation son horrible traitement contre un brave citoyen qui méritoit la plus grande distinction. Un riche marchand voyant l'ennemi prêt à forcer un pont communiquant à la ville, le fit couper au plus vite, & de sa maison située en face, dans laquelle il avoit rassemblé quelques gens d'élite, incommodoit fort les assiégeans. Après la réduction de la ville, Mentzel fit pendre au bout de ce même pont cet autre Coclès, dont il est fâcheux que la tradition n'ait pas conservé le nom mémorable. Le reste de la Baviere, après la conquête de la capitale, resta en proie aux exactions & aux atrocités du vainqueur. C'est ainsi que, tandis que l'Electeur acquéroit une couronne idéale, il perdoit ses propres Etats; il étoit confiné à Francfort, où l'Ambassadeur de France étoit plus grand que lui.

Les affaires en meilleur état en Bohême ne tarderent pas à devenir aussi très-mauvaises. Deux batailles (*) gagnées par les Alliés, ne purent prévaloir contre la méfintelligence des Généraux. Elle

(*) La bataille de Czaflaw, gagnée par le Roi de Prusse, le 17 Mai 1742, & le combat de Sahay, livré le 25 au Prince de Lobkowitz, par les Maréchaux de Broglie & de Belle-Isle, qui en sortirent vainqueurs.

le oc
Pruss
ne de
rasser
ge,
prude
qui ce
d'Etat
déjà
perfus
état d
se ver
concu
trouve
de de
fort d
tenir d
guerre
lui. L
mauva
foudoy
se disp
ne po
aucun
d'aucu
une fo
dre qu
faute
mifere
d'affec
jours b
de ses
voit à
cé la

le occasionna, sans doute, la défection du Roi de Prusse, source de tous les autres désastres. La Reine de Hongrie avoit senti la nécessité de se débarrasser d'un ennemi aussi redoutable par son voisinage, par sa jeunesse, son activité, sa valeur, sa prudence, par la réunion de toutes les qualités qui constituent le général, le politique & l'homme d'Etat. Elle résolut d'abandonner ce qu'il avoit déjà conquis; elle lui fit faire des propositions, persuadée qu'avec ce sacrifice elle se trouveroit en état de conserver le surplus de ses Etats, & de se venger peut-être de ses pertes sur le reste de ses concurrents. De son côté, le Roi de Prusse se trouvoit heureux d'obtenir par un traité le fruit de deux campagnes, qu'il pouvoit reperdre par le fort des armes, & il n'avoit aucun espoir d'en obtenir davantage. Il prévoyoit que le poids de la guerre alloit dans peu retomber entièrement sur lui. Les troupes de l'Empereur commandées par de mauvais généraux, foibles par elles-mêmes, n'étoient soudoyées que de l'argent de France, & devoient se disperser dès que cet argent manqueroit; ce qui ne pouvoit tarder. Les Saxons n'avoient donné aucune preuve de grande bravoure, n'avoient été d'aucune utilité. Le premier feu des François une fois passé, loin de leurs foyers, il étoit à craindre que leur armée ne se décourageât, ne fondît faute de recrues, ne se débandât ou ne périt de misère. Il étoit prudent de prévenir tant de maux, d'affecter même un air de modération qui sied toujours bien aux conquérans, & en épargnant le sang de ses sujets d'agrandir ses Etats. Ce qu'il devoit à ses Alliés ne l'arrêta pas; il avoit commencé la guerre seul, il avoit fait seul ses conquêtes,

1742. il crut pouvoir seul se les assurer: il se regarda donc comme plus que quitte envers eux, puisque par ses diversions puissantes il avoit favorisé leurs différentes invasions.

Les négociations ne purent être si secrètes qu'il n'en transpirât quelque chose. Le Maréchal de Broglio en avoit même informé sa cour & mandé plusieurs fois qu'il ne falloit avoir aucune confiance au Monarque Prussien, ne cherchant que ses propres intérêts; qu'avant peu on le verroit prendre le parti de la Reine de Hongrie, ou du moins faire sa paix avec elle, sans égard pour la France & ses alliés. On donnoit d'autant moins de créance à Versailles aux lettres de ce Général, que le Maréchal de Belle-Isle, qui malgré toute sa pénétration & son esprit se laissoit amuser par le Prince, près duquel il se rendoit fréquemment, écrivoit le contraire. C'est que ce Maréchal plein d'amour-propre, s'aveugloit par les louanges d'un héros aussi bon connoisseur. Au contraire, Frédéric se désoit du premier, qui dès son début l'avoit pénétré. Après sa victoire de Czaflaw le vainqueur lui avoit écrit une lettre assez haute, où il avoit ajouté cette apostille de sa main: „ je „ suis quitte envers mes alliés, car mes troupes „ viennent de remporter une victoire complete. „ C'est à vous à en profiter incessamment, sans „ quoi vous pourrez en être responsable envers „ vos alliés”.

5 Juin. Le Maréchal de Belle-Isle, allarmé de cette Lettre au Maréchal de Broglio, va trouver le Roi de Prusse dans son camp pour le rassermir. S. M. lui répond: „ je vous avertis que le Prince Charles „ s'avance sur M. de Broglio, & que si l'on ne

„ pro
 „ fair
 sans l
 que l'
 la dise
 loin d
 réunie
 tant à
 ployer
 comme
 son av
 & par
 conqui
 posé,
 combin
 conseils
 tactique
 ce qu'o
 peines,
 rejoindr
 Mrs. d'
 sur la M
 & ne
 Broglio
 tre à ses
 petite ar
 varre &
 de Croat
 Blantz,
 côté, &
 d'une m
 sur le bo
 le Maré

„ profite de l'avantage qu'on a eu sur lui, je vais
 „ faire ma paix particulière”. Il savoit bien que
 sans lui on ne pouvoit profiter de cet avantage; 1742.
 que l'armée françoise affoiblie par les maladies &
 la disette, forte à peine de 15,000 hommes, bien
 loin d'attaquer, ne pouvoit tenir tête aux troupes
 réunies des Princes Charles & de Lobkowitz, mon-
 tant à plus de 60,000. Ainsi il fut question de re-
 ployer en hâte les postes trop éloignés, & dont la
 communication même n'étoit point aisée. La rai-
 son avoit été d'embrasser plus de terrain à la fois,
 & par ces points divers, de contenir tout le pays
 conquis. Le Maréchal de Broglio s'y étoit op-
 posé, & l'on attribuoit une disposition aussi mal
 combinée à l'Electeur de Baviere, ou plutôt aux
 conseils de M. de Belle-Isle. Son génie pour la
 tactique se trouva en défaut à cette occasion. Tout
 ce qu'on put faire, fut de former, avec assez de
 peines, deux ou trois corps, & de chercher à se
 rejoindre au plutôt, mais on n'en eut pas le tems.
 Mrs. d'Aubigné & de Bouslers, postés en avant
 sur la Moldaw, sont forcés dans leurs quartiers,
 & ne regagnent l'armée qu'en désordre. M. de 6 Juin.
 Broglio dans cette crise, cache ses allarmes, mon-
 tre à ses soldats un visage assuré, divise en trois sa
 petite armée, & pendant que les Brigades de *Na-*
varre & d'*Anjou* combattent vaillamment une nuée
 de Croates & de Hongrois, il passe le ruisseau de
 Blantz, range ses troupes en bataille de l'autre
 côté, & attend de pied ferme l'ennemi étonné
 d'une manœuvre aussi hardie. Celui-ci s'arrête
 sur le bord du ruisseau & n'ose le passer. La nuit
 le Maréchal part, dérobe une marche, & pé-

1742. ~~vous~~ notre sans échec sous le canon de Prague, rendez-vous des secours qu'il attendoit.

Une retraite aussi belle, aussi fiere étoit, sans doute, digne des applaudissemens du Roi de Prusse; il étoit trop habile pour n'en pas sentir le mérite: mais enfin c'étoit une retraite, c'est-à-dire, tout le contraire de ce qu'il exigeoit. Elle annonçoit notre insuffisance pour attaquer, même pour nous soutenir dans nos conquêtes, surtout si cet Allié nous manquoit. Le seul moyen de le conserver, auroit été d'être assez forts pour nous en passer, d'avoir les cent mille hommes qu'avoit demandés le Maréchal de Belle-Isle & de lui en imposer par cette grande supériorité. L'économie du Cardinal de Fleuri rendit infructueuses tant de dépenses qu'on avoit faites pour mettre Charles VII sur le trône impérial & le séconder. De ce qui se passoit, le Roi de Prusse n'en conclut que mieux la nécessité de terminer, en signant le traité de Breslaw le 11 Juin, cinq jours après l'échec de la Moldaw. Il fut rédigé sous les auspices de l'Angleterre. Son Ministre même, le Lord Hindford, étoit chargé des pouvoirs de la Reine & le souscrivit en son nom. Le prix de la paix étoit de sa part la cession de toute la Silésie & du comté de Glatz.

La Saxe devoit être comprise dans ce traité, pourvu que dans le terme de seize jours, depuis sa signification, ses troupes abandonnassent les François. Elles s'étoient retirées longtems avant le terme, & dans le vrai n'avoient jamais été d'une grande utilité.

Cependant l'activité du Maréchal de Belle-Isle

l'avo
pêch
Augu
Le
puiss
armé
hom
elle r
ce &
haïe
même
Ajout
la riv
résiste
le no
en ét
curer
l'argen
valeur
maint
depuis
Le
de au
dont
de G

(*)
frere
les fille
Charle
enfants
Joseph
avoit r
ce qu'

l'avoit fait se porter à la cour de Dresde pour empêcher cette autre défection; il ne put l'arrêter: 1742.
 Auguste III renonça à ses prétentions (*).

Les Saxons faisoient au moins nombre; l'impuissance des François parut alors en entier. Leur armée rassemblée & recrutée n'étoit pas de 30.000 hommes; elle étoit en pays étranger, sans secours, elle restoit sans alliés, elle manquoit de subsistance & de ressources pour s'en procurer; elle étoit haïe dans les villes conquises, dont elle ignoroit même la langue pour faire entendre ses besoins. Ajoutez à cela l'insubordination des subalternes & la rivalité des généraux: comment auroit-elle pu résister à celle du Prince Charles, supérieur pour le nombre, aimé de ses troupes & de ses peuples, en état de la grossir continuellement & de se procurer sans relâche des munitions, des vivres & de l'argent. On doit regarder comme un prodige de valeur, d'intelligence & de fermeté, qu'on se soit maintenu encore plus de six mois en Bohême, depuis le funeste traité du Roi de Prusse.

Le Maréchal de Belle-Isle étoit revenu de Dresde au camp, & c'est ce qui occasionna la rivalité dont nous venons de parler. Il avoit la patente de Général en Bohême, mais le Maréchal de Bro-

(*) Il avoit épousé la fille aînée de l'Empereur Joseph, frere aîné de Charles. Il avoit été réglé en 1703, que les filles de Joseph hériteroient au préjudice de celles de Charles VI, en cas que les deux freres mourussent sans enfans mâles. Charles VI avoit cassé la Pragmatique de Joseph, & ayant eu ses nieces en sa puissance, ne les avoit mariées qu'en les faisant renoncer à leurs droits; ce qu'on regardoit comme un acte forcé.

1742. Broglio, en qualité de son ancien, vouloit retenir le commandement: les principaux officiers ne savoient auquel obéir. Le Cardinal de Fleuri, en conservant au premier la confiance dont le Roi l'avoit honoré, ne décida pas assez affirmativement & ne trouva enfin d'autre moyen que de retirer le dernier.

2 Juillet. Cependant l'armée étoit investie. Heureusement le Maréchal de Broglio, après avoir mis une partie de ses troupes dans Prague, avoit eu le tems de faire camper le reste autour des murs, en élevant devant lui de bons retranchemens. Mais la disette se fait bientôt sentir. Le Maréchal de Belle-Isle, dont son concurrent reconnoissoit la supériorité pour les négociations, entre en pourparlers avec le Comte de Koenigseck, proposé de remettre la ville à la Reine, si elle veut accorder à l'armée françoise & à la garnison la liberté de se retirer où elles jugeront à propos, avec les armes, l'artillerie & le bagage. Il appuie cette proposition de toutes les raisons que le désespoir des assiégés, l'intérêt de la Reine, la conservation d'une capitale florissante peuvent fournir. On le refuse; on veut que l'armée se rende prisonniere de guerre; on espere la réduire par la famine, sans égard pour cent mille habitans, qu'on affame à la fois; on continue le blocus plus d'un mois sans succès; de gros détachemens battent la campagne & ne font aucun quartier aux François. Un de ces partis, sous la conduite d'un nommé Trenck, tombe sur un petit endroit sans défense, dont on avoit fait un hôpital, où il y avoit au moins 800 malades, gardés par environ 200 hommes, qui se rendent sur le champ; tout est passé au fil de l'épée sans miséricorde. Ces cruautés ne servant qu'à

renfor
grie,
cette
fait s
cond
de sa
argen
trant
suite,

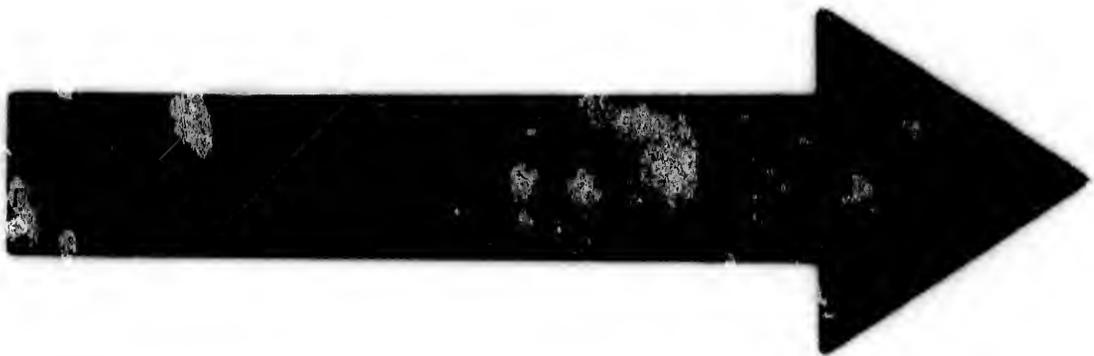
Enf
vrages
en un
12,00
tres,
le dan
Franç
prison
canons
Tessé
autres
de Bi
sanglan

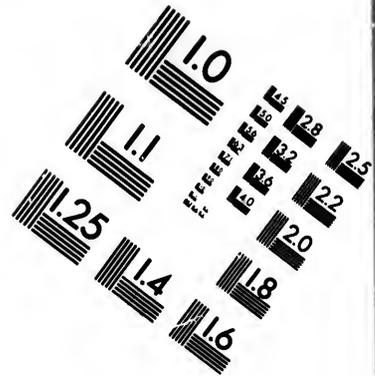
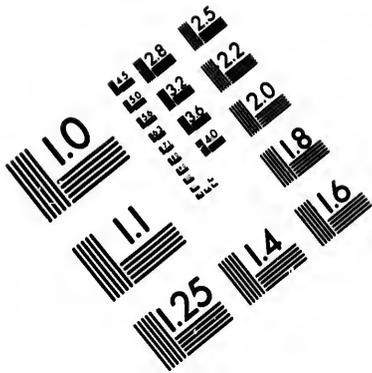
Cet
n'auro
ce, e
trichie
qu'elle
généieu
tems &
fin de
res tab
n'en f
son e
d'en vo

renforcer le courage des assiégés, la Reine de Hongrie, qui avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette capitale, en ordonne le siege en forme. Elle fait sortir tous les chevaux de son écurie, pour conduire l'artillerie & les munitions : les Seigneurs de sa cour imitent son exemple, en payant de leur argent les chevaux des rouliers ; ce qui, en montrant l'ardeur de cette Souveraine & le zele de sa suite, monroit aussi son épuisement.

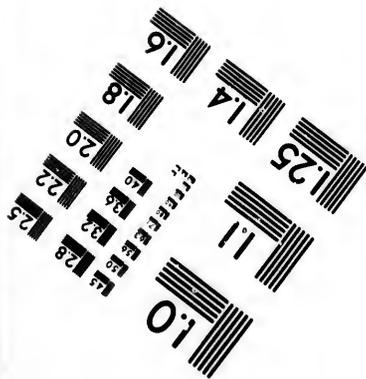
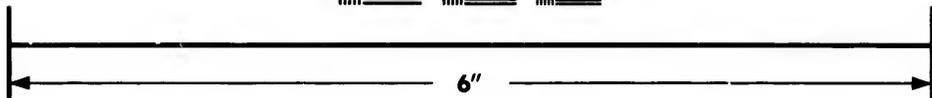
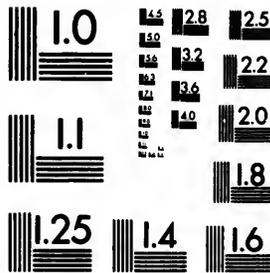
Enfin on ouvre la tranchée, on pousse les ouvrages avec vivacité ; mais les François détruisent en un jour tout ce qui a été fait. Une sortie de 12,000 hommes, remarquable entre plusieurs autres, exécutée le 22 Août, apprend aux assiégeans le danger & la difficulté de leur entreprise. Les François rentrent en vainqueurs, ramenant 200 prisonniers, le Général Monti, des drapeaux, des canons, mais pleurant la perte des Marquis de Tessé, de Clermont, de Molac, & de quelques autres officiers de distinction, & rapportant le Duc de Biron, qui les avoit commandés dans cette sanglante journée, blessé.

Cette grande action, équivalente à une bataille, n'auroit servi qu'à accélérer la reddition de la place, en affoiblissant d'autant sa défense, si les Autrichiens eussent eu une artillerie aussi bien servie qu'elle étoit nombreuse & formidable, & des ingénieurs plus habiles. Ils s'en reposèrent sur le tems & la famine. Elle devint extrême : dès la fin de Juillet on mangeoit du cheval aux meilleures tables ; il coûtoit plus d'un écu la livre. Il n'en falloit pas tant pour ramener le Cardinal à son esprit de tranquillité ; il auroit eu droit d'en vouloir au Maréchal de Belle-Isle, s'il se fut





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
15 28
16 32
18 36
20 22
18
16

10
11
12
13
14
15

1742.

le 11 Juill.

conformé entièrement à son projet ; mais il savoit trop bien l'excusé que pouvoit lui apporter ce Général, & il préféra de lui continuer sa confiance. Il espéra qu'il concourroit de bonne foi à ses mesures pacifiques. Il lui fit rendre de sa part une lettre au Maréchal de Koenigseck, où il disoit en propres termes : „ bien de gens savent combien „ j'ai été opposé aux résolutions que nous avons „ prises & que j'ai été en quelque façon forcé „ d'y consentir. Votre Excellence est trop instruite „ de tout ce qui se passe, pour ne pas deviner ce „ lui qui mit tout en œuvre pour déterminer le „ Roi à entrer dans une ligue qui étoit si con- „ traire à mon goût & à mes principes.”

Il étoit singulier, sans doute, de voir le Maréchal de Belle-Isle être lui-même porteur d'une lettre où l'on l'inculpoit aussi gravement. Il faut croire que c'étoit de convention avec lui, & qu'en fin courtisan il avoit consenti à prendre vis-à-vis du Plénipotentiaire de la Reine de Hongrie tout le tort sur son compte. Le vieux Ministre se rendoit par-là moins désagréable à la cour de Vienne, mais il rendoit plus odieuse la personne du négociateur. D'ailleurs il annonçoit un défaut de fermeté, & il étoit très-mal-adroît de faire ainsi connoître à l'ennemi son côté foible. Il arriva ce qu'il auroit dû prévoir ; sa lettre n'inspira que du mépris. Pour toute réponse la Reine de Hongrie la fit imprimer. Plaintes du Cardinal au Général Autrichien de cette publicité ; il lui dit *qu'il ne lui écrira plus désormais aussi facilement*. Même procédé, & son Eminence fut réduite à désavouer ses Lettres, comme elle avoit désavoué la guerre. On mit sur le compte de son grand âge

ses faul
funestes

Incap
Bohème
vouloir
qu'ou
Heureu
réussit.
lettre, o
toit peu
tendoit
quelle c
la lettre
bien qu
ne mand
effet &
contre s
pille ; ma
n'osa pa
Il se cor
présence
troupes
pour la
ses qu'il
ce qui
grande p
Contrôle
vation,
que sa
intéressé
mais à
tant qu'
danger e
cer d'on

ses fausses démarches, qui n'en furent pas moins funestes.

1742.

Incapable de remédier aux maux de l'armée de Bohême, le premier Ministre eut la manie d'en vouloir cacher l'excès au Roi. On ne fait jusqu'où il auroit porté cette discrétion dangereuse. Heureusement on eut recours à un stratagème qui réussit. On fit parvenir à Madame de Mailly une lettre, où l'on en peignoit l'affreuse situation. C'étoit peut-être la première fois que la favorite entendoit parler d'affaires d'Etat. Elle conclut de quelle conséquence il étoit d'instruire S. M.; elle laissa la lettre sans affectation sur une table, prévoyant bien que son auguste amant, curieux & jaloux, ne manqueroit pas de s'en emparer. Il la lut en effet & fut frappé d'étonnement: il parut piqué contre son Mentor, qui le traitoit encore en pupille; mais son asservissement étoit si excessif, qu'il n'osa pas lui en témoigner la plus légère humeur. Il se contenta de faire assembler le conseil en sa présence: on y discuta si l'on secourroit ou non les troupes enfermées dans Prague. Le Cardinal fut pour la négative, & représenta les sommes immenses qu'il en avoit coûté jusques-là pour un Prince qui ne s'aidoit pas lui-même; mais la plus grande partie des Ministres, & surtout M. Orry, Contrôleur-général, quoiqu'il lui dût son élévation, le contrarierent. Ils firent voir au Roi que sa gloire & l'honneur de la nation étoient intéressés, non-seulement à dégager les François, mais à continuer de soutenir l'Empereur, d'autant qu'on avoit plus fait pour lui; qu'enfin le danger étant extrême, il n'y avoit point à balancer d'ordonner au Maréchal de Maillebois de

1742. marcher en diligence vers la Bohême à la tête de ses troupes. Afin d'ôter au Cardinal toute inquiétude sur les moyens de finance, objet qui le frappoit surtout, M. Orry assura que l'argent ne manqueroit pas, qu'il avoit en réserve plus de 70 millions prêts pour cette expédition. Il restoit une objection très-forte; c'est que cette armée, en allant des bords du Rhin s'enfoncer dans la Bohême, laissoit le Royaume dégarni. Il n'étoit pas jusqu'aux Hollandois à la discrétion de qui l'on se mettoit. Il est vrai qu'on avoit fait tout ce qu'il falloit pour se les concilier. On venoit de conclure avec eux un traité de commerce, navigation & marine, par lequel on accordoit aux sujets & habitans des Provinces-unies, les mêmes droits, libertés & exemptions qu'aux sujets du Roi dans les mers, ports & rades de France, sans payer de plus forts droits, & quoique le réciproque fût accordé aux François dans les mers, rades & ports de Hollande, on conçoit que, vu l'immensité de leur commerce, malgré la parité des conditions, l'avantage n'étoit pas égal. Le Marquis de Fenelon, Ambassadeur du Roi en Hollande, avoit déclaré aux Etats-généraux, que l'intention de S. M. en donnant du secours à l'Electeur de Baviere, n'avoit pas été de faire aucune conquête à son profit, ni d'accroître sa puissance, & qu'elle n'avoit d'autre objet que le soutien de ses alliés & l'avantage de l'Empire. Enfin ce même Fenelon répondit de leur neutralité.

15 Nov.
1741.

Mais on avoit encore l'Angleterre à craindre; le liant & pacifique Robert Walpole avoit été remplacé par le fougueux & turbulent Carteret. Celui-ci avoit rejeté avec hauteur les ouvertures

du Card
inutilem
nabruck
prieté à
tentions
puis le
éleve de
tant plu
maître à
Etats d'
pre & fa
de vinge
à lui op
trop em
anciens
chal de
dangers
de Noail
cessité: l
Roi, to
toit pas
pour ce
un autre
armée?
doit dan
en Bohé
gue, le
puisque
par son
la Bavier
les Autri
ce, en
pas insp
qu'on m

du Cardinal, même celles de l'Empereur, qui avoit inutilement offert de séculariser les Evêchés d'Os-nabruck & de Hildesheim, pour les céder en propriété à l'Electeur d'Hanovre, suivant ses prétentions. Son armée rassemblée sous Bruxelles depuis le printems, commandée par Milord Stairs, élève de Marlborough, impatient d'éclater, n'étoit plus contenu par celle qui avoit forcé son maître à signer une neutralité apparente pour ses Etats d'Allemagne, pouvoit à tout instant la rompre & faire une irruption. Il ne restoit guere plus de vingt mille hommes dans le cœur du royaume à lui opposer au premier moment. La crise étoit trop embarrassante pour ne pas consulter les plus anciens & les plus habiles Généraux. Le Maréchal de Puyféguir représenta les difficultés & les dangers de la nouvelle expédition; le Maréchal de Noailles en convint, mais il insista sur la nécessité: le Maréchal d'Asfeld pensa de même. Le Roi, toujours d'un jugement exquis quand il n'étoit pas subjugué par la pluralité, se détermina pour ce parti hasardeux, mais urgent. Il restoit un autre point à décider: par où faire passer cette armée? où la conduire? L'Empereur la demandoit dans son Electorat; il écrivoit que l'envoyer en Bohême, c'étoit l'affoiblir par une marche longue, lente & pénible, & manquer son objet, puisqu'elle seroit hors d'état de rien entreprendre par son délabrement: qu'au contraire, en délivrant la Baviere, c'étoit délivrer Prague; c'étoit forcer les Autrichiens d'accourir sur le Danube. Ce Prince, en outre, désiroit la commander. Il n'avoit pas inspiré jusques-là assez de confiance pour qu'on mit entre ses mains cette seule ressource.

1742. Le Cardinal prit le prétexte ridicule qu'elle n'étoit pas assez puissante pour marcher sous les ordres d'une Majesté de sa conséquence ; qu'on ne pouvoit lui donner l'appareil proportionné à la cou-

Lettre du
19 Août.

ronne impériale. Il disoit dans sa lettre : „ viendrait-il à un Empereur de ne pas paroître „ à la tête de nos armées avec tout l'équipage „ que sa dignité exige ? ” C'étoit, en voulant mettre en jeu sa vanité, l'humilier étrangement ! c'étoit un cruel persiflage pour un Prince ne subsistant que de six millions que lui donnoit la France !

Le Maréchal de Maillebois, qui commandoit l'armée & songeoit plus à lui qu'aux Généraux enfermés dans Prague, appuyoit la demande de Charles VII, parce qu'il se flattoit de trouver plus de vivres en Baviere que dans les défilés arides de la Bohême. Puyfégur, toujours circonspect, forcé d'accéder à l'avis des autres pour le transport de cette armée, opinoit du moins pour qu'on laissât Maillebois maître de sa route. Ces avis mitigés ne remplissoient pas l'objet essentiel, ou du moins pouvoient le faire manquer. Il n'y avoit pas de tems à perdre ; il fut résolu de marcher en Bohême & à grandes journées.

A cette nouvelle, l'armée de Prague témoigna une joie inexprimable ; elle ranima son ardeur : celle des ennemis se ralentit ; ils perdent l'espérance de faire, d'un seul coup, prisonniers deux Maréchaux de France renommés & une armée de vingt mille hommes. Ils renouent les négociations rejetées ; mais le Maréchal de Belle-Isle refuse à son tour leurs propositions, & la Reine qui s'étoit fait faire un habit d'Amazone pour entrer à

cheval
troupes
vée du
extrém

On é
tude à
qu'on a
heureuf
Bohéme
homme
mois,
n'avoit
mainten
périeur
comptoi
glio, q
avec un
faciliter
Belle-Is
Le Com
pays, s'
rendu au
pondit si
faire pa
débouch
terminer
fenseurs
nemens p
dont ils
qui lui
„ l'honn
„ point
„ ceux.
s'en rapp

cheval dans Prague en triomphe, à la tête de ses troupes victorieuses, est obligée d'ordonner la levée du siège, & de faire marcher son armée aux extrémités du royaume pour en fermer l'entrée.

1742.

14 Sept.

On étoit cependant dans une très-grande inquiétude à Versailles, & l'on ne se rassura què lorsqu'on apprit que le Maréchal de Maillebois avoit heureusement pénétré jusqu'aux frontieres de la Bohême; qu'il avoit été renforcé par quinze mille hommes de recrues, envoyés, il y avoit quelques mois, sous les ordres du Duc d'Harcourt, qui n'avoit pu parvenir & avoit beaucoup fait de se maintenir le long du Danube contre un ennemi supérieur; & qu'enfin, malgré le Prince Charles, il comptoit joindre dans peu le Maréchal de Broglio, qui, de son côté, s'étoit mis en marche avec une partie de ses troupes, pour accélérer & faciliter leur réunion, tandis que le Maréchal de Belle-Isle étoit resté dans Prague avec le surplus. Le Comte de Saxe, très-instruit de la carte du pays, s'étoit aussi, avec environ 14,000 hommes, rendu auprès du Maréchal de Maillebois, & répondit sur sa tête dans un conseil de guerre, de faire passer l'armée sans aucun obstacle par un débouché qu'il connoissoit; mais rien ne put déterminer ce Général à se porter en avant. Ses défenseurs, & Voltaire surtout, s'épuisent en raisonnemens pour le justifier. Le plus grand argument dont ils s'appuyent, sont les Lettres du Cardinal qui lui écrit deux fois: „ évitez de commettre „ l'honneur des armées du Roi, & n'engagez „ point d'affaire dont le succès puisse être douteux.” Que signifient-elles au fond, sinon qu'il s'en rapporte à sa prudence? Ainsi, ces paroles

ambigues , propres à fomenter la puſſanimité
 1742. d'un Général craintif, n'auroient ſervi qu'à exciter
 le zele d'un autre plus intrépide. Quel étoit l'objet
 de la miſſion de Maillebois ? L'a-t-il rempli ? A-t-
 il fait tout ce qui a dépendu de lui pour le rem-
 plir ? C'eſt ſur ces trois points qu'il doit être jugé.
 Son objet non ſeulement étoit de faire lever le ſiege
 de Prague, ce que ſa diverſion en Baviere auroit éga-
 lement produit , mais de ſauver par ſa jonction
 une armée entiere, qui, enfermée de toutes parts
 dans un pays ennemi, devoit autrement périr à la
 longue de ſain, de miſere & de deſeſpoir. Il ne
 pouvoit opérer ce ſalut ſans battre l'ennemi, ſans
 forcer les gorges de la Bohême : il le ſavoit en par-
 tant. Il falloit donc, avec une armée de ſoixante
 mille hommes, belle, pleine de ſen, qui ne de-
 mandoit que la bataille, en haſarder une, dont la
 plus funeſte iſſue étoit de cauſer ce qu'alloit pro-
 duire ſa ſeule inaction. Quand il ne fut plus tems,
 lors que l'armée n'eut plus de pain que pour huit
 jours, il aſſembla un conſeil de guerre. Tous les
 officiers-généraux furent d'avis de rétrograder. Le
 Comte d'Etrées ſeul, qui étoit dans Egra, écrivit :
 „ je ne vois de parti à prendre que de tout raf-
 „ ſembler, de combattre, ou de ne pas aller plus
 „ loin.” Maillebois ſe jugeant aſſez autorifé par
 les autres, laiſſe Egra à la garde du Marquis d'Hé-
 rouville, tourne ſur la droite, prend la route du
 Danube, & cherche à donner aux ennemis de
 l'inquiétude pour l'Autriche. Le Grand-Duc va
 couvrir Paſſaw, qui en eſt la clef. Le Général
 Berenklaw, qui étoit enfermé dans Munich, en
 ſort. Le Comte de Seckendorf envoie quatre mille
 hommes en prendre poſſeſſion au nom de l'Em-

pereur.
 chiens
 quife ju
 la dern

Les
 ſans ce
 mentés,
 critique
 ſagacités
 générau
 avoit fa
 mé les
 deau d'
 admiroit
 ſe venge
 le profit
 barras,
 avoit en
 hême; e
 ves gen
 n'y eût
 générale
 de Mail
 lant & l
 réchal c
 de Belle
 ques-là
 voyoit
 Prince
 firent ſe
 gueur c
 tion éto
 en ce c
 gagé, c

pereur. C'étoit la seconde fois que les Autrichiens évacuoient cette ville conquise, reconquise jusqu'à trois fois & enfin totalement ruinée la dernière.

1742.

Les murmures étoient extrêmes dans Paris, où sans cesse une foule de spéculateurs oisifs, tourmentés, malgré le danger, du besoin de parler, critiquent souvent, avec autant de justesse que de sagacité, les opérations du gouvernement & des généraux. L'inquiétude naturelle de la nation lui avoit fait désirer la guerre, elle avoit bientôt blâmé les moyens de l'exécution: elle sentoit le fardeau d'un Empereur n'en ayant que le titre; elle admiroit la Reine de Hongrie; elle auroit voulu se venger du Roi de Prusse, qui tirant à lui tout le profit de la victoire, nous en avoit laissé l'embaras, les dépenses & les suites funestes: elle avoit en ce moment les yeux tournés vers la Bohême; elle espéroit en voir échapper tant de braves gens, parmi lesquels il n'étoit personne qui n'y eût des parens ou des amis. L'indignation fut générale, quand on apprit la honteuse manœuvre de Maillebois. On satisfit le public en le rappelant & le disgraciant; on le remplaça par le Maréchal de Broglio, & l'on laissa ainsi le Maréchal de Belle-Isle maître des opérations trop gênées jusques-là par la rivalité de ces deux chefs. Il se voyoit bloqué de nouveau dans Prague par le Prince de Lobkowitz: les calamités d'un siege se firent sentir plus violemment qu'auparavant; la rigueur de la saison y ajoutoit encore, & sa situation étoit bien plus affreuse que la première fois, en ce qu'il ne restoit plus aucun espoir d'être dégagé, qu'il falloit tirer de soi-même toutes ses res-

sources. A en croire ce Général, ses mesures
 1742. étoient prises pour tous les ordres qu'on pouvoit
 lui donner. Vouloit-on qu'il tint, il répondoit de
 la garnison pour quatre mois, sinon, il se faisoit
 fort de la conduire à Egra. La cour choisit ce
 dernier parti : il lui fut permis de sortir & de ra-
 mener ses troupes. C'étoit des ennemis, plus
 acharnés que jamais, qu'il auroit fallu obtenir
 cette permission. En effet, comment oser traver-
 ser, dans une saison rigoureuse, un espace de
 trente-huit lieues de campagnes dévastées, sans
 provisions, sans magasins, sans cavalerie, envi-
 ronné d'une armée & sans cesse harcelé par des
 nuées de troupes légères? Le Maréchal n'est point
 effrayé de tant d'obstacles; il couvre son projet
 d'un secret impénétrable, pourvoit à tout, ordonne
 les préparatifs sous un autre prétexte, trompe
 le Prince de Lobkowitz, les bourgeois de la vil-
 le, ses espions, & même les siens. Il en sort la
 nuit du 16 au 17 Décembre avec onze mille hom-
 mes de pied & 3250 chevaux, emmene avec lui
 les otages les plus distingués de la ville, trente
 piéces de canon & les vivres nécessaires pour
 douze jours. Il perce avec cet attirail des plaines
 couvertes de neige, ayant à combattre le froid &
 une multitude de Hussards, de Croates, de Pan-
 dours & de Tolpaches. Le premier étoit si excé-
 sif, que plus de 800 soldats périrent, & qu'un
 des otages mourut dans le carosse du Maréchal.
 Les Hussards sont des cavaliers Hongrois, montés
 sur de petits chevaux légers & infatigables. Les
 Croates, appellés en France *Cravates*, sont des
 miliciens de Croatie. Les Pandours sont des Scla-
 vons, qui habitent les bords de la Drave & de la

Save:

Save: il
 pistolets
 Les To
 mée d'u
 Telles é
 les brig
 les Fran
 queue &
 lade &
 na point
 sa présen
 fût enta
 l'activité
 évite les
 doivent,
 si belle r
 le, avec
 plus de
 me, est
 que l'au
 yeux (*
 tée sans
 fait l'adm

Le Gé
 échapper
 & somme

(*) Un
 à l'égard de
 dans son H
 mis depuis
 été ou no
 constater le
 pas en dro

Tomie I

Save: ils ont un habit long; ils portent plusieurs pistolets à la ceinture, un sabre & un poignard. 1742.

Les Tolpaches sont une infanterie hongroise, armée d'un fusil, de deux pistolets & d'un sabre. Telles étoient les troupes irrégulières, ou plutôt les brigands plus barbares que leurs noms, que les François avoient continuellement en tête, en queue & en flanc; mais le général, quoique malade & ne pouvant monter à cheval, n'abandonna point sa petite armée, se fit porter partout où sa présence étoit nécessaire, empêcha qu'elle ne fût entamée, & fut la soustraire à la vigilance, à l'activité, à la cruauté de ces hordes sauvages: il évite les défilés où les troupes régulières l'attendoient, & arrive à Egra sans aucun échec. Une si belle retraite a été comparée à celle des dix mille, avec la différence que celle-ci, passée il y a plus de vingt siècles, racontée par le chef même, est très-susceptible de quelque pyrrhonisme; que l'autre, arrivée de nos jours & sous nos yeux (*), encore attestée par ses acteurs, & restée sans contradiction de la part de leurs rivaux, fait l'admiration de tous.

Le Général Autrichien, désespéré d'avoir laissé échapper une aussi belle proie, revient à Prague, & somme la ville de se rendre. M. de Chevert,

(*) Un Pyrrhonien auroit encore très-beau jeu, même à l'égard de cet événement. Voltaire ne convient-il pas dans son *Histoire de la guerre de 1741*, qu'on a toujours mis depuis en problème, si les troupes françaises avoient été ou non jusqu'à Caden? Ne s'efforce-t-il pas de constater le fait? Et cependant, après l'avoir lu, n'est-on pas en droit de dire qu'il n'a pas résolu le problème?

(Note de l'Editeur.)

que le Maréchal y avoit laissé avec une garnison
 1742. d'environ six mille hommes, mais composée pour
 la plus grande partie de malades & de blessés, me-
 nace de mettre le feu à la ville & de s'ensevelir
 sous ses ruines, si on ne lui accorde les honneurs
 de la guerre & la liberté de rejoindre la grande
 armée avec toute sa garnison. Il obtient tout ce
 qu'il demande & se rend à Egra. C'étoit la seule
 ville de Bohême, dont l'Empereur fût encore le
 maître & qu'il perdit l'année suivante. Il se voyoit,
 7 Sept. par une révolution aussi rapide que sa fortune, dé-
 1743. pouillé de toutes ses conquêtes, sur le point
 d'être privé pour la troisième fois de ses propres
 Etats, & trop heureux de conserver, par la pro-
 tection de Louis XV, un titre imposant, mais peu
 respecté, quand il n'est pas soutenu par la puissance.
 En effet la Reine de Hongrie, qui s'étoit fait
 12 Mai couronner à Prague le 12 Mai, lui rendit tout le
 1743. chagrin, toutes les humiliations qu'il lui avoit
 13 Sept. donnés, & se fit prêter le serment par les Etats
 1743. de Baviere.

Elle célébra la reddition de la capitale de la
 Bohême par une fête magnifique & des plus galan-
 tes, qu'elle donna à Vienne. C'étoit une course
 de chevaux & de chars, à l'imitation des Grecs,
 qui fut d'autant plus singuliere, qu'il n'y eût que
 les Dames, à la tête desquelles étoient Marie-
 Thérèse & sa sœur la Princesse de Lorraine, qui
 entrèrent en lice pour y disputer le prix: spectacle
 inconnu jusqu'alors en Europe & dans tout le
 reste du monde. Elle avoit voulu célébrer avec
 raison le triomphe de son sexe en sa personne.
 Quand son rang ne l'eut pas fait distinguer, sa
 beauté auroit fixé les yeux sur elle. A la fleur de

l'âge, e
 étoit d'
 majestue
 joignoit
 une fern
 Elle avo
 populair
 banni ce
 s'étoient
 te, Go
 mangé a
 sa table t
 mérite.
 lui parlo
 qu'on lui
 par son c
 soutenu
 ans, qu'o
 chent les
 mirent ses
 indisciplin
 avoit beso
 raine se tr
 ment de s
 de son ob
 pour chef
 tes les for
 maux. A
 cuser aux
 coûta tant
 re, ce sero
 elle s'étoit
 Ces tem
 changeoien

l'âge, elle avoit tout l'éclat de la jeunesse; elle étoit d'une taille avantageuse & du port le plus majestueux. A ces qualités extérieures elle en joignoit de plus essentielles & beaucoup d'esprit à une fermeté d'ame rare, même dans les hommes. Elle avoit gagné tous les cœurs par une affabilité populaire, inconnue à ses ancêtres. Elle avoit banni cette morgue & cette étiquette dont ils ne s'étoient jamais départis. L'Archiduchesse sa tante, Gouvernante des Pays-bas, n'avoit jamais mangé avec personne: Marie-Thérèse admettoit à sa table toutes les Dames & tous les Officiers de mérite. Elle donnoit des audiences régulières, on lui parloit librement, & si l'on n'obtenoit ce qu'on lui demandoit, on sortoit satisfait d'elle. C'est par son caractère de douceur & de magnanimité, soutenu pendant un regne de près de quarante ans, qu'on peut répondre à ceux qui lui reprochent les cruautés que durant cette guerre commirent ses troupes, souvent assemblage de nations indisciplinées, féroces, altérées de sang, dont elle avoit besoin, & à la merci desquelles leur Souveraine se trouvoit elle-même. Le profond ressentiment de ses infortunes fut, sans doute, la cause de son obstination à ne point vouloir reconnoître pour chef de l'Empire un Prince élu suivant toutes les formalités, mais l'auteur immédiat de ses maux. Assurément, si quelque chose pouvoit excuser aux yeux de l'humanité une vengeance qui coûta tant de sang à ses sujets & à l'Europe entière, ce seroit le spectacle de la détresse affreuse où elle s'étoit trouvée réduite.

Ces tems étoient passés: les affaires de la Reine changeoient de face, non-seulement en Allema-

1742. gne, mais en Italie. Le Roi de Sardaigne, d'abord un des réclamans, avoit formé des prétentions sur le Milanois, avoit exposé ses droits dans un manifeste, avoit mis des troupes sur pied pour les soutenir, avoit accédé au traité d'alliance entre la France & l'Electeur de Baviere, dans l'espoir d'en recevoir des secours réciproques & de s'enrichir des dépouilles de l'infortunée Marie-Thérèse. Mais dès que les Espagnols, ayant les mêmes vues que lui, eurent fait passer des troupes dans les pays contestés, il reconnut la fausseté de sa politique, il comprit aisément qu'il ne travailleroit pas pour son compte, & qu'après s'être épuisé pour des alliés ingrats, ce seroit cette autre Puissance qui en recueilleroit le fruit. Tout considéré, il aimoit encore mieux voir le Duché entre les mains de la maison d'Autriche, que de celle de Bourbon, dont il redoutoit le voisinage & l'agrandissement en Italie. Ne se piquant, comme le Roi de Prusse, de fidélité à ses engagemens qu'autant qu'ils lui étoient utiles, il changea tout-à-coup de parti, & conclut avec la Reine de Hongrie une convention, par laquelle, sous la réserve de ses droits & prétentions, il s'unissoit avec elle contre l'ennemi commun : c'étoit un traité de deux ennemis, dicté par une nécessité pressante contre un troisieme. Aussitôt il joignit ses troupes à celles de la Reine, & s'empara du Duché de Modene. Le Souverain de ce petit Etat, mari d'une Princesse du sang de France, secrètement du parti de l'Espagne, affectoit une neutralité, qu'il ne pouvoit garder. Jouet du plus fort, il perdit sa Principauté, qui fut ruinée, & pour dédommagement, reçut le titre de Généralissime de S. M.

Mai 1743.

Catholique
qui, a
ment,
talie du
rivale,
dépouil
appréci
d'Espag
vains es
avec pl

Le R
sion pa
corps de
les ordre
rieux fu
trées, d
c'est qu
terres de
du Gran
sa femm

Dom
terre ave
ce : c'é
Cardinal
neutralité
ter à des
miner pr
n'eut-elle
la camp
lippe fut
Dauphin
S. M. C
sur la fr
été oblig

Catholique. Par sa défection, le Roi de Sardaigne qui, ainsi que nous l'avons observé précédemment, ouvre & ferme à son gré les portes de l'Italie du côté des Alpes, conserva le Milanois à sa rivale, que dans son premier plan il vouloit en dépouiller. Bien plus, il lui rendit le service inappréciable d'occuper 40,000 François & autant d'Espagnols dans ce pays-là, se consumant en vains efforts, qu'ils auroient pu employer ailleurs avec plus de succès.

1742.

Le Roi d'Espagne avoit commencé son agression par faire débarquer par mer en Italie un corps de troupes qui s'avançoit vers Ferrare, sous les ordres du Duc de Montemar, que son glorieux surnom de *Bitonto*, acquis dans ces contrées, devoit exciter à le soutenir. Le singulier, c'est que ces troupes, obligées de passer sur les terres de Toscane, en avoient reçu la permission du Grand-Duc, déclaré neutre dans la cause de sa femme.

Dom Philippe, de son côté, s'y rendoit par terre avec d'autres troupes, en passant par la France : c'étoit tout ce qu'on avoit pu obtenir du Cardinal, qui n'ayant pas la force d'observer une neutralité parfaite, ne savoit pas davantage se porter à des attaques vigoureuses, capables de déterminer promptement la paix. Aussi cette irruption n'eut-elle aucun effet heureux, & avant la fin de la campagne, après quelques succès, Dom Philippe fut obligé de se retirer & de repasser en Dauphiné. Dans le cœur de l'Italie les affaires de S. M. Catholique n'étoient pas plus avancées que sur la frontière. Le Roi des deux Siciles avoit été obligé de retirer ses troupes, & tandis qu'on

17 Mai.

forçoit d'autres Princes à rompre la neutralité, on
 1742. y obligeoit celui-ci : on ne vouloit pas que le fils
 18 Août. donnât des secours à son pere. Une Escadre An-
 gloise se présenta devant le Port de Naples : le Ca-
 pitaine Martin la commandoit. Ce Général d'une
 nation qui s'affimile en tout aux Romains, & qui
 souvent en a la grandeur, l'injustice & l'insolen-
 ce, menaça le Roi de bombarder sa capitale, s'il
 n'abandonnoit les intérêts de l'Espagne. Nouveau
 Popilius, il ne lui donna qu'une heure pour se
 déterminer : il fallut obéir. Ce n'étoit, après tout,
 qu'une représaille de la conduite de la France vis-
 à-vis d'Hanovre, vis-à-vis de la Hollande, vis-à-
 vis de ces petits Princes d'Allemagne, toujours
 entraînés dans le tourbillon des grandes Puissan-
 ces. Seulement il y avoit plus de franchise &
 d'audace dans celle de l'Angleterre. Enfin c'étoit
 toujours ce droit du plus fort, sous lequel gémit
 d'un bout de l'univers à l'autre la triste humanité,
 & dont, si quelque chose pouvoit l'en consoler,
 ce seroit de voir ses oppresseurs en être les victi-
 mes à leur tour.

Le Duc de Montemar, affoibli de la retraite du
 Roi de Naples, suivi de poste en poste, pressé
 par les Autrichiens, perdoit toujours du terrain ;
 il auroit infailliblement succombé, sans la diver-
 sion de Dom Philippe. On lui attribua ce qui
 étoit l'effet des circonstances, & il ne devint fa-
 meux dans cette seconde guerre d'Italie que par
 sa disgrâce. Le Comte de Gages le remplaça,
 mais n'ayant pas mieux réussi, faite de forces suf-
 fisantes, il justifia son prédécesseur.

Ces événemens n'étoient que les préludes d'évé-
 nemens plus considérables. Dans la confusion gé-

nérale de
 possible
 violente,
 des deux
 d'auxiliai
 cipales.
 elle avoi
 sujets.
 n'avoit e
 venoit de
 du Roi
 chaine à

Le Ca
 entraîné
 de pouvo
 en jour,
 eut soin
 plupart i
 manesqu
 vie, il n
 mortel.
 avant-co
 decius lu
 tems l'ap
 libératio
 pouvoit
 Isly, ch
 mais il
 Ministre
 & prend
 d'Etat a
 après a
 Eminenc
 qu'on lo

nérale des affaires de l'Europe, il n'étoit plus possible qu'elles se débrouillassent sans une crise violente, & elle ne pouvoit naitre que du choc des deux Puissances prépondérantes alors, qui, d'auxiliaires, alloient bientôt devenir parties principales. La France se monroit déjà ouvertement; elle avoit prodigué ses trésors & le sang de ses sujets. L'Angleterre, agissant plus sourdement, n'avoit encore fourni que de l'argent, mais elle venoit de parler haut, & sa démarche vis-à-vis du Roi de Naples annonçoit une disposition prochaine à la soutenir de toutes ses forces.

Le Cardinal, pour se servir de son expression, *entraîné si loin hors de ses mesures*, désespéra de pouvoir y revenir. Sa santé s'altéroit de jour en jour, & quoique par une adulation puérite on eut soin de grossir la gazette de centénaires, la plupart imaginaires, de répandre des contes romanesques d'élixirs merveilleux pour prolonger la vie, il ne pouvoit ne pas s'appercevoir qu'il étoit mortel. Il tomboit souvent dans des états fâcheux, avant-coureurs d'un anéantissement total. Les médecins lui ayant absolument défendu *pour quelque tems* l'application au travail, il ne prenoit aux délibérations du conseil que le moins de part qu'il pouvoit & passoit la plus grande partie du tems à Issy, château de plaisance à deux lieues de Paris; mais il retenoit le phantôme de l'autorité. Les Ministres venoient chaque jour lui rendre compte & prendre ses ordres. M. de Bréteuil, Secrétaire d'Etat au département de la guerre, un matin après avoir travaillé quelques heures avec son Eminence, se trouva très mal en sortant, au point qu'on le tint pour mort. Les gens du Cardinal,

1743. craignant que cet accident ne fit une trop vive impression sur leur maître, ne lui donnerent aucun secours, s'en débarrassèrent promptement, le rembarquerent dans son carosse & il expira en arrivant à Paris. Un ménagement si recherché, ou plutôt une inhumanité si atroce, contre laquelle on cria généralement, qui coûta la vie au Marquis de Breteuil, ne prolongea que de peu de jours celle de Fleuri. Il termina sa carrière le 29 Janvier. Il souffrit longtems & avec beaucoup de fermeté: il conserva toute sa présence-d'esprit presque jusques au dernier soupir. Le Roi lui rendit deux visites pendant sa maladie: il fut témoin de sa fin; il amena le Dauphin dans sa chambre, & comme l'on tenoit ce jeune Prince éloigné du lit du mourant, le Cardinal pria qu'on l'approchât: *il est bon*, dit-il, *qu'il s'accoutume à de tels spectacles.* Mot philosophique, mais trop éloigné du langage du courtisan pour qu'il lui fût échappé plutôt. C'étoit un indice sûr qu'il ne tenoit plus à la terre. Il ne proféra pas d'autres paroles. On prétend que dans ces conférences, en rendant compte à S. M. de l'état du royaume & de ce qu'il estimoit nécessaire dans les circonstances où se trouvoit l'Europe, il lui inspira de l'éloignement pour le Cardinal de Tencin, homme de beaucoup d'esprit, qui sembloit avoir son estime & sa confiance, qui venoit d'entrer dans le conseil, qu'il avoit même flatté de l'espoir de lui succéder; Prélat d'ailleurs dans ses principes, très attaché au Molinisme & aux Jésuites. On ne peut attribuer cette fausseté qu'à la crainte du défunt que ce Ministre ne fit trop tôt oublier sa mémoire. Elle naissoit, au reste, de sa façon de penser, qui modifie &

cor-

corrige e
d'abord
dans les
tifs: il c
des autre
s'en pass
que de b
du même
avoit ren
ce n'éto
gouverne
l'économi
té, les
étoient,
verneme
personne
défauts
roient v
fer l'exe
pondu p
ses yeux
plus de
vues, i
me qu'i
Fleuri
Louis X
se sous
d'une n
les liens
ce, par
entrepre
que rév
sive,
étoit al

corrige en quelque sorte ce qu'un tel égoïsme offre d'abord de révoltant & d'abominable. Il redoutoit dans les grandes places les génies profonds ou actifs : il craignoit les systèmes des uns, l'inquiétude des autres. Il s'imaginait qu'on pouvoit aisément s'en passer, & qu'ils faisoient souvent plus de mal que de bien. Il regardoit l'administration de l'Etat du même oeil que celle d'un bien de famille, & il avoit remarqué dans le commerce de la vie que ce n'étoit pas les hommes de plus de talent qui gouvernoient le mieux leur intérieur. L'ordre, l'économie, la douceur, la patience, la simplicité, les dehors de la candeur & de la bonne foi étoient, suivant lui, les vrais ressorts d'un gouvernement, & il étoit assez indifférent de quelle personne on se servoit, lorsqu'elle n'avoit pas les défauts contraires à ces qualités. Ceux qui auroient voulu le combattre, auroient pu lui opposer l'exemple du Régent; mais il leur auroit répondu par le sien, & sa propre expérience étoit à ses yeux plus sûre que tous les modèles. Avec plus de philosophie & une plus vaste étendue de vues, il auroit observé que Philippe étoit l'homme qu'il falloit dans la minorité de Louis XV, & Fleuri à la suite de la Régence. A la mort de Louis XIV, où l'autorité longtems unique alloit se sous-diviser entre différens corps, il étoit besoin d'une main ferme pour en resserrer & réunir tous les liens; d'un chef qui en imposât par sa naissance, par son courage & par ses talens; d'un génie entreprenant & audacieux, capable d'opérer quelque révolution inopinée, prompte, courte, décisive, extrême comme la situation. La France étoit alors un malade désespéré, abandonné des

1743.

1743. ~~_____~~ médecins & livré aux essais périlleux d'un charlatan. En 1726, c'étoit un corps robuste, qui a éprouvé quelque dérangement, & qui n'a besoin que de régime. C'est la comparaison très-juste que faisoit le Cardinal lui-même, en répondant à un projet d'innovation dans les finances. Il désignoit ainsi d'avance la nature de son gouvernement, portant en tout l'empreinte de son amé douce & calme. Les fautes politiques, les vices d'administration qu'on lui reproche, en découloient encore. S'il négligea la marine, ce fut pour avoir la paix avec les Anglois; s'il employa sans mesure les lettres de cachet, ce fut pour avoir la paix dans l'église; s'il se confia trop aux fermiers-généraux, s'il consolida ce corps rongeur au sein de l'Etat, ce fut pour prévenir les troubles occasionnés par les changemens, par les améliorations apparentes; en un mot, il ne chercha jamais à être grand, & toujours à être utile.

Sa modération l'accompagna dans tous les tems de sa vie, à tous les âges, dans toutes les circonstances; elle dirigeoit jusques à ses passions & par une singularité unique devint le principe de sa grandeur. Louis XIV lui refusa longtems un Evêché; il l'attendoit avec résignation. Cette modestie plut au Roi, qui lui donna celui de Fréjus, quand il n'en espéroit plus. S. M. lui dit: *je vous ai fait attendre un peu longtems, parce que vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous, & j'ai voulu avoir la satisfaction que vous ne dussiez rien qu'à moi.*

Cette même modération lui fit donner la démission de son Evêché dès qu'il eut l'espoir de résider à la cour. Il prétexta sa santé; elle l'empêcha

de recevoir
d'Orléans
Villars, &
faisant qu'
ment d'u
avoir pas
est, qu'a
vouloit p
réfervée
sinuoit à
auroit vo
s'en app
lorsqu'il
„ j'ai re
„ jus.
„ l'extré
„ me no
„ avoit
„ plié d
„ trembl
„ m'éco
„ consol
que, po
à se rev
Son h
Fleuri un
cour. Q
y réussit
s'en éloi
soit plaîs
il avoit
une lett
que de

Les a

de recevoir l'Archevêché de Rheims que le Duc d'Orléans lui offroit. Il répondit au Maréchal de Villars, qui le pressoit d'accepter, qu'il n'étoit pas séant qu'il eût assez de force pour le gouvernement d'un diocèse aussi important, après n'en avoir pas eu assez pour résider à Fréjus. La vérité est, qu'aspirant à de plus grands emplois, il ne vouloit pas quitter Versailles. Mais son ambition réservée ne brusquoit pas les dignités, elle s'y insinuoit à force de douceur & de flexibilité; elle auroit voulu en quelque sorte que personne ne s'en aperçût. Il écrivoit au Cardinal Quirini, lorsqu'il fut nommé précepteur du jeune Dauphin :

„ j'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En arrivant j'ai appris que le Roi étoit à l'extrémité, & qu'il m'avoit fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils ; s'il avoit été en état de m'entendre, je l'aurois supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade, & je ne me console point de la perte de ma liberté." C'est que, pour se consoler, il travailloit déjà de loin à se revêtir de la pourpre romaine.

Son humeur égale & liante rendoit l'Abbé de Fleuri un des particuliers les plus aimables de la cour. Quand il y vint, il étoit vraiment fait pour y réussir, & il le sentit en y débutant. Forcé de s'en éloigner, le séjour de Fréjus lui déplut : il disoit plaisamment *que dès qu'il avoit vu sa femme, il avoit été dégoûté de son mariage* ; & il signoit une lettre, écrite sur ce même ton : *Fleuri, Evêque de Fréjus, par l'indignation divine.*

Les agrémens de sa personne & de son com-

1743.

merce enchantoient le sexe; il se concilioit les hommes par la simplicité de son extérieur, par une candeur apparente, car il n'étoit pas toujours tel qu'on le voyoit. Cependant son hypocrisie n'avoit rien de bas & d'odieux. Elle est chez les autres hommes non seulement une contrainte habituelle de leur caractère, mais l'effort pénible d'en présenter un nouveau. Chez lui, c'étoit l'adresse naturelle de ne montrer le sien qu'à un certain degré, que du côté nécessaire, que sous le jour le plus insidieux & le plus favorable.

Avec cet art de paroître toujours le même, en se modifiant en cent façons différentes, il parvint à tout ce qu'il désiroit. En 1728, il enchanta le congrès de Soissons par sa seule présence. Bientôt, nouveau Nestor, il fit découler le miel de ses lèvres, il gagna tous les suffrages. Les Plénipotentiaires le regardoient comme leur pere. Plusieurs Princes de l'Empire, & même l'Empereur Charles VI, lui donnerent quelquefois ce nom dans leurs lettres. On abusa, lors de la vacance du trône de Pologne, de sa réputation d'homme pacifique. Le Grand-Chancelier dit hautement qu'on pouvoit tout tenter contre Stanislas, & que le Cardinal le souffriroit. Il ne le souffrit pas, & en se laissant aller aux événemens, termina cette guerre avec beaucoup plus d'avantage qu'il ne l'espéroit. Il seroit mort sans que la France eût éprouvé aucun revers sous son gouvernement, si en flattant son humeur pacifique on ne l'eut entraîné dans la guerre de 1741, qui, commencée d'une façon brillante, ne fut que malheureuse ensuite jusqu'à la fin de sa carrière. Une des grandes calamités qu'elle causa, fut le Dixieme. Cet impôt

avoit été
Louis X
la plus
rope en
fléau de
Monarq
froyable
proposit
1733,
fois on
Le Car
pétuité.

La g
auroit t
mais la
lité qu'
la porta
tueux p
ainsi sa
tunée &
ans fan
libre, s
vail, le
buvoit
grands

Le C
verfatio
curieus
il plaif

(*) C
trouvons
(†) U
levée

avoit été mis pour la première fois en 1710 par Louis XIV, c'est-à-dire après dix ans de la guerre la plus désastreuse, où il avoit lutté contre l'Europe entière, & après le cruel hiver de 1709, fléau dont la Monarchie n'offre pas d'exemple. Le Monarque si absolu, indigné lui-même de cet effroyable subside, s'écria, lorsqu'on lui en fit la proposition: *je n'ai pas ce droit!* (*) Rétabli en 1733, il avoit été retiré trois ans après. Cette fois on y avoit eu recours avant les hostilités (†). Le Cardinal prévint sans peine qu'il resteroit à perpétuité.

La guerre s'enflammant au lieu de s'éteindre, auroit tourmenté son repos inaltérable jusques-là; mais la vieillesse l'avoit privé de la sensibilité, qualité qu'il n'avoit pas reçue à un haut degré. Il ne la porta jamais loin, même pour le plaisir. Voluptueux par goût, il étoit sobre & réglé par raison; ainsi sa modération contribua à rendre sa vie fortunée & longue. Il étoit parvenu à l'âge de 90 ans sans aucune infirmité, l'esprit sain, la tête libre, susceptible encore de jouissance & de travail, le cœur flétri, mais l'estomac excellent. Il buvoit toujours à la glace, & même dans les plus grands froids de l'hiver.

Le Cardinal avoit l'esprit vif & délicat, la conversation aisée, amusante, nourrie d'anecdotes curieuses. Il avoit la répartie prompte & brillante; il plaisantoit finement &, ce qui est très-rare, il

(*) Ce mot est cité en plusieurs ouvrages. Nous le trouvons dans l'*Avocat national*.

(†) La Déclaration publiée le 29 Août 1741, ordonnoit la levée du Dixième à compter du 1 Octobre suivant.

1743. n'offensoit personne. Il tournoit cette qualité à la satisfaction des autres, en les flattant ingénieusement. Il parloit bien & écrivoit de même. On a encore de ses derniers billets, qui prouvent qu'il conserva jusqu'à la fin le même agrément dans le style. Il aimoit les lettres; il avoit du goût & jugeoit très-sainement. Un trait qui lui fait beaucoup d'honneur, c'est, malgré les cagots qui l'entouroient, d'avoir osé approuver la fameuse tragédie intitulée *le fanatisme* (*) & d'avoir prévenu le jugement d'un grand Pape. Elle fut jouée sous ses auspices quelques mois avant sa mort. Mais malheureusement il n'eut pas le courage de la soutenir jusqu'au bout contre les clameurs de ce même fanatisme. Sans la proscrire, il conseilla à l'auteur de la retirer. Cependant on voit que Voltaire lui a toujours su gré de sa bonne volonté, & elle lui a valu de la part de ce grand écrivain d'être traité favorablement, toutes les fois qu'il en a parlé.

Avec le goût d'économie qu'on connoissoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge & dégénere trop souvent en avarice, on auroit cru qu'il eût laissé une fortune considérable. Il mourut sans aucun patrimoine; il avoit consommé le peu qu'il avoit eu de sa famille: 60,000 livres de rentes que lui valaient ses deux bénéfices.

(*) Ce titre offensant le clergé, *le Fanatisme* n'est plus connu que sous le nom de *Mahomet*. Voltaire, en 1745, eut l'adresse de se procurer un bref d'approbation de Benoît XIV; Louis XV, de l'avis du Comte d'Argenson, ordonna enfin que cette pièce fût jouée en 1751, & depuis ce tems elle est restée inébranlable au théâtre.

ces, 20,
place au
il avoit
revenu,
à 100,00
premier
jourd'hui
manger s
ses ameu
écus; ce
d'artisan

Il faut
de sa suc
longtems
aux imp
gnifier
blir leur
Pair, Go
Chambre
sans récl
chambre
une plac
haute na
du maitr
venu ton
autres, l

Excep
res, le
royaume
sa recon
lui rend
couronn
Notre-D
Jésuite l

ces, 20,000 livres seulement que lui rendoit sa place au conseil, 15,000 livres sur les postes dont il avoit la surintendance, composoient tout son revenu, s'éteignant avec lui; cela ne montoit pas à 100,000 livres de rentes. Rien d'étonnant qu'un premier Ministre les dépensât. Nous voyons aujourd'hui un premier Commis de Versailles en manger souvent autant. Voltaire nous certifie que ses ameublemens ne montoient pas à deux mille écus; ce qui est plus difficile à croire, il n'est pas d'artisan dont le mobilier ne soit plus fort.

Il faut avouer que s'il n'enrichit pas sa famille de sa succession, il y avoit bien pourvu. Il résista longtems à la vanité de l'élever. Enfin il se rendit aux importunités, & pourvut tous les siens magnifiquement. C'étoit la façon la plus noble d'établir leur fortune. Il fit un de ses neveux, Duc & Pair, Gouverneur de Lorraine, Gentilhomme de la Chambre. Cette dernière charge ne s'obtint pas sans réclamation. Les autres Gentilshommes de la chambre le regardèrent comme indigne d'occuper une place qui ne devoit s'accorder qu'à la plus haute naissance; il fallut employer toute l'autorité du maître; encore ne put-il épargner au nouveau-venu tous les désagrémens que lui donnoient les autres, lorsque l'occasion s'en présentoit.

Excepté ses serviteurs, ses parens & ses créatures, le Roi fut peut-être le seul homme de son royaume qui pleurât le Cardinal. Dans l'excès de sa reconnoissance, non-content de prescrire qu'on lui rendit à l'instant un honneur réservé aux têtes couronnées, par un service solennel célébré à Notre-Dame, où le premier orateur d'alors, le Jésuite la Neuville, fut chargé de prononcer son

1743. oraison funebre, il voulut faire passer ses sentimens à la postérité la plus reculée; il ordonna qu'il fût érigé à ce Ministre un mausolée dans l'église de Saint-Louis du Louvre. Mais cette sensibilité s'est refroidie depuis, au point que le monument seroit resté imparfait chez l'artiste, si la famille de Fleuri n'en avoit payé les frais & désiré la continuation.

Le peuple qui, à la mort d'un Ministre, se regarde avec assez de raison ordinairement comme délivré d'un fléau, mais qui ne fait pas attention que c'est par les événemens subséquens qu'il doit déterminer sa joie ou sa douleur, se réjouit de la mort du Cardinal avant de connoître son successeur. Il ne savoit pas que l'époque de son administration, toute imparfaite qu'elle ait été, seroit envisagée un jour par les historiens comme une faveur du ciel, comme le *siecle d'or de la France* (*); qu'à ce siecle d'or, fini avec lui & avant lui, succéderoit un siecle d'argent, & que ce dernier seroit bientôt changé en un siecle de fer. C'est ainsi que nous sous-divisons la troisieme époque du regne de Louis XV, dans laquelle nous allons entrer, après avoir repris quelques faits isolés que la série des précédens nous a déterminés à rejeter plus loin. Il est surtout essentiel de fixer l'état où il laissoit la Marine, partie la plus censurée de son administration.

Quoique la marine françoise ne fût point sur le

(*) Ce sont les termes dont se sert l'auteur du *Journal historique de Louis XV*, surnommé *le Bien-aimé*, grand adulateur de ce Monarque, écrivant de son tems, avec permission & privilege, & avant la fin désastreuse de son regne.

pied resp
 n'éprouv
 son viva
 forces é
 Sans en
 valeur,
 somption
 ques très
 feaux de
 L'échant
 boulets
 nombreu
 côté des
 aux mou
 manœuvi
 lestes &
 façon de
 glois, ay
 bordage
 seau plus
 parer. L
 tage du
 tions plu
 recevoir
 moins d
 mieux e
 de l'abor
 faut ils t
 layant le
 afin, en
 page occ
 vent leu
 miere ba
 plus de

pied respectable où elle devoit être, le Cardinal n'éprouva pas le chagrin de la voir démentir de son vivant l'idée qu'on avoit toujours eue qu'à forces égales elle ne céderoit jamais à sa rivale. Sans en chercher la raison dans la supériorité de la valeur, chimere dont se repait volontiers la présomption nationale, il en est trois causes physiques très-sensibles, qui font qu'entre deux vaisseaux de même rang, l'égalité n'est qu'apparente. L'échantillon du bois est plus fort, le calibre des boulets aussi, & l'équipage de beaucoup plus nombreux: avantages compensés si l'on veut, du côté des Anglois, par la souplesse du bâtiment aux mouvemens qu'on veut lui imprimer, par des manœuvres plus faciles, par des matelots plus lestes & plus exercés. De-là, la différence de la façon de combattre des deux nations. Les Anglois, ayant moins de monde, doivent éviter l'abordage; ils doivent chercher à vaincre le vaisseau plus que les hommes, c'est-à-dire à le désenparer. Ils doivent conserver constamment l'avantage du vent, afin de pouvoir, avec des évolutions plus rapides, en lâchant plus de bordées, en recevoir le moins possible & dans la position la moins dangereuse. Les François, au contraire, mieux en état de déployer leurs bras dans le choc de l'abordage, ont intérêt de le tenter. A son défaut ils tirent au corps du bâtiment, afin, en balayant le pont, de tuer ou blesser plus de monde, afin, en ouvrant des voies d'eau, d'affoiblir l'équipage occupé à pomper; enfin, la position sous le vent leur laisse la liberté de faire jouer leur première batterie, & par ce feu violent de causer plus de dommage. Tout cela, sans doute, a

éprouvé des variations, mais nous parlons de la marine d'alors.

1743.

M. le Duc de Penthièvre, pourvu à l'âge le plus tendre de la charge de Grand-Amiral de France, & en fonctions depuis la mort de son pere, n'avoit que dix-huit ans & ne pouvoit se signaler. Les deux Vice-Amiraux étoient le Comte de Sainte-Maure & le Marquis d'Antin. Le premier, très-vieux, n'étoit guere connu que par une faute & un bon mot. Commandant le vaisseau *le Fougueux*, de 74 canons, & le conduisant du port de Rochefort en rade, il le fit crever sur une roche où l'on le voit encore. A ce spectacle il dit froidement que ce vaisseau serviroit de balise (*). Le second, fils cadet d'un premier lit de Madame la Comtesse de Toulouse, étoit monté à ce grade par la plus insigne faveur, & sans avoir fait les épreuves nécessaires dans tous les états & surtout dans la marine, métier difficile, exigeant un apprentissage pénible & long que rien ne peut suppléer. Jouissant d'une place, récompense des plus grands services, dans un âge où à peine il auroit dû sortir des gardes de la marine, il s'étoit efforcé de suppléer autant qu'il avoit été en lui à la pratique par la spéculation. Il aimoit la navigation; il en avoit fait une étude particuliere; il étoit désespéré qu'elle fût négligée, que son rang ne lui permit pas de redescendre aux plus bas degrés pour s'y former; il avoit porté son attention jus-

(*) C'est une marque, quelquefois d'un tonneau flottant, quelquefois d'un mât élevé sur un banc, sur laquelle passe, ou sur quelque chenal dangereux, par des rochers cachés sous l'eau, afin que les vaisseaux les évitent.

ques aux
gé, quan
struire de
de celle
de comb
brave; n
dre qu'il
fallu pay
munes &
Il parut
décidé q
respecter
command
il partit
deux va
Grande-
forces. I
que aux
vaisseaux
permetto
pu avec
en ce ro

Après
d'Antin
tems de
avoit ét
voir sub
dote est
se trait
gros, a
treprise
la gangr
me d'u
gneur c

ques aux plus petits détails, & n'avoit pas négligé, quand l'occasion s'en étoit présentée, de s'instruire de la marine des autres nations, & surtout de celle des Anglois. Comme il n'avoit jamais vu de combats, on ne pouvoit pas décider s'il étoit brave; mais il étoit trop bien né pour faire craindre qu'il s'oubliât dans les occasions où il auroit fallu payer de sa personne. Elles sont plus communes & plus inévitables à la mer que sur terre. Il parut brûler d'une noble ardeur, dès qu'il fut décidé qu'on seconderoit l'Espagne & qu'on feroit respecter le pavillon François. Il demanda un commandement convenable à un Vice-Amiral, & il partit de Brest avec une armée navale de vingt-deux vaisseaux de ligne. Cet effort étonna la Grande-Bretagne; la destination de semblables forces l'inquiéta. Elles se réunirent en Amérique aux Espagnols, & servirent à protéger leurs vaisseaux & leurs côtes. Les loix des nations ne permettoient pas aux Anglois, n'ayant point rompu avec la France, ayant encore un Ambassadeur en ce royaume, d'attaquer son pavillon.

Après huit mois de navigation, le Marquis d'Antin rentra dans Brest, d'où il n'eut pas le tems de se rendre à Paris; ce qui fit dire qu'il avoit été tué par un officier-général, jaloux de se voir subordonné à un jeune homme. Cette anecdote est fautive; il avoit une hydrocele; il voulut se traiter lui-même; il étoit monstrueusement gros, au point que sa démarche en sembloit entreprise, mal-adroit conséquemment; il se blessa, la gangrene se mit dans la plaie, & il périt victime d'une mauvaise honte. On regretta un Seigneur qui se montroit aussi bien, & sa perte affli-

1743.

Sept.
1740.24 Avril
1744.

1743. gea surtout la Princesse sa mere, qui l'aimoit tendrement. Il laissa une veuve très-riche, belle, à la fleur de l'âge, dont il n'avoit point eu d'enfans, mariée depuis au Comte de Forcalquier, & qui a longtems fait l'ornement de la cour par sa figure.

Un événement de l'armée navale du Marquis d'Antin, digne d'être transmis à la postérité la plus reculée, c'est le trait du Marquis de Boulainvilliers. Il montoit le *Bourbon* de 74 canons; plusieurs voies d'eau qui s'étoient ouvertes, avoient empêché ce vaisseau de suivre. Il étoit resté de l'arrière, & l'on l'avoit perdu de vue. Il étoit cependant parvenu à la hauteur d'Ouessant, lorsque le Capitaine s'aperçut que le mal étoit augmenté au point que toutes les pompes & un travail continuel ne pouvoient épuiser autant d'eau qu'il en entroit; que son bâtiment étoit hors d'état de gouverner, d'être radoubé ou remorqué à tems: retenu sur son bord par un devoir austere, il brava la mort & songea seulement à sauver quelques sujets à son Roi. Son fils étoit du nombre; il prétexta d'envoyer chercher un secours qu'il savoit bien devoir arriver trop tard; il les fait descendre dans la chaloupe au nombre d'onze officiers & d'onze mariniers, qui ont la douleur de voir une demi-heure après ce pere tendre & généreux & tous leurs camarades engloutis par les eaux avec le *Bourbon*. Spectacle affreux, que le plaisir d'exister en cet instant adoucit peut-être trop!

19 Avril
1741.

Cette armée navale, sans avoir rien fait, soutint au moins l'honneur du pavillon. Deux autres escadres inférieures firent mieux. Les Anglois feignant de prendre les François pour des Espagnols, attaquèrent dans les parages de Saint-Domingue,

Janv.
1741.

avec six
avoit que
rité du
rent obl
d'impute
te ils du
du Card
de romp
fait pres
les instru

Une a
par le
Comte d
rent assa
Britanni
de Gibr
trois, n
retireren
te de Pa
bordée.
France
déjà d'a
se de ne
cer tou

Une
nal, arm
put lui
muel I
que for
proscrit
tions o
plus ha
la riche
Préside

avec six vaisseaux, le Chevalier d'Epinaÿ qui n'en avoit que quatre, & malgré leur double supériorité du nombre & de la force des bâtimens, furent obligés de céder, de faire des excuses & d'imputer leur agression à une méprise. Sans doute ils durent leur salut à la modération ordinaire du Cardinal, qui se flattant de n'être pas obligé de rompre tout-à-fait avec l'Angleterre, avoit fait prescrire la plus grande circonspection dans les instructions du Commandant françois.

1743

Une autre fois le vaisseau le *Borée*, commandé par le Chevalier de Caylus, l'*Aiguillon* par le Comte de Pardaillan, & la frégate la *Flore*, furent assaillis de quatre vaisseaux de guerre de S. M. Britannique & une frégate, à l'entrée du Déroit de Gibraltar, & ceux-ci, quoique cinq contre trois, ne purent entamer l'Escadre du Roi, & se retirèrent après trois heures de combat. Le Comte de Pardaillan cependant fut tué de la première bordée. Les Anglois s'effayoient ainsi contre la France sans se déclarer ennemis: ils commençoient déjà d'adopter la politique plus utile que glorieuse de ne le faire qu'avec avantage & de commencer toujours la guerre avec un succès certain.

5 Août
1741.

Une mort qui frappa singulièrement le Cardinal, arrivée peu avant la sienne, & dont on ne put lui dérober la connoissance, fut celle de Samuel Bernard, vieillard presque du même âge que son Eminence. Ce Juif, issu d'une nation proscrire en France, & que les diverses corporations ont exclue de leur sein, étoit parvenu au plus haut degré de considération que peut donner la richesse. De ses trois enfans il en avoit vu un Président au Parlement, l'autre Maître des requé-

tes, & sa fille mariée à un Molé, depuis Premier
 1743. Président. Il étoit banquier de la cour, qui l'avoit
 chargé de ses iniquités en lui faisant faire banque-
 route pour elle. Il montra trop à ses semblables
 le chemin d'aller ainsi à la fortune par celui de
 l'infamie. Il n'en devint que plus opulent, &
 laissa 33 millions de bien. Louable cependant en
 ce qu'il n'abandonna point le Dieu de ses peres
 pour se rendre plus susceptible des honneurs qu'il
 auroit pu acheter avec son argent, en ce qu'il em-
 ploya souvent celui-ci à faire de bonnes actions
 & à secourir des malheureux. Il montra d'ailleurs
 quelquefois une noblesse & une fermeté d'ame,
 qui sembloient le rendre supérieur à tous les grands
 lui faisant bassement leur cour. Dans le tems de
 la disgrâce de M. le Garde des Sceaux Chauvelin,
 le Cardinal d'autant plus outré contre ce Ministre
 qui avoit voulu le supplanter, qu'il lui avoit ouvert
 plus intimément sa confiance, cherchoit à trouver
 des preuves suffisantes pour le perdre. Il envoya
 le Lieutenant de Police Hérault chez Samuel Ber-
 nard, l'interroger, par forme d'insinuation, sur
 certains fonds passés chez l'étranger, ou venus
 par ses mains. Mais ce banquier lui ayant deman-
 dé avec dignité d'exhiber ses pouvoirs d'une telle
 mission, refusa d'entrer autrement en pour-parler;
 enforte que le Magistrat s'en alla sans avoir pu
 en rien tirer.

Un esprit de modération & d'ordre, pareil à
 celui du Cardinal, l'en avoit fait goûter, & com-
 me ce Ministre, il en avoit recueilli le fruit par
 une vie longue & une santé ferme. Au milieu de
 son luxe, qui n'approche pourtant pas de celui
 de nos financiers modernes, il avoit une sorte de

modestie
 maître de
 son, rue
 fermier-gé
 n'y avoit
 manies, q
 taines ten
 puis qu'il
 qu'un de
 telés à la
 sans cesse
 qu'il parû
 trât rapid
 res, la sc
 s'affeyoit,
 de lui.

Samuel
 il faisoit
 le tint. U
 une sonim
 voulant p
 ni donner
 pour enle
 sa porte
 seul, fort
 par le pré

Il étoit
 tion. Il
 croyoit q
 le plus gr
 fut en eff
 La plu
 qu'il a la
 sa mort,

modestie qui le faisoit tolérer , & empêchoit le maître de devenir odieux. On voit encore sa maison , rue place des Victoires , dont le moindre fermier-général ne voudroit pas aujourd'hui , où il n'y avoit pas même de cour. Il avoit plusieurs manies , que la tradition a conservées & dont certaines tenoient à son arrangement. Il falloit , depuis qu'il étoit levé jusqu'à ce qu'il se couchât , qu'un de ses cochers eût toujours les chevaux attelés à la voiture ; il falloit que son portier veillant sans cesse au moindre bruit , ouvrît ses portes avant qu'il parût , afin que son carosse , sans frapper , entrât rapidement ; il falloit qu'au retour de ses affaires , la soupe fût mise à la minute sur la table : il s'assoyoit , & les convives se rangeoient autour de lui.

1743.

Samuel Bernard aimoit fort à jouer au berlan ; il faisoit toujours va-tout , & étoit surpris qu'on le tint. Une nuit qu'un particulier lui avoit gagné une somme considérable , il en fut si furieux que ne voulant pas remettre au lendemain son paiement , ni donner le loisir à son adversaire de s'arranger pour enlever de pareils fonds , il lui fit porter à sa porte les sacs qu'il lui devoit , & le laissa-là seul , fort embarrassé & à la veille d'être égorgé par le premier passant qu'amorceroit la cupidité.

Il étoit superstitieux comme les gens de sa nation. Il avoit une poule noire , à laquelle il croyoit qu'étoit attaché son sort : il en faisoit avoir le plus grand soin , & la perte de cette volatile fut en effet l'époque de sa fin , en Janvier 1739.

La plus grande partie des trente-trois millions qu'il a laissés , étoit déjà mangée dix ans après sa mort , & de ses deux petit-fils portant son

1743.

nom, l'un s'est mis pour une cruauté atroce & punissable dans le cas de mériter la corde; & l'autre s'est deshonoré par l'accusation d'un commerce vil & frauduleux.

Quand on fournit une aussi longue carrière que le Cardinal, on survit nécessairement à sa famille, à ses amis & à ses créatures; il avoit vu périr une de ces dernières dans le Ministère en la personne de M. d'Angervilliers, qu'à la mort de M. le Blanc il avoit fait passer de l'Intendance de Paris au Département de la guerre en 1728. C'étoit un personnage trop peu capable pour sa place; il n'en remplissoit les fonctions que par le secours des génies consommés qu'il avoit sous ses ordres, des lumières & des travaux desquels il tiroit tout l'honneur; il étoit dur, & cependant n'avoit pas la fermeté nécessaire pour réprimer les Généraux, ce dont on a vu de funestes exemples dans la guerre de 1733. Ce défaut ne portoit que sur les subalternes qu'il ne soutenoit pas assez; aussi n'en étoit-il pas aimé: il avoit eslué plusieurs cabales, surtout de la part de la maison de Condé, contre lesquelles, soutenu par son protecteur, il étoit resté inébranlable. Il étoit usé, moins de travail & d'années, quoiqu'assez avancé en âge, que de l'usage trop fréquent des plaisirs. Il fut remplacé par un homme destiné, ce semble, moins à occuper un département qu'à en remplir le vuide par *interim*. M. de Breteuil dont il s'agit, avoit eu une première fois celui de la guerre en 1723, lors de la disgrâce de M. le Blanc. Lorsque l'exilé fut rétabli en 1726, on donna pour récompense 10,000 livres de pension au premier, qui reçut la mortification de se voir,

à

à la mort
M. d'Ang
en 1740.

M. de
nécessaire
re, surto
menceme
Dubois,
l'Intendan
forte de
Cardinal
que M. d
en ne le t
le Blanc.
avoit mé
d'Etat. I
en tems
res noble
dre servie
de pareill
se campa
affection.

& il mo
douleur d
levoient
y étoit d
de cas,
regretta n
parlerons
blier, éd

Les flat
sement l'a
sadeur de
caresser s

Tome II

à la mort de ce prédécesseur, passer sur le corps 1743.
 M. d'Angervilliers, dont il occupa enfin le poste
 en 1740.

M. de Breteuil n'avoit point en effet la capacité nécessaire pour remplir le département de la guerre, surtout durant la crise survenue dès le commencement de son élévation. Sous le Cardinal Dubois, le crédit des femmes l'avoit poussé de l'Intendance de Limoges au Ministère, & une sorte de fausse commiseration avoit déterminé le Cardinal de Fleuri à réparer de la sorte l'injustice que M. de Breteuil prétendoit lui avoir été faite, en ne le faisant pas succéder immédiatement à M. le Blanc. La conjoncture d'une guerre prochaine avoit même déterminé à l'admettre au Conseil d'Etat. Il auroit pu se faire honneur dans sa place en tems de paix; il avoit le cœur bon, les manières nobles, toutes les dispositions possibles à rendre service. Il auroit été aimé des troupes avec de pareilles qualités, mais la cruelle & désastreuse campagne de Bohême lui fit perdre toute leur affection. Elles lui imputerent leurs calamités, & il mourut très-à-propos pour n'avoir pas la douleur de se voir sacrifié aux clameurs qui s'élevoient de toutes parts contre lui. Le Cardinal y étoit d'autant plus disposé qu'il en faisoit peu de cas, qu'il le supportoit seulement. Il ne le regretta nullement, & son successeur, dont nous parlerons bientôt, étoit très-propre à le faire oublier, eût-il eu un mérite supérieur.

Les flatteurs du Cardinal saisirent avec empressement l'arrivée à Paris de Zaïd-Effendi, Ambassadeur de la Porte auprès de Louis XV, pour caresser son amour-propre exalté en ce moment

16 Déc.
1741.

1743. par la nouvelle des premiers succès des armes de S. M. Ils ne manquèrent pas d'assimiler cet événement à la venue de la Reine de Saba à Jérusalem pour admirer de plus près la sagesse de Salomon. On avoit amusé vingt ans auparavant l'enfance du Roi d'un pareil spectacle ; il servit à égayer cette fois la vieillesse de son Eminence, époque de la vie qui se rapproche assez de la première. C'étoit une galanterie que lui avoit ménagée M. de Ville-neuve, Ambassadeur de France à la Porte, & c'étoit la moindre marque de reconnoissance qu'il lui dut pour l'avoir, de la place de Lieutenant-général de la Sénéchaussée de Marseille, élevé à cette dignité. Les sots qui ne font point au fait du manège des cours, qui ne savent pas que les plus foibles ressorts produisent souvent les mouvemens les plus importans, vouloient absolument que cet appareil de pompe vaine servit de prétexte à des négociations : il fut, au contraire, seulement l'occasion d'un traité de commerce. Le Seigneur Ottoman traînoit sur ses pas une maison très-nombreuse, digne de la pompe asiatique. Il fit son entrée avec beaucoup d'éclat. Le Maréchal de Noailles, frere de Madame la Comtesse de Toulouse, fut chargé de l'accompagner. C'étoit un homme sur le retour, d'une moyenne taille & d'une physionomie respectable. Il avoit le maintien grave, l'œil vif & spirituel. A un fond d'esprit peu commun chez sa nation il joignoit des connoissances assez étendues. Son caractère étoit liant, sa politesse aisée ; il étoit fait pour goûter la France & s'y plut à mesure qu'il la connut.

7 Janvier
1742.

Quoi qu'il fit un froid rigoureux le jour de la

cérémon
de la fa
besoins
qui forn
dans le
grande p
ils furent
heures
portoiem
tout les
mans, f
enflamm
pas au
dans la
ventures
il étoit
firent pa
uns des
ferent ta
imposer.

L'usage
Turcs se
faire lui-
remît l'an
fut taxé
toit pas t
que géné
Paris ; on
On rema
phc, c'e
lettre de
ques min
tien. Se
terent le

cérémonie, une foule immense brava l'intempérie de la saison, par cette curiosité, le premier des besoins de l'homme. La multitude des esclaves qui formoient le cortège de l'Ambassadeur, étoit dans le costume de la nation, c'est-à-dire nus en grande partie, &, malgré la différence des climats, ils furent contraints de supporter pendant plusieurs heures les injures de l'air. Les spectateurs les supportoient aussi presque sans s'en appercevoir, surtout les femmes, que l'aspect de ces fiers Musulmans, si renommés dans les champs de l'amour, enflammoit merveilleusement. Elles ne s'en tinrent pas au coup d'œil, & le séjour de cette nation dans la capitale fournit matière à beaucoup d'aventures galantes, à commencer par le chef. Mais il étoit circonspect & mystérieux; les siennes ne firent pas grand bruit: au contraire, quelques-uns des principaux de sa suite en eurent, qui causerent tant de scandale qu'il fut obligé de leur en imposer.

L'usage étant en France que les Ambassadeurs Turcs soient défrayés, Zaïd - Effendi souhaita de faire lui-même sa dépense, & qu'à cet effet on lui remit l'argent fixé pour chaque jour. En quoi il fut taxé d'avoir eu envie de gagner, & ce qui n'étoit pas sans fondement, car il n'étoit rien moins que généreux. Il eut toutes sortes d'agrémens à Paris; on alloit le voir manger comme le Roi. On remarqua que c'étoit un Musulman philosophe, c'est-à-dire qui ne s'affervissoit point à la lettre de sa religion, qui s'affranchissoit des pratiques minutieuses & buvoit du vin en bon Chrétien. Ses gens l'imitoient, & plus d'une fois portèrent le désordre dans nos tavernes. Après une

1743. résidence de plus d'un an il quitta la capitale du royaume à regret. Le Roi le chargea pour l'Empereur son maître de présens plus riches encore que ceux qu'il avoit apportés, quoique superbes. Il en reçut aussi pour lui & pour sa suite de proportionnés à la magnificence d'un aussi grand Monarque.

16 Juin 1742. Pendant son séjour à Paris, Zaïd-Effendi eut un de ces spectacles que la nature humaine offre partout, mais rarement avec l'appareil propre à mériter les regards d'un tel étranger. La Reine douairière d'Espagne mourut au Luxembourg, où elle s'étoit retirée. Princesse infortunée qui, montée sur le trône à quinze ans, avoit été obligée d'en descendre en moins d'un an, & n'en conservant plus que la triste étiquette, exploit dans l'ennui l'ambition de son illustre pere. Elle résidoit en ce palais, autrefois le théâtre des grandeurs, des fêtes & des plaisirs de la Duchesse de Berri sa sœur, mais en même tems témoin des douleurs, des remords & de la fin prématurée qui avoient suivi sa félicité passagere & ses criminelles débauches. Ce dernier souvenir, plus analogue au caractère de la Reine, l'avoit surtout frappée & conduit à une dévotion excessive, non moins contraire au bonheur, non moins capable d'empoisonner la vie & d'en précipiter le terme.

Si ce goût paroïssoit singulier dans la fille du Régent, il le parut bien davantage dans son fils, qui vers ce tems-là mérita le surnom de dévot. Des désagrémens l'avoient fait se retirer du conseil, quoiqu'il en fût le chef. Ses avis n'étoient jamais suivis: il prévit que ce dédain ne feroit qu'augmenter & crut devoir prévenir une nullité

absolue.
regne,
voulut
pant en
scandale
nonça p
dame de
rite & d
par une
que Ma
rieuse &
se où ell
possible
devint l'
Cardinal
événeme

La no
se de la
les filles,
pour app
moins c'
neur, &
lier pour
toutes.
meté de
qui la m
violens p
une beau
peller la
ridicule.
donnoit
Mailli,
de faire
pendant

absolue. Il la regardoit comme inévitable sous un regne, où les femmes alloient gouverner. Il ne voulut point que la nation pût le croire participant en rien aux maux de cette administration scandaleuse, & pour s'en laver à ses yeux il renonça publiquement aux affaires. En effet, Madame de Mailli venoit de perdre le titre de favorite & d'être disgraciée. Elle avoit été supplantée par une de ses sœurs, non moins entreprenante que Madame de Vintimille. Cette femme ambitieuse & cupide profita de la circonstance heureuse où elle se trouvoit, pour donner tout l'effort possible aux deux passions qui la dévoreroient. Elle devint l'ame des intrigues qui suivirent la mort du Cardinal & donna le premier branle à tous les événemens subséquens.

La nouvelle maîtresse étoit Madame la Marquise de la Tournelle, de cette maison de Nesle, où les filles, sans aucun patrimoine, sembloient avoir pour appanage de partager la couche du Roi. Du moins c'étoit la quatrième jouissant de cet honneur, & Louis XV, qui sentoit un attrait particulier pour ce sang, auroit bien voulu les y mettre toutes. Une seule lui fut rebelle, graces à la fermeté de M. le Marquis de Flavacour, son mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus violens pour laver dans son sang son injure. C'étoit une beauté tendre, ingénue; ce qui la faisoit appeler la *poule* par les courtisans, tournant tout en ridicule. Sa conduite répondoit à sa figure & ne donnoit nulle prise à la médisance. Madame de Mailli, quoiqu'instruite par expérience du danger de faire connoître ses sœurs au Roi, en avoit cependant besoin pour la seconder dans le pénible

1743. **—** emploi d'amuser cette Majesté, l'homme le plus aimable & le plus ennuyé de son royaume. D'ailleurs si Madame de Vintimille lui avoit fait une perfidie sanglante, elle avoit plus récemment à se louer de sa cadette la Duchesse de Lauraguais, la plus jeune de toutes. Suivant la chronique des confidens des voluptés secretes du Prince, par un de ces raffinemens de débauche que la luxure inspire quelquefois aux plus simples particuliers, Louis XV auroit désiré coucher entre les deux sœurs, dont les corps devoient offrir, ainsi que leur esprit, un contraste parfait. On a déjà fait le portrait de Madame de Mailli. La Duchesse étoit d'une grande taille, épaisse, mal prise, mais d'un embonpoint favorable aux attouchemens; elle avoit la gorge ferme, élastique, les fesses rebondies. Du reste, une figure commune; grosse réjouie, sans agrémens & sans gentillesse dans la société; enforte que si la nuit elle faisoit goûter au Roi des plaisirs que ne pouvoit lui procurer la première, maigre, efflanquée, celle-ci dans le jour reprenoit ses droits, & même le Monarque se dégouta bientôt tout-à-fait d'une jouissance purement matérielle.

Il n'en fut pas de même de Madame la Marquise de la Tournelle, d'une blancheur éblouissante, d'une jolie figure, d'une taille élégante & d'un maintien noble. Son regard piquant frappa le Prince, & son manège acheva sa conquête. Quoiqu'elle n'eût pas fait grand bruit depuis son veuvage, elle ne se vit point à la cour sans fonder des espérances. Elle étoit femme à faire valoir ses charmes mieux que ses sœurs & à profiter de leurs fautes. D'ailleurs, elle étoit guidée par

le Duc
ses bon
tant pa
pas fâch
rasser &
bition c
un de c
S. M.
ancré d
ses con
de la fa
d'un ca
Marquis
davanta
& la dir
le eut b
gueur p
qu'elle c
qu'elle e
Mailli se
que son
converti
avec les
La troisi
à son ra
ble de la
Louis X
reilles g
accorda
devint s
absolument
qu'il n'i
les artifi
ingénieu

le Duc de Richelieu, qui passoit pour avoir eu ~~ses~~ ses bonnes graces & rassasié de sa possession, 1743. autant par dégoût que par reconnoissance, il ne fut pas fâché de trouver cette occasion de s'en débarasser & de faire payer ses plaisirs au Roi: l'ambition commençoit aussi à le dominer, & il étoit un de ceux qui se flattoient de pouvoir gouverner S. M. après le Cardinal. Mais n'étant pas assez ancré dans la faveur pour éloigner par lui-même ses concurrens, il sentoit avoir besoin du crédit de la favorite. Madame de Mailli n'étoit point d'un caractère analogue au sien, & celui de la Marquise de la Tournelle lui convenoit infiniment davantage. Il devint donc l'ame de ses conseils, & la dirigea dans toutes ses démarches. Dès qu'elle eut blessé l'ame du Monarque, elle lui tint rigueur pour accroître son tourment, jusqu'à ce qu'elle eût fait son traité & obtenu les conditions qu'elle exigeoit. La premiere fut que Madame de Mailli seroit renvoyée publiquement. La seconde que son nom de Marquise de la Tournelle seroit converti en celui de Duchesse de Château-roux, avec les honneurs & distinctions de cette dignité. La troisieme, qu'on lui ferait un sort convenable à son rang, & qu'elle jouiroit d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers. Sous Louis XIV il n'y avoit qu'un seul exemple de pareilles graces. Louis XV étoit si amoureux qu'il accorda tout, & le crédit de la nouvelle maîtresse devint si grand qu'on jugea qu'elle gouverneroit absolument son royal esclave. Point de galanterie qu'il n'imaginât en sa faveur. Ce fut pour elle que les artistes s'épuisèrent de nouveau en recherches ingénieuses dans ces réduits charmans, asyles des

1743. plaisirs du couple fortuné. Ce fut pour elle qu'on inventa des machines propres à la transporter d'un lieu à l'autre, dans des tems & des circonstances que son amant jugeoit mériter les plus grandes attentions.

Madame de Mailli n'apprit sa disgrâce qu'avec une douleur inexprimable. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce coup fut encore plus terrible pour elle. La religion seule lui offrit quelque consolation. En ce tems-là le Pere Renaud de l'oratoire étoit renommé pour la prédication. Dans ce vuide que lui laissoit la perte de son amant, elle cherchoit à devenir dévote; elle fut entendre cet orateur, d'une belle physionomie, d'un son de voix enchanteur, d'une éloquence ferme & séduisante en même tems. Ces qualités devoient lui rendre le personnage agréable; elle desira l'entretenir. Il porta la grace dans son cœur ulcéré; son zele la fit rentrer en elle-même. Les fréquens entretiens d'un directeur aussi insinuant rétablirent le calme dans l'ame de la Magdelaine de la cour; ils l'éclairerent sur ses devoirs: on vit cette femme, autrefois vêtue si superbement, nageant dans les délices, sans cesse occupée de plaisirs, fréquenter assidûment les églises, simplement mise & confondue avec les femmes du commun, dont elle ne se faisoit distinguer que par son recueillement, sa modestie & ses larmes, que par sa douceur à supporter quelquefois les huées & les injures d'une canaille insolente, qui la regardoit comme l'auteur des calamités publiques (*). Enfin on la vit dans

(*) Un jour Madame la Comtesse de Mailli étant arri-

dans
respe
qu'elle

Un
la Co
sorte
que d
qu'elle
logea
provo
mais
pour
même
confes
pêcha
mécon
envers
ble de

Ce
enviro
Mailli
Louvr
tant à
que tr
vant p
modiq
tiré a

vée au
ment;
comme
condui
mauvai
cain l'
Mailli,

dans son état d'humiliation plus admirée & plus respectée des véritables appréciateurs des choses, qu'elle ne l'avoit été dans tout l'éclat de sa faveur.

Un trait qui fit infiniment d'honneur à Madame la Comtesse de Toulouse, qui avoit en quelque sorte produit Madame de Mailli à la cour, ce fut que durant son exil elle resta toujours son amie; qu'elle l'accueillit chez elle à cette époque & la logea dans son palais pendant plus d'un an. Elle provoquoit ainsi avec hauteur la disgrâce du Roi, mais elle avoit un trop grand ascendant sur lui pour qu'il osât y mettre cette Princesse, & la même foiblesse qui avoit porté le Monarque à consentir d'éloigner cruellement sa maîtresse, l'empêcha de montrer à la Comtesse de Toulouse le mécontentement qu'il ressentoit de sa conduite envers la disgraciée, reproche indirect, mais sensible de la sienne.

Ce ne fut que par la suite que Louis XV assura environ 40,000 livres de rentes à Madame de Mailli, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas du Louvre, & enjoignit qu'on payât ses dettes montant à environ 765,000 livres, somme qui, quoique trop considérable encore pour l'Etat, ne devant pas supporter pareille charge, paroitra bien modique si l'on fait attention qu'elle n'avoit jamais tiré aucun avantage de sa grandeur, & que du-

vée au sermon du Pere Renaud, qu'elle suivoit assidûment; comme ce prédicateur étoit en chaire & avoit commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre, où elle se mettoit, un homme de mauvaise humeur s'écria: *voilà bien du tapage pour une catin!* — *Puisque vous la connoissez,* répondit Madame de Mailli, *priez Dieu pour elle.*

1743.

rant cet intervalle elle ne jouissoit que d'environ 25,000 livres de rentes, qui ne suffisoient pas à beaucoup près pour la dépense qu'elle étoit obligée de faire à la cour. Le paiement des 765,000 livres fut assigné sur les revenus des fermes; mais malgré les ordres du Roi, ceux qui furent chargés de la distribution des fonds, non contents de faire languir les créanciers, les frustrerent enfin de la plus grande partie de leur argent.

En perdant les bonnes graces du Roi, la favorite perdit aussi celles de sa maîtresse, ou parut les perdre, puisqu'on lui ôta sa place de Dame du palais de la Reine; c'est-à-dire qu'on l'éloigna de S. M. dans le moment où elle se rendoit digne d'en approcher, par son repentir, par la régularité de ses mœurs & par une piété exemplaire, parfaitement analogue au goût & au genre de vie de la Souveraine. Au contraire, Madame la Marquise de la Tournelle succédoit à sa sœur par cet usage infâme, introduit sous Louis XV, pour la plus grande commodité de fixer de cette manière à la cour les objets de sa passion, & sous prétexte de sauver le scandale public, de l'augmenter. En effet, quoi de plus abominable que de forcer son auguste compagne à avoir continuellement près de sa personne & sous ses yeux l'objet de son mépris & de son indignation, à devenir en quelque sorte la sauve-garde des plaisirs de son époux & la complice de ses désordres!

L'importante révolution dont nous venons de rapporter les détails, rendit les courtisans, la nation & l'Europe entière plus attentifs à ce qui alloit se passer, lorsque le Roi sortit de tutelle par la perte du Cardinal. Dès le lendemain il disposa

dés emp
de Gran
nes; ce
Tavann
Cardina
ces à l'
Monfieur
à M. A
gers.
de prem
même &
son roy
velle: c
murmur
simple s
emprunt
ce natur
mort de
cours de
mains fa
donneren
étoient b
deux Pri
étoit déj
le dévor
ces depu
génie po
instruit,
accéléren
étoit déj
n'avoit a
portunoi
une long
affaires,

dès emplois de son Eminence. il donna la charge de Grand-aumônier de la Reine à M. de Tavannes; celle de Premier-aumônier, qu'avoit M. de Tavannes, à l'Abbé de Fleuri, petit-neveu du Cardinal; le département & la feuille des Bénéfices à l'ancien Evêque de Mirepoix, précepteur de Monsieur le Dauphin; la Surintendance des postes à M. Amelot, Secrétaire d'Etat des affaires étrangères. Du reste, il déclara qu'il n'auroit point de premier Ministre; qu'il gouverneroit par lui-même & se réservoit à lui seul l'administration de son royaume. La joie fut générale à cette nouvelle: c'étoit l'objet du désir des François. On murmure ordinairement contre le pouvoir d'un simple sujet; on résiste à une autorité précaire & empruntée; on obéit sans répugnance à la puissance naturelle & légitime. On se rappelle qu'à la mort de Mazarin, Louis XIV avoit commencé le cours de ce regne si glorieux, jusqu'à ce que ses mains fatiguées des rênes de l'empire les abandonnerent à une femme. Mais les circonstances étoient bien différentes, & surtout le caractère des deux Princes. L'un n'avoit que vingt-deux ans, étoit déjà brûlé de cette ardeur de renommée qui le dévora jusqu'au tombeau; il consultoit ses forces depuis quelque tems; il essayoit en secret son génie pour gouverner: enfin il avoit voulu être instruit, & son énergie impatiente l'auroit excité à accélérer ce moment s'il ne fut venu. L'autre étoit déjà parvenu à l'âge de trente-trois ans; il n'avoit aucune passion forte; l'éclat du trône l'importunoit; il n'aimoit que l'obscurité & le repos: une longue inaction l'avoit rendu impropre aux affaires, & son inertie, loin de briser ses fers,

1743. l'auroit porté à en reprendre d'autres. Son premier acte de souveraineté étoit un acte de servitude. Ce fut Madame de la Tournelle qui l'y porta. Cette nouvelle Agnès Sorel lui fit entendre qu'il étoit remis de devenir maître & d'avoir au moins l'air de regner. Ce fut elle, qui l'arrachant à la mollesse de son palais, le fit mettre à la tête de ses armées en Flandre: ce fut elle, qui lui faisant parcourir son royaume d'une frontière à l'autre, le traîna en Alsace, pour arrêter les progrès de l'ennemi: ce fut elle qui, au moment où l'on l'expulsoit d'auprès du Roi, lui procuroit enfin ce surnom de *Bien-aimé*, accordé trop tôt sans doute, & qu'il eut mieux valu pour sa mémoire qu'il n'eût jamais porté. On ne peut prévoir jusques où elle auroit élevé l'ame de ce royal esclave, lorsque reprenant un moment son empire, elle parut en entraîner bientôt avec elle la gloire dans le tombeau.

Quoique, dans sa première ferveur Louis XV, après avoir fixé des heures à ses Ministres pour travailler avec lui, se livrât en entier au soin de son Etat, ceux qui le connoissoient bien, se persuaderent donc aisément que cela ne dureroit pas, & que dans peu il choisiroit quelqu'un d'entre eux sur qui se décharger d'un fardeau trop pesant pour lui. Ils eurent même grand' peur un moment que M. de Chauvelin ne revînt. L'exilé sentant que cet instant étoit le seul favorable à son espoir, tenta un dernier effort & hasarda le tout pour le tout. Il minuta un grand mémoire, dans lequel récapitulant l'administration entière du premier Ministre défunt, il la critiquoit d'un bout à l'autre & la blâmoit sans ménagement. Il conservoit des amis

puissant
nir pro
l'accue
à ce qu
prétenc
& de g
lieu d'
fumant
rer de
que d'
Monar
gâta to
perdu p
trice &

Ce v
fit tort
pas fait
bles qu'
encore
que le
il se ret
vot, le
aux cir
Il re
dans le
d'appro
ne com
redouto

Les
Amelot
Saint-F
mier ve
moins
annexé

puissans à la cour; il eut le moyen de faire parvenir promptement son écrit à S. M. qui, loin de l'accueillir, en fut indignée & s'expliqua de façon à ce qu'on ne lui parlât plus de M. de Chauvelin. On prétend que son ouvrage, plein de feu, de vérité & de génie, eût peut-être réüssi plus tard, si, au lieu d'insulter à la cendre, pour ainsi dire encore fumante de Fleuri, que son maître venoit d'honorer de regrets flatteurs & distingués, il eut attendu que d'autres eussent avant dessillé les yeux du Monarque. La précipitation de ses amis à le servir gâta tout & l'exclut pour jamais, surtout ayant perdu peu après Madame la Duchesse, sa protectrice & l'ame de son parti.

Ce vieux respect du pupille pour son Mentor, fit tort aussi au Cardinal de Tencin, qui ne put pas faire revenir S. M. des impressions défavorables qu'elle en avoit conçues. Après avoir tenu encore quelques années dans le conseil, il sentit que le regne des gens de sa robe étoit passé, & il se retira dans son diocèse y jouer le rôle de dévot, le seul convenable à son âge, à son état & aux circonstances.

Il restoit beaucoup d'autres aspirans, désignés dans le public, parce qu'ils avoient l'honneur d'approcher du Prince, mais dont quelques-uns ne comptoient pas sur un plus grand crédit ou le redoutoient.

Les quatre Secrétaires d'Etat étoient alors M. Amelot, le Comte de Maurepas, le Comte de Saint-Florentin & le Comte d'Argenson. Le premier venoit d'obtenir la Surintendance des postes, moins comme une faveur que comme une place annexée par sa nature au département des affaires.

1743.

étrangeres. Il avoit tout perdu avec le Cardinal, & ne pouvant se soutenir par son mérite personnel, bien loin d'espérer aller plus loin, ne pouvoit s'attendre qu'à une disgrâce prochaine. Le second, ami du Roi, admis à ses parties de plaisir, le charmoit par ses bons mots & ses faillies. Il conduisoit à merveille son département, auquel il s'étoit formé dès la plus grande jeunesse; mais quoique le plus ancien du Conseil, il n'avoit aucune prétention à gouverner le Monarque. Philosophe dans tous les tems, il a toujours plus cherché le bonheur que le pouvoir. En se rendant plus de justice, son cousin n'avoit pas plus d'ambition. D'ailleurs, moins avancé que lui, il n'avoit pas encore le caractère de Ministre. Il n'en étoit pas de même du dernier qui, courtisan de la favorite, s'attendoit que par reconnaissance elle lui procureroit, au moins en second, la confiance de S. M. Elle le fit, mais non avec toute l'étendue qu'auroit désiré le Comte d'Argenson. Elle étoit obligée de se partager. Un nouveau concurrent venoit de s'introduire dans le Ministère, & il avoit encore plus de droits à la protection de la Marquise de la Tournelle. C'étoit le Maréchal de Noailles, à qui toute la maison de Nesle avoit les plus grandes obligations. Les cinq sœurs y avoient été accueillies dès leur jeunesse, y avoient fait la connoissance de la Comtesse de Toulouse, & c'étoit le principe de leur faveur auprès du Roi. Il eut été, sans doute, à souhaiter que ce Seigneur, tel que nous l'avons peint précédemment, au fond plus propre pour la paix que pour la guerre, pour le conseil que pour l'action, sage, économe, entendant parfaitement les finances, à la

tête des
regne,
que, et
que la
liorée en
du. La
lailfé le
projets,
vénération
prolongé
tion. Il
tous les
Marécha
de la fav
tôt qu'un

Un tre
Marquis
trôleur-g
lié quico
moins q
ressé de
focur aim
par cont
cour par
l'Etat. D
mérite.
une part
carrière,
Cardinal
départem
ce poste
mençoit
dont un
Son cara

tête desquelles il avoit été au commencement du ████████ regne, à la fois citoyen, homme d'état, politique, eût remplacé le Cardinal; ç'auroit été presque la même administration soutenue, mais améliorée en bien des parties par un génie plus étendu. La longue carrière qu'il a fournie, lui auroit laissé le tems de perfectionner & consommer ses projets, & son âge respectable lui eût attiré la vénération de son maître, dont l'enfance ainsi prolongée auroit pu devenir le bonheur de la nation. Il en fut autrement par ce malheur qu'ont tous les hommes de ne pas se connoître, & le Maréchal de Noailles préféra de profiter du crédit de la favorite pour être un Général médiocre, plutôt qu'un grand Ministre.

1743.

Un troisieme eut part à la bienveillance de la Marquise de la Tournelle: ce fut M. Orry, Contrôleur-général. Cette place rend nécessairement lié quiconque en est pourvu, avec la maîtresse, à moins qu'elle n'ait le désintéressement de la Comtesse de Mailli. Mais c'est un exemple unique. Sa sœur aimoit, au contraire, beaucoup l'argent, & par conséquent se vit avec grand plaisir faire la cour par celui qui ouvroit à son gré les trésors de l'Etat. D'ailleurs ce n'étoit pas un personnage sans mérite. D'une naissance très-ordinaire, ayant servi une partie de sa vie, entré ensuite dans une autre carrière, il étoit déjà sur le retour, lorsque le Cardinal jeta les yeux sur lui pour lui confier le département des finances. Il étoit excellent dans ce poste, où la dureté de sa physionomie commençoit par repousser cette foule de gens avides, dont un Contrôleur-général est toujours obsédé. Son caractère répondoit parfaitement à son exté-

1743.

rieur, & son premier mot étoit de refuser ce qu'on lui demandoit. Depuis douze ans qu'il régissoit le fisc public, il avoit acquis les lumieres qui lui manquoient d'abord. On a vu que dans une occasion difficile il avoit ouvert un avis vigoureux, d'autant meilleur qu'il s'étoit mis en état de le soutenir par des secours réels. C'étoit son grand talent : il ne manquoit jamais de fonds pour faire face au besoin. On lui a reproché de ne se ménager ces ressources que par une extrême rigueur envers le peuple, dont il sacrifioit toujours les intérêts à celui du Souverain. Quoi qu'il en soit, c'étoit l'homme vraiment le plus utile à la nouvelle favorite.

Une galanterie qu'il lui fit dans ce premier moment l'en convainquit. Elle aimoit beaucoup Choisi, & le Roi empressé de lui plaire, continuoit à augmenter & embellir ce séjour.

Après y avoir travaillé avec le Contrôleur-général, il le laissa se retirer, sans lui parler d'un état de dépenses d'environ 1,200,000 livres pour ce lieu. La timidité naturelle de S. M. l'avoit empêchée de le lui remettre de la main à la main; elle craignoit ses représentations; ce qui prouve qu'elle sentoit bien que les revenus de l'Etat n'étoient pas destinés à ses jouissances personnelles, qu'elle agissoit mal en connoissance de cause, mais elle n'avoit pas le courage de faire mieux. A peine M. Orry est-il sorti, qu'elle lui envoie ce papier, feignant d'avoir oublié de lui en parler. Le Ministre le lit & revient : „ Sire, dit-il, je suis „ étonné de la modicité de la somme; je comp- „ tois sur une plus grande, & j'ai mis en réserve „ pour cet objet 1,500,000 livres. ” Le Roi,

tremblan
charmé
il en fai
mit au
joignit à
ces qui
les circo
plus en
Marine
mettre
Compag
lever de
ciennes
pereur p
n'ayant
payer sa
pens de
guerre a
triche,
dont la

Soit v
désiance
soit inc
pour la
ses. E
précède
même d
ches, &
& des h
déclarée
grie, en
le-ci éto
les Puiss
extraord

tremblant jusques-là de quelque obstacle, est charmé du zèle & de la complaisance de M. Orry : il en fait part à la Marquise, & cette bagatelle le mit au mieux dans l'esprit des deux. Au reste, il joignit à cette adulation momentanée des ressources qui le firent réputer un homme essentiel dans les circonstances, où les dépenses devoient de plus en plus considérables. Il fallut remonter la Marine & le Commerce extérieur très-négligés, mettre les Colonies & les établissemens de la Compagnie des Indes en état de défense. Il falloit lever de nouvelles armées, pour remplacer les anciennes presque foudues : il falloit soutenir un Empereur phantastique, privé de ses propres Etats, n'ayant plus de quoi soudoyer ses troupes, ni payer sa maison, ne vivant en un mot qu'aux dépens de la France : il falloit faire face & à la guerre auxiliaire entreprise pour la Maison d'Autriche, & à une nouvelle, contre des Puissances dont la ligue se fortifioit tous les jours.

Soit vénération pour la mémoire de Fleuri, soit défiance de ceux que S. M. auroit pu consulter, soit incertitude du choix, Louis XV s'en tint pour la campagne de 1743 aux mesures déjà prises. Elles n'étoient pas mieux combinées que les précédentes. Il en résulta les mêmes fautes, la même désunion entre les alliés, les mêmes reproches, & conséquemment des revers, des pertes & des humiliations. Quoiqu'il n'y eût de guerre déclarée qu'entre l'Empereur & la Reine de Hongrie, entre l'Espagne & l'Angleterre (encore celle-ci étoit-elle purement maritime,) presque toutes les Puissances de l'Europe avoient fait des efforts extraordinaires. L'Allemagne & l'Italie seules

1743. étoient couvertes de dix grandes armées. On en comptoit cinq dans le dernier royaume. Celle de l'Infant Dom Philippe , devant laquelle s'étoit retiré dès les premiers jours de Janvier le Roi de Sardaigne, repassé de son camp de Montmeliant en Piémont par le Mont-Cenis & le petit Saint-Bernard. N'ayant besoin que d'une partie de ses troupes, il avoit envoyé le reste aux Autrichiens formant la troisieme armée. Celle-ci s'étendoit depuis le Milanois jusqu'auprès de Boulogne, & avoit en tête le Comte de Gages, successeur du Duc de Montemar, revêtu du Généralat des Espagnols. Enfin la cinquieme étoit l'armée de Naples encore dans l'inaction, mais impatiente de rompre la neutralité que lui avoient imposé les Anglois. M. de Voltaire fait mention d'une sixieme, celle de Venise, d'observation seulement & de garantie contre les insultes des autres.

Févr. Tant d'armées ne produisirent que le combat de Campo-Sancto entre le Comte de Gages & le Comte de Traun, pour lequel on chanta le *Te Deum* à Madrid & à Vienne, & qui conséquemment ne décida de rien. Le Duc de Modene, nommé quelques mois après Généralissime de S. M. Catholique, n'eut qu'un vain titre, sans pouvoir rien entreprendre d'important durant toute la campagne. Dom Philippe & le Marquis de la Mina, maîtres une seconde fois de la Savcie, n'en étoient pas plus avancés; ils ne pouvoient pénétrer en Italie, quelques efforts qu'ils fissent, tous les passages étant bien gardés. C'est la nature du pays qui en rend la guerre extrêmement difficile. Du côté du Piémont un rocher peut coûter une ar-

mée enti
trecoupé

Cinq
geoient
fées de
raux de
que con
à la tête
personne
Holland
che, so
Naples.

Le M
Janvier
qu'il avo
née de
Naab, e
haut Pal
chemin
il étoit
d'Espagn
il y trou
Prince d
tir lui-m
dernier
titres acc
ger de la
cour le
à la veil
ne de H
vais gré
une froie
& de fa
ces ambi

mée entiere, & vers la Lombardie tout est entrecoupé de rivières & de canaux.

1743.

Cinq armées principales en Allemagne ravageoient aussi ce malheureux pays. Deux, composées de François, & commandées par des Généraux de cette nation; la troisième des Autrichiens, que conduisoit le Prince Charles; la quatrième, à la tête de laquelle étoit le Roi d'Angleterre en personne, avec les Hanovriens; la dernière, des Hollandois, répondoit, par la lenteur de sa marche, son inaction & son inutilité, à celle de Naples.

Le Maréchal de Belle-Isle avoit quitté dès le 2 Janvier son cantonnement sous Egra, avec l'armée qu'il avoit si heureusement & si habilement ramenée de Prague & en avoit pris d'autres sur le Naab, en étoit parti le 20, l'avoit conduite par le haut Palatinat, & après lui avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle devoit passer le Rhin, il étoit revenu à Francfort. Nommé par le Roi d'Espagne Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, il y trouva le Collier de l'Ordre entre les mains du Prince de Bavière, qui s'étoit chargé de l'en revêtir lui-même & qui en fit la cérémonie. C'étoit le dernier honneur qui lui manquoit: mais tant de titres accumulés sur sa tête ne purent le dédommager de la réception que lui fit à son arrivée à la cour le Monarque peu belliqueux, qui se voyoit à la veille d'une querelle personnelle avec la Reine de Hongrie & ne pouvoit que savoir très-mauvais gré à l'auteur du projet. Il l'accueillit avec une froideur, triste récompense de tant de peines & de fatigues, mais qui devoit être celle de tous ces ambitieux, sacrifiant une nation entiere à l'in-

1743. **—** quiétude dont ils sont tourmentés. Il se retira à la campagne, méditer de nouveaux systèmes, jusqu'à ce que l'occasion se présenta de les faire éclore.

Une partie de son armée se fondit dans celle du Maréchal de Broglio, & l'autre dans celle du Maréchal de Noailles. Le premier défendoit la Bavière; mais en mésintelligence avec le Comte de Seckendorff, qui commandoit alors les Bava-rois, au lieu de se secourir ils se nuisirent réciproquement. Le Prince Charles avoit déjà rassemblé ses quartiers, que les troupes Impériales étoient encore cantonnées séparément & en plusieurs petits postes. Cette négligence, jointe à la mortalité qui se mit dans les troupes françoises pour avoir été entassées durant l'hiver dans des poëles d'Allemagne, auxquels elles n'étoient point habituées, fut la cause des premiers malheurs. On fut battu séparément. Le Marquis Minutzi est enlevé à Erblach, avec un corps de six mille Bava-rois; le partisan La Croix est pris à Pfarkirch avec trois compagnies franches, après la plus vigoureuse résistance; le Marquis du Châtelet est attaqué dans Dingelfingen par un corps de dix mille hommes; il s'y défend pendant vingt-quatre heures avec 1,400 hommes, ensuite l'abandonne & passe l'Isar sur un pont de radeaux, protégé par M. Philippes à la tête de 14 bataillons & 12 escadrons. Le Prince de Conti, qui étoit à Landaw avec 12,000 hommes, averti, mais trop tard, que Dingelfingen est entouré, y court pour le défendre & le trouve évacué. Pendant ce tems Landaw est surpris, & Braunaw assiégé, sans que le Général de Charles VII fasse à Landshut, où il

étoit, a
pendant
Stadt-am
qui mar
replie su
peu ava
n'est qu
ches rap
prêt à é
ne se tro
se retire
meure p
leur d'y
ses Pan
d'injures
fort. A
la jaloufi
conquis
re matre
Le M
étoit mé
toujours
qu'il ne p
Donaver
pes sur
pour assu
de Noai
passe le I
à la tête
de lui,
observer
novriens
& pour
la Bavi

étoit, aucun mouvement pour les secourir. Ce pendant le Comte de Saxe isolé & abandonné à 1743.
Stadt-am-hoff, pressé par le Prince de Lobkowitz qui marche à lui avec des forces supérieures, se replie sur le Danube. Le Baron Steints étoit entré peu avant dans la Baviere par le Tirol, quoiqu'il n'eût que trois mille Croates, & faisoit des marches rapides. L'Empereur voyant son Electorat prêt à être envahi par l'ennemi une troisieme fois, ne se trouve pas en sûreté à Munich, en sort & 13 Juin:
se retire à Augsbourg, ville impériale. Il n'y demeure pas longtems : en la quittant, il eut la douleur d'y voir entrer le Colonel Mentzel à la tête de ses Pandours, qui eut la brutalité de le charger d'injures dans les rues : il se refugia dans Francfort. Ainsi le Prince Charles, par sa célérité & la jalousie réciproque des Alliés, après avoir reconquis l'Autriche & la Bohême, se trouve encore maître de toute la Baviere.

Le Maréchal de Broglio, qui depuis longtems étoit mécontent du Général de Seckendorff, avoit toujours dit & écrit, même avant la campagne, qu'il ne pouvoit garder la Baviere. Il attendoit à Donawert les ordres du Roi de ramener ses troupes sur le Rhin, & s'impatientoit. Mais S. M. pour assurer son retour, avoit envoyé le Maréchal de Noailles avec 40,000 hommes. Ce Général passe le Rhin, détache aussitôt le Comte de Ségur, à la tête de 12,000 hommes, pour aller au devant de lui, & marche lui-même vers le Mein, pour observer l'armée des Anglois, Hessois & Hanovriens, commandée par le Comte de Stairs, & pour être à portée de couvrir la Lorraine, ou la Baviere, selon le parti qu'elle prendra. Il la

1743.

trouve campée sur la rive droite de la riviere, entre Dettinghen & Aschaffembourg, où le Roi d'Angleterre venoit d'arriver, dans une position où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie françoise, & forcée de se rendre prisonniere. Il en forme le projet, en ordonne toutes les dispositions, occupe Aschaffembourg, borde le Mein d'artillerie, met le passage de Dettinghen sous la garde de douze mille hommes en-deçà d'un ravin profond. Il défend qu'on le passe; son ordre n'est point exécuté: on franchit le ravin en son absence; on livre la bataille avec ce simple détachement, contre 40 mille hommes; on ne peut soutenir cette partie; on est forcé de se retirer, & les Anglois ont le bonheur de sortir d'un cul-de-sac, dans lequel ils devoient périr ou se rendre. Le plus grand malheur pour les François, dans cette action qui dura quatre heures & demie, fut la perte d'un grand nombre de gens de distinction & de braves officiers, qui voyant leurs régimens tourner le dos, se mirent en ligne, & aimerent mieux mourir honorablement en tenant ferme, que de se sauver par une fuite honteuse. Il en périt surtout beaucoup de la Maison du Roi & du Régiment des Gardes, qui en compta 21 de restés sur la place, & autant de blessés dangereusement. Le Duc de Chartres eut un cheval tué sous lui. Le Comte de Clermont, quoique déjà Abbé de Saint-Germain des prez, se rappelant l'exemple du fameux Evêque de Beauvais si renommé dans l'histoire, y fit des prodiges de valeur. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu y furent blessés, ainsi que le Comte d'Harcourt, le Comte de Beuvron & le Duc de Boufflers. Le

Comte
d'honneur
pieds de
Marquis
Rochech
bre, aya
encore,
bran &
te de R
,, Par
,, M. de
,, d'un
,, miend
,, demi
,, reçut
,, rut av
,, tant d
,, rent t
,, La
,, parmi
,, terre
,, tête d
,, rie.
,, côtés
,, Autri
,, la po
,, ciers
,, égal.
,, leur,
,, récha
,, se fit
,, dina
,, te sa
,, ses b

Comte de la Motte-Houdancourt, Chevalier d'honneur de la Reine, fut foulé longtems aux pieds des chevaux & remporté presque mort. Le Marquis de Gontaut eut le bras cassé; le Duc de Rochechouart, premier Gentilhomme de la chambre, ayant été blessé deux fois, & combattant encore, fut tué sur la place. Les Marquis de Sabran & de Fleuri, le Comte d'Estrade & le Comte de Rostaing y laisserent la vie.

1743.

„ Parmi les singularités de cette journée, dit
 „ M. de Voltaire, on ne doit pas omettre la mort
 „ d'un Comte de Boufflers de la branche de Re-
 „ miencourt. C'étoit un enfant de dix ans &
 „ demi; un coup de canon lui cassa la jambe, il
 „ reçut le coup, se vit couper la jambe & mou-
 „ rut avec un égal sang-froid. Tant de jeunesse &
 „ tant de courage attendrissent tous ceux qui fu-
 „ rent témoins de son malheur.

„ La perte n'étoit guere moins considérable
 „ parmi les Officiers Anglois. Le Roi d'Angle-
 „ terre combattoit à pied & à cheval, tantôt à la
 „ tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infante-
 „ rie. Le Duc de Cumberland fut blessé à ses
 „ côtés, le Duc d'Artemberg, qui commandoit les
 „ Autrichiens, reçut une bale de fusil au haut de
 „ la poitrine: les Anglois perdirent plusieurs offi-
 „ ciers généraux. Mais le combat étoit trop in-
 „ égal. Le courage seul avoit à combattre la va-
 „ leur, le nombre & la discipline. Enfin le Ma-
 „ réchal de Noailles ordonna la retraite & elle ne
 „ se fit pas sans confusion. Le Roi d'Angleterre
 „ dina sur le champ de bataille, & se retira ensui-
 „ te sans même se donner le tems d'enlever tous
 „ ses blessés, dont il laissa environ six cents, que

„ Milord Stairs recommanda à la générosité du
 1743. „ Maréchal de Noailles. Les François les recueil-
 „ lirent comme des compatriotes, &c.”

Enfin les Anglois s'estimerent si heureux d'être arrivés sains & saufs à Hanovre, qu'ils y restèrent longtems & ne firent rien de toute la campagne.

Récapitulons les fautes commises en cette occasion, pour l'instruction de la postérité, le plus grand avantage qu'elle puisse tirer de ces sanglans récits.

Le Maréchal de Noailles avoit d'abord été coupable de négligence en se laissant prévenir par le Général Anglois, actif à occuper un poste avantageux dont il avoit dessein de s'emparer. Il la répara en profitant habilement de la circonstance & se postant sur les bords du Mein, sur lequel il jetta deux ponts pour en avoir la traversée libre, se rendre maître des passages au-dessus & au-dessous du camp ennemi, lui couper les subsistances & profiter des mouvemens que feroit de l'autre côté l'armée confédérée qui ne tarda pas à manquer de vivres. Ainsi jusques-là le Maréchal avoit la supériorité & restoit maître de la campagne.

Milord Stairs, trop grand homme pour ne pas convenir de ses torts, sentit celui qu'il avoit eu de laisser former les deux ponts, & il vouloit que le Roi d'Angleterre levât son camp plutôt que plus tard. S. M. s'obstina à rester dans son poste; le soldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manqua de fourrages, au point que l'on proposoit de couper les jarrets aux chevaux, & que deux jours plus tard on étoit forcé d'en venir à cette extrémité.

Au milieu de la nuit, S. M. Britannique fait dé-

décamp
 hafarde
 seul par
 s'en ap
 le Mare
 rent à l
 montag
 mieux d
 où ils
 tendoit
 fondu
 rein, l
 même,
 été les

Après
 ral s'en
 pour r
 mieu
 contente
 son neve
 des fran
 d'attendr
 sang le p
 capitale
 chal, qu
 défolées
 sonneren
 une épée
 me de l'i
 occasion

Le D
 bouillan
 oncle, t
 sitions,
 Tome

décamper son armée dans le plus grand silence, & hasarde cette marche précipitée & dangereuse, le seul parti qui lui restât. Le Comte de Noailles s'en apperçoit le premier; il fait avertir son pere: le Maréchal se leve, & voit les Anglois qui courent à leur défaite par un chemin étroit entre une montagne & la riviere. Il fait les préparatifs les mieux entendus pour les envelopper dans le défilé où ils devoient passer nécessairement. On leur tendoit ainsi un piege inévitable. Si l'on n'eût fondu sur eux qu'avec l'avantage certain du terrain, le Roi d'Angleterre pouvoit être pris lui-même, & l'on ne peut calculer quelles auroient été les suites d'un tel succès.

Après ces combinaisons les plus sages le Général s'en va, sous prétexte de reconnoître un gué pour faire avancer encore de la cavalerie & mieux découvrir la position des ennemis. Il se contente de recommander au Duc de Grammont, son neveu, Lieutenant-général & Colonel des gardes françoises qui commandoit dans ce poste, d'attendre le moment favorable, de le laisser venir sans le précipiter & le quitte. C'est cette faute capitale qui flétrit à jamais la mémoire du Maréchal, qui le rendit l'horreur de tant de familles défolées & la dérision des persifleurs, qui le chançonnerent dans de malins vaudevilles & mirent une épée de bois à la porte de son hôtel, emblème de l'inutilité dont la sienne avoit été en cette occasion.

Le Duc de Grammont, emporté par son ardeur bouillante, qu'auroit tempérée la présence de son oncle, fit perdre tout le fruit de ces belles dispositions, & quittant le terrain avantageux où il de-

1743. voit rester, se trouva bientôt en tête l'armée Angloise en totalité, lorsqu'il comptoit n'avoir plus à faire qu'à l'arrière-garde. Il l'attaqua dans une plaine où elle pouvoit aisément se déployer. Les batteries de canon établies le long du Mein par le Marquis de Valliere, officier général d'artillerie le plus expérimenté de ce tems-là, destinées à produire le plus grand effet, devinrent inutiles, parce qu'elles auroient tiré contre les François mêmes dans la mêlée.

Quelques régimens d'infanterie se comporterent avec une grande valeur, mais celui des gardes-françoises lâcha le pied à la troisième charge, communiqua l'épouvante au reste & abandonna la cavalerie. Le Marquis de Puyfégur, fils du Maréchal de ce nom, Colonel d'un régiment, fut forcé de tuer de sa main quelques-uns de ses soldats qui ne vouloient point se rallier & crioient: *saue qui peut!* La Maison du Roi à cheval, les Carabiniers, montrèrent plus de valeur que d'ordre & de discipline. Cinquante Mousquetaires, emportés par leur fougue, se trouverent au milieu du *Régiment gris*, troupe célèbre en Angleterre, composée d'hommes d'élite avantageusement montés. Écrasés par le nombre, ils furent presque tous blessés ou faits prisonniers. Les fuyards s'imaginant avoir les ennemis à leurs trouffes, se précipiterent dans le fleuve, où une partie se noya. Le Maréchal de Noailles n'arriva que pour être témoin de la confusion & ordonner la retraite pour la forme.

Tant de fautes accumulées des François furent compensées par une capitale des Anglois, & c'est

encore celle de passant

En to
roit cou
puissant
ne de la
justifia n
sans acc
culpant
Il soutin
Il ne po
cier les
mérite d
d'avoir e
l'imputa
écrivit u
S. M.,
de la rét

Après
glois &
jours neu
néteté qu
ple de l'E

(*) Voic
re rapporte
„ Celui d
„ Stairs qu
„ berté de
„ de Dettin
„ avez fait
„ passer le
„ nôtres om
„ perdus, &

encore Milord Stairs qui en convient (*); ce fut celle de n'avoir pas poursuivi les vaincus, & , en passant le Mein, rendu la victoire complète. 1743.

En tout autre pays le Maréchal de Noailles auroit couru de grands risques; mais il avoit une puissante protectrice auprès du Roi en la personne de la Comtesse de Toulouse, sa sœur. Il ne se justifia même pas, parce qu'il ne pouvoit le faire sans accuser son neveu, ou plutôt parce qu'en inculpant son neveu il ne se seroit pas mieux lavé. Il soutint le blâme général de l'armée avec audace. Il ne pouvoit dire comme Scipion: *allons remercier les Dieux au Capitole*; mais il s'attribua le mérite de n'avoir pas desespéré des affaires, & d'avoir empêché que le mal ne fût plus grand. Il l'imputa spécialement au défaut de discipline, & écrivit une lettre sage, éloquente, instructive à S. M., pour lui représenter le besoin extrême de la rétablir.

Après cette action, beaucoup d'officiers Anglois & François allèrent à Francfort, ville toujours neutre, & se traitèrent avec la même honnêteté que les généraux. Ils en recevoient l'exemple de l'Empereur, à qui les uns & les autres ve-

(*) Voici le propos même de Milord Stairs, que Voltaire rapporte textuellement de sa bouche.

„ Celui qui écrit cette histoire ayant rencontré Milord
 „ Stairs quelques semaines après la bataille, prit la li-
 „ berté de lui demander ce qu'il pensoit de la journée
 „ de Dettinghen? *Je pense*, lui dit ce Général, *que vous*
 „ *avez fait une faute, & nous deux; la vôtre a été de*
 „ *passer le revin, & de ne savoir pas attendre; les deux*
 „ *nôtres ont été de nous mettre d'abord en risque d'être*
 „ *perdus, & ensuite de n'avoir pas profité de la victoire.*”

1743.

noient faire leur cour, & en étoient également accueillis. Il n'en étoit aucun d'eux dont il n'enviât peut-être le sort intérieurement: il n'avoit pas de quoi faire subsister sa famille: personne ne vouloit lui faire la moindre avance, & le Maréchal de Noailles lui donna 40 mille écus sur une lettre de crédit qu'il avoit. Il étoit réduit à implorer cette même Reine de Hongrie qu'il avoit été sur le point de détrôner: il lui offrit de renoncer à toutes ses prétentions sur l'héritage de la Maison d'Autriche. Le Prince héréditaire de Hesse se chargea de cette négociation & alla porter au Roi d'Angleterre, qui étoit alors à Hanovre, les propositions de l'Empereur. Le Roi George répondit qu'il consulteroit son Parlement. Cette négociation même du Prince de Hesse, ne servit qu'à faire voir à Charles VII que ses ennemis avoient conçu le dessein de lui ôter l'Empire. Privé de cette ressource, il prit le parti de se déclarer neutre dans sa propre cause, & il demanda à la Reine de Hongrie qu'on laissât les débris de ses troupes dans la Suabe, où elles seroient regardées comme troupes de l'Empire. Il offrit en même tems de renvoyer en France l'armée du Maréchal de Broglio. La Reine répondit, *qu'elle n'étoit point en guerre avec le Chef de l'Empire, puisqu'elle suivait la disposition de la Bulle d'or, violée par son élection, elle ne l'avoit point reconnu comme Empereur; qu'ainsi elle seroit attaquer ses troupes partout où on les trouveroit; que cependant elle n'empêcheroit point sa personne de se réfugier sur les terres de l'Empire, excepté sur celles de Bavière.*

L'affaire de Dettinghen ne contribua qu'à ren-

dre plus
glio, &
qui lui
9 Juille
mée au
chal de
ôtages
traversés
ne hosti
inutile,
armée,
130,000
reus ten
que 25,
ques mé
déplorab
que ces
non par
la désert
mes &
naire.

Le M
il fut ma
la bravou
qu'on le
royaume
osât parl
dans ses
tisfaction
bien crue
ans, qui
de même
dégoûts,
vées réu

dre plus précipitée la retraite du Maréchal de Broglio, & à faire perdre à Charles VII les places qui lui restoit encore. Ce Général, arrivé le 9 Juillet à Wimpfen sur le Neckar, remit son armée au Comte de Saxe sous les ordres du Maréchal de Noailles. On lui avoit fait donner des étages dans les divers Etats neutres qu'il avoit traversés, pour sûreté qu'il ne commettrait aucune hostilité durant son passage; précaution bien inutile, puisque le Prince Charles, avec toute son armée, suivit la sienne jusques aux frontieres. De 130,000 hommes environ, qu'on avoit en différens tems envoyés dans l'Empire, il n'en ramena que 25,000, & beaucoup moins, suivant quelques mémoires. Mais tous sont d'accord sur l'état déplorable de ces malheureux restes. On estime que ces deux campagnes coûtèrent à la France, non par les armes, mais par le froid, la misère & la désertion, au moins quatre-vingts mille hommes & plus de trois cents millions d'extraordinaire.

Le Maréchal de Broglio se rendit à la cour, où il fut mal reçu. Ce Général, dont on avoit exalté la bravoure & la conduite en Bohême, au point qu'on le regardoit comme le meilleur qu'eût le royaume, ne trouva pas un ami qui voulût, ou osât parler en sa faveur, & il eut ordre d'aller dans ses terres. On a prétendu que c'étoit une satisfaction qu'avoit exigée l'Empereur; injustice bien cruelle envers un officier de soixante-quinze ans, qui venoit de faire la guerre la plus difficile de mémoire d'homme, où toutes les especes de dégoûts, de dangers & de fatigues s'étoient trouvées réunies. Son frere l'Abbé, qui avoit été fort

1743.

à la mode & s'étoit retiré à son Abbaye du Mont Saint-Michel, dégoûté du monde & des plaisirs, en sortit dans cette occasion; & après avoir sollicité qu'on dégagât le Maréchal, devint le compagnon de ses disgraces & de ses chagrins, puis retourna dans son désert qu'il ne quitta plus.

23 Août. Quand cette vengeance eût été légitime, c'étoit une consolation bien foible pour Charles VII, isolé dans Francfort & n'ayant plus de sujets. La Reine de Hongrie s'étoit fait prêter serment de fidélité par eux & il protestoit vainement contre. Un imprimeur de la ville de *Stadt-am-hoff*, ayant imprimé cette protestation de son maître, fut condamné à être pendu dans la place publique. On ne se borna pas à ces outrages; le Conseil d'Autriche fit quelque tems après présenter dans Francfort même à la Dictature Impériale des mémoires, où l'élection de Charles VII étoit qualifiée *nulle de toute nullité*. Le nouvel Electeur de Mayence, (*) Archi-chancelier de l'Empire, élevé à cette dignité malgré l'Empereur, enrégistroit ces pieces au protocole de l'Empire. Charles VII ne pouvoit que se plaindre: il se plaignoit par des rescrits, & pour comble de disgrâce, le Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur de Hanovre, lui écrivoit que la Reine de Hongrie & l'Electeur de Mayence avoient raison. Enfin on parloit de le forcer à se démettre de l'Empire & de le résigner au Duc de Toscane.

(*) Son prédécesseur étoit mort le 20 Mars & l'on lui avoit donné un successeur le 21 Avril. Cet Electeur est moins considérable en général par ses troupes, que par l'autorité que sa dignité lui donne.

Cette
France
nimer a
trop gra
vit le r
Noue,
pire, fi
mée qu
diation
magne,
grie son
armées
me, att
même t
témoign
pour la

L'Ang
contente
ge, &
Charles
ennemi,
période
avoit vo
tit-fils du
Marécha
claration
avoit cha
Marécha
à empêch

Ce fu
énergie c
bas joign
l'ame, v
ce digne

Cette proposition, qui auroit dû rappeler à la France les conférences de Geertruydenberg & l'animer au soutien d'un Prince malheureux par sa trop grande confiance en elle, la découragea. Il vit le moment où il restoit sans alliés. M. de la Noue, Ministre de Louis XV à la Diète de l'Empire, fit une déclaration, portant que S. M. informée que les Princes veulent interposer leur médiation pour faire cesser la guerre allumée en Allemagne, & que l'Empereur & la Reine de Hongrie sont en négociations, a envoyé ordre à ses armées de revenir sur les frontieres de son royaume, attendu qu'elles ne sont qu'auxiliaires, & en même tems pour donner au Corps Germanique ce témoignage de son attention & de son inclination pour la paix.

L'Angleterre & l'Autriche ne furent pas encore contentes; elles désiroient profiter de leur avantage, & poufferent l'insolence jusqu'à exiger que Charles VII demandât lui-même le Grand-Duc, son ennemi, pour Roi des Romains. C'étoit le dernier période de l'humiliation: c'étoit Louis XIV qu'on avoit voulu obliger de concourir à chasser son petit-fils du trône où il l'avoit placé. Cependant le Maréchal de Noailles, en conséquence de la déclaration du Roi, s'étoit retiré sur le Rhin, & avoit chargé le Comte de Saxe du soin d'aider le Maréchal de Coigny; qui commandoit en Alsace, à empêcher le Prince de passer ce fleuve.

Ce fut alors que Louis XV recevant quelque énergie de sa matresse, qui à beaucoup de défauts bas joignoit de la vigueur & de l'élevation dans l'ame, voulut essayer de se mesurer avec un Prince digne de lui, & se mettre à la tête de son Ar-

1743. mée d'Alsace. Il avoit fait préparer ses équipages ; il le manda au Maréchal de Noailles, qui lui répondit ces propres mots : „ vos affaires ne sont ni „ assez bonnes ni assez mauvaises pour que Votre „ Majesté fasse à présent cette démarche.”

4 Août. En effet le Prince Charles avoit bien formé quelque tentative pour pénétrer en France ; il s'étoit établi, malgré le feu continuel de l'armée opposée, dans une isle du Rhin, près du vieux Brisac, avec environ douze mille hommes, & le Prince de Waldeck, commandant sous lui, avoit commencé une autre expédition le même jour. Ne trouvant aucun obstacle, il étoit déjà parvenu, avec 3,000 grenadiers jusques à Rheinweiler ; mais elle avoit été moins heureuse : le Marquis de

30 Août. Balincourt l'avoit repoussé vivement & ses soldats avoient été presque tous tués, noyés ou faits prisonniers. D'ailleurs, le Maréchal de Noailles s'étant rapproché pour soutenir le Maréchal de Caigny, trop foible contre le Prince Charles, celui-ci se trouva dans l'impossibilité d'exécuter son projet ; il ne voulut pas hasarder les lauriers qu'il avoit acquis durant cette campagne. Craignant le débordement du fleuve, il se retira dans le Brisgaw & y prit des quartiers d'hiver, quoique les Anglois eussent pour l'aider une armée de près de 70,000 hommes, depuis que les Hollandois, au nombre de 20,000, les avoient joints à Worms.

Il se trouva donc après la fin de cette campagne que de tant de pays conquis par la France pour l'Empereur, il ne resta plus rien, mais que du moins elle ne fut pas entamée. Braunaw, Straubing avoient capitulé ; la garnison d'Egra sur l'Eger fut réduite à la cruelle extrémité de deve-

nir

nir pris
toulouse
enfin re
une ret
pour to
de Bavi
fois, ob
se rend
Général
brillante

Une
d'être c
plus frag
nage, p
renvoyer
rains, au
ce Ment
valeur fa
Hongrie
militaire
qu'on ét
Charles
nétre à l
lui, déte
delà la S
ne. Il c
ration or
ticme
gné, de
invitoit l
grie, à r
la Maiso
prendroi
dre, apr

nir prisonniere de guerre, avec le Marquis d'Hé-
 touville qui la commandoit. M. de Grandville 1743.
 enfin remit Ingolstadt & obtint, non seulement 5 Octob.
 une retraite libre pour lui & ses troupes, mais
 pour tous les François qui étoient dans les villes
 de Baviere où il commandoit. C'est la premiere
 fois, observe M. de Voltaire, qu'une garnison en
 se rendant a délivré d'autres troupes. C'est le
 Général Berenclaw qui accorda cette singuliere &
 brillante capitulation.

Une anecdote de cette campagne, qui mérite
 d'être conservée, quoique moins glorieuse, mais
 plus frappante par l'audace incroyable du person-
 nage, par l'atrocité qui la caractérise, & la feroit
 renvoyer, si elle n'étoit attestée des contempo-
 rains, aux siècles les plus barbares, c'est celle de
 ce Mentzel, de ce partisan que la fortune & une
 valeur farouche avoient élevé chez la Reine de
 Hongrie, d'un état obscur aux premiers grades
 militaires, qui le premier avoit pris Munich. Lors-
 qu'on étoit tout occupé de surveiller le Prince
 Charles & de s'opposer à ses desseins, il avoit pé-
 nétré à la tête d'une troupe de brigands, comme
 lui, déterminés & avides de pillage, jusques par
 delà la Sarre & entamé les frontieres de la Lorrain-
 ne. Il osa faire répandre, sous le nom de déclara-
 tion ou de manifeste, un écrit adressé le ving-
 tisme Août aux provinces d'Alsace, de Bourgo-
 gne, de Franche-Comté & des trois Evêchés: il
 invitoit les peuples, au nom de la Reine de Hon-
 grie, à retourner, disoit-il, sous l'obéissance de
 la Maison d'Autriche; il menaçoit les habitans qui
 prendroient les armes contre elle, de les faire pen-
 dre, après les avoir forcés de se couper de leurs

1743. propres mains le nez & les oreilles: une brutalité si féroce n'excita que le mépris. Mais il n'en com- mit pas moins impunément toutes sortes d'excès: il leva de fortes contributions & remporta un butin considérable. Sa horrible conduite, contraire au droit des gens, injurieuse à la majesté royale, d'une inhumanité révoltante, auroit dû le faire punir de sa Souveraine. Mais dans presque toutes les armées il y a de ces troupes irrégulières, qui ne sont pas soumises à la discipline des autres & sont plus utiles en proportion de leur cruauté. C'est un de ces abus de la guerre, trop tolérés & qui fait frissonner la nature.

Heureusement Mentzel n'étant point protégé par une armée voisine qui en imposât, fut bientôt obligé de mettre fin au cours de ses brigandages, & pour se soustraire au châtement qui le menaçoit, de se retirer. La Lorraine se trouva dégagée, comme l'Alsace & la France, entièrement libres d'ennemis. On s'estima heureux d'avoir eu quelque léger avantage dans la défense. Comment, après avoir fait une offensive si rapide, en étoit-on venu à ce degré d'humiliation? On en a rapporté les diverses causes. Voltaire en trouve une plus essentielle, puisque les autres n'étoient que secondaires, suivant lui. Elle résidoit dans l'Empereur, entendant médiocrement la guerre & doué d'un petit génie, incapable également & de concevoir & d'exécuter de grandes choses. „Pour „ commencer de telles résolutions, dit-il, il les „ faut prendre soi-même, & jamais Prince n'a „ fait une conquête importante par le secours „ d'autrui.”

Qu'une fausse démarche en politique entraîne de

malheur
chang
rial à
longter
Fleuri
paix,
longter
tement
XIV,
toute l

Le P
des arm
& ses M
& du P
tembre
lui céd
Plaisanc
le Marq
parties
arranger
le Roi
la Médi
commun
Saxe, d
hardi pa
& conc
traité d'
garantiss

Les l
enfin de
fée d'ho
membre
Louis X
cent mil

malheurs! & que la position de la France étoit ~~_____~~
 changée depuis qu'elle avoit enlevé le trône Impé- 1743.
 rial à la Maison d'Autriche! La même jalousie,
 longtems assoupie par l'illusion que le Cardinal de
 Fleuri avoit faite aux Puissances avec cet esprit de
 paix, d'équité & de modération, qu'il montra si
 longtems & perdit trop tôt, se rallumoit plus for-
 tement, & Louis XV se trouvoit, comme Louis
 XIV, avec l'Espagne seule, à la veille d'avoir
 toute l'Europe contre lui.

Le Roi de Sardaigne voyant le mauvais succès
 des armes de la France, s'étoit enfin déterminé,
 & ses Ministres, avec ceux de la Reine de Hongrie
 & du Roi d'Angleterre, avoient signé le 13 Sep-
 tembre à Worms un traité, par lequel la première
 lui cédoit le Vigéranasque en partie, la ville de
 Plaifance & le Parmésan, avec tous ses droits sur
 le Marquisat de Final, qui étoit aux Génois. Les
 parties contractantes y prenoient, au surplus, des
 arrangemens pour la continuation de la guerre, &
 le Roi d'Angleterre s'obligeoit d'entretenir dans
 la Méditerranée une forte Escadre pour la cause
 commune. Le Roi de Pologne, Electeur de
 Saxe, déjà neutre depuis le traité de Bréslaw, en-
 hardi par les mêmes nouvelles, se porte plus loin,
 & conclut à Vienne avec la Reine de Hongrie un ^{20 Nov.}
 traité d'alliance, par lequel les deux Puissances se
 garantissent réciproquement leurs Etats.

Les Hollandois, difficiles à remuer, s'étoient
 enfin décidés dans l'idée que la France étoit épuî-
 sée d'hommes & d'argent. Un des principaux
 membres de la République avoit assuré que
 Louis XV ne pouvoit pas mettre sur pied plus de
 cent mille hommes, & que le numéraire de son

1743.

royaume n'alloit pas au-delà de deux cents millions. M. Van Hoey, Ambassadeur des Etats-généraux à la cour de France, voyant les choses de plus près & mieux, leur représenta envain que le rôle de pacificateurs étoit le seul qui leur convint: ses exhortations ne purent prévaloir contre le démon de la discorde: la faction angloise l'emporta, & la République fournit un contingent de vingt mille hommes. Elle n'en conserva pas moins à la cour de France ce même Ambassadeur, qu'elle tournoit en ridicule en faisant imprimer ses dépêches, parce qu'elles paroissent plutôt les exhortations d'un philosophe que les lettres d'un politique. On lui fit la défense inouïe d'y mêler désormais aucune réflexion.

Enfin la cessation de la guerre allumée adroitement par le Cardinal entre la Suede & la Russie avant l'invasion méditée en Bohême, qui avoit empêché cette dernière Puissance de prendre fait & cause pour la Reine de Hongrie, la rendoit libre désormais. En outre, elle privoit la France du secours de la première, épuisée de ses malheurs & de ses pertes, & sous l'influence en quelque sorte de sa rivale, par un Roi qu'elle venoit de recevoir de sa main. (*)

(*) 27 Juin 1743, les articles préliminaires de la paix entre la Suede & la Russie sont signés à Abo. L'élection de l'Evêque de Lubeck pour successeur au trône de Suede, y est stipulée comme une des principales conditions, de laquelle on fait dépendre la renonciation du Duc de Holstein-Gottorp à ses droits sur cette couronne, & la restitution d'une partie des conquêtes faites sur la Suede par la Russie: le traité, conforme à ces préliminaires, fut signé à Abo le 17 Août.

Ainsi
la France
ne elle
la guerre
Mais c
nation
pays ét
ques su
périorité

Dans
on che
çoient
formoit
mieux
gueur
rétabliss
leur av

La R
fluence
nager,
qu'elle
mais po
gleterre

Mos
promet
ou l'au
ce de
toient
ne se f
tion de
mêlât

On
de l'E
blier

Ainsi du nord au midi l'orage grossissoit contre la France, & par la vicissitude des choses humaines elle sembloit devoir être bientôt le théâtre de la guerre: elle trembloit pour ses propres foyers. Mais c'est alors qu'elle est toujours forte; que la nation facile à se décourager des revers essuyés en pays étranger, repoussée, poursuivie, pressée jusques sur elle-même, reprend son ressort & sa supériorité.

1742

Dans les conseils fréquens tenus durant l'hiver, on chercha à prévenir les malheurs qui menaçoient le royaume, à détacher de la ligue qui se formoit quelques alliés, à en acquérir d'autres, à mieux combiner les projets, à mettre plus de vigueur & d'ensemble dans l'exécution, enfin, en rétablissant l'offensive, à rendre aux armes du Roi leur avantage & leur splendeur.

La Russie, qui commençoit à acquérir de l'influence dans les affaires de l'Europe, étoit à ménager, non-seulement par rapport aux liaisons qu'elle pouvoit former avec la Reine de Hongrie, mais pour celle contractée récemment avec l'Angleterre, par un traité d'alliance défensif, conclu

11 Déc.
1742

Moscou entre ces deux Puissances. Elles se promettoient un secours mutuel, au cas que l'une ou l'autre fût attaquée. On vouloit tirer vengeance de S. M. Britannique, dont les vaisseaux insultoient continuellement le pavillon françois, & l'on ne se soucioit pas que se prévalant d'une déclaration de guerre, devenue inévitable, la Russie se mêlât de la querelle.

On la craignoit moins pour-lors dans la guerre de l'Empereur, en ce qu'elle venoit de faire publier un manifeste, où elle se plaignoit amèrement

des intrigues & des manœuvres du Marquis de Botta, Ministre de la Reine de Hongrie à sa cour. Elle l'accusoit d'avoir conspiré pour y exciter un soulèvement ; mais la satisfaction prompte, donnée par cette Souveraine , étoit une preuve du cas qu'elle faisoit de cette Puissance & de son désir de s'unir avec elle. On ne trouva personne plus propre à parer ce coup que le Marquis de la Chétardie, qui avoit déjà résidé en Russie près du Czar, & qui connu pour-lors d'Elisabeth Petrowna, Princesse particuliere, avoit été avant dans ses bonnes graces. On savoit qu'elle en regrettoit le départ. Il fut renvoyé à Moscou en qualité d'Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire. Malheureusement ce Seigneur, portant dans ce pays-là le ton avantageux, les airs de fatuité & la légèreté brillante d'un homme à bonnes fortunes, piqua sensiblement la Souveraine par ses infidélités & ses mépris. Il en reçut ordre de sortir dans vingt-quatre heures de la capitale & dans huit jours de l'Empire. Pour colorer cette insulte faite à l'Ambassadeur de France, la Czarine prétexta le même crime du Marquis de Botta. On saisit ses papiers, on publia qu'on y avoit trouvé les projets d'une révolution prochaine. Mais ce qui prouva que le seul crime du coupable étoit l'oubli des bienfaits de l'Impératrice, qui l'avoit traité avec une distinction singuliere, c'est qu'elle ne porta aucune plainte directe à Louis XV, ne demanda aucune satisfaction de la conduite de son Ministre & se contenta des punitions usitées par les femmes en pareil cas, en le forçant de restituer & les gages de sa tendresse & ce qu'il tenoit de sa libéralité, & jusques aux marques d'honneur dont

elle l'avoit
qui avoit
possédé
nécessaire
y supplé

On n'en
nord,
que la
se. Il
ne de
plus re
les prog
la Silésie
mie, n
par les
changer
le mett

L'ex
verains
nimoit.
tre le p
Torton
& la su
& en f
re ratif

Le F
il entra
violabl
fares e
ou don
circont
placem
pensât
sous so

elle l'avoit décoré. Il fut remplacé par un homme ~~qui~~ qui avoit fait un long séjour en Russie, dont il possédoit la langue, mais qui manquoit du génie nécessaire pour en imposer, ou du manège qui fait y suppléer. 1744.

On ménageoit une nouvelle révolution dans le nord, qui devoit ramener un allié plus essentiel que la Czarine, dans la personne du Roi de Prusse. Il commençoit à jalouser les succès de la Reine de Hongrie, qui l'alloient rendre de plus en plus redoutable; il sentoit que, si l'on n'arrêtoit les progrès de ses armes, il devoit craindre pour la Silésie, dont la conquête n'étoit pas bien affermie, ne lui étant pas garantie, suivant l'usage, par les Puissances prépondérantes. On profita du changement de dispositions de ce Monarque pour le mettre dans le parti de l'Empereur.

L'exemple du Roi de Sardaigne, un des Souverains d'alors entendant le mieux ses intérêts, l'animoit. Ce Prince s'étoit agrandi en s'armant contre le pere de Marie-Thérèse; il avoit gagné le Tortonois, le Vallais, une partie du Novarrois, & la supériorité territoriale des fiefs de Langhes; & en se déclarant pour la fille, il venoit de se faire ratifier ces acquisitions & de les augmenter.

Le Roi de Prusse étoit bien capable de l'imiter: il entra en pour-parlers, mais il exigea le plus inviolable mystère. M. Amelot, le Ministre des affaires étrangères, que ce Monarque n'aimoit pas, ou dont il craignoit l'indiscrétion, fut sacrifié aux circonstances; car, quoique pour ôter à ce déplacement l'air d'une disgrâce, le Roi le récompensât magnifiquement, comme les récompenses sous son regne ne supposoient pas toujours de vrais

eut le rôle de représentation, avec la dignité d'Am-
 bassadeur extraordinaire près de l'Empereur. L'é-
 missaire de la France ne manqua pas de bonnes
 raisons pour déterminer le Roi de Prusse toujours
 prêt, mais qui ne devoit éclater qu'au moment
 convenu. Pour mieux colorer cette seconde agres-
 sion, il séduisit encore par ses insinuations quel-
 ques autres Princes de l'Allemagne.

1744.

1 Déc.

1743.

En Italie, le Roi de Naples n'étoit resté dans
 l'inaction qu'autant de tems qu'il lui en avoit fallu
 pour mettre ses côtes à l'abri de toute descente,
 ses ports en si bon état de défense qu'il n'eût rien
 à redouter des Anglois, & rendre surtout sa ville
 de Naples assez forte pour n'y plus revoir un Ca-
 pitaine Anglois insulter à S. M. & lui donner
 des ordres.

Il ne se regardoit point l'é par une neutralité
 forcée. Les succès de Dom Philippe, le désir de
 contribuer à l'établissement d'un frere, sentiment
 bien naturel, les vives sollicitations des cours de
 France & d'Espagne, & une forte aversion pour
 la maison d'Autriche, lui furent autant de motifs
 de la rompre. Ses précautions prises, il armoit
 puissamment, il marchoit en personne à la tête de
 ses troupes. Celles-ci étoient portées jusqu'au
 nombre de 26,000 hommes. Malheureusement il
 fut obligé d'en employer jusques à 12000 à garder
 les frontieres de la Calabre contre la contagion
 qui désoloit ses Etats, en formant un cordon d'u-
 ne vaste étendue. Le reste de son armée sur les
 frontieres de l'Abbruzzo, attendoit que les con-
 jonctures lui permissent d'agir & de donner la main
 à l'armée-Espagnole du Roi, son pere.

Les Génois, qui penchoient déjà secrètement

1744. pour la France, devinrent ouvertement pour elle par la cession du Marquisat de Final, qu'ils regardoient comme la donation de leur propre bien. Ils l'avoient acheté 1,200,000 livres du dernier Empereur Charles VI. On offroit bien de les leur rendre, mais on exigeoit qu'ils rétablissent le château qu'ils avoient démoli, ce qui leur auroit coûté davantage. Ils furent donc très offensés de l'arrangement. Leur port pouvoit être d'une grande utilité aux alliés, & ils ne négligerent pas des sollicitations auprès de cette République & ses secours.

Tandis que le Conseil du Roi épuisoit dans ces nouvelles négociations toutes les ressources de la politique, il ne s'en tenoit pas simplement à des spéculations oisives; il ordonnoit de toutes parts des préparatifs capables d'encourager les uns, de contenir les autres, & d'en imposer à tous par le développement des forces de la France avec l'appareil le plus formidable. Le premier effort vint du côté où l'on l'auroit le moins attendu, de la Marine, & les belles dispositions de son chef lui firent infiniment d'honneur. Malheureusement l'exécution n'y répondit pas autant que l'exigeoit la hardiesse du projet.

Depuis deux ans une armée navale Angloise, sous les ordres de l'Amiral Mathews, dominoit dans la Méditerranée & insultoit toutes les côtes de la Sicile & de la Provence. Elle bloquoit dans le port de Toulon une Escadre Espagnole, qui avoit servi au transport des troupes de S. M. Catholique en Italie. Elle n'osoit sortir contre des forces trop supérieures, & pendant cette inaction, Dom Joseph Navarro, son Commandant, faisoit

exercer à
peu exper
l'audace
quatorze
trois brûl
plus anci
qui la cor
dre Espag
passage,
nombre.
son côté,
gloise cin
vaisseaux

En effe
Il étoit en
sa bordée
trois divis
& l'arrière
garde de
premiers.
imaginable
seuls le fe
reusement
dénué de
pareil cas
égaler la p
suivant le
faut pas a
ce ne pe
& de l'ha
Espagnol
perdoient
qu'on fai
toises. (

exercer à l'école du canon françoise ses canoniers peu experts dans leur art. Le Roi fut indigné de l'audace des Anglois ; il fit armer une Escadre de quatorze vaisseaux de ligne , quatre frégates & trois brûlots , & donna ordre à M. de Court , le plus ancien des Lieutenans-généraux de sa marine qui la commandoit , de se combiner avec l'Escadre Espagnole , & si Mathews s'opposoit à leur passage , de le combattre , sans avoir égard au nombre. Il étoit beaucoup plus considérable de son côté , puisque l'on comptoit dans l'armée Angloise cinquante-deux voiles , dont quarante-cinq vaisseaux de ligne.

En effet , l'Amiral ennemi présente le combat. ^{22 Févrs}
 Il étoit en ordre de bataille , c'est-à-dire courant sa bordée sur une ligne prolongée & partagée en trois divisions : l'avant-garde , le corps de bataille & l'arriere-garde. Les Espagnols étoient à l'avant-garde de l'armée des alliés & furent attaqués les premiers. Ils se battirent avec toute la bravoure imaginable ; ils souffrirent beaucoup & essayèrent seuls le feu ennemi pendant trois heures. Malheureusement leur Général étoit un officier de terre , dénué de l'expérience consommée , nécessaire en pareil cas. D'ailleurs , leur manœuvre ne pouvoit égaler la précision de celle des Anglois. Ceux-ci , suivant leur coutume , avoient le vent , & il ne faut pas attribuer au hasard ce qui arrive toujours ; ce ne peut être alors que l'effet de l'intelligence & de l'habileté. Ayant perdu cet avantage , les Espagnols dérhoient sensiblement ; leurs vaisseaux perdoient , en s'écartant , la distance convenable , qu'on fait ne devoir pas être de plus de soixante toises. Quelques-uns laisserent rompre leur ligne ;

deux furent bientôt desarmés, & Mathews eut la liberté d'attaquer l'Amiral Espagnol avec plusieurs des siens. Ce vaisseau s'appelloit le *Royal Philippe*; il étoit de cent dix pieces de canon & monté d'environ mille hommes d'équipage. L'espoir de le prendre redoubla l'ardeur des Anglois; il étoit canonné par cinq de leurs vaisseaux, c'étoit un feu non interrompu, le pont étoit balayé & le Général, blessé en deux endroits, obligé d'en descendre lui-même. Cependant le feu des batteries basses de l'Espagnol ne cessoit pas; le secours alloit arriver: Mathews a recours à une de ces machines de destruction, inventées par un art infernal. Il fait avancer un brûlot; il n'étoit qu'à quinze pas du *Royal Philippe*; quelques officiers parlent d'amener le pavillon. Le Chevalier de l'Age, marin françois, qui se trouvoit commandant par la retraite du Général & la mort du Capitaine de pavillon, leur dit: *vous avez donc oublié que je suis ici!* Il fait tirer sur le brûlot & l'atteint; il va couler bas. Le Capitaine voyant sa perte sûre, veut au moins se venger en périssant: il pousse au *Royal Philippe* en faisant mettre le feu aux mâches, mais n'ayant pas le tems de jeter le grapin, il saute inutilement en l'air lui-même, couvre son ennemi de ses débris embrasés, sans qu'il en soit endommagé, ni même de la secoussé violente d'une pareille explosion. M. de l'Age dit qu'il vit les corps du Capitaine Anglois & de quelques ouvriers réduits en un instant en charbon, n'ayant pas plus de deux pieds de long, & devenus plus légers que du liege.

M. de Court, qui montoit le *Terrible* au centre, par une manœuvre singuliere n'avoit pas

donné ju
ment, n
le seul v
Anglois.
fort end
rent ma
entiere
pouvoit
rent plu
d'Espagn
de s'attr
de, sans
action a
plus rée
françois
en résult
les l'autr
premiere
satisfacti
à sa belle
dans les
fêtes do
vingts a
expéditi
vité. M
ché, en
lui avoi
pécha q
tes. A
conseil
le gouv
blessé q
où tout
vernem

donné jusques-là; il n'arriva qu'après cet événement, mais eut le bonheur de reprendre le *Poder*, 1744. le seul vaisseau Espagnol qui fut au pouvoir des Anglois. Ceux-ci, quoiqu'ayant plusieurs vaisseaux fort endommagés, & surtout leur Amiral, restèrent maîtres du champ de bataille. Une division entiere de leur armée n'avoit pas combattu, elle pouvoit survenir, & les escadres combinées crurent plus prudent de se réfugier dans les ports d'Espagne sous le vent. Elles ne manquerent pas de s'attribuer la victoire, & c'en étoit une grande, sans doute, d'être échappé sans perte d'une action aussi inégale. Elle auroit même pu être plus réelle, si dès le commencement le Général François eut secondé la bravoure de l'Espagnol. Il en résulta des plaintes de celui-ci, contre lesquelles l'autre récrimina en l'accusant d'ingratitude. Les premières étoient trop fondées pour ne pas donner satisfaction à S. M. Catholique. M. de Court fut exilé à sa belle maison de Gournay, où il oublia sa disgrâce dans les délices de ce séjour enchanté & dans les fêtes dont il amusoit les Parisiens. Il avoit quatre-vingts ans & n'étoit plus propre à une pareille expédition, qui exigeoit autant de tête que d'activité. M. le Duc d'Orléans, auquel il étoit attaché, en qualité de son premier maître-d'hôtel, lui avoit valu l'honneur d'en être chargé, & empêcha qu'elle n'eût pour lui des suites plus funestes. Assurément, si jamais il y eut matière à un conseil de guerre, c'est en pareille occasion. Mais le gouvernement commençoit à montrer cette foiblesse qui caractérise surtout le regne de Louis XV, où toutes les fautes restèrent impunies. Le gouvernement Anglois ne se conduisit pas de même:

1744. Mathews vainqueur fut accusé, &, après une longue instruction de son procès, fut déclaré incapable de servir. C'est qu'il n'avoit pas fait tout ce qu'il pouvoit faire; c'est que, jaloux de la gloire que le Contre-Amiral Lestock auroit pu partager avec lui, il s'étoit trop hâté de commencer l'attaque; c'est qu'ensuite voulant en faire retomber le blâme sur cet inférieur, il l'avoit interdit & renvoyé à Londres, comme coupable d'avoir flétri par son inaction l'honneur du pavillon Britannique; ce dont fut déchargé honorablement Lestock, quoiqu'il ne se fût pas battu, tandis que son accusateur, quoique s'étant bien battu, succomba. Voilà la solution du paradoxe naval que le Roi George II est mort sans avoir pu comprendre, à ce que prétend la gazette de France qui plaïsante, contre son ordinaire, mais empruntant, il est vrai, une bouche angloise. (*)

Mathews, qui n'avoit tenu la mer après le combat que pour satisfaire la vanité de sa nation, entra peu après dans Mahon pour y radouber sa flotte très-maltraitée, & laissa de la sorte l'Espagne & la France recueillir pendant quelque tems l'avantage de cette journée, en faisant passer librement, des côtes de Provence en Italie, des provisions de guerre & de bouche, dont avoit besoin l'armée de Dom Philippe; mais cette liberté ne fut pas longue, & dès que Mathews reparut dans ces parages, tout s'éclipsa devant lui. On avoit fait un effort vigoureux, qui épuisa la marine des deux Puissances, & qu'elles ne pouvoient soute-

(*) Voyez le N°. 22 du 19 Mars 1779 de la *Gazette de France*, art. de *Londres*.

nir, surto
faire sur

Au res
les Franç
intentions
Mathews
dans l'oc
plus vaste
buent au
tenter ce
re, & po
auroit-il t
qu'il l'aur
résolue de
& à la pr
scene de
que le me
de faire u
bler pour
Prétendan
vanter: il
core beau
Irlande &
me joign
ment de
& le plus
ble, répé
tombe ou
suite les m
& le cor
que l'ent
bien func
té qu'elle
un grand

nir, surtout avec ceux qu'elles étoient obligées de faire sur terre. 1744

Au reste, le combat de Toulon, quand même les François eussent été battus, auroit rempli les intentions du Ministère, qui vouloit par-là occuper Mathews & le mettre hors d'état de repasser sitôt dans l'océan. On méditoit un autre projet bien plus vaste, & que les meilleurs mémoires attribuent au Cardinal de Tencin. Son ambition lui fit tenter ce moyen de parvenir au premier Ministère, & peut-être si le succès eût suivi son plan, auroit-il tellement étonné le Roi par sa hardiesse qu'il l'auroit subjugué. Sachant que S. M. étoit résolue de déclarer la guerre à la Grande Bretagne & à la prévenir, il renouvela dans le Conseil la scene de Mithridate avec ses enfans; il prétendit que le meilleur moyen de vaincre les Anglois étoit de faire une descente chez eux, de les faire trembler pour leurs propres foyers. Il fit voir dans le Prétendant le phantôme dont il falloit les épouvanter: il dit être certain que ce Prince avoit encore beaucoup de partisans secrets en Ecosse, en Irlande & même en Angleterre; il le peignit comme joignant à l'ardeur de son âge & au ressentiment de son état, le courage le plus entreprenant & le plus déterminé: il cita son propos mémorable, répété plusieurs fois: *il faut que ma tête tombe ou qu'elle soit couronnée.* Il développa ensuite les moyens de l'exécution; il balança le pour & le contre; il démontra que, supposant même que l'entreprise échouât, elle ne pouvoit être bien funeste si l'on y mettoit le secret & la célérité qu'elle exigeoit, & qu'il en résulteroit toujours un grand bien; qu'elle opéreroit une diversion

1744. puissante, qui forceroit S. M. Britannique à retenir ses troupes, ce qui affoiblirait d'autant son armée du continent. Ce Prélat, quoiqu'agé de soixante ans, étoit plein de feu; il avoit une éloquence entraînante; il frappa & convainquit tout le conseil. Son plan fut adopté.

Le Prince Edouard, c'étoit le nom du Prétendant, part de Rome le 9 Janvier avec le mystère & la diligence d'un homme né pour les grandes entreprises. Il cacha sa marche au Roi son pere, à un frere qui l'aimoit tendrement, & qui n'auroit pas voulu le laisser partir sans lui. Le 13, il arrive à Genes, feignant d'être un courier d'Espagne, & accompagné d'un seul domestique: il s'embarque le lendemain pour Antibes & arrive bientôt à Paris. Il avoit ainsi passé au milieu de ses plus redoutables ennemis sous un nom supposé & sous la foi respectable du droit des gens. Son domestique prétendu étoit un frere du Cardinal, circonstance qui confirme celui-ci pour auteur du projet. La nuit d'une réjouissance publique donnée à dessein, où le Roi devoit assister, suivant le bruit qu'on avoit eu soin de répandre, le jeune Prince s'y trouve aussi: le tumulte favorise leur entrevue, & après cette conférence secrète, il se rend dans le même incognito à Dunkerque, lieu de l'embarquement.

Cependant le Comte de Maurepas, contribuant dans sa partie à l'exécution de ce grand projet, avoit fait équiper à Brest & à Rochefort vingt-six vaisseaux de ligne avec une diligence incroyable. On avoit fait motiver l'armement sur la nécessité de dégager le port de Toulon: les Anglois avoient été abusés sur le but de l'expédition, & le Roi
d'An-

d'Angle
vrier.
les ordres
ze mille
dans les
& les m
à la tête
hostilité
melle qu
yant plu
que le
de neutra
de ce qu
& des p
lui avoit
personne
l'attaquer
voquer a
procédés
de l'arriv

Le Pr
le Comte
rivage de
jeta la f
une perte
à regagne
fois le pa
ame sembl
montrer p
tourna de
secours,
mens, ma
instruits d
de troupe

Tome I.

d'Angleterre n'en avoit été informé que le 25 Fé-
 vrier. Déjà l'Escadre étoit dans la Manche sous 1744.
 les ordres du Comte de Roquefeuil; plus de dou-
 ze mille hommes de troupes étoient embarqués
 dans les bâtimens de transport, ainsi que les armes
 & les munitions. Le Comte de Saxe devoit être
 à la tête de l'entreprise, qui étant une véritable
 hostilité exigeoit une déclaration de guerre for-
 melle qui la précédât. Elle paroît, & S. M. n'a- 15 Mars,
 yant plus de mesures à garder, s'y plaint de ce
 que le Roi d'Angleterre avoit manqué au traité
 de neutralité, conclu avec lui à Hanovre en 1741;
 de ce qu'il ne lui faisoit point raison des courses
 & des prises faites par ses vaisseaux; de ce qu'il
 lui avoit, l'année précédente, fait la guerre en
 personne; de ce que l'Amiral Mathews étoit venu
 l'attaquer jusques dans la Méditerranée & le pro-
 voquer au combat; enfin, de ce qu'après tant de
 procédés injustes, il lui demandoit encore raison
 de l'arrivée du Prince Edouard en France.

Le Prétendant étoit sur le vaisseau que montoit
 le Comte de Saxe: il vit pour la première fois le
 rivage de sa patrie; mais une tempête violente re-
 jeta la flotte sur les côtes de France, non sans
 une perte de plusieurs soldats effrayés, cherchant
 à regagner le rivage. Il vouloit tenter une seconde
 fois le passage avec un seul bâtiment; sa grande
 ame sembloit lui présager qu'il n'avoit qu'à se
 monner pour trouver des sujets; mais on le dé-
 tourna de commettre une tête aussi précieuse sans
 secours, non-seulement à l'inconstance des élé-
 mens, mais à la rage de ses ennemis, qui enfin
 instruits du complot avoient eu le tems de garnir
 de troupes toutes leurs côtes.

1744. Voici la conversation qu'eût à ce sujet avec ce jeune héros, car il l'étoit alors, Milord Maréchal, ce fidele sujet de la Maison de Stuart, qui depuis l'expulsion de Jacques II s'étoit refusé à toutes les graces du vainqueur, avoit abandonné toutes ses dignités, toute sa fortune, disant qu'il vouloit bien reconnoître un Roi, mais non un Usurpateur, qui avoit parcouru longtems toutes les cours de l'Europe pour trouver à son maître des soutiens & des vengeurs. Dans cette conjoncture désirée il s'étoit rendu auprès d'Edouard; joignant au courage la prudence que lui donnoient l'âge & l'expérience, il arrêtoit, comme les autres, l'impétuosité du Prince, qui dans sa bouillante ardeur lui dit en l'embrassant: *je n'ai besoin que de vous seul; je veux aller vaincre ou périr avec mes fideles Ecoffois.*

„ Voilà le courage, répond Milord, que nous attendons & que nous ne sommes pas surpris de trouver en vous; mais vous ne devez pas en faire un usage inutile à votre cause, & dont l'unique effet seroit de sacrifier vos amis à vos ennemis.”

Le jeune héros persistant: „ eh bien! par-
 „ tons, lui repliqua-t-il; mais au moment où
 „ nous débarquerons, je me croirai obligé de dé-
 „ clarer à vos sujets, en leur recommandant votre
 „ personne, que nous ne sommes, vous & moi,
 „ que deux braves aventuriers, qui venons seuls
 „ & sans secours. Ils se garderont bien, s'ils veu-
 „ lent m'en croire, de faire le moindre mouve-
 „ ment en votre faveur. Ce seroit vous perdre
 „ & se perdre eux-mêmes. Ils ne vous doi-
 „ vent leur sang & leur vie que lorsqu'ils pour-

„ sont
 „ vous.
 „ On re
 été co
 George
 put jam
 arrêter à
 laissèrent
 fiancée.

Ce f
 aujourd
 sincere
 l'entrepr
 juger pa
 on seroi
 de réuffi
 se soit c
 tel proje
 de desce
 où elle
 mer où l
 périlleux
 que com
 quelques
 bâtimens
 trouver a
 pu mettr
 rable, &
 falloit po
 vaincu c
 mais que

(*) Not
 l'Eloge de

„ ront au moins en espérer quelque succès pour
 „ vous. (*)”

1744.

On remarqua seulement que ce complot avoit été conduit avec tant d'artifice , que le Roi George instruit qu'il y avoit une conspiration, n'en put jamais découvrir les auteurs; ceux qu'on fit arrêter à Londres ne donnerent aucune lumiere & laisserent ce Monarque dans le trouble & la défiance.

Ce fût un problème alors , & ce l'est encore aujourd'hui , de savoir si l'on avoit un desir bien sincere de remettre le Prétendant sur le trône; si l'entreprise étoit réelle , ou feinte seulement. A en juger par la facilité avec laquelle on s'en désista , on seroit tenté de croire qu'on ne se soucioit pas de réussir. D'un autre côté , peut-on penser qu'on se soit constitué dans les dépenses excessives qu'un tel projet entraînoit , pour s'en tenir à un simulacre de descente? Si l'on réfléchit ensuite sur le tems où elle fut tentée , dans une saison & dans une mer où l'on devoit s'attendre à des coups de vent périlleux & inévitables , on ne peut la regarder que comme folle ou illusoire. Cependant , sans quelques contretens qui retarderent nombre de bâtimens de transport & les empêcherent de se trouver au rendez-vous à point nommé , on auroit pu mettre à profit plusieurs jours d'un tems favorable , & l'on auroit eu plus de loisir qu'il n'en falloit pour l'effectuer. On peut donc rester convaincu que l'armement avoit un objet certain ; mais que l'invasion dépendant du secret , & consé-

(*) Nous trouvons cette anecdote intéressante dans l'Eloge de Milord Marechal , attribué à M. d'Alembert.

1744. ~~_____~~ quement de la célérité, c'est-à-dire d'un instant, l'instant écoulé on étoit bien déterminé à ne pas hasarder une seconde fois de telles forces de terre & de mer, parce qu'alors le danger devenoit plus grand & les pertes irréparables. Louis XV auroit pu dire comme Philippe II: *je n'avois pas envoyé ma flotte combattre les élémens.*

Qu'on nous permette ici une digression sur une telle descente, dont on parle toujours dès qu'il est question de guerre avec l'Angleterre, qu'on regarde comme très-praticable ou plutôt comme infiniment aisée, & qu'au moment où nous écrivons (en 1778) on reproche au Ministère de n'avoir pas tentée. Observons aux frondeurs que cette expédition, qu'ils imaginent si facile, ne l'est pas tant qu'ils le croient; que tout y est en faveur du pays attaqué, & que la moindre contradiction doit renverser l'attaque la mieux combinée & la rendre funeste aux agresseurs. On ne peut gueres en former de plus sage que celle dont nous venons de rendre compte. Les troupes Angloises étoient loin de leur île, répandues dans les Pays-bas; les forces navales également dispersées dans le nouveau monde, en Amérique, dans la Méditerranée; la Grande Bretagne dans la plus parfaite sécurité; l'Escadre du Roi plus forte de quatre ou cinq vaisseaux que tout ce que son rival pouvoit lui opposer de forces maritimes en cette occasion. On avoit un parti formé au sein de l'Angleterre même, & le Prince, objet de la descente, pouvoit par sa seule présence se tirer une armée du milieu de ses ennemis. Le secret enfin étoit si bien gardé, que l'on ne sçut le dessein de la France à Londres que lorsque les trois divisions

de l'Armée
tive. Le
de Kent
conde
troisieme
les effor
ti des v
qui étoit
dans le
faire fac

D'aille
aux riva
nombre
téger le
n'avons
vre où p
savoir e
mers éta
sue d'un
gagnant
pèse tout
une desc
ce, c'est
quitte ou
ser sa ma
gleterre
parer. L
ce sur l
gouvern
spéculat
l'on avo
d'opérer
Prétende
Le P

de l'Armée Royale eurent pris leur station respective. La plus considérable cingla vers les côtes de Kent & s'avança jusqu'à Dungeness. La seconde se plaça entre Calais & Boulogne & la troisième se tint à la hauteur de Dunkerque. Mais les efforts réunis de la nation Angloise, tirant parti des vieux vaisseaux de garde & de tout ce qui étoit capable de porter du canon, la mirent, dans le cours de sept ou huit jours, en état de faire face. 1744.

D'ailleurs, il faut savoir que la nature a donné aux rivages de la France dans la Manche un grand nombre de ports capables de recevoir & de protéger les plus grands vaisseaux, tandis que nous n'avons pas d'Ouessant à Gravelines un seul havre où puisse mouiller un vaisseau de ligne. Il faut savoir encore que les vents dominans dans ces mers étant Ouest, nos vaisseaux désarmés à l'issue d'un combat n'auroient de ressource qu'en gagnant la Norwege ou le Dannemarc. Si l'on pese toutes ces considérations, on verra que tenter une descente en Angleterre de la part de la France, c'est un coup de désespoir; c'est jouer à quitte ou double, ou plutôt c'est hasarder d'écraser sa marine pour longtems, tandis que celle d'Angleterre ne peut qu'essuyer un échec facile à réparer. La résolution sublime de remettre un Prince sur le trône est peut-être le seul cas où un gouvernement prudent pourroit se livrer à cette spéculation, comme dans l'espece présente, où l'on avoit espéré de prendre consistence à terre & d'opérer une révolution durable en faveur du Prétendant.

Le Prince Edouard, devenu plus intéressant,

1744.

revint à Paris attendre de la générosité du Roi de nouveaux moyens pour faire valoir ses prétentions & son courage. Le Comte de Saxe se rendit aussi à la cour; le Roi l'honora du bâton de Maréchal de France, dont ses mains étoient si dignes. Il ne fut pas pour lui, comme pour tant d'autres, l'instant du repos, mais, au contraire, le signal de ses exploits & de la prospérité de la France. S. M. leva à cet effet tous les obstacles que la diversité de religion pouvoit y apporter, car par une loi bizarre en France il faut être Catholique, même pour avoir le droit de verser le sang ennemi ou répandre le sien à son service.

Ces tentatives vigoureuses annonçoient déjà dans le Conseil un nerf qui ne s'y étoit pas trouvé durant tout le Ministère du Cardinal de Fleuri. Elles furent suivies d'une résolution plus hardie & la véritable cause des succès des armes du Roi pendant les deux campagnes où nous allons entrer. Madame de la Tournelle, devenue Duchesse de Château-roux, & que nous n'appellerons plus qu'ainsi, de concert avec le Comte d'Argenson, Ministre de la guerre, avoit déterminé le Roi à se mettre à la tête de ses armées; la secrète ambition dont tous deux étoient dévorés les y avoit portés. L'une se regardoit déjà comme plus Reine que la Reine elle-même. Elle comptoit se concilier la nation par cette inspiration magnanime, mériter les hommages de l'armée & l'admiration des étrangers. Dans son imagination exaltée, envisageant son amant comme un jeune héros, elle s'associoit à ses victoires, elle montoit avec lui sur son char de triomphe & couvroit par l'éclat de sa gloire l'opprobre de son rôle. L'autre,

sans se
à ses fin
graces d
ter son-
se faire
recomm
succès d
par la
ordres.

Tous
ciant pe
leur, ne
Maréchal
te: ils
suite de
que la
où tout
dans les
ce, ou v
sur la dé
droit à
marchât
les natio
publiée
à peu p
ples fit
de Sard

Alors
que; il
qui car
enchant
d'amour
alors à
guste p

fans se repatire de ces chimeres brillantes, alloit à ses fins, de s'insinuer plus avant dans les bonnes graces du maître & dans sa confiance, d'augmenter son crédit, de se ménager plus d'occasions de se faire des créatures, de rendre son ministere plus recommandable & s'attribuer enfin tous les bons succès qu'il sembleroit accélérer par sa présence, par la sagesse de ses avis & la célérité de ses ordres.

Tous deux craignirent que les généraux, se souciant peu de la présence du Roi & surtout de la leur, ne le détournassent de son projet, comme le Maréchal de Noailles avoit fait l'année précédente: ils engagèrent S. M. au secret. On agita ensuite de quel côté elle se porteroit: on comptoit que la campagne seroit plus brillante en Flandre, où tout étoit disposé pour une guerre offensive dans les Pays-bas Autrichiens; au lieu qu'en Alsace, ou vers le Rhin, on prévoyoit qu'on resteroit sur la défensive. Il fut donc décidé qu'il se rendroit à Lille. Il ne convenoit pas que S. M. marchât sans avoir rempli la formalité usitée entre les nations civilisées. Sa déclaration de guerre fut publiée le 26 Avril contre la Reine de Hongrie, à peu près dans le même tems où le Roi de Naples fit la sienne & où l'on la déclara aussi au Roi de Sardaigne.

Alors Louis XV manifesta sa résolution héroïque; il l'annonça sans faste, avec cette simplicité qui caractérisoit toutes ses actions. La nation fut enchantée & attendrie: elle redoubla de zele & d'amour pour son Roi. Le Dauphin, qui n'étoit alors âgé que de quatorze ans, conjura son auguste pere de lui permettre de l'accompagner. Il

ne crut pas devoir y consentir en ce moment, où
 1744. ce Prince unique n'étoit pas encore marié: il de-
 voit l'être l'hiver prochain. S. M. le consola de
 son refus, en lui promettant qu'ils feroient ensemble
 la premiere campagne.

Indépendamment de la raison d'Etat qui ne vou-
 loit pas qu'on exposât à la fois deux têtes aussi
 précieuses & sans appui, il en étoit une de dé-
 cence qui s'y opposoit. Nous avons dit que la
 Duchesse de Château-roux devoit suivre le Roi:
 elle étoit Dame du palais de la Reine qui restoit à
 Versailles; ainsi son devoir la retenoit auprès de
 sa maîtresse, bien loin de l'attirer à l'armée, d'où
 tout devoit l'écarter. C'auroit été vouloir corrom-
 pre l'innocence du Dauphin par le spectacle de ce
 commerce adulateur, car le mystere même qu'on
 apportoit pour sauver le scandale servoit à l'aug-
 menter. La Duchesse ne logeoit point avec le
 Roi, mais il y avoit des ordres secrets à tous les
 corps municipaux de lui ménager une maison at-
 tenant à celle du Roi, d'y ouvrir des communica-
 tions intimes: on voyoit publiquement les ouvriers
 pécer les murs & tout le monde favoit dans la
 ville à quel dessein.

3 Mai. Le Roi partit le 3 Mai avec ses Ministres de
 confiance. Quant aux affaires étrangères dont il
 avoit conservé le Département en chef, le Sr. Du-
 theil, qui en étoit le premier commis, eut ordre
 de l'accompagner avec les bureaux pour y prési-
 der. Le Comté de Saint-Florentin fut chargé
 pendant l'absence de S. M. non-seulement de la
 correspondance, mais aussi de toutes les affaires
 instantes dans l'intérieur du royaume.

12 Mai. Le Roi arriva le 12 Mai à Lille, après avoir
 visité

visité le
 res & d
 la revue
 mens,
 qui dev
 Ses aid
 Richeli
 mont,
 avoit p
 Noaille
 réchal
 de 40,
 de cell
 dente,
 glois al
 vantag
 tems,
 à eux p
 tarderen
 fruits d
 ses trou
 générau
 naar.
 joignan
 avoit c
 comme
 beauco
 faire d
 qu'elle
 pondit
 „ fait
 „ très
 „ vos
 „ che

vistité les places les plus importantes de ses frontières & donné ses ordres pour leur sûreté. Il y fit la revue de son armée & établit, par des réglemens, une discipline difficile à maintenir, mais qui devoit du moins s'exécuter en sa présence. Ses aides-de-camp étoient Mrs. de Meuze, de Richelieu, de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Ayen, de Soubise, de Pecquigny. Il avoit pour ses deux Généraux, le Maréchal de Noailles à la tête de 80,000 hommes, & le Maréchal de Saxe, qui commandoit un corps séparé de 40,000. Cette situation étoit bien différente de celle où l'on s'étoit trouvé l'année précédente, à la mort du Cardinal de Fleuri. Les Anglois alors avoient pu entrer sur les frontières avec avantage. Ils s'y présentoient quand il n'étoit plus tems, & les Hollandois ayant hésité de se joindre à eux plutôt, venoient de le faire trop tard. Ils ne tarderent pas à s'en repentir, & dès le 8 Mai, instruits de la marche du Roi & des mouvemens de ses troupes, allarmés pour leur pays, les Etats-généraux députerent vers lui le Comte de Wassenaar. Ce personnage, à la franchise de sa nation joignant l'urbanité françoise, étoit celui qu'on avoit cru devoir être le mieux venu de S. M., comme ayant résidé auprès d'elle & s'étant acquis beaucoup d'amis à sa cour. Il étoit chargé de faire des propositions de leur part & d'obtenir qu'elle suspendit ses conquêtes. Le Roi lui répondit: „ le choix que les Etats-Généraux ont „ fait de vous, Monsieur, ne pouvoit que m'être „ très-agréable par la connoissance que j'ai de „ vos qualités personnelles. Toutes mes démarches envers votre République, depuis mon ave-

1744.

8 Mai

„ nement à la couronne, ont dû lui prouver com-
 1744. „ bien je desirerois d'entretenir avec elle une sin-
 „ cere amitié & une parfaite correspondance.

„ J'ai fait connoître assez long-tems mon in-
 „ clination pour la paix : mais plus j'ai différé de
 „ déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les ef-
 „ fets : mes Ministres me feront le rapport de la
 „ commission dont vous êtes chargé ; & après l'a-
 „ voir communiquée à mes alliés, je ferai savoir
 „ à vos maîtres quelles seront mes dernieres réso-
 „ lutions”.

Par un esprit religieux, sans doute, & comme
 pour invoquer les lumieres du ciel sur ses conseils
 & les bénédictions de Dieu sur ses armes, S. M.
 avant de commencer ses opérations de guerre, fit
 célébrer une messe du St. Esprit, & tint à l'abbaye
 16 Mai. de Cisoing un chapitre de l'ordre, dans lequel le
 Marquis de Bissy eut l'honneur d'être nommé seul
 Chevalier. C'étoit une récompense de ses belles
 actions en Italie, au pas de Ville-Franche & à
 Monte-grosse, rocher sur lequel il se battit pen-
 dant sept heures & fit prisonnier le Marquis de
 Suze, frere naturel du Roi de Sardaigne. Deux
 jours après Courtrai fut pris. Le lendemain le
 Député de Hollande vit investir Menin, une des
 places de barriere, gardée par des troupes de la
 République. Voltaire prétend que le Roi y té-
 moigna personnellement beaucoup de bravoure ;
 qu'il reconnut plusieurs fois la place & s'approcha
 de la palissade à la portée du pistolet avec le
 Maréchal de Noailles, le Comte d'Argenson &
 toute sa cour ; qu'il encourageoit les travailleurs
 par ses libéralités & accéléra la prise de la ville,
 4 Juin. qui se rendit après sept jours de tranchée ouverte.

Ce fut le
 voulut
 lit les fo
 meux V
 venger
 leurs bo
 en s'otar

Le R
 de son
 Deum,
 reil sur l
 les mari
 combatt
 faisoient
 La Duc
 Flandre
 de Penth
 dant que
 tête des
 Chartres
 Conti,
 dont la
 étoit ven

Cepen
 remarqua
 comman
 avec la
 mains da
 d'un min
 de Beauv
 ficiers,
 tiquaire
 mé un ca
 seul hom

Ce fut la première conquête en sa présence. Il ne voulut pas l'épargner & ordonna qu'on en détruisit les fortifications, chef-d'œuvre de l'art du fameux Vauban. C'est qu'il vouloit à la fois se venger des États-généraux en détruisant un de leurs boulevards, & leur montrer sa modération en s'ôtant la faculté de s'en servir contre eux.

1744.

Le Roi ne manqua pas de remercier le Seigneur de son triomphe. Il assista dans Lille à un *Te Deum*, tel qu'on n'en avoit point encore vu de pareil sur la frontière. Trois Princesses du sang, dont les maris, les frères, les enfans ou les gendres combattoient en des lieux différens pour le Roi, faisoient l'ornement singulier de cette cérémonie. La Duchesse de Modene avoit accompagné en Flandre son neveu le Duc de Chartres & le Duc de Penthièvre qui alloit devenir son gendre, pendant que le Duc de Modene son époux étoit à la tête des Espagnols en Italie: la Duchesse de Chartres avoit suivi son mari; & la Princesse de Conti, dont le fils étoit alors sur les Alpes, & dont la fille avoit épousé le Duc de Chartres, étoit venue avec ces deux Princesses.

Cependant on investissoit Ypres. Ce siège fut remarquable en ce que le Prince de Clermont y commandoit les principales attaques & continuoit, avec la permission du Saint Pere, à tremper ses mains dans le sang; fonction si contraire à celles d'un ministre de l'église. On y perdit le Marquis de Beauvau, Maréchal de camp, regretté des officiers, des soldats & des savans. C'étoit un antiquaire des plus curieux de l'Europe: il avoit formé un cabinet de médailles rares, & étoit alors le seul homme de son état qui cultivât ce genre de

littérature. Ypres capitula bientôt. Le fort la Kenoque & Furnes suivirent.

1744.
25 &
29 Juin;
11 juillet.

L'armée des alliés regardoit ces progrès & ne pouvoit s'y opposer. Elle avoit pour chefs trois hommes du plus rare mérite. Le Général Wade, élève de Marlboroug, commandoit les Anglois; le Duc d'Areberg, élève du Prince Eugene, les Allemands; enfin le Comte Maurice de Nassau, encore rempli de l'esprit républicain de ses ancêtres, de leur amour de la gloire & de la liberté, conduisoit les Hollandois. Le Roi d'Angleterre auroit beaucoup mieux fait de se mettre à la tête des troupes cette fois; le Roi de France étoit un rival digne de lui, & il auroit, par l'autorité de son rang, prévenu la désunion des Généraux, principale cause de leur inaction; il auroit surtout aiguillonné la nonchalance des Bataves, qui, accoutumés à jouir des douceurs & des avantages de la paix depuis trente ans, avoient dans un moment d'effervescence consenti à y renoncer. On ne peut prévoir jusqu'où Louis XV eût poussé les progrès de ses armes, lorsqu'une nouvelle fâcheuse l'obligea de les suspendre lui-même. Il apprit que le Prince Charles avoit passé le Rhin, s'étoit emparé des lignes de Lauterbourg, de Weissembourg & de la Lauter; qu'en vain le Maréchal de Coigny avoit chassé de ces trois postes les Autrichiens; que leur Général étoit revenu en forces, les avoit repris & avoit envoyé des détachemens faire des courses jusques en Alsace. C'étoit d'autant plus incroyable, que le Maréchal de Coigny, à la tête de plus de 50,000 hommes, étoit sur ces bords & couvroit les provinces situées en deçà du fleuve; que le Maréchal de Belle-Isle, revenu en

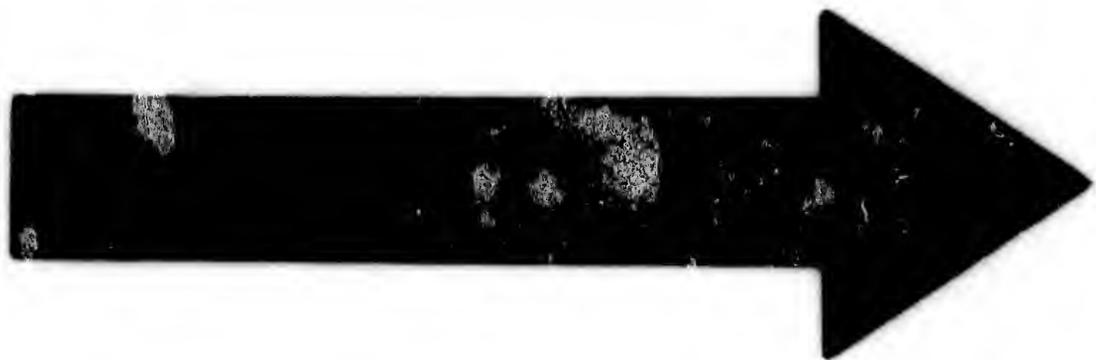
5 juillet.

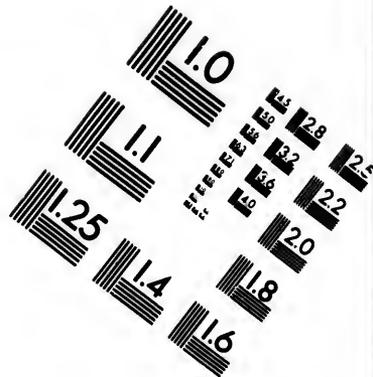
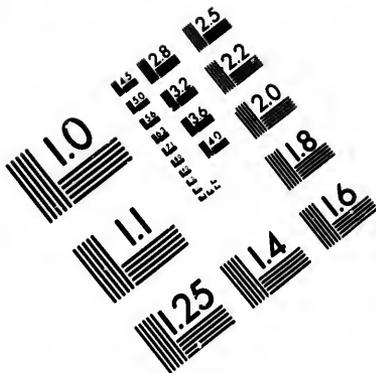
Faveur
Mosell
voisins
mée
stances
dorff
avec
fut à
cès du
de s'é
confer
dasti
repaff
fense
d'en a
d'avo
ge en
qu'il
pas pr
tage d
Si
çois,
confer
suite
écrit
trichie
menag
vers la
étoit
cieux
Roi S
La
placé
pas a

Faveur, commandoit un corps considérable sur la Moselle, d'où il protégeoit la Lorraine & les pays voisins; que le Duc d'Harcourt avec une autre armée se tenoit à portée d'agir suivant les circonstances & le besoin; qu'enfin le Comte de Seckendorff étoit au-delà du Rhin sous Phillipsbourg avec les Bavares, les Palatins, les Hessois. Ce fut à ce dernier que les autres attribuerent le succès du Prince Charles: ils lui reprocherent, au lieu de s'être tenu sous le canon de la forteresse, en conservant ainsi en échec le corps du Général Nadasti qu'il avoit en tête, de s'être retiré & d'avoir repassé le Rhin, de s'être ensuite chargé de la défense de la rive vers Gemmersheim & Rhinzabern, d'en avoir répondu au Maréchal de Coigni, & d'avoir laissé le Prince Charles exécuter son passage en cet endroit même; ayant reçu les renforts qu'il lui envoyoit après ce désastre, de n'avoir pas profité de l'importance du moment, de l'avantage du terrain, de l'ardeur des troupes.

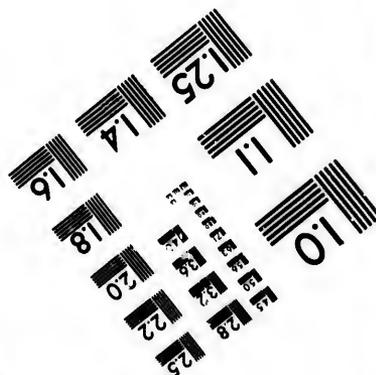
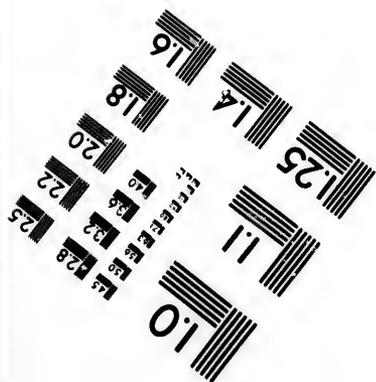
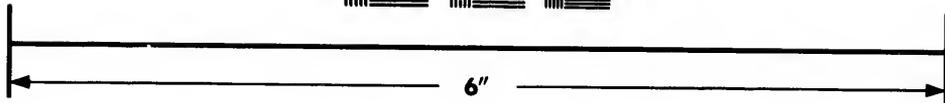
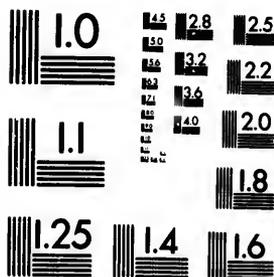
Si l'on en croit les mémoires des officiers françois, sur leurs représentations il avoit d'abord consenti de marcher aux ennemis; il changea ensuite d'avis, sous prétexte qu'il falloit qu'il en écrivit à l'Empereur. Bientôt toute l'armée Autrichienne, au nombre de plus de 80,000 hommes, menaça l'Alsace; des partis porterent l'épouvante vers la Lorraine. Mentzel n'existoit plus, mais il étoit remplacé par Trenck, non moins audacieux, non moins insolent, non moins cruel. Le Roi Stanislas fut obligé de partir avec sa cour.

La conduite étrange du Général Bavares, remplacé par un autre, il est vrai, mais qui ne fut pas aussi puni qu'il le méritoit, fit soupçonner à





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1744.

certaines politiques voulant trouver des raisons de tout, que c'étoit un arrangement pris avec le Roi de Prusse, qui n'attendoit qu'un prétexte de se déclarer. Celui-ci étoit des plus spécieux suivant ces profonds & fins spéculateurs. La nécessité où par cette invasion Louis XV alloit se trouver réduit de cesser d'aider l'Empereur pour défendre ses propres Etats; les suites fâcheuses qui en résulteroient pour son allié dénué de tout secours; la crainte que la Reine de Hongrie, en se vengeant de son rival, ne travaillât à asservir l'Empire même; la Majesté de son chef, la dignité du Corps Germanique entier exposée; l'honneur des Electeurs intéressés à soutenir le Prince qu'ils avoient choisi; toutes ces considérations pouvoient avoir un grand poids de la part du Roi de Prusse, & fournissoient matière au plus éloquent manifeste & aux violentes hostilités qu'il méditoit.

Quoi qu'il en soit de ces motifs cachés, dont on ne sauroit encore éclaircir l'obscurité, mais qu'on ne peut supposer sans frémir de la légèreté avec laquelle le conseil du Roi auroit compromis l'honneur de ses armes & la sûreté de ses sujets pour acquérir un allié aussi variable & qui durant cette guerre changeoit de parti pour la troisième fois, ce fut à cette époque qu'il se déclara. On sçut qu'il avoit été conclu à Francfort un traité d'alliance défensive entre Charles VII, le Roi de Prusse, l'Electeur Palatin & la Régence de Hesse-Cassel, afin de contraindre la Reine de Hongrie à reconnoître l'Empereur en cette qualité & à lui restituer ses Etats héréditaires. C'étoit le contre-poids de celui de Worms.

En co
hême un
22,000,
toit port
ce qu'il

On co
roit le R
à repasse
pas paye
eue de l
s'il étoit
cours de
au secou
les, vin
Il laissa
reste de
hommes,
s'opposer
plus de
ment les
de Court
rations d
combattr
d'assiéger
five, au
glorieuse
la suivre

Le Du
ordre de
avoit ass
Metz; i
& la no
redoubl
tes les

En conséquence ce Monarque envoya en Bohême une armée de 80,000 hommes & une de 22,000 en Moravie; c'étoit bien plus qu'il n'étoit porté par le traité de Francfort, mais c'étoit ce qu'il avoit promis à la France. 1744.

On comptoit bien que cette diversion dégageroit le Royaume, & forceroit le Prince Charles à repasser le Rhin en hâte. Cependant, pour ne pas payer trop cher la complaisance qu'on avoit eue de le laisser pénétrer, & l'en faire repentir, s'il étoit possible, le Roi résolut d'interrompre le cours de ses conquêtes & d'accourir en personne au secours de l'Alsace avec le Maréchal de Noailles, vingt-six bataillons & trente-trois escadrons. Il laissa en Flandre le Maréchal de Saxe avec le reste de ses troupes, qui n'étoient que de 45,000 hommes, pour conserver ce qu'il avoit pris, & s'opposer à l'irruption des ennemis qui en avoient plus de 70,000. Ce Général remplit admirablement les vues de son maître: il assit son camp près de Courtray, de-là mit obstacle à toutes les opérations des alliés, leur coupa les vivres, refusa de combattre en bataille rangée, mais les empêcha d'assiéger Lille, & fit cette belle campagne défensive, aux yeux des plus grands connoisseurs aussi glorieuse pour lui que toutes les offensives qui la suivirent.

Le Duc d'Harcourt avec son corps avoit reçu ordre de garder les gorges de Pfalzburg. Le Roi avoit assigné le rendez-vous de ses troupes à Metz; il augmenta pendant cette marche la paie & la nourriture du soldat, & cette attention en redoublant son zélé redoubla son affection. Toutes les provinces de cette partie de la France al-

1744. ~~Les~~ armées du passage du Rhin, & surtout des malheureuses campagnes précédentes en Allemagne, furent rassurées par la présence de S. M. & tréfaillirent de joie en la voyant. Cet accroissement de tendresse de la part des sujets préparoit la plus belle époque du regne de Louis XV, s'il eut pû en conserver la mémoire comme elle le méritoit, & remplir les engagements qu'elle lui imposoit plus étroitement.

4 Août. Ce Monarque arriva le 4 Août à Metz, y donna audience au Baron de Schmettau, Plénipotentiaire du Roi de Prusse, qui venoit lui annoncer l'entrée de ce nouvel allié en Bohême. Les couriers d'Italie étoient des plus favorables, l'espérance renaissoit de toutes parts, lorsqu'un malheur d'un genre plus affreux répandit la consternation d'un bout du royaume à l'autre.

Le Roi, dont le tempérament s'étoit fortifié par l'exercice, jouissoit en apparence de la plus parfaite santé; mais il survient chez les hommes les mieux constitués de tems en tems des crises qui en sont plus violentes. Sa Majesté s'étoit desséché le sang depuis quelques années par l'usage immodéré du vin & des liqueurs fortes; les excès qu'elle s'étoit permis dans un autre genre qui n'avoient contribué qu'à l'enflammer davantage; les fatigues de la campagne; le soleil qu'elle avoit eu longtems sur la tête durant une marche, & qui lui avoit frappé violemment la cuisse & l'avoit brûlé par son ardeur; toutes ces causes aggravèrent la sievre dont elle fut atteinte le 8 Août, & la firent dégénérer en sievre maligne & putride à la fois. Dès la nuit du 14 elle fut à toute extrémité.

Ce ne
reçut un
prenoit
Elle sen
aller cho
receveu
ça mille
de créa
devint u
le cœur
dre à un
la juste
les conj
les opé
seuleme
pût pro
malheur
comme
qu'on se
d'éloign
le Duc
chambre
du sang
lui sugg
Duc de
de servi
de faire
l'auroit
& la fa
le parti
par un
exempl
S. M. f
ques de

Ce ne fut que le même 14 au soir que la Reine ~~reçut~~ reçut un courier du Duc de Gesvres, qui lui ap- 1744.
prenoit le péril extrême de son auguste époux. Elle seroit partie sur le champ s'il n'avoit fallu aller chercher de l'argent chez le Sr. de Villemur, receveur-général des finances de Paris, qui avança mille louis. Ce départ précipité donna plus de créance aux lettres particulieres; la douleur devint universelle; tout autre intérêt fit place dans le cœur des François à celui qu'ils devoient prendre à une tête si chere. L'amour pour ce Prince, la juste appréhension de le perdre, surtout dans les conjonctures où l'on étoit, suspendirent toutes les opérations, & les Généraux s'appliquerent seulement à se retrancher si bien que l'ennemi ne pût profiter du découragement des peuples, ni du malheur qui les menaçoit. On regardoit le Roi comme mort; il falloit bien que ce fût ainsi, puisqu'on se détermina à l'administrer & à lui proposer d'éloigner la Duchesse de Château-roux. Ce fut le Duc de Chartres, qui forçant la porte de la chambre de S. M. en sa qualité de premier Prince du sang, lui apprit le danger où elle étoit & lui suggéra de remplir ce devoir de religion. Le Duc de Richelieu, gentilhomme de la chambre de service, en cette circonstance s'étoit bien gardé de faire à son maître cette fâcheuse annonce, qui l'auroit brouillé également avec le malade auguste & la favorite. Son heureuse étoile lui fit prendre le parti le plus sage. Le Roi pouvoit en revenir par un miracle de la nature qui n'étoit pas sans exemple; il prévint combien l'amour-propre de S. M. seroit blessé; il ne voulut pas courir les risques de son ressentiment, & plus encore de celui

1744. de la disgraciée: dans le cas contraire, il avoit peu d'espoir de crédit auprès du successeur: il resta donc fortement attaché à la Duchesse; il s'opposa tant qu'il pût à ce qu'on allarmât le mourant en effrayant sa conscience; il poussa l'audace jusqu'à résister longtems au Duc de Chartres; il ne céda qu'au respect & à la supériorité d'un Prince que la couronne regardoit après le Dauphin. Même, si l'on en croit des mémoires particuliers (*), il fut obligé d'en venir aux propos les plus durs & aux voies de fait: „quoi, dit-il, en le menaçant, „ un valet tel que toi refusera la porte au plus „ proche parent de ton maître!” & d'un coup de pied enfonça le battant. Ce bruit ayant excité la curiosité de S. M., Son Altesse, encore émue, se plaignit de l'insolence du Duc de Richelieu qui reçut ordre de s'écarter. Humiliation momentanée, qui fut bientôt réparée par la plus haute faveur.

La Duchesse de Château-roux, depuis la maladie du Roi n'avoit pas quitté son chevet: son amant encore ivre de sa passion lui juroit qu'il ne regrettoit qu'elle & ses sujets. L'arrivée de l'Evêque de Soissons, premier aumônier de S. M. dont étoit accompagné le Duc de Chartres, fit juger à la favorite que son regne alloit finir: elle se retira, & le Prélat remplit son ministère avec toute la rigueur qu'il prescrivait. Il exigea du Roi, avant de lui donner le viatique, non seulement qu'il éloigna de sa personne un objet si cher à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par

(*) Voyez les amours de Zeokinifut, Roi des Kofrans, ouvrage traduit de l'Arabe, du voyageur Krinelbai.

une am
princes
tent, d
ce péri
s'affoib
littérale
d'Argen
politiqu
crainte,
acquitta
cet insta
fermeté.
route:
Lauragu
pas hors
lui prod
rain mé
toujours
hommag
plice de
Prince,
regrets:
cés effra
suivoien
mettoien
& de l'c
cle'qu'el
cés. Il
lorsque
de, la I
d'une de
qu'un de
notre le
à la rage

une amende honorable à Dieu, en présence des princes, des courtisans & du peuple. Le pénitent, dont l'ame étoit naturellement pusillanime, à ce période de la vie où les plus grands courages s'affoiblissent, frappé de terreurs religieuses joua littéralement le rôle qui lui fut dicté. Le Comte d'Argenson, qui ne cultivoit la favorite que par politique & la détestoit au fond, désormais sans crainte, fut chargé de lui intimer l'ordre & s'en acquitta durement. La Duchesse, plus grande en cet instant que son amant, reçut sa disgrâce avec fermeté. Elle ignoroit ce qu'elle devoit souffrir en route: elle monta en carrosse avec la Duchesse de Lauraguais, sa sœur, & s'éloigna. Elle ne fut pas hors de la ville, qu'instruit de son renvoi on lui prodigua toutes les huées, marques du souverain mépris dont une populace effrénée accable toujours ceux qui ont mai-à-propos usurpé ses hommages. D'ailleurs on la regardoit comme complice de la maladie & de la perte prochaine d'un Prince, alors l'idole de la nation & l'objet de ses regrets: on l'accable d'injures atroces, de menaces effrayantes; les payfans dans les campagnes la suivoient aussi loin qu'ils pouvoient, & se transmettoient successivement l'emploi de la maudire & de l'outrager. Ce fut par une espèce de miracle qu'elle évita cent fois d'être déchirée en pièces. Il lui falloit prendre des précautions infinies: lorsque la voiture approchoit de quelque bourgade, la Duchesse étoit obligée de s'arrêter à plus d'une demi-lieue de distance, d'où détachant quelqu'un de sa suite pour prendre des relais & reconnoître les faux-fuyans, elle tâchoit de se dérober à la rage des villageois. Ce fut dans ces tranfes

1744. mortelles qu'elle parcourut plus de quatre-vingts lieues de pays avant de se rendre à Paris. A son arrivée la consternation auroit augmenté, si elle n'eut déjà été extrême. Le peuple de la capitale ne l'auroit pas mieux accueillie que celui des provinces, mais il étoit trop occupé de sa douleur; il ne faisoit que courir des églises où il venoit d'adresser ses vœux à Dieu pour la conservation du Roi, à la poste, au palais, aux hôtels des grands Seigneurs pour savoir quel en étoit le succès, & les nouvelles devenant plus fâcheuses, il voloit encore au temple pour fatiguer le ciel de la ferveur de ses prières.

Le Dauphin venoit de partir; la famille Royale, tous les Princes étoient auprès du Roi, & Paris, ainsi privé de son maître & des divers appuis du trône, se trouvoit dans un vuide, dans un abandon qu'il n'avoit jamais éprouvé. Le seul Duc d'Orléans lui restoit: retiré à Sainte Genevieve, il y invoquoit assidument la patronne de cette ville; il applaudissoit à la fermeté pieuse de son fils qu'il avoit excitée par ses lettres. Confondu dans la foule aux pieds de la chaise, il ne se distinguoit que par des larmes plus ameres, par des sanglots plus violens. Ce fut-là, dit-on, que sans concert & par un cri de désespoir subit & unanime, Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé*. Ce n'étoit point flatterie: ce n'étoit point les courtisans qui le qualifioient, c'étoit le peuple; il ne croyoit pas que le Monarque expirant apprît jamais ce surnom: il le decernoit en quelque sorte à son ombre; il épanchoit sa reconnoissance. Un citoyen n'abordoit pas l'autre dans la rue, qu'après avoir parlé du fatal événement, en se quittant ils

ne s'écr
avoir m
me, à c
aisément
se conf
pere &
ces par
„ ples,
„ vous
„ ayez
La R
vée jusq
le Roi
la chambr
de sa vi
survenue
auguste
elle prof
&, quo
joint à
attrayant
& ses ca
du Mon
dans le p
le auroit
Il n'eu
l'époque
tion po
voya or
l'intérêt
en étoit
river en
Prince
l'officie

ne s'écriassent tous deux : *s'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours!* Le Dauphin même, à cet âge où un Prince jeune & superbe voit aisément dans le brillant d'une couronne de quoi se consoler, sensible uniquement à la perte d'un pere & au malheur de la nation, avoit proféré ces paroles attendrissantes : „ ah ! pauvres peuples, qu'allez-vous devenir ! quelle ressource il vous reste ! Moi ! . . . un enfant ! . . . O Dieu ! ayez pitié de ce royaume ; ayez pitié de nous ! ”

1744.

La Reine, dont la sensibilité devoit être éprouvée jusqu'au dernier instant, trouva à Saint Dizier le Roi de Pologne, Stanislas son pere, sorti de la chambre du Roi au moment où l'on désespéroit de sa vie. Enfin une évacuation heureuse étant survenue lorsque S. M. arriva le 17 à Metz, son auguste époux commençoit à être rendu à la vie ; elle profita de l'ouvrage de l'Evêque de Soissons, & , quoique ses mortifications & ses chagrins, joints à l'âge qui s'avançoit, la rendissent moins attrayante que jamais, ses soins, ses empressemens & ses caresses, eurent tant de pouvoir sur le cœur du Monarque, d'un naturel bon & reconnoissant dans le premier moment, qu'il lui jura qu'elle seule auroit sa tendresse à l'avenir.

Il n'en fut pas de même du Dauphin. C'est ici l'époque où le Roi commença à diminuer d'affection pour lui. Informé de son départ, il lui envoya ordre de reprendre le chemin de Versailles : l'intérêt qu'il prenoit à la santé de ce fils unique en étoit le prétexte, & la répugnance de voir arriver en lui son successeur, la véritable cause. Le Prince étoit déjà à Verdun quand il rencontra l'officier chargé de lui notifier les intentions de

1744.

S. M. Ce qui l'eût arrêté en toute autre circonstance, ne lui parut pas un obstacle en celle-ci, & consultant plus son cœur que son Gouverneur, il se persuada être dans le cas où la tendresse pouvoit le dispenser de l'obéissance; il se trouvoit d'ailleurs très-près de son pere; il n'envisagea que lui; il oublia que c'étoit son Roi & ne put se résoudre à s'en retourner sans l'avoir vu: le Duc de Châtillon le suivit, plus qu'il ne le conduisit. A son arrivée à Metz, le pere se montrant à son tour dissimula la faute du sujet; mais comme il regnoit des maladies dans le pays, & que le Dauphin avoit eu un léger accès de fièvre en arrivant, il le renvoya peu de jours après. Son mécontentement tomba sur le Gouverneur, qui reçut ordre avant le retour du Roi de se retirer dans ses terres. Sa femme participa à sa disgrâce & tous deux n'eurent que quelques heures pour se disposer à obéir. Ce qui confirme le vrai motif de ce renvoi, sur lequel on a varié mal-à-propos, c'est un discours de Louis XV à un Seigneur tenant note des anecdotes de la cour. Il lui demanda s'il se rappelloit ce qui étoit arrivé il y avoit quatre ans à pareil jour? La mémoire du courtisan étant en défaut: „consultez votre journal, lui dit le Roi, „vous y verrez la disgrâce du Duc de Châtillon. „Vraiment, ajouta-t-il, il se croyoit déjà Maire „du palais.” On prétendit en effet que le Duc comptant sur la mort de Louis XV, s'étoit jetté aux genoux du Dauphin & l'avoit salué comme son Roi.

La mesure de la douleur qu'on avoit ressentie du danger du Monarque, fut celle de l'allégresse publique, ou plutôt elle n'en eut point. Paris n'é-

toit qu'un
premier
se heurte
& presqu
cheval
triomph
qu'ils se
toient,
firent à
ciel. Il
fit chant
cupée p
sances &
cessive.
lités. L
le qui fi
s pensée,
Etats ar
un mon
Il fut e
Moine

Les p
lation s
ment de
espece
d'en tra
reculée
vaganc
de la c
L'un c
génie
poussa
sous le
sauvé

toit qu'une enceinte immense pleine de fols. Le premier courier qui apporta la nouvelle de la crise heureuse qui l'avoit sauvé, fut entouré, caressé & presque étouffé par le peuple. On baisoit son cheval & jusques à ses bottes; on le menoit en triomphe: les inconnus se criaient du plus loin qu'ils se voyoient: *le Roi est guéri!* ils se félicitoient, s'embrassoient. Tous les ordres de l'Etat firent à l'envi éclater leur reconnoissance envers le ciel. Il n'y eut pas une société d'artisans qui ne fit chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée pendant plus de deux mois que de réjouissances & de fêtes qui causerent une dépense excessive. Il fallut mettre des bornes à ces prodigalités. La Bretagne fut de toutes les provinces celle qui fit éclater sa satisfaction d'une manière plus sensée, plus digne du sujet & plus durable. Les États arrêterent qu'il seroit érigé dans leur capitale un monument de bronze représentant l'événement. Il fut en conséquence exécuté par le fameux le Moine & posé à Rennes en 1754.

Les poètes, les orateurs, par une louable émulation s'efforcèrent de célébrer ce plus beau moment de la vie de Louis XV, ce triomphe d'une espèce nouvelle, digne de Trajan & d'Antonin, d'en transmettre la mémoire à la postérité la plus reculée. On ne sauroit s'imaginer à quelle extravagance se porta chez les gens de lettres le délire de la composition, mêlé au délire patriotique. L'un d'eux, comptant sur les ressources de son génie & sur le sujet dont tout étoit intéressant, poussa la hardiesse & la licence jusqu'à remettre sous les yeux du lecteur la crise salutaire qui avoit sauvé le Roi, jusqu'à en peindre les détails les

1744.

plus physiques, jusques à en apostropher les premières déjections; &, qui le croit! l'on s'arrachoit avec avidité cette production, dont le titre dégoûtant l'eut fait rejeter en toute autre circonstance, mais que le poëte accoutumé à traiter toutes sortes de matieres, à en vaincre les difficultés & les bizarreries, avoit eu l'art d'ennoblir & de rendre sublime en plusieurs endroits. On sera moins étonné cependant, en apprenant que ce poëte étoit Piron.

L'exclamation du Roi, en apprenant pour la première fois l'excès des transports de la nation, l'en fit paroître encore plus digne: *ah! dit-il, qu'il est doux d'être aimé ainsi! Et qu'ai-je fait pour le mériter?* Il avoit tenu précédemment un propos cité dans le tems, moins marqué au coin de la sensibilité, mais plus de l'héroïsme, qui prouvoit que sur le point de mourir, en ce dernier instant où la chimere de la gloire & ses illusions s'évanouissent, pénétré de la rigueur de ses obligations, ce Monarque n'avoit pas perdu de vue l'intérêt de l'Etat. Son dessein, en partant de Flandre, étoit de livrer bataille au Prince Charles; mais la marche des troupes retardée ne lui avoit pas permis de l'exécuter en personne. C'étoit le Maréchal de Noailles qui, venu avec S. M., comme le plus ancien avoit pris le commandement en chef de l'armée d'Alsace. Instruite de la réunion, elle dit au Comte d'Argenson qui n'avoit pas quitté son chevet depuis le commencement de sa maladie: *écrivez de ma part au Maréchal de Noailles que pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Malheureusement Noailles ne valoit pas Condé,

&

& avoit
le Génér
peur du
des affair
ruption d
nement l
me. Il a
ce: il se
presque
re. Le
avec un
son arrie
route en
attribuen
retard de
maladie
cile par
Charles,
établir se
maniere
mort du
& faisoit
ne meurt
tions effé
rité. En
prévenu
lui ce m
ôté le te
qu'il avo
gnit-il am
nemi qui
Charles a
tems pou
ville de

Tome

& avoit affaire à un rival moins aisé à battre que 1744.
 le Général Espagnol. Le Prince Charles n'eut pas
 peur du Maréchal ; mais ce qui changea la face
 des affaires, ce fut la nouvelle qu'il reçut de l'ir-
 ruption du Roi de Prusse en Bohême. Cet évé-
 nement le forçoit à courir au secours de ce roya-
 me. Il avoit passé le Rhin malgré l'armée de Fran-
 ce : il se déroba pendant la nuit & il le repassa 24 Août.
 presque sans perte vis-à-vis d'une armée supérieu-
 re. Le Chevalier de Belle-Isle, chargé de le suivre
 avec un gros détachement, ne put atteindre que
 son arriere-garde, qui n'en continua pas moins sa
 route en bon ordre. Les défenseurs de Noailles
 attribuent le succès de l'évasion de l'ennemi au
 retard de la marche des troupes occasionné par la
 maladie du Roi, à un terrain marécageux & diffi-
 cile par où il falloit passer pour aller au Prince
 Charles, à l'excellence de ses précautions pour
 établir ses ponts, les affurer & tout enlever, de
 manière qu'il ne perdit pas même un magasin. La
 mort du Prince à l'agonie répondoit à tout cela
 & faisoit d'avance le procès du Maréchal. L'Etat
 ne meurt point, & rien ne doit arrêter les opéra-
 tions essentielles à sa conservation & à sa prospé-
 rité. En forçant la marche des troupes on eut
 prévenu le Général Autrichien, on eut mis contre
 lui ce même terrain qui le favorisoit, on lui eut
 ôté le tems enfin de faire toutes les dispositions
 qu'il avoit faites. Aussi le Roi de Prusse se plai-
 gnit-il amèrement qu'on eût laissé échapper un en-
 nemi qui alloit venir à lui. En effet le Prince
 Charles avoit des ailes, & s'il n'arriva pas assez à
 tems pour empêcher ce Monarque de prendre la
 ville de Prague le 15 Septembre ; par les mouvè-

1744. mens & les marches qu'il fit, il le força d'en retirer la garnison le 27 Novembre. Ainsi le Roi de Prusse ne fut maître de cette capitale que deux mois; les François l'avoient gardée treize, & le Prince Charles en fut deux fois le libérateur. Cependant après sa retraite, l'armée Impériale ne trouvant aucun obstacle avoit aussi repassé le Rhin, repris toute la Baviere, & Charles VII étoit rentré dans sa capitale.

On égayoit la convalescence du Roi par le détail des succès du Roi de Prusse, de l'Empereur, de l'armée françoise restée aux ordres du Maréchal de Coigny, reprenant toutes les villes forestières & l'Autriche antérieure, enfin des armées d'Italie, où deux Princes de son sang triomphoient. On a déjà parlé de l'Infant Dom Philippe; un autre héros de la maison de Bourbon s'étoit joint à lui (le Prince de Conti) qui, ayant servi en qualité de Lieutenant-général dans la guerre malheureuse de Baviere, avoit de l'expérience, quoique jeune, parce que l'infortune en donne promptement & beaucoup plus que la prospérité. C'étoit d'ailleurs un Prince appliqué, & qui dans la fougue de l'âge & des plaisirs étoit tourmenté de cet amour de la gloire qui fait supporter le travail le plus pénible & vaincre tous les obstacles. Il s'étoit préparé au généralat qu'il ambitionnoit, par une étude continuelle de dix heures par jour durant l'hiver qu'il avoit passé à Paris. Il connoissoit l'Italie mieux que sa patrie; il en avoit la position dans toutes ses parties & dans les plus petits détails; il en avoit confronté toutes les cartes; il savoit par cœur les campagnes de Catinat & de Vendôme; en un mot, il étoit muni de toutes les

connoissances
à la pratique
l'armée
le 1. Av
avoient
retirer &
d'Utelle
lui de M
franche
de guer
faire esc
bien de
le prend
ouvrir l
le Roi c
ner cette
une bat
Prince
maltrait
donnent
défend t
sent obl
cée for
les Alp
A p
que c'é
de la li
vainque
& la re
cu, la
dans ce
sûres.
la sage
ne san

connoissances de spéculation qui peuvent suppléer à la pratique. Il commandoit avec Dom Philippe l'armée combinée de France & d'Espagne. Dès le 1^{er} Avril, ils lui avoient fait passer le Varo, & avoient contraint les troupes Piémontoises de se retirer & d'abandonner les châteaux d'Aspremont, d'Utelle, de Nice, de Castel-nuovo, ensuite celui de Montalban; ils avoient forcé celui de Villefranche à se rendre & fait la garnison prisonniere de guerre. Le Prince de Conti étant parvenu à faire escalader les montagnes à ses troupes, après bien des difficultés forme le siege de Demont, le prend le 17 Août avec toute sa garnison, fait ouvrir la tranchée devant Coni, est attaqué par le Roi de Sardaigne qui, pour lui faire abandonner cette entreprise, lui livre, & aux Espagnols, une bataille sous les murs de Coni. L'Infant & le Prince françois sont vainqueurs; les Piémontois maltraités & battus se retirent en désordre & abandonnent cette ville à ses propres forces: elle se défend trois semaines; peu de jours encore l'eussent obligée à se rendre, mais la saison trop avancée force les Princes à lever le siege & à repasser les Alpes.

A propos de cette bataille, Voltaire prétend que c'étoit une occasion où la politique suggéroit de la livrer, en ce que si le Roi de Sardaigne étoit vainqueur, les François avoient peu de ressources & la retraite étoit difficile, & que s'il étoit vaincu, la ville n'étoit pas moins en état de résister dans cette saison avancée, où il avoit des retraites sûres. Il nous semble que l'historien, en exaltant la sagesse des mesures du Monarque, le condamne sans le vouloir: car, au contraire, étant cer-

tain de la bonté de la place, de la longueur de sa défense & du découragement des assiégeans, c'étoit le cas de ne pas compromettre ses lauriers, de jouer le rôle de Fabius, & surtout d'épargner le sang de ses sujets. Il perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Coni n'en fut pas effrayé, & l'historien est obligé de convenir que la rigueur de la saison, l'abondance des neiges & le débordement de la Sture furent les vraies causes de la levée du siege. Telle fut la fin de la campagne en cette partie, où il s'étoit fait des prodiges de valeur. Ceux qui s'y distinguèrent le plus furent, au pas de Ville-franche, le Marquis de Biñi à la tête des François & le Marquis de Campo-Santo à la tête des Espagnols. Celui-ci portoit ce nom de la bataille de Campo-Santo, où il avoit fait des actions étonnantes. Mrs. de Mirepoix, d'Argouges, Du Barail s'y signalerent aussi, de même que Mrs. Duchâtel, de Castelar au Mont Eleus, & le Comte de Choiseul, chargé de porter la nouvelle de la victoire. Au Château-Dauphin, nous trouvons un Bailli de Givry, chef de l'entreprise, le Colonel Salis & le Marquis de la Carte, auxquels il en coûta la vie; le brave Chevert qui, monté le premier sur les murs de Prague, voulut aussi gravir le roc le premier; un Lieutenant-colonel de Poitou, dont nous regrettons de ne pas citer le nom, qui sauta le premier dans les retranchemens. Nous lisons une Lettre du célèbre Campo-Santo, qui n'ayant pu en cette occasion égaler la gloire des François, écrivit au Marquis de la Mina, Général de l'armée Espagnole sous Dom Philippe: „ il se présentera „ quelques occasions où nous ferons aussi-bien

„ que
 „ faire
 Le P
 dance a
 me en c
 „ & d
 „ passé
 „ au de
 „ ayan
 „ verte
 „ La
 „ fleur
 „ l'ava
 „ Sole
 „ a ét
 „ de l
 Il ne
 le Com
 barrica
 bre des
 le Mar
 valier
 Le Pr
 Roi,
 Courte
 preau
 quis d
 M. de
 aussi r
 soldat
 sa cui
 Les p
 brer
 doute

„ que les François, car il n'est pas possible de
 „ faire mieux.”

1744.

Le Prince de Conti, faisant dans sa correspon-
 dance au Roi mention de cette journée, s'expri-
 me en ces termes: „ c'est une des plus brillantes
 „ & des plus vives actions qui se soient jamais
 „ passées; les troupes y ont montré une valeur
 „ au dessus de l'humanité. La brigade de Poitou,
 „ ayant Monsieur d'Agenois à sa tête, s'est cou-
 „ verte de gloire.

„ La bravoure & la présence d'esprit de Mon-
 „ sieur de Chevert, ont principalement décidé de
 „ l'avantage. Je vous recommande Monsieur de
 „ Solemi, & le Chevalier de Modene. La Carte
 „ a été tué: Votre Majesté, qui connoît le prix
 „ de l'amitié, sent combien j'en suis touché.”

Il ne faut pas oublier le Marquis de Villemur &
 le Comte de Lautrec, vainqueurs à la journée des
 barricades. Enfin à la bataille de Coni, au nom-
 bre des blessés furent le Marquis de Senneterre,
 le Marquis de la Force qui en mourut, le Che-
 valier de Chauvelin & le Chevalier de Chabannes.
 Le Prince de Conti, dans une autre lettre au
 Roi, s'étend sur les services signalés de M. de
 Courten, sur ceux de MM. du Chayla, de Beau-
 preau, de Montmorenci, de Stainville, du Mar-
 quis de Maillebois, Major-général des logis, de
 M. de Chauvelin, Major-général de l'armée. Mais
 aussi modeste que Cesar, & comme lui général &
 soldat, il passe sous silence deux coups dont il eut
 sa cuirasse percée & deux chevaux tués sous lui.
 Les poètes de Paris ne manquèrent pas de célé-
 brer ses hauts faits, mais se préfferent trop, sans
 doute, de l'appeller l'Annibal françois; il n'avoit

1744. pas ce surnom qu'il ne le méritoit déjà plus, car il venoit de repasser les Alpes sans avoir pu prendre poste, & couronné de lauriers stériles il n'en ramena qu'une armée affoiblie.

De son côté, le Roi de Naples aidé du Comte de Gages, étoit entré en campagne pour défendre ses propres Etats. Le Prince de Lobkowitz y avoit répandu vers le mois de Juin un manifeste, où la Reine de Hongrie parloit aux peuples des deux Siciles comme à ses sujets, auxquels elle donnoit sa protection. Elle sembloit se flatter même d'un soulèvement à Naples, & la Reine, quoique grosse, retirée à Gayette dès la fin d'Avril, étoit disposée à passer à Rome en cas d'un événement malheureux. C'est de cette invasion préméditée que s'étoit autorisé le Monarque dans sa déclaration de guerre. Il étoit parvenu non-seulement à empêcher l'ennemi de pénétrer chez lui, mais il avoit porté le théâtre de la guerre dans la campagne de Rome: il étoit, avec le Duc de Modene devenu Généralissime du Roi d'Espagne, dans Velletri, autrefois capitale des Volques, aujourd'hui la demeure des doyens du sacré college. Il y fut surpris au milieu de la nuit par une tentative hardie du Général Autrichien, semblable à celle que le Prince Eugene avoit faite sur Crémone en 1702, & il étoit prisonnier, sans le Marquis de l'Hôpital, Ambassadeur de France auprès de lui, qui l'avoit accompagné & l'avertit à tems, ainsi que le Duc de Modene. Ils avoient à peine rejoint leur armée que leur palais fut investi. Le Général Nonaty entre dans celui du Duc de Modene; il y trouve le Ministre de ce Prince, M. Sabatini, qui avoit été autrefois dans

le même
 „ dit ce
 „ & qu
 „ sonn
 leur anc
 aussi con
 triomph
 désordre
 qu'avoit
 & d'acti
 tour. M
 la fenê
 „ moi
 „ vous
 Le P
 vers R
 Pape ét
 lité de
 armées
 de Rom
 Monarc
 Pouzol
 Pontife
 gnes p
 Telle
 Louis
 conqu
 Fribou
 peine
 lérer l
 entrep
 à cert
 miere
 chez

le même régiment que lui : „ n'est-il pas vrai, lui
 „ dit ce Ministre, que vous me donnez la vie, 1744.
 „ & que vous vous contenterez de me faire pri-
 „ sonnier? ” Mais pendant qu'ils renouvelloient
 leur ancienne connoissance, les vainqueurs ayant
 aussi commis la même faute qu'à Crémone, leur
 triomphe ne fut pas de durée: la confusion, le
 désordre & l'ardeur du pillage réparèrent le mal
 qu'avoit causé le défaut de vigilance, de discipline
 & d'activité: les Allemands furent chassés à leur
 tour. M. Sabatini, qui voyoit ce changement par
 la fenêtre, dit au Général Autrichien: „ c'est
 „ moi à présent qui vous donne la vie, & c'est
 „ vous qui êtes mon prisonnier.”

Le Prince de Lobkowitz fut obligé de se retirer
 vers Rome; le Roi de Naples le poursuivit; le
 Pape étoit neutre, & ce rôle convenoit à la qua-
 lité de pere commun des fideles. Aussi les deux
 armées restèrent chacune de leur côté à une porte
 de Rome, & le Général Autrichien, ainsi que le
 Monarque Napolitain, sous le nom du Comte de
 Pouzolles, vinrent baiser les pieds du Souverain
 Pontife, tandis qu'ils faisoient ravager ses campa-
 gnes par leurs troupes.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque
 Louis XV voulant terminer la campagne par une
 conquête importante, fit ouvrir la tranchée devant
 Fribourg par le Maréchal de Coigny. Foible & à
 peine convalescent, il arrive au siege pour accé-
 lérer les travaux. C'étoit, de tous ceux qu'il avoit
 entrepris, le plus difficile & le plus pénible. C'est
 à cette expédition que se distingua pour la pre-
 miere fois le Comte de Lowendhal, déjà connu
 chez l'étranger & depuis si utile à la France. II

y assista comme volontaire, & fut blessé à la tête
 1744. d'un coup de fusil. La ville se rendit après un
 mois de tranchée ouverte. Une singularité de ce
 siege, c'est que ce fut le Comte d'Argenson qui,
 comme Ministre de la guerre, fit dresser les arti-
 cles de la capitulation, & par une prétendue con-
 cession qu'il fit beaucoup valoir au Général Dam-
 nitz qui la défendoit, rendit plus inévitable &
 plus promptè la reddition des châteaux. Ce bon
 Allemand ayant obtenu la permission de se retirer
 avec ses malades & ses blessés dans ces forteresses,
 s'aperçut trop tard que c'étoit une permission fu-
 neste, en ce que tant de bouches superflues ou
 inutiles ne feroient qu'embarasser dans ces encein-
 tes étroites & l'affamer d'autant. Sa mal-adresse fit
 perdre bientôt les châteaux à sa Souveraine, & la
 garnison, obligée de se rendre prisonniere de guer-
 re, il apprit, sans doute, à combiner mieux une
 autre fois ses traités, & surtout à se défier des
 graces d'un ennemi. Le Roi usa de la même po-
 litique à Fribourg qu'à Menin; il en fit démolir les
 fortifications, étant décidé à le restituer à la paix,
 ou plutôt prévoyant qu'on ne pourroit le conser-
 ver à l'Empereur, selon le plan tant de fois déran-
 gé, dont la diversion malheureuse du Roi de Prus-
 se obligeoit de se départir encore. Toute la gloire
 de la campagne de Bohême étoit pour le Prince
 Charles, qui, après avoir passé & repassé le Rhin
 en présence de l'armée françoise, avoit traversé
 l'Elbe à la vue de l'armée de ce Monarque, si
 considérablement diminuée par la désertion & les
 maladies, qu'il n'osa livrer bataille dans la crainte
 de la perdre. Il fut obligé de se tenir sur la défen-
 sive devant ce Général & de couvrir la Silésie, ou
 ce-

cepend
 de Bre
 autre P
 se pou
 réconc
 été plu
 subsid
 Prince
 de fois
 de Sax
 glante
 traité
 en con
 22,000
 té. De
 tie de
 laquel
 qu'elle
 seroien
 te pro
 Prusse
 devoi
 aussi l
 cés c
 échon
 Fland
 par se
 tour
 te im
 craig
 profi
 rent
 core
 à fai

pendant des partis pénétrèrent jusqu'aux portes de Breslau. Ces succès étoient dûs au retour d'un autre Prince, qui d'abord lié avec le Roi de Prusse pour dépouiller la Reine de Hongrie, ensuite réconcilié avec elle par son entremise, n'avoit pas été plus scrupuleux que lui, & déterminé par les subsides de l'Angleterre, venoit de s'unir à cette Princesse pour dépouiller ce Souverain, une seconde fois son ennemi. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, le nouvel acteur intéressant de cette sanglante tragédie, avoit fait au mois de Mai un traité secret avec la Reine de Hongrie, & envoyé en conséquence au Prince Charles un secours de 22,000 hommes, qui lui avoit donné la supériorité. De son côté, cette Princesse lui céda une partie de la Silésie qu'elle espéroit reprendre & sur laquelle il prétendoit avoir des droits anciens, qu'elle reconnut valables, mais qui, sans doute, seroient devenus très-problématiques, dès que cette province n'auroit plus appartenu au Roi de Prusse. Tant de changemens dans les négociations devoient augmenter les vicissitudes de la fortune; aussi les triomphes & les revers furent très-balancés durant cette campagne. Si la France avoit échoué en Angleterre, elle avoit eu des succès en Flandre. Le Prince Charles les avoit suspendus par son invasion en Alsace, qu'avoit arrêtée à son tour le Roi de Prusse vainqueur en Bohême. Cette irruption n'avoit pu être que momentanée; il craignoit pour ses propres Etats, & l'Empereur profitant de la retraite des Autrichiens, quoique rentré dans Munich, ne pouvoit s'y regarder encore comme fort en sûreté. Il fallut donc songer à faire une autre campagne & à la rendre plus dé-

1744.

cifive en sa faveur. Afin d'être à portée de commencer de bonne heure les hostilités, on se disposa à faire hiverner, de gré ou de force, dans les Electorats de Mayence, de Treves & de Cologne, 40,000 hommes, sous les ordres du Maréchal de Maillebois, rentré en grace. Les Souverains de ces contrées, même le dernier, quoique frere de l'Empereur, étoient neutres, moins à raison de leur dignité d'Archevêques, que de leur impuissance. Ils n'en éprouvoient pas moins, comme on voit, le fléau de la guerre, & ils publioient mémoires sur mémoires, où ils se plaignoient de la désolation de leur patrie. On leur fit entendre que c'étoit pour y remédier plus efficacement, soit en portant un coup sensible & direct au Roi d'Angleterre en son Electorat d'Hanovre, soit en contenant le Roi de Prusse dans la cause commune par la crainte de perdre ses possessions en cette partie.

13 Nov.

Après avoir tout ordonné, le Roi satisfit l'impatience des Parisiens & reparut dans sa capitale. Son entrée fut un triomphe, que la joie, les acclamations & les transports de son peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'étoit brillant & majestueux par la pompe qui l'accompagnoit; ou plutôt tremblant de nouveau de la crainte qu'on avoit eu de le perdre, ce peuple sembloit, par son empressement, chercher à s'assurer de l'existence du Monarque ressuscité. C'étoit moins un vainqueur dont il entouroit le char, qu'un pere tendre dont il embrassoit les genoux. S. M. resta trois jours au palais des Tuilleries, se montra le plus qu'elle put, & voulut qu'on en approchât librement. Pour plus de popularité, elle dina à

l'hôtel de
noissance
sonne de
fentoient
de la fer
riere le
phin.
inscripti
par une
lieu d'ex
parle n
que les
tesque.

Au m
mens de
Louis
chessé d
ment qu
avoit ét
à vivre
pouvoi
procho
indigné
roit bie
avoit e
de lui
l'humil
par d'a
ran de
ver de
tendre
reconn
nature
préten

l'hôtel de ville. C'étoit une marque de sa reconnaissance qu'elle donnoit aux habitans en la personne de leurs officiers municipaux qui les représentoient. Ils eurent, suivant l'usage, l'honneur de la servir. Le prévôt des marchands étoit derrière le Roi; le premier échevin derrière le Dauphin. Voltaire critique avec raison à ce sujet les inscriptions & devises des places publiques, qui, par une coutume ridicule, étoient en latin, & au lieu d'exprimer les sentimens d'une nation qui ne parle ni n'entend cette langue, ne produisoient que les jeux puérides d'une imagination pédantesque.

Au milieu de tant de fêtes, de tant d'épanchemens de la sensibilité des François, le cœur de Louis XV n'étoit pas rempli: l'image de la Duchesse de Château-roux s'y reproduisoit plus vivement que jamais; c'étoit la seule à qui sa maladie avoit été fatale. Condamnée par son amant même à vivre dans la retraite & dans les larmes, elle ne pouvoit participer à l'allégresse générale; il se reprochoit sa foiblesse de l'avoir renvoyée; il étoit indigné contre le Prélat qui l'avoit exigé; il auroit bien voulu réparer la dureté avec laquelle on avoit exécuté ses ordres, en la rappelant auprès de lui avec un éclat capable de lui faire oublier l'humiliation du renvoi; mais il étoit combattu par d'autres sentimens. Ce respect humain, le tyran des Rois même, le retenoit; il venoit d'éprouver de la part de la Reine les marques du plus tendre attachement; elle ne souhaitoit pour toute reconnaissance que de jouir de ses droits. Hélas! la nature n'étoit point d'accord avec le devoir & sous prétexte de réparer ses forces épuisées par la vie-

lence du mal & des remedes, il différoit de l'en mettre en possession. Ceux qui connoissent l'empire des passions, prévirent bientôt ce qui arriveroit. Le Duc de Richelieu, à qui le Monarque avoit restitué sa confiance, après avoir eu l'adresse de se rendre victime de son zele pour la favorite dans le moment le plus critique, étoit le plus intéressé à en recueillir le fruit par son rappel. Comme ce Seigneur va jouer désormais un grand rôle, il est à propos de le faire mieux connoître. Né sur la fin du siècle précédent, il avoit alors près de cinquante ans; c'étoit un grand & bel homme, bien fait, d'une physionomie gracieuse, extrêmement galant, tenant à la fois & du goût chevaleresque de la vieille cour & de la corruption de la régence. Les voluptés avoient encore le plus vif attrait pour lui, quoique déjà usé par leur trop grand usage & vieilli avant le tems. Passionné pour les femmes, très-bien traité d'elles, il avoit la manie de vouloir assicher ses conquêtes. Quelques-unes avoient produit un grand éclat & lui avoient attiré de fâcheuses affaires, dont il s'étoit tiré avec honneur, car il soutenoit de sa bravoure son audace & son impudence en ce genre. A un grand fonds d'esprit il joignoit de la gaieté; il étoit amusant, très-riche, mais prodigue, ce qui le rendoit plus avide de la faveur, afin de réparer sans cesse les brèches que ses plaisirs faisoient à sa fortune. Heureux constamment, il avoit réussi dans tout ce qu'il avoit entrepris. Quoique d'une naissance très-disproportionnée, il avoit épousé une Princesse de la maison de Lorraine, & ce mariage lui ayant procuré une querelle, elle ne servit qu'à rehausser l'éclat de sa gloi-

re par
Nomm
Langu
termine
à offrir
per, m
cours
Septim
nu le f
de Fro
s'étoit
cheliu
homme
de Ro

Ce
passion
ne se
& sent
menan
Il leva
faire d
ment à
voir l
Enfin
haute
ler fa
une p
d'un
son r
trion
qui e
& d
dre c
rapp

re par un duel fameux, dont il sortit vainqueur. Nommé Lieutenant-général de la province de Languedoc avec le commandement, il avoit déterminé les Etats au commencement de la guerre à offrir au Roi, de lever, habiller, armer, équiper, monter & entretenir à ses frais durant son cours, un régiment de dragons sous le nom de *Septimanie*. S. M. flattée de l'offre, avoit reconnu le service du pere en nommant le fils, le Duc de Fronzac, colonel de ce régiment, & d'ailleurs s'étoit attaché plus particulièrement le Duc de Richelieu en lui donnant la place de premier gentilhomme de la chambre, vacante par la mort du Duc de Rochecouart, tué à la bataille de Dettinghen.

1744.

Ce courtisan, dont le cœur ouvert à toutes les passions étoit aussi dévoré de la soif des grandeurs, ne se voyoit pas encore au terme des honneurs & sentoit ne pouvoir mieux y parvenir qu'en ramenant à la cour la Duchesse de Château-roux. Il leva tous les scrupules du Monarque; il lui fit faire des parties de chasse, où il ménagea secrètement à cette amante délaissée les occasions de revoir le Roi & de reprendre sur lui son empire. Enfin ce Prince, las de se contraindre, se plaignit hautement qu'on eût abusé de son état pour souiller sa gloire, pour le forcer à traiter indignement une personne qui n'étoit coupable à son égard que d'un excès d'amour. Il résolut de la rétablir dans son rang, ses titres & ses dignités; il prépara son triomphe en la vengeant de l'Evêque de Soissons, qui eut injonction de se retirer dans son diocèse, & du Comte d'Argenson, qui lui ayant porté l'ordre de son exil, fut chargé de lui annoncer son rappel; il lui demanda de la part du Roi la liste

de tous ceux dont elle exigeoit la punition. On assure qu'elle l'avoit mis en tête; que le Ministre voyant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à espérer avec cette femme, prit le seul parti qui lui restoit, de la gagner de vitesse en s'en débarrassant pour jamais. On ne peut supposer un crime plus aisé à dire & à écrire qu'à commettre. Il est plutôt à croire que l'excès de la joie fit chez la Duchesse une révolution prompte & mortelle; ou, suivant d'autres mémoires, cette révolution fut occasionnée par son impatience de recevoir les embrassemens du Monarque, non moins empressé qu'elle, pour s'être dégarnie, baignée & parfumée dans un jour critique. Quoi qu'il en soit, on lui fit l'épithaphe suivante, qui en pareil cas auroit été beaucoup plus juste pour Madame de Maffli, véritablement capable de penser d'une façon aussi magnanime :

3 Déc.

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire:
Mon Roi rêvit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

Cette perte, également frappante par son époque & ses circonstances, plongea Louis XV dans une profonde mélancolie. Si l'on mesure son désespoir sur sa passion, elle dût être extrême. La Duchesse avoit repris un tel ascendant sur son auguste amant, qu'elle lui avoit dicté la loi une seconde fois. Outre les conditions qu'on a vues, pour réparation de l'injure qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Europe entière par son expulsion ignominieuse, elle avoit exigé une satisfaction authentique & non moins éclatante, celle d'être nommée

Surintend
Dauphine
consentir
& de re
ne désign
un cœur
une répu
le, c'éto
mœurs,
gne, do
d'un ch
maux,
lieu; m
du Roi
pression
blement
énergiqu
le cri p
trouvet

Il éto
ge de l
leur de
lâcher
son Et
du Mi
offert
coup
sade à
la bie
l'activ
ment,
rare à
neur
que d

Surintendante de la maison de Madame la future Dauphine, & l'aveuglement du Roi l'y avoit fait consentir. En lui donnant cette place de confiance & de représentation, qui suppose dans la personne désignée beaucoup de réserve & de décence, un cœur incorruptible, une conduite régulière, une réputation intacte, c'étoit afficher le scandale, c'étoit couronner le vice, c'étoit insulter les mœurs, l'honnêteté publique & la cour d'Espagne, dont l'étiquette austère l'auroit fait s'indigner d'un choix aussi infâme. La mort prévint tant de maux, & la dérogation à toute pudeur n'eut pas lieu; mais il résulta toujours de la réconciliation du Roi avec Madame de Château-roux une impression fâcheuse dans le peuple, qui altéra sensiblement son amour. Qui ne se rappelle le mot énergique des poissardes, dont le cri est toujours le cri public : *puisqu'il a repris sa Catin, il ne trouvera plus un Pater sur le pavé de Paris!*

Il étoit en effet sérieusement question du mariage de M. le Dauphin : cela fit diversion à la douleur de S. M., qui commençoit d'ailleurs à se relâcher & à ne plus tant s'occuper des affaires de son Etat. Elle venoit de se décharger du poids du Ministère des affaires étrangères. Il fut d'abord offert à M. de Ville-neuve, qui s'étoit fait beaucoup d'honneur pendant sa longue & utile Ambassade à la Porte. Ce personnage modeste, flatté de la bienveillance du Roi, mais se sentant dénué de l'activité d'esprit nécessaire dans un pareil département, s'excusa sur sa santé, & fournit l'exemple rare à la cour, d'un refus qui lui fit plus d'honneur encore que le choix de S. M. Il prétendit que dans la vieillesse ou les infirmités, on n'étoit

1744. plus propre à l'administration. C'est ainsi que de nos jours un Ministre (*), en pareil cas, a eu le courage de le dire au Comte de Maurepas, mais la foiblesse de ne pas suivre en tout cet exemple de M. de Ville-neuve, pour se voir forcé ensuite, en justifiant son assertion, de se retirer après avoir perdu en six mois & la gloire dont sa résistance l'auroit fait jouir & la réputation qu'il s'étoit acquise.

18 Nov. Ce fut le Marquis d'Argenson, le frere aîné du Ministre de la guerre, qui eut la charge. Le Comte fut pourvu de celle de Surintendant des postes. Ces graces répandues sur la même famille leur donnerent un crédit étonnant : tous deux en étoient dignes. Celui dont il s'agit, avoit moins de brillant que l'autre, & les courtisans, qui ne jugent que par la surface, l'appelloient d'Argenson la bête. Il étoit peu capable de se distinguer dans le poste qui lui étoit confié, aux yeux de ceux qui pensent nécessaire d'y apporter moins de vertu que de finesse. Au contraire, connu pour sa probité, il étoit plus philosophe que négociateur; mais surtout excellent citoyen. On en peut juger par son livre intitulé : *Considérations sur le gouvernement*. Rousseau le cite dans le *Contrat social*, où il l'exalte singulièrement, & ce qui y met le comble, c'est que Voltaire s'accorde avec lui dans son *Commentaire historique*, &c. Il est vrai que les louanges de celui-ci, sans ce concours, seroient suspectes. Il convient que le Ministre, du même âge, son condisciple aux Jésuites, avoit eu dès son enfance une tendre amitié pour lui; que

(*) M. Taboureau.

depuis
dance
l'homme
bles pe
ce qui
valle la
n'est p
neur a
des ho
pas l'e
propre
ble de
me &
bien l
même
ne, e

La
genfon
nous
Amba
relativ
d'Aut
ce po
Prélat
ayant
mulé,
lités
mœur

(*)
démic
emplo
travail
premi

depuis ils avoient été en très-grande correspondance, & que l'homme d'Etat avoit employé l'homme de lettres en plusieurs affaires considérables pendant les années 1745, 1746 & 1747 (*); ce qui l'avoit obligé d'interrompre dans cet intervalle la composition de ses piéces de théâtre. Ce n'est pas, sans doute, ce qui fait le plus d'honneur au premier, & s'il avoit eu la connoissance des hommes, il auroit vu que la politique n'étoit pas l'élément de son ami, trop plein d'amour-propre, trop ardent, trop irascible, trop susceptible de toutes les passions, pour y apporter le flegme & le calme requis en pareil cas. Un commis bien lourd, bien épais, bien renfermé en lui-même, bien cuirassé de toutes parts, bien taciturne, est infiniment préférable.

La négociation qu'eut à traiter le Marquis d'Argenson dans son département, fut le mariage dont nous venons de parler. L'Evêque de Rennes, Ambassadeur à Madrid depuis quelques années, relativement aux projets formés contre la Maison d'Autriche, avoit été en même tems chargé de ce point. Cet Ambassadeur étoit M. de Vauréal, Prélat de bonne mine, fait pour la représentation, ayant beaucoup d'esprit, parlant bien, fin, dissimulé, tortueux, pointilleux, désiant, toutes qualités assez assorties à son rôle; mais dont les mœurs, le style, ni les manières ne convenoient à

(*) Il est à remarquer que M. le Comte d'Argenson se démit au commencement de Janvier 1747; il ne put donc employer M. de Voltaire cette année. Il faut croire qu'il travailla sous le successeur à une suite d'affaires, dont le premier l'avoit chargé.

1744. son état. On avoit été surpris que le Cardinal l'eût choisi. Deux raisons en pouvoient être cause: la plus essentielle, sans doute, c'étoit d'éloigner avec honneur un concurrent, dont la vieille Eminence redoutoit le génie & l'intrigue; la seconde, qu'il étoit avare, ce qui étoit fort analogue à son goût pour l'économie. Quoiqu'il fût à craindre que ce Ministre ne réussit pas chez une cour aussi circonspecte que celle d'Espagne, s'il fut peu accueilli des Grands, auprès desquels sa réputation l'avoit devancé, il fut bien reçu du Souverain. Au reste, les intérêts de la France & de l'Espagne étoient trop liés pour trouver beaucoup de difficultés, & l'hymen trop avantageux pour qu'il ne fût pas accepté. Il n'étoit plus question que de mettre la dernière main aux accords & de faire faire la demande solennellement, lorsque le nouveau Secrétaire des affaires étrangères entra en fonctions.

Tous les Seigneurs du premier rang ambitionnoient cet honneur. Le Duc de Châtillon, Gouverneur du jeune Prince, prétendoit qu'en cette qualité il lui appartenoit de droit. Son illustre naissance, son rang, son mérite personnel, quoique fort au dessous de l'emploi dont il avoit été chargé, sa gravité, son froid, le rendoient très-susceptible d'une pareille destination & excellent pour le lieu où il falloit la remplir. Mais il venoit d'être exilé, & cette faveur ne se concilioit point avec sa disgrâce. Afin d'adoucir, autant qu'il fut possible un tel désagrément, que ressentit même le Prince son élève, qui lui étoit fort attaché, l'Evêque de Rennes, déjà à Madrid, fut revêtu d'un caractère extraordinaire pour la cérémonie.

Verfa
 précisé
 gnes me
 la futu
 roient p
 Le Duc
 ce de C
 elle éto
 gaïeté,
 & la m
 d'un es
 par cet
 avoir t
 che.
 capable
 figure,
 roit ce
 humeur
 se: il
 qu'elle
 sa cult
 des es
 roient
 à son
 Ce G
 le mên
 fut d'
 des d
 jusqu'
 se tro
 heur.
 le en
 La
 avoit

Verfailles venoit de s'orner de jeunes Princeffes précifément en ce tems-là. C'étoient des compagnes ménagées pour la fociété & l'amufement de la future Dauphine, dont l'âge & les goûts auroient pu ne pas s'accommoder de la vieille cour. Le Duc de Chartres avoit époufé la fœur du Prince de Conti. Elle avoit dix-huit à dix-neuf ans; elle étoit belle, bien faite, pleine de graces & de gaieté, ardente pour les voluptés, aimant les fêtes & la magnificence, d'un caractère charmant & d'un efprit fin & délicat. Elle fe faifoit déjà chérir par cette affabilité & cette popularité qui femble avoir toujours été le caractère diftinctif de fa branche. Son époux étoit également bon, humain, capable de fe faire adorer; il plaifoit par une belle figure, &, quoique prodigieufement gros, reparoit ce défaut naturel par fa légéreté. Mais fon humeur fympathifoit peu avec celle de la Duchefse: il n'avoit pas ce penchant au plaifir & au fâfte qu'elle lui auroit défiré. Quant à fon efprit & à fa culture, fon enfance avoit donné les plus grandes efpérances, & il eft à préfumer qu'elles auroient été remplies, fi celui qui préfida en fecond à fon éducation, eût fuivi les traces du premier. Ce Gouverneur venoit d'être exilé à peu près dans le même tems que le Duc de Châtillon. On en fut d'autant plus furpris, qu'il étoit proche parent des d'Argenfon, qui l'avoient produit & foutenu jufqu'alors. Il s'étoit fi peu fait aimer, qu'il ne fe trouva prefque perfonne qui prit part à fon malheur. On ne voit pas même que fon illuftre pupille en fût fort affligé.

La Comteffe de Touloufe, plus récemment 29 Déc. avoit marié le Duc de Penthièvre, fon fils, à la

1744. Princesse de Modene, dont le pere alors, Souverain sans Etats, victime de son attachement à la France, étoit réduit à commander les troupes du Roi d'Espagne. Elle étoit de quelques mois plus jeune que la Duchesse de Chartres, belle, moins aimable à l'extérieur, moins fémillante, mais peut-être plus capable au fond de faire le bonheur de son époux. La Duchesse, sa mere, sœur du Duc d'Orléans, fille du Régent, avoit eu un moment l'espoir de marier sa fille à son neveu & l'avoit emporté sur la Princesse de Conti; mais celle-ci, non moins remuante, non moins entiere, non moins acroite, avoit fait jouer de nouveaux ressorts qui avoient réussi. La détresse du Duc de Modene fut au fond le seul motif de ce changement d'alliance: dans tout autre cas, sans doute, sa fille eut été préférée; mais quelque juste, quelque intéressante que soit leur cause, on n'aime point s'allier aux malheureux. Mademoiselle de Modene fut réduite à donner la main à un Prince légitimé. Il est vrai qu'en faveur de cet hymen, la Comtesse de Toulouse eut un instant l'espoir que le Roi rétablirait son fils, & par conséquent ceux de la Duchesse du Maine, le Prince de Dombes & le Comte d'Eu, dans tous les honneurs, rangs, droits & prérogatives que Louis XIV avoit solennellement accordés à ses enfans, & dont nous avons vu qu'ils avoient été par provision authentiquement privés sous la Régence, & depuis définitivement & en totalité, du moins quant à leur postérité. Le singulier est, que l'instigatrice du procès avoit été la sœur même du Duc du Maine & du Comte de Toulouse, la Duchesse de Bourbon, qui, légitimée comme eux, ne pouvoit les

dégrade
la paren
cri de l
reurs ja
envie le
elle avo
clamer,
cé, po
dans le
au cha
Toulou

Deput
M. le
louse,
peres,
tement.
que sat
palais o
Sang, l
voient
son d'E
le Roi
donner
pareil
d'illust
leurs d
cune
Cette
trême.
sourde
en sur
 récem
ne cru
ter sur

dégrader sans se dégrader elle-même. Preuve que la parenté entre les grands n'est rien & que le cri de la nature ne sauroit prévaloir contre les fureurs jalouses de l'ambition. Elle avoit vu avec envie les graces du feu Roi tomber sur ses freres; elle avoit excité le Duc de Bourbon son fils à réclamer, &, par une perfidie affreuse, l'avoit forcé, pour ainsi dire, à porter les premiers coups, dans le tems même qu'il étoit en partie de plaisir au château de Rambouillet chez le Comte de Toulouse, son oncle.

Depuis, S. M. avoit accordé aux enfans de M. le Duc du Maine & de M. le Comte de Toulouse, les mêmes honneurs dont jouissoient leurs peres, mais par un brevet personnel & à vie seulement. C'étoit peu de chose; cela ne pouvoit que satisfaire leur vanité dans l'intérieur de leur palais ou au château de Versailles. Les Princes du Sang, les Grands, le Parlement, la Nation n'avoient point acquiescé à ces distinctions. La maison d'Est auroit désiré qu'en faveur de son alliance le Roi eût fait des graces spéciales & pour leur donner la sanction nécessaire eût déployé tout l'appareil du pouvoir souverain. C'est ce que tant d'illustres personages, jaloux de transmettre à leurs descendans leurs droits & leur rang sans aucune altération, étoient intéressés d'empêcher. Cette affaire mettoit la cour dans une agitation extrême. Les plus prudens des courtisans agissoient fourdement; les moins circonspects éclaterent & en furent punis par l'exil. Quelques-uns, quoique récemment comblés des bienfaits du Monarque, ne crurent pas que la reconnoissance dût l'emporter sur l'importance de l'étiquette, car il n'étoit

1744.

guere possible qu'on revint sur les articles de la succession à la couronne & même sur celui de la qualité sans restriction de Princes du Sang. Louis XV ne se flatta pas de rétablir l'ouvrage de Louis XIV ; & quand il en auroit eu la bonne volonté, un tel coup de vigueur étoit au-dessus de ses forces. D'ailleurs, il auroit été d'autant plus dangereux de sa part que lui-même, marchant sur les traces galantes de son ayeul, pouvoit éprouver un jour les tendres sentimens de paternité aveugle. S. M. s'en tint donc aux brevets particuliers & les réclamans, malgré les marques de sévérité du Souverain, n'en firent pas moins les protestations & autres actes conservatoires d'usage.

C'est dans ces circonstances qu'arriva Madame la Dauphine. L'Ambassadeur de France ayant fait huit jours auparavant la demande dans la forme ordinaire, la célébration du mariage de l'Infante Marie-Thérèse eut lieu à Madrid le dix-huit Décembre, sous la bénédiction du Patriarche des Indes. Le Prince des Asturies épousa sa sœur au nom de M. le Dauphin. Elle fut remise trois semaines après dans l'île des faisans par les officiers du Roi d'Espagne entre les mains du Duc de Lauraguais, chargé de la recevoir. Tout retrace ici encore le pouvoir de la Duchesse de Châteaurox, qui avoit fait accorder cet honneur à son beau-frère ; qui avoit fait nommer sa sœur la Duchesse de Lauraguais Dame d'atour de Madame la Dauphine, & la Duchesse de Brancas, mere de celle-ci, à raison de son âge & de sa gravité, Dame d'honneur. L'Infante ne put être rendue à Versailles que le 23 Février, où elle reçut une seconde bénédiction nuptiale du Cardinal de Ro-

1745.
23 Févr.

han, G

Cette
féduifan
coeur d
thie se
d'un je
ignoroit
aspect
l'achev
sentime
caracte
tion,
tion d
peut c
figure
son ra
lui avo
une pl
mais l
Madam
dant p
grets

Ma
fances
royau
trône
extra
grand
lut au
d'affe
pour
gnific
Bern
mon

han, Grand-aumônier.

Cette Princesse, dont la figure n'avoit rien de séduisant, avoit cependant trouvé le chemin du cœur de M. le Dauphin. Soit l'effet d'une sympathie secrète, soit celui de la bouillante ardeur d'un jeune Prince éprouvant des transports qu'il ignoroit, il en fut enchanté, & ce que le premier aspect avoit commencé, les qualités personnelles l'acheverent. Elle avoit de l'élévation dans les sentimens, de la douceur & de l'aménité dans le caractère, un goût de recueillement & de dévotion, qui convenoit merveilleusement à l'éducation donnée à M. le Dauphin. Cependant on ne peut cacher que son auguste époux, malgré une figure aimable, malgré l'éclat de son âge & de son rang, malgré la ressemblance des ames, ne lui avoit pas fait la même impression. Peut-être une plus longue intimité eût-elle opéré davantage; mais le ciel ne fit, pour ainsi dire, que montrer Madame la Dauphine à la Nation, assez cependant pour qu'elle en emportât en mourant les regrets les plus sinceres.

Malgré les calamités de la guerre, les réjouissances les plus brillantes eurent lieu dans tout le royaume; les noces de l'héritier présomptif du trône se firent avec une pompe & une dépense extraordinaires. Paris, qui surpasse infiniment en grandeur & en richesse les autres capitales, voulut aussi les surpasser en témoignages de zele & d'affection envers la famille royale. Il n'avoit plus pour chef le fameux Turgot, si renommé en magnificence: le Prévôt des marchands étoit M. de Bernage, petit génie & peu propre à ces cérémonies d'éclat. Cependant il eut, ou plutôt il

1745. adopta une imagination assez heureuse. Comme on étoit dans l'hiver, & que le froid, la pluie, les frimats auroient pu nuire beaucoup aux fêtes ou les contrarier, il fit construire dans douze endroits les plus beaux de la ville, aulant de salles de verdure, qui rappelant le printems aux yeux firent oublier l'affreuse saison où l'on étoit. Ces vastes enceintes, ouvertes de toutes parts, recevoient indistinctement les grands & les petits, mêlange, premier véhicule de la joie dans ces sortes de Saturnales. Les rafraîchissemens y furent prodigués sans relâche; les meilleurs musiciens eurent ordre de s'y trouver, & le son des instrumens & de mille voix mélodieuses, joints au murmure d'autant de fontaines répandant le vin à grands flots, mirent en délire un peuple innombrable. Les étrangers accourus des Etats les plus lointains pour participer aux plaisirs, ne pouvoient se persuader qu'une guerre aussi ruineuse que meurtrière désolât la France: s'ils n'eussent été instruits de sa situation, ils l'auroient jugée dans la paix la plus profonde & la plus heureuse.

L'objet de ceux qui exciterent la ville à donner ces spectacles extraordinaires, étoit non-seulement de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple françois envers ses maîtres, mais de causer une diversion à la tristesse de Louis XV. Depuis la mort de la dernière favorite, les plus jolies femmes de la cour & même celles qui ne l'étoient pas, enhardies par les premiers choix, s'étoient mises sur les rangs sans succès. Entre elles on distinguoit la Duchesse de Rochecouart, veuve depuis un an, charmante créature, si jamais il en fût, ou plutôt véritable Hébé. Elevée avec le

Mo-

Monar
let dan
tous se
sant alo
inutiler
peut-êt
nête qu
les che
tés &
second
dix-hu
femmes
bourge
re pass
affectat
sion d'
fet, il
nouvea
rer de
jet de
Louis
habits
agréabl
n'étoie
mes so
coutun
la natur
pour é
Enchar
que er
compo
blonde
le fixa
son ca

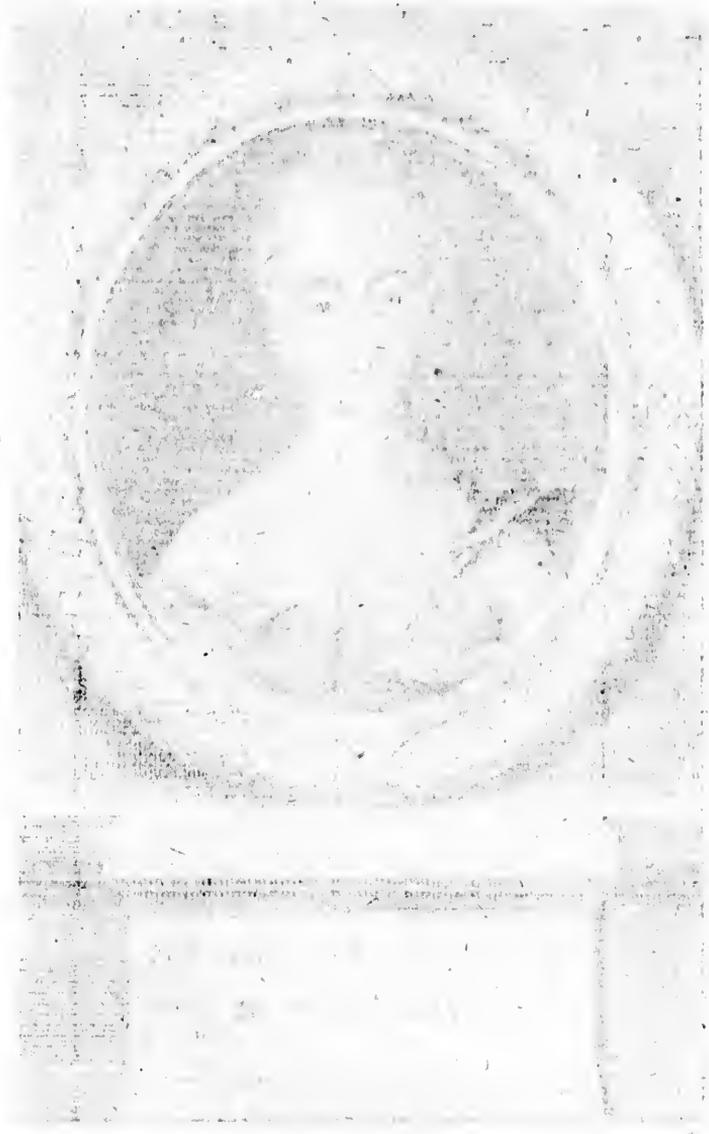
Tom

Monarque, avec qui elle avoit vécu à Rambouillet dans une sorte de familiarité, elle avoit fait tous ses efforts pour plaire à un Prince très-séduisant alors, quand il n'eut pas été Roi, & toujours inutilement. Par une comparaison énergique & peut-être trop juste, à raison de l'image peu honnête qu'elle offre, on disoit: *qu'elle étoit comme les chevaux de la petite écurie, toujours présentés & jamais acceptés.* De dépit elle épousa en secondes noces le Comte de Brionne & mourut dix-huit mois après. On se flatta que parmi les femmes du second ordre, ou même parmi les bourgeois de la capitale, qu'on pouvoit lui faire passer en revue de cette manière sans aucune affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occasion d'enchaîner cet esclave couronné. A cet effet, il y eut un bal à l'hôtel de ville, que les nouveaux époux & le Roi voulurent bien honorer de leur présence. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde y fut admis masqué. Louis XV & toute sa cour s'y rendirent sous des habits aussi bizarres qu'élégans. Il vit avec une agréable surprise tant de beautés rassemblées. Ce n'étoient point de ces attraits fardés, de ces charmes soutenus ou ravitaillés par l'art, tels qu'il avoit coutume d'en rencontrer dans son palais: c'étoit la nature elle-même, qui sembloit avoir choisi ce jour pour étaler à ses regards ses plus parfaits ouvrages. Enchanté d'une perspective aussi brillante, le Monarque erroit sur chacun des objets dont elle étoit composée, sans se déterminer, lorsqu'une jeune blonde, d'une taille svelte & patrie de graces, le fixa d'abord. Elle étoit habillée en Amazone, son carquois & son arc sur ses épaules; ses che-

1745.

veux flottans par boucles étoient parsemés de pierrieres, & une gorge charmante à demi-découverte irritoit les desirs: *Belle chasseuse*, dit S. M., *heureux ceux que vous percez de vos traits! Ces blessures en sont mortelles!* C'étoit le moment précieux d'en lancer un dans le cœur du Roi; mais soit qu'elle ignorât qui lui parloit, soit qu'elle-même, éprise ailleurs, fût peu flattée de cette conquête, soit plus vraisemblablement que son amour-propre trop exalté lui fit perdre la tête, l'esprit lui manqua tellement que, sans répondre, elle courut se précipiter & se confondre dans la foule des masques; enforte qu'on a toujours ignoré quelle étoit cette belle. Une contre-danse angloise, fort en vogue en ce tems-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraîcheur rendoit semblables aux célestes Houris, effaça sur le champ l'impression qu'avoit causée la Diane moderne. Le feu de l'amour circuloit dans ses veines. Incertain, il eut voulu les posséder toutes, & comme elles étoient masquées, il eut fallu, pour le tirer d'embarras, que quelqu'une se fût découverte. Dès la première, son ame, qui ne demandoit qu'à être remplie, en eut reçu l'image avec avidité. Ayant en vain attendu, il passa à une des extrémités de la salle, où sur plusieurs estrades disposées en forme d'amphithéâtre les femmes de médiocre condition étoient placées. Elles ne le cédoient en rien pour la parure aux femmes d'un rang plus distingué, & elles portoient en outre sur leur physionomie cette gaieté franche, indice du bonheur plus aisé à rencontrer dans la médiocrité. Telles furent les réflexions qui vinrent à l'esprit de S. M. en les considérant &

er-
te
u-
...
le
du
bit
de
ue
e,
e,
la
o-
n-
ar
if-
ef-
la
ns
er
ut
se
ui
i-
il
u-
re
es.
ux
or.
té
er
ui
&





M^{le} LA MARQUISE DE
POMPADOUR.

en en
masq
charu
la plu
perfo
man
très-
pas
avoir
étoit
voir
ses c
& à
Roi
Mon
le n'a
elle y
chess
tes l
les o
toute
ses r
du b
ses p
à ses
raffin
tems
se la
choi
ment
emp
elle
Ce f
Un

en enviant leur sort. Elle en sortit bientôt par un masque qui vint la lutiner : ce masque étoit la charmante Madame d'Etioles. Née dans la classe la plus infime, elle étoit fille d'un nommé Poisson, personnage crapuleux, bas, grossier, mais ne manquant pas d'un certain esprit; il étoit surtout très-caustique & dans sa franchise ne s'épargnoit pas lui-même. Il étoit boucher des Invalides & avoit acquis du bien dans cette place. Sa femme étoit une des plus dévergondées qu'il soit possible de voir, sans frein, sans pudeur. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avoit compté sur ceux de sa fille, & à force de lui dire qu'elle étoit un morceau de Roi, lui avoit inspiré le désir d'être maîtresse du Monarque. Ce désir s'étoit tellement accru, qu'elle n'avoit négligé aucune occasion de le remplir : elle y travailloit surtout depuis la mort de la Duchesse de Château-roux; elle se présentoit à toutes les chasses de Louis XV; elle cherchoit toutes les occasions de s'en faire remarquer; elle essayoit toutes les manières de se mettre, propres à fixer ses regards, & n'eut garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité par ses agaceries & ses propos spirituels la curiosité du Roi, elle céda à ses importunités; elle se démasqua, mais par un raffinement de coquetterie, se rejetta en même tems dans un groupe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main, & soit exprès, soit involontairement, se laissa tomber. Louis XV le ramassa avec empressement & ne pouvant atteindre du bras où elle est, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier triomphe de Madame d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussitôt dans la

1745. ~~_____~~ falle avec ces mots : *le mouchair est jetté!* & toutes ses rivales furent désespérées. Le Roi, qui avoit reconnu dans cette belle la femme qu'il avoit déjà considérée plusieurs fois avec émotion à ses chasses, en devint plus amoureux. Deux subalternes, le Sr. Binet, un des premiers valets-de-chambre de S. M., cousin de Madame d'Etioles, & le Sr. de Bridge, l'un de ses écuyers, ami de cette Dame, nourrissoient adroitement cette passion (*). La séduction de son esprit avoit achevé la défaite de son royal amant : il étoit blessé à ce point où l'on ne veut que de la solitude & un confident. Le Duc de Richelieu continuoit à jouir de plus en plus de la confiance de son maître en cette partie ; il avoit toujours été sur ses pas, il avoit tout observé, il étoit déjà instruit de tout ce qui étoit nécessaire à savoir, & le Roi lui ayant ouvert son cœur, il se chargea de prendre les arrangemens les plus prompts pour le soulager. Madame d'Etioles n'étoit pas d'un rang à pouvoir faire ses conditions, comme les femmes de qualité qui l'avoient précédée ; elle fut obligée, pour réussir, de se prêter à toutes les volontés du Monarque, mais cependant elle ne le fit qu'avec une réserve propre à maintenir & accroître son empire. D'ailleurs, elle avoit dans son esprit & ses talens des ressources pour suppléer au vuide d'une passion trop tôt satisfaite. Elle ne tarda pas à subju-

(*) Voyez les *Lettres de Madame la Marquise de Pompadour*, depuis 1746 jusqu'en 1762, non que nous les regardions comme authentiques à beaucoup près, mais au moins elles sont fondées sur des faits & des anecdotes connus des contemporains.

guer
fer,
décl
cidé
rant
cette

M
trev
long
du
titre
expl
fem
pou
l'esp
il n'
ne p
dése
ches
lieu
son
fut l
en l
caus
port
heur
à la
trig
de
que

U
& a
exa
exe

guer l'esprit du Roi par l'art merveilleux de l'amuser, & le conduisit bientôt à son but en se faisant déclarer maîtresse absolue & reconnue. Il fut décidé qu'elle accompagneroit son auguste amant durant la campagne qu'il se disposoit à faire encore cette année, mais dans une sorte d'incognito.

Madame Poisson étoit très-malade lors de l'entrevue de sa fille avec le Roi. Cette nouvelle prolongea son existence, & lorsqu'elle fut certaine du bonheur de Madame d'Étioles, favorite en titre, elle dit qu'elle n'avoit plus rien à désirer & expira. Quant au mari, il étoit trop épris d'une femme charmante, qu'il possédoit depuis peu, pour n'être pas vivement affecté de son abandon : l'espoir des graces ne put éteindre son amour, & il n'en vit aucune capable de le dédommager d'une perte aussi chère à son cœur. Irrité, furieux, désespéré, il eut recours aux larmes, aux reproches, aux imprécations. Comme son infidelle eut lieu de craindre que dans l'excès de sa frénésie son mari ne se portât à quelque extravagance, il fut le premier contre qui elle exerça son pouvoir en le faisant exiler. Ce comble de cruauté lui causa une maladie grave, qui le conduisit aux portes du tombeau, mais qui produisit enfin l'effet heureux de lui dessiller les yeux, & il recouvra à la fois la santé & la paix. Telles étoient les intrigues & les événemens de l'intérieur du palais de Versailles durant l'hiver, tandis que la politique en faisoit naître d'autres.

Un fait particulier, peu important en lui-même & au premier coup-d'œil, mérite cependant d'être examiné & discuté, par les suites qu'un pareil exemple pouvoit & peut entraîner. M. de Jonzac,

1745. Maréchal de camp, qui commandoit à Lauterbourg, lors du passage du Rhin par le Prince Charles, & n'avoit pas tenu plus d'une heure dans ce poste essentiel, avoit été mis au conseil de guerre: on avoit jugé qu'il eût pu résister plus longtems, qu'il avoit fait une capitulation deshonorante & en conséquence il avoit été dégradé avec les flétrissures les plus marquées. Il remua, il fit agir sa famille & ses défenseurs, & avant que la campagne s'ouvrît, fut rétabli. On exalta l'équité & plus encore la bonté & la modération du Roi. Sans examiner le fond du procès, nous croyons que dans l'un ou l'autre cas c'étoit très mal agir. En effet, si M. de Jonfac étoit innocent, s'il s'étoit comporté avec la bravoure, la loyauté, la capacité qu'exigeoit sa place, ce n'en étoit point assez; il devoit être lavé, comme il avoit été condamné, par ses pairs, & il falloit faire réjaillir sur les juges l'opprobre dont ils avoient voulu le couvrir. S'il étoit véritablement coupable, il falloit laisser subsister cet acte de sévérité, qui s'exerce trop rarement & de plus en plus nécessaire chez une nation toujours disposée à se relâcher de sa discipline, à prendre en commiseration les malheureux, même parjures envers elle, & dont auparavant elle poursuivoit la vengeance par ses clameurs & son animosité.

C'est l'usage du gouvernement françois, analogue à la douceur des mœurs de ce peuple, de se contenter d'une légère disgrâce dans des occasions où d'autres Etats mettroient aux fers leurs officiers-généraux, ou leur feroient trancher la tête. Mais cette légère disgrâce, c'est-à-dire l'exil, & conséquemment la privation d'une portion de la

libe
plov
con
l'est
mai
en
con
V
neu
mau
nou
de p
met
inca
l'a r
pres
mou
étra
que
font
croi
faire
a ju
don
aille
mér
qui
cou
D
la g
çoit
quo
qu'e
voit

liberté, il n'est pas au pouvoir du Prince de l'employer avant que d'avoir fait déclarer légalement condamné celui sur qui elle tombe, & lorsqu'il l'est, si le Souverain peut faire grace; ce n'est jamais au préjudice des intérêts de son royaume, & en confiant de nouveau son destin à un chef reconnu traître, inutile ou négligent.

Voltaire prétend que l'équité exige que l'honneur & la vie d'un Général ne dépendent pas d'un mauvais succès. Sans doute, ce n'est pas ce que nous voulons dire. Il ajoute que c'est une cruauté de punir un homme qui a fait tout ce que lui permettoient ses talens. Oui, si se déclarant lui-même incapable de l'honneur qu'on vouloit lui faire, il l'a refusé & n'a cédé qu'à des ordres réitérés & pressans, qu'à un zele aveugle, aiguillonné par l'amour de la patrie: ce qui peut arriver chez les étrangers, mais en France presque jamais. On fait que c'est le manège, l'intrigue, la cabale, qui font tout, & que c'est celui qui a persuadé qu'il étoit le plus digne, à force de le répéter & de le faire crier par ses amis, & non celui que le public a jugé tel, qui l'emporte & est nommé. C'est donc en France qu'il est plus essentiel que partout ailleurs d'exercer une punition éclatante sur un téméraire de cette espèce, afin d'intimider ceux qui, pourvus d'aussi peu de capacité, avec le secours de la faveur auroient autant d'audace.

Deux choses sont surtout nécessaires pour faire la guerre, des bras & de l'argent. On commençoit déjà à s'appercevoir en France qu'on manquoit de l'un & de l'autre. Il passe pour constant qu'on proposa dans le conseil un moyen facile d'avoir les deux, par le libre exercice de la religion

1745. protestante dans le royaume, ou du moins en annullant en partie la révocation de l'Edit de Nantes. Un avis de cette nature, ouvert en pareil lieu, est la première époque où l'on remarque sensiblement l'influence de la philosophie sur tous les ordres de l'Etat, & dans les objets d'où, jusqu'ici, on l'avoit écartée. C'est Montesquieu, qui le premier a commencé cette révolution avec ses *Lettres Persannes*. Nous entendons par philosophie la hardiesse de se mettre au dessus de tous les préjugés dans les matieres de doctrine, pour n'écouter & ne suivre que la raison, comme dans l'exercice des vertus, d'avoir toujours pour première base l'humanité. Ces deux divinités tutélaires de l'homme, s'accordoient en cela également avec la politique.

Quelque vaste & peuplée que soit la France, les grandes pertes qu'elle avoit essuyées en trois années & demie de guerre lui avoient considérablement enlevé des hommes. Les nouvelles levées n'avoient pu se fournir sans de grandes difficultés, puisqu'au défaut de garçons on avoit été obligé de faire marcher des gens mariés, même depuis quelques années. Les hommes, dont les différentes provinces avoient contribué, étoient, pour la plupart, au dessous de la taille ordinaire, trop jeunes & si foibles qu'il en étoit mort beaucoup avant de joindre les corps ou garnisons auxquels ils étoient destinés. Les vieux régimens étoient fondus; il n'en restoit que le nom. A peine y avoit-il dans chacun une centaine de soldats qui eussent vu la guerre & qui fussent en état de former les nouveaux-venus au maniement des armes, à la discipline & aux travaux militaires.

&

&
corp
sero
ter
dan
ter
que
can
cru
té
for
aban
mén
rem
Roi
ces
mer
bita
foit
il é
fanc
me,
né,
pen
pou
gén
séjo
plus
plus
que
toit
ils
té
hier

& de leur inspirer ce qu'on appelle *l'esprit de corps*. Il y avoit toute apparence que la guerre seroit longue & meurtriere: on ne pouvoit compter sur les nouvelles milices qu'après trois ans passés dans des garnisons. Il falloit cependant compléter les corps & remplacer ceux qu'on tiroit chaque année de ces garnisons pour le service de campagne. Les payfans, dont se forment les recrues, diminueoient dans les villages; l'impossibilité de payer les impôts & la misere en avoient forcé depuis plusieurs années un grand nombre à abandonner leurs hameaux & la culture des terres, même à fuir de leur patrie; ce qui avoit nécessairement occasionné une diminution des revenus du Roi. Il étoit essentiel de remédier au plutôt à tous ces maux, & le moyen de le faire étoit assurément de chercher à se procurer de nouveaux habitans qui devinssent une ressource pour l'Etat, soit en hommes, soit en contribution aux charges; il étoit naturel de préférer ceux qui par leur naissance ou par leur origine tenoient à la patrie même, & qui en portoient dans le cœur cet amour né, ce semble, avec tous les hommes, ou ce penchant secret que les enfans ont ordinairement pour le pays de leurs peres. Les Protestans, en général, avoient toutes ces qualités: de plus, leur séjour dans les pays étrangers les avoit rendus plus industrieux, plus habiles dans le commerce, plus opulens, plus souples même, & par conséquent très-propres à faire fleurir un royaume. C'étoit d'ailleurs une justice de réparer les maux dont ils étoient les victimes, en leur accordant la liberté de renver en France. On opéroit le double bien, de procurer des sujets au Roi & de les en-

1745. lever aux Puissances voisines qui s'en étoient enrichies, surtout à l'Angleterre & à la Hollande, nos ennemis en ce moment.

D'autres motifs militoient encore pour l'Edit qu'on proposoit. A l'égard des Réfugiés même qui ne revindroient pas, il étoit avantageux d'éteindre ou de diminuer au moins leur haine envers un marâtre qui les avoit aussi cruellement traités, dans le cas de quelque invasion, soit dans la Grande Bretagne par le Prétendant, soit dans les Provinces-unies par nos armes. Enfin il étoit prudent de se concilier ceux qui, restés ou cachés en France, formoient des vœux contre leur patrie, qui, toujours au nombre de plusieurs millions pouvoient, encouragés sous main par nos rivaux, y exciter des séditions, des révoltes & peut-être une guerre civile.

Ces puissantes considérations ne purent tenir contre la crainte du Clergé, dont le fanatisme parut alors plus dangereux & plus redoutable. Un pareil projet devoit être proposé plusieurs fois avant d'être adopté, & c'étoit beaucoup d'avoir osé le produire. Depuis, lors de la guerre de 1750 on y revint, & durant la guerre actuelle on a vu le moment où il s'effectueroit; mais cet heureux jour est encore reculé (*).

Une aventure singulière, arrivée à cette époque, qui, quoique peut-être le pur effet de l'imprudence d'une part, & de la hardiesse de l'autre,

(*) On a vu dans une Note précédente, que le Parlement sollicitoit lui-même pour les Protestans un état légal en France; mais il a reçu insinuation de s'en abstenir jusqu'à nouvel ordre.

fournit ample matiere aux spéculations des politiques, voulant toujours trouver de la finesse à tout. 1745.
 Ce fut la surprise & l'enlèvement du Maréchal de Belle-Isle & de son frere. Après que les armées françoises eurent pris leurs quartiers, au lieu de revenir à Paris ils partirent avec une suite nombreuse. On dit le premier chargé de quelques négociations auprès des Puissances du Nord, relatives à la ligue de Francfort. Ils se rendirent d'abord auprès de l'Empereur; de-là traversant, pour aller à Berlin, un petit territoire dépendant de l'Electorat d'Hanovre, près d'Elbingerode, ils furent arrêtés & conduits en Angleterre, où l'on les 20 Déc.
1744. retint jusqu'au mois d'Août 1745. Quel étoit l'objet de leur mission? Etoient-ils légitimement arrêtés? Comment ne les réclama-t-on pas aussi fortement qu'on auroit dû le faire? Y avoit-il à cela un dessous de cartes? Toutes questions qui furent agitées alors, & dont la discussion ne peut être qu'instructive & intéressante.

On dit dans le tems que le Maréchal de Belle-Isle alloit concerter avec le Roi de Prusse les opérations de la campagne prochaine; qu'on l'avoit choisi préférablement, parce que la guerre qui se faisoit, étant en quelque sorte son ouvrage, on le regardoit comme piqué d'honneur à en faire sortir la France avec gloire, parce qu'il étoit, suivant ce qu'on a vu précédemment, très-connu & très-estimé du Monarque dont il falloit calmer le mécontentement & prévenir l'inquiétude. En effet, il se plaignoit qu'on eût commis la double faute, & de laisser le Prince Charles repasser tranquillement le Rhin, & de ne l'avoir pas poursuivi du moins dans sa marche vers Prague & mis en se

1745. deux feux ; ce qui auroit pu opérer la destruction de cette armée Autrichienne , ou auroit permis à la sienne , loin d'être forcée à la retraite , de garder ses conquêtes & d'en entreprendre de nouvelles. On favoit que ce Roi , strict dans l'exécution de ses traités , profitoit facilement du premier sujet de les rompre , quand ils ne tournoient pas à son avantage , & l'on appréhendoit déjà qu'il ne fût dégoûté du dernier. Son départ précipité de Berlin pour son armée , qu'il venoit de quitter précifément dans le tems que le Maréchal de Bellefle se rendoit dans cette capitale & que c'étoit une nouvelle publique , donna lieu de croire qu'il vouloit éviter toute conférence & redoubla les craintes de sa défection.

Quoi qu'il en foit , le Ministre françois fut arrêté faute de passe-ports & sous le prétexte de la guerre déclarée par le Roi son maître au Roi d'Angleterre , dans l'Electorat duquel il se trouvoit. Mais le Roi de Prusse a dans tous ces pays-là , pour la communication de ses Etats , des bureaux de poste qui , par une convention établie entre les Princes d'Allemagne , sont toujours regardés comme neutres & inviolables. Le Duc de Bellefle étoit en outre Prince de l'Empire ; sa mission étoit vers l'Empereur & ce Monarque. C'étoit à la fois violer le droit des gens , les prérogatives des Ambassadeurs , les constitutions de l'Allemagne. En d'autres tems l'Electeur d'Hanovre eut été lui-même mis au ban de l'Empire pour cette insulte faite à son Chef , en la personne d'un négociateur envoyé vers S. M. Impériale , avec qui le Roi Georges n'étoit point en guerre. Il ne l'étoit pas plus avec le Roi de Prusse , qui ne pa-

rut pas aussi sensible qu'il auroit dû l'être à cette injure, réjaillissant en partie sur lui. Charles VII ne pouvoit punir un attentat indirect, lorsqu'il en avoit tant d'autres personnels à venger, sur lesquels il ne lui restoit que la voie de la plainte. Enfin la France ne fit pas en cette occasion l'éclat qu'exigeoit l'importance du grief. Elle fut jusqu'à offrir de regarder le Maréchal comme prisonnier de guerre, & de payer sa rançon, ainsi que celle de son frere. Selon le cartel établi à Francfort entre les deux couronnes le 18 Juin 1743, la rançon d'un Maréchal de France étoit de 50,000 livres. Le Ministre de S. M. Britannique éluda ces instances pressantes par un nouvel outrage. Il déclara qu'il regardoit Messieurs de Belle-île comme prisonniers d'Etat, terme sous lequel il vouloit bien déguiser leur véritable qualité d'espions. Le reproche n'étoit pas sans vraisemblance : d'abord il sembloit contre le bon sens que les négociateurs, pour se rendre dans l'Electorat de Brandebourg, eussent choisi leur route par l'Electorat d'Hanovre, préférablement au chemin ordinaire, ou que dans ce cas ils eussent négligé de se munir de passe-ports: cela supposoit le dessein de dérober leur marche. On soupçonna que leur objet étoit d'examiner par eux-mêmes s'il ne seroit pas possible de faire pénétrer dans cet Electorat l'armée françoise qui étoit du côté de Mayence & de Cologne, en la conduisant par des montagnes de difficile accès à la vérité, mais non pas insurmontables. Ce soupçon étoit d'autant moins destitué de fondement, que ces montagnes, réputées par les nationaux comme une défense suffisante, n'étoient ni gardées ni fortifiées, & que le Maréchal affecta

1745.

1745. d'y passer avec toute sa suite, parmi laquelle on assuroit qu'il y avoit plusieurs officiers entendus & très-capables de tirer le plan du terrain. La translation des prisonniers à Londres, les bons traitemens qu'ils y éprouverent & leur long séjour fournirent matiere à une dernière conjecture plus détournée: ce fut que cet arrêt étoit de pure convention, pour que le Roi d'Angleterre eût auprès de lui, par un moyen simple & naturel, un agent qui entrât en négociation, soit d'une paix générale, soit d'une convention particulière.

En supposant ce but assez absurde de conférences secrètes, elles durent bientôt devenir inutiles, ou changer d'objet, par la mort de l'Empereur, qui fit prendre un nouveau cours à la politique des cabinets. Ce Prince, qui n'avoit été malheureux que depuis son élévation, rentré dans la capitale de son Electorat, craignant à chaque instant d'en être encore expulsé, jouet perpétuel de la fortune, y succomba, victime de ses chagrins & de ses maladies à l'âge de quarante-sept ans. Il avoit la goutte & la gravelle: on trouva ses poulmons, son foie & son estomac gangrenés, des pierres dans ses reins, un polype dans son cœur. On jugea qu'il n'avoit pu dès longtems être un moment sans souffrir. La France lui avoit fait présent de tous ces maux avec la couronne impériale. Sa grandeur n'avoit été qu'une représentation de théâtre, & les derniers honneurs qu'on rendit à son cadavre furent encore une dérision.

Le corps de cet infortuné Prince, dit Voltaire, fut exposé vêtu à l'ancienne mode Espagnole, selon l'étiquette établie par Charles-Quint, quoique depuis lui aucun Empereur n'ait été Espagnol, &

que
natio
l'Em
la m
deva
emp
stéril
vinc
teur
d'Er
nulli
men
C
fruit
faiso
étoit
flatte
dix-
mon
éblo
pou
conf
sujet
une
& s
avoit
crut
son
bon
Cor
mée
mai
gen
feu

que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enlevé avec les cérémonies de l'Empire; & dans cet appareil de la vanité & de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui pendant la courte durée de son empire n'avoit pas même possédé une petite & stérile province: on lui donna même le titre d'Invincible dans les rescrits émanés du jeune Electeur son fils; titre attaché par l'usage à la dignité d'Empereur, qui ne faisoit que mieux sentir la nullité de celui qui l'avoit possédé, & conséquemment le rendre plus ridicule.

Charles VII, en mourant, emporta avec lui le fruit des négociations & des efforts que la France faisoit en sa faveur depuis quatre ans. Tout cela étoit d'autant mieux perdu, qu'elle ne pouvoit se flatter de faire obtenir l'Empire à son fils âgé de dix-sept ans. Par sa conduite cependant il s'en montroit plus digne que son pere. Sans se laisser éblouir des illusions de la grandeur, si séduisantes pour un jeune Prince, il songea prudemment à conserver son Electorat & à rendre la paix à ses sujets. Il se crut dispensé de reconnoissance envers une bienfaitrice qui ne lui avoit fait que du mal, & sans discuter si les sentimens d'affection qu'elle avoit montrés à sa maison étoient bien purs, il crut que son premier devoir étoit d'éloigner de son Etat le fléau de la guerre & de travailler au bonheur de son peuple. On a prétendu que le Comte de Seckendorff qui commandoit son armée, lui avoit inspiré l'intention de se réunir à la maison d'Autriche; que ce Général, avide d'argent, qui avoit pris en gage la vaisselle d'or de feu son maître, & après avoir reçu des sommes

immenses de la France, en réclamoit de nouvelles, étoit mécontent que dans l'épuisement du Royaume on les lui refusât. Mais si le jeune Electeur n'eût eu dans son cœur des sentimens de modération, il auroit rejeté ces insinuations, & se seroit laissé aller à celles de sa bienfaitrice & à ses propositions brillantes. Elle continuoit à sou-doyer les Bavarois; elle lui envoyoit six mille Hessois, trois mille Palatins & ses régimens Allemands qu'elle payoit également. Il est vrai que ces secours n'empêcherent pas le nouvel Electeur de recevoir à son avènement au trône l'humiliation éprouvée tant de fois par son pere; il fut obligé de sortir de sa capitale. Seckendorff l'avoit prévu; il écrivoit le 24 Mars au Maréchal Törring, Général Bavarois, ces propres mots:

Avril.

„ Les heureux succès dont on se flatte sur le
 „ Rhin, ne sauveront pas la Baviere; & il faut
 „ que ce pays soit prédestiné à être ruiné tota-
 „ lement, si on ne trouve pas un moyen de le
 „ sauver par un accommodement, tel qu'il
 „ puisse être. ”

M. de Chavigny, Plénipotentiaire de Louis XV en Baviere, malgré toute sa prévoyance, son habileté & sa finesse, ne put parer le coup. Il faut croire qu'avant la signature du traité ostensible de Fuesfen entre l'Electeur & la Reine de Hongrie, en date du 22 Avril, il y avoit déjà des conventions préliminaires signées le 15, en vertu desquelles le premier donna ordre à ses troupes qui défendoient l'entrée de ses Etats, de se reposer sur Munich. Ce qui approche beaucoup de la trahison, c'est qu'elles se firent sans avertir M. de Ségur, qui commandoit les François à Pfaffenhoven.

Il n'avoit que 5,000 hommes ; il fut attaqué par 15,000 Autrichiens sous les ordres du Comte de Bathiani. Il se défendit avec valeur, se battit en retraite pendant trois jours, gagnant sans cesse les hauteurs, tuant beaucoup de monde aux ennemis, en perdant peu & arriva enfin à Donawert. Le Marquis de Rupelmonde, à la fois excellent militaire, philosophe instruit & homme aimable, périt dans ce combat si inégal & si long. Il n'avoit que son aide-de-camp auprès de lui, lorsqu'il reçut le coup de fusil qui le fit tomber. *Laissez-moi mourir*, lui dit-il, *courez avertir M. de Ségur, afin qu'il mette ordre à l'arrière-garde.* Le Marquis de Cruffol qui le remplaça, & le Chevalier de la Marck, se conduisirent avec une sagesse si intrépide, qu'ils méritèrent des éloges de leurs rivaux & des récompenses du Roi.

Pendant ce tems, le jeune Electeur étoit dans Augsbourg. Il fit notifier à S. M. son traité, par lequel il renonçoit à ses prétentions sur la Maison d'Autriche, s'obligeoit à une neutralité absolue & à faire sortir de ses États les troupes étrangères. La Reine, de sa part, promettoit de retirer les siennes de la Baviere, & renonçoit aux indemnités par elle exigées pour les frais de la guerre.

Ce parti, le meilleur à prendre, sans doute, dans la position précaire où se trouvoit l'Electeur, n'auroit peut-être pas été désapprouvé même de Louis XV, s'il eut eu plus de confiance en S. M. & lui eut fait part de sa résolution. Elle se trouvoit par-là débarrassé d'un allié trop foible pour n'être pas à charge, qu'elle ne pouvoit continuer à soutenir sans des frais immenses & abandonner sans deshonneur. D'ailleurs, il y avoit au traité

des articles secrets, très-propres à déplaire à la France. Ce Prince promettoit sa voix au Grand-Duc, à la première diète d'élection, & alloit ainsi directement contre la politique de ce gouvernement qui lui avoit déjà coûté tant de sang & de trésors. Enfin, pour comble d'ingratitude, il s'engageoit à donner des troupes à la Reine de Hongrie, & de recevoir, comme les autres, de l'argent des Anglois. Ainsi, au bout de deux ans, par une révolution incroyable, le fils s'armoit contre un Monarque qui avoit donné à son père la couronne Impériale. Tout cela pouvoit s'excuser encore par la loi de la nécessité, qui rend plus souvent les petits Princes parjures avec le caractère le plus loyal, en ce qu'ils ne font rien librement.

Il sembloit qu'une guerre entreprise pour mettre & conserver sur le trône des Césars Charles VII, devoit se terminer par sa mort, & surtout après la renonciation du fils à cette dignité. Mais à son défaut, la France avoit jetté les yeux sur le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & ses principes étoient tellement intervertis, qu'elle offroit le sceptre Impérial à un Monarque enrichi des dépouilles du beau-père de Louis XV, qu'elle avoit long-tems regardé comme un usurpateur, dont elle avoit depuis éprouvé la défection dans la guerre actuelle, & qui venoit tout récemment de s'allier avec son ennemie. En effet, il avoit été conclu à Dresde, le 8 Janvier, un traité d'alliance défensive, entre la Reine de Hongrie, les Rois de Pologne & d'Angleterre & la République de Hollande, par lequel ces Puissances se garantissoient réciproquement leurs Etats, stipulant les troupes

que
Hou
tract
de se
non-
par
dans
qu'il
nessé
sa no
au R
grie
le pi
perfu
cour
reur
voir
grand
che;
acqu
sûr d
envil
par l
lequ
lui-
forte
sur
four
L
fa t
fusa
de p
Hon
cou

que le Roi de Pologne fourniroit à la Reine de Hongrie & les subsides que les autres parties contractantes donneroient à ce Prince en indemnité de ses frais. On cherchoit à séduire ce Monarque, non-seulement par l'éclat de cette dignité, mais par le droit qu'elle lui donnoit de faire entrer dans sa maison une partie de l'héritage d'Autriche, qu'il avoit d'abord disputé à main armée. La finesse de ces insinuations étoit, en le détachant de sa nouvelle alliance, de donner plus de supériorité au Roi de Prusse & de forcer la Reine de Hongrie à recevoir la paix. Le Ministère Saxon sentit le piège & empêcha son maître d'y donner: il lui persuada qu'il lui seroit difficile de conserver la couronne de Pologne en acceptant celle d'Empereur, en ce que cette République craindrait d'avoir un chef trop puissant, & que la plupart des grands y étoient portés pour la maison d'Autriche; qu'alors ce seroit risquer la perte d'un trône acquis, dans l'espoir d'un autre qu'il n'étoit pas sûr d'enlever au Grand-Duc de Toscane. Il lui fit envisager d'ailleurs le poids d'une pareille dignité par l'exemple de l'Electeur de Baviere, poids sous lequel un Prince, qui n'est pas très-puissant par lui-même, devoit nécessairement succomber; enforte que sa grandeur nouvelle n'étant pas fondée sur ses propres forces, ne deviendroit qu'une source de dégoûts, d'amertumes & d'humiliations.

Le Roi de Pologne étoit peu ambitieux: il pesa toutes ces considérations de sang-froid, & refusa toutes les propositions de la France. Loin de prétendre à l'Empire, il s'unit à la Reine de Hongrie plus étroitement, & se détermina à concourir de son suffrage pour faire donner à son

1745. époux la couronne impériale. C'étoit la quatrième voix dont étoit déjà sûre cette Princesse, car elle venoit d'avoir celle de l'Electeur de Mayence, qui avoit fait son accommodement. Le Maréchal de Maillebois, pour faire sentir à ce dernier le mécontentement du Roi, s'étoit emparé dans son Electorat du fort de Königstein.

Cette vengeance fut assez inutile, & la France devoit bientôt perdre un allié qui alloit entraîner la prépondérance, & lui ôter tout espoir d'empêcher l'Empire de rentrer sous le joug de la maison d'Autriche. Cet allié ne pouvoit être que le Roi de Prusse, changeant de parti dans cette guerre aussi souvent que son intérêt l'avoit exigé. Après avoir gagné deux batailles contre les Autrichiens, (*) dont il étoit toujours la terreur, mais ne voyant aucun parti utile à en tirer, il avoit voulu profiter de la circonstance pour s'en dédommager du côté du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & écorner quelques-unes des possessions de cet ennemi plus foible, & qui par conséquent devoit être sacrifié. Il avoit publié un manifeste contre lui, & avoit fait entrer en Saxe une armée sous les ordres du Prince d'Anhalt-Dessau. Ne voulant pas s'éloigner du Prince Charles, rival digne de lui, il s'étoit contenté d'envoyer un de ses Lieutenans contre le Roi de Pologne qui, après
15 Déc. avoir vu ses troupes battues à Kesselsdorf, étoit sorti de Dresde & s'étoit retiré à Prague avec une partie de la famille royale. On ne trouvoit alors que

(*) La bataille de Friedberg sur le Prince Charles de Lorraine, le 4 Juin 1745, & en Bohême, celle de Pradnitz, le 30 Septembre.

Souv
appro
Princ
néces
que
tions
la Ca
gea
les v
jours
Roi
qui
à lui
lion
de H
Mon
sa pa
Etats
toral
peren
Hess
& le
rend
Pe
faut
d'étr
May
Trés
de S
le n
Roi
l'act
C
fur

Souverains exilés de leurs Etats. On étoit aux approches de l'hiver. Ne craignant plus rien du Prince Charles, le Roi de Prusse crut sa présence nécessaire à Dresde. S. M. y entra le même jour que l'Electeur en sortoit, & en tira des contributions considérables. Ce fut-là qu'ayant appris que la Czarine se déclaroit pour le Roi fugitif, il jugea convenable de s'assurer le fruit de ses nouvelles victoires, par deux traités conclus quelques jours après sur le lieu même. Par le premier, le Roi de Pologne cédoit au Roi de Prusse tout ce qui étoit en contestation entre eux, & s'obligeoit à lui payer à la foire prochaine de Leipfick un million d'écus d'Allemagne. Par le second, la Reine de Hongrie cédoit & affuroit de nouveau à ce Monarque la Silésie & le Comté de Glatz: & de sa part, il garantissoit à cette Princesse tous ses Etats en Allemagne, & accédoit de sa voix Electorale à l'élection du Grand-Duc en qualité d'Empereur. L'Electeur Palatin & le Landgrave de Hesse étoient compris dans cet accommodement, & le Roi d'Angleterre, qui en étoit l'auteur, se rendoit garant de l'exécution.

Pour entendre le dernier article du traité, il faut savoir que le Grand-Duc de Toscane venoit d'être élu Roi des Romains par l'Electeur de Mayence & par les Ambassadeurs de ceux de Trèves, de Cologne, de Bohême, de Baviere, de Saxe & d'Hanovre, & ensuite Empereur, sous le nom de François I, malgré les protestations du Roi de Prusse & de l'Electeur Palatin, contre l'activité rendue à la voix électorale de Bohême.

On avoit prévu cet événement à Versailles, & sur le refus du Roi de Pologne, Electeur de Saxe,

1745.

25 Déc.

13 Sept.

23 Sept.

1745.

l'amour de Louis XV pour la paix lui auroit peut-être dès-lors, en ne traversant point l'élection du Grand-Duc, fait sacrifier son amour-propre à ce bien désiré, s'il n'eut trouvé trop de résistance & de ressentiment dans ses ennemis. L'Angleterre surtout, qui s'étoit constituée en des dépenses si énormes pour la Reine de Hongrie (*), n'ayant aucun espoir d'en être jamais remboursée par cette Princesse, cherchoit à se dédommager du côté de la marine. Elle se flattoit d'écraser pour longtems celle de la France & de l'Espagne, de devenir ainsi maîtresse du commerce, & par ce canal intarissable, de faire refluer dans son sein avec usure toutes les richesses qu'elle avoit prodiguées avec tant de magnificence, qu'elle prodiguoit encore en tenant à sa solde une foule de Souverains, ses véritables *stipendiaires*, sous le nom plus honnête de *subsides*, & ses *esclaves*, sous celui de ses *alliés*.

Il ne restoit à la France d'autre parti que les armes: il fut résolu de faire une guerre défensive en Allemagne, & de la continuer offensive en Flandre & en Italie. Le Prince de Conti fut chargé de la première sur le Rhin, d'une espece toute différente de celle qu'il avoit faite dans les Alpes, & encore plus contraire à la fougue de son âge & de son tempérament. Mais on avoit cru nécessaire d'envoyer un autre Général à Dom Philippe, que génoit un Prince du Sang de France trop entier, trop ardent d'ailleurs pour sympathiser avec

(*) On prétend qu'en 1744, l'Angleterre avoit dépensé 276,960,000 livres de notre monnoie, & qu'elle en dépensa beaucoup plus les années suivantes.

le fle
te ca
jalou
soit
Autri
cher
sur le
remp
périn
laque
Le
en F
l'ann
née,
gage
de s
Le
préc
pas
qu'av
mée
breu
batai
17 c
de la
en a
Gren
entre
vice
reil
L
& s
à in
alor

le flegme & la hauteur Espagnols; du moins, cette cause nous paroît-elle plus vraisemblable que la jalousie du Roi, avec qui ce Prince ne sympathisoit pas davantage. Il fut chargé d'occuper les Autrichiens, & par cette diversion de les empêcher de tomber avec des forces trop supérieures sur le Roi de Prusse. Le Maréchal de Maillebois remplaça le Prince de Conti; on le crut plus expérimenté qu'un autre pour une pareille guerre, à laquelle il s'étoit exercé en Corse.

Le Roi se chargea d'aller en personne achever en Flandre les conquêtes qu'il avoit interrompues l'année précédente; & malgré son nouveau hymenée, il fut obligé de tenir envers le Dauphin l'engagement qu'il avoit contracté cette même année, de s'en laisser accompagner.

Le Ministre de la guerre avoit pris toutes les précautions pour que la présence de S. M. ne fût pas infructueuse. Malgré les pertes d'hommes qu'avoit supportées la France, il avoit rendu l'armée de Flandre la plus florissante & la plus nombreuse qu'on eut encore vue. Elle étoit de 106 bataillons, & de 172 escadrons complets, avec 17 compagnies franches. Il avoit été obligé, afin de la compléter, de faire marcher les milices; il en avoit formé sept régimens, sous le titre de *Grenadiers Royaux*, composés d'hommes choisis entre elles. La valeur de ces troupes, & les services qu'elles rendirent, justifient l'idée d'un pareil établissement.

Le Maréchal de Saxe commandoit cette armée, & ses talens s'étoient déjà développés de manière à inspirer la plus grande confiance en lui; mais alors il étoit consumé d'une maladie de langueur

1745.

10 Avr.

1745.

& presque mourant. Lorsqu'il quitta Paris, interrogé comment il pourroit faire dans cet état de foiblesse, il répondit: *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.* Il n'avoit rien perdu de son activité & de son génie. Après avoir tenu en suspens & trompé par plusieurs marches & contre-marches l'armée combinée des Alliés, il avoit formé le siège de Tournai. C'étoit la plus forte place de la barrière, un des chef-d'œuvres de Vauban. Dès que les Etats-généraux apprirent que cette ville étoit en danger, malgré leur circonspection ils furent les premiers alors à prendre une résolution fiere; ils manderent à leurs Généraux qu'il falloit hasarder une bataille. Telle étoit la disposition des ennemis, lorsque le Roi & le Dauphin se mirent en route. Ce fut un spectacle touchant de voir s'arracher aux délices de leur palais ce pere auguste avec son fils unique. L'allarme fut générale dans Paris: on trembla de voir exposer deux têtes aussi cheres. A leur défaut, le sceptre tomboit aux mains du Duc d'Orléans, confondu pendant ce tems avec les moines de Sainte-Géneviève, levant les mains au ciel tandis qu'on se battoit. C'étoit un saint, mais on avoit besoin d'un héros.

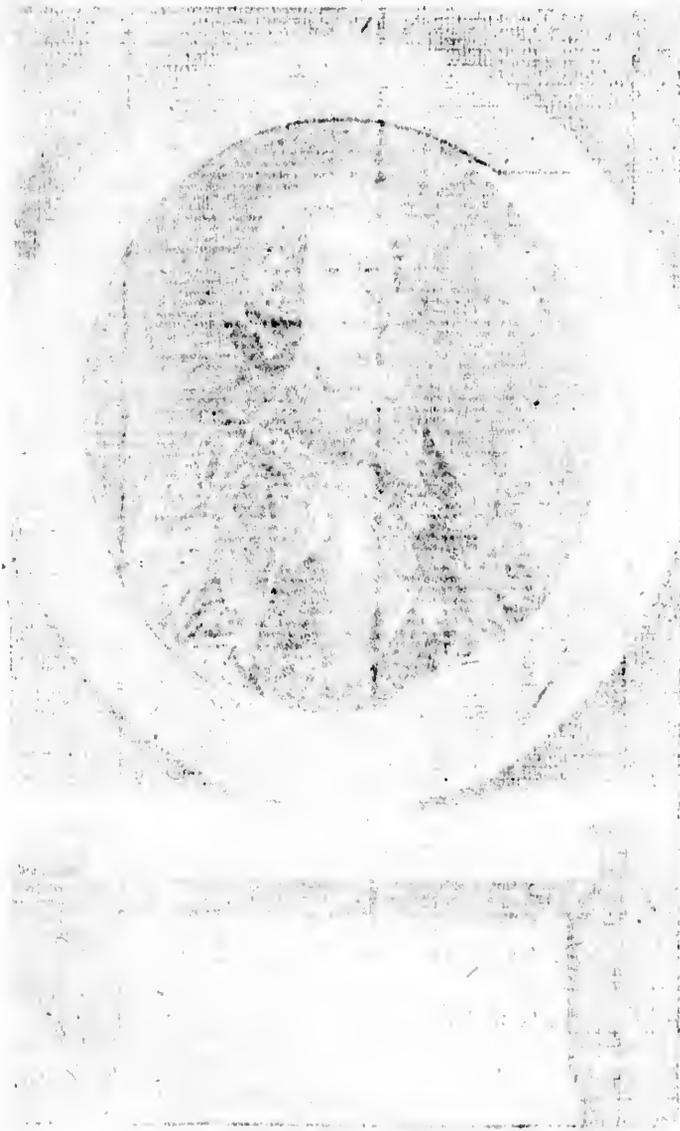
Le Roi étant arrivé le 7 Mai à Douay, reçut en se couchant un courier du Maréchal, qui lui mandoit que l'armée ennemie s'approchoit & qu'on seroit bientôt en présence: *Messieurs*, dit-il à ses aides-de-camp & à ses officiers, *il n'y aura pas de tems de perdu; je parts demain matin à cinq heures, qu'on laisse dormir M. le Dauphin.*

Ce Prince, qui avoit été averti, se trouva le lendemain presqu'en même tems que le Roi au camp

inter-
t de
re,
acti-
bens
ches
fie-
e la
Dès
ville
ils
tion
lloit
des
rent
voir
au-
rale
ères
loit
lant
le-
yé-

cut
lui
&
dit-
n'y
na-
le

le
au
mp





LOUIS DAUPHIN DE FRANCE,

Né à Versailles le 4. Septembre 1729.

camp
qu'el
de c
dans
matio
re vu
avan
ble d
avoit
plus
une
pouv
dont
que
préfer
leur
tre.
plus
tion
trouv
journ
n'avo
re fig
le pré
Le
fut le
heure
re: il
dans
le. A
traver
rurent
Quand
réchal

Ton

camp devant Tournai : il accompagna S. M. lorsqu'elle alla reconnoître le terrain qui devoit servir de champ de bataille. Toute l'armée les recevant dans leurs habits militaires, fit entendre des acclamations de joie. Les soldats n'avoient point encore vu M. le Dauphin. Il étoit déjà d'une taille avantageuse, d'une complexion formée & capable de soutenir les fatigues d'une campagne. Il avoit les traits du visage gracieux, le teint de la plus grande fraîcheur, des yeux pleins d'esprit : une noble simplicité dans tout son extérieur, ne pouvoit que le rendre plus agréable aux troupes, dont il venoit être le camarade. Il n'eut besoin que de se montrer pour gagner leur affection. Sa présence, jointe à celle du Roi, ne fit qu'accroître leur ardeur; on ne demandoit plus qu'à combattre. De son côté, jamais Louis XV ne témoigna plus de gaieté. La veille de l'action la conversation roula sur les batailles où les Rois s'étoient trouvés en personne : S. M. dit que depuis la journée de Poitiers aucun Monarque françois n'avoit combattu avec son fils & gagné de victoire signalée contre les Anglois; qu'il espéroit être le premier.

Le mardi 11 Mai de grand matin Louis XV fut levé le premier, il éveilla lui-même à quatre heures le Comte d'Argenson, Ministre de la guerre: ils apprirent bientôt que les ennemis, campés dans les environs, s'avançoient en ordre de bataille. A cette nouvelle le Monarque & le Dauphin traverserent l'Escaut au pont de Calonne, & parurent à la tête de l'armée auprès de Fontenoi. Quand ils eurent reconnu les dispositions du Maréchal, il les supplia de repasser le fleuve; mais

1745.

tous deux refuserent de le faire, & se placerent assez près du feu pour partager le péril de l'action, & cependant avec la prudence qu'exigeoit leur rang. Louis XV prit son poste par de-là la justice de Notre-Dame-aux-bois; il ne voulut avoir pour sa garde qu'un escadron de cent vingt hommes de la compagnie de Charost, un seul gendarme, un cheval-léger & un mousquetaire. Le Maréchal de Noailles causoit avec lui & le Comte d'Argenson; les Aides-de-camp étoient les mêmes que l'année précédente. Le Duc de Villeroi étoit auprès de sa personne, comme Capitaine de ses gardes; le Dauphin avoit auprès de lui ses Menins.

La suite du Roi & du Dauphin qui composoit une troupe nombreuse, étoit suivie d'une foule de personnes de toute espece qu'attiroit cette journée, & dont quelques-uns même étoient montés sur des arbres pour voir le spectacle d'une bataille.

Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de donner des descriptions détaillées de pareils événemens, l'importance de celui-ci qui décida du sort de la guerre &, préparant la conquête des Pays-bas, dédommagea la France de toutes ses autres pertes, nous oblige de nous y arrêter davantage; toutefois, plutôt afin de recueillir les divers traits qu'il a produits d'habileté, de courage, de magnanimité, de présence d'esprit, d'humanité, de gaieté même (car le François la porte partout) que pour discourir en militaires ou en politiques de cette journée, sur laquelle les témoins oculaires & les acteurs les plus expérimentés ne s'accordent pas. Vers les cinq heures les armées se trouverent en présence. La droite des François s'étendoit vers

le village d'Antoin, la gauche vers le bois de Barri, le centre étoit à Fontenoi. Les ennemis se présentoient en trois corps: le Comte de Koenigseck commandoit l'alle droite; le Prince de Waldeck, la gauche; le Duc de Cumberland occupoit le corps de bataille. Sur les six heures ils tirèrent un coup de canon, qui fut comme le signal de l'action. L'artillerie étant également bien servie de part & d'autre, on se canonna longtems à succès, ou, pour mieux dire, à perte égale. Chaque décharge éclaircissoit les rangs & jonchoit la terre de morts. Le Maréchal de Saxe, suivi de ses aides-de-camp & accompagné de son état-major, visitoit alors tous les postes; il effuya un feu continuel de la part des Hollandois, ainsi que sa troupe. Il ne lui dissimula pas le danger: *Messieurs*, dit-il, *votre vie est nécessaire aujourd'hui.*

Il crut pendant quelque tems que les ennemis s'en tiendroient à cette feinte; il le dit au Maréchal de Noailles: il leur supposoit un dessein plus habile que celui qu'ils avoient: il pensoit qu'ils tiendroient continuellement en échec & en allarme l'armée françoise, & que, par cette manœuvre, ils retarderoient la prise de Tournai, & peut-être la rendroient impossible. En effet, ils étoient postés de façon qu'ils ne pouvoient être attaqués avec avantage, & ils pouvoient continuellement inquiéter l'armée des assiégeans; c'étoit le sentiment du vieux Général Koenigseck; mais le courage ardent du Duc de Cumberland & la confiance des Anglois ne recevoient aucun conseil.

Après ce sanglant prélude, enfin, les alliés s'ébranlerent & s'avancerent dans la plus belle ordonnance. Ils firent mine de vouloir attaquer en

1745.

même tems les trois corps opposés : mais se repliant tout-à-coup sur eux-mêmes, ils fondirent ensemble sur celui du milieu. L'effort fut terrible ; on s'y attendoit, ils furent repoussés vigoureusement. Malgré cette fureur, on avoit débuté par beaucoup de politesse & de sang-froid. On avoit vu les officiers se saluer réciproquement en ôtant leurs chapeaux. Milord Charles Hay, Capitaine aux gardes angloises, s'avança hors des rangs ; le Comte d'Anteroche, Lieutenant de grenadiers du régiment des gardes-françoises, alla à sa rencontre : *Messieurs des gardes-françoises, s'écria le Capitaine Anglois, tirez. Non, Milord, répondit le second, nous ne tirons jamais les premiers.*

Le Duc de Cumberland voyant le peu de succès de cette attaque, fit changer son ordre de bataille, & du centre se porta vers notre gauche. Les décharges de mousqueterie recommencerent alors & continuerent longtems dans un ordre presque invariable de la part des Anglois, avec un feu roulant, c'est-à-dire, tirant par divisions, qui se succédoient sans interruption. Ils avançaient à pas lents, comme à l'exercice : on voyoit les Majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas & droit. Nous perdions beaucoup de monde. Ce fut-là que fut emporté d'un boulet de canon le Duc de Grammont, trop malheureusement connu par l'affaire de Dettinghen, mais qui répara sa faute en cette occasion, se fit regretter & mérita d'avoir le bâton de Maréchal sur son cercueil. Le matin, le Maréchal de Noailles lui avoit dit : *mon neveu, il faut nous embrasser un jour de bataille ; peut-être ne nous reverrons-nous plus.* Il reçut la mort avec le plus

beau sang-froid. *Prenez garde à vous*, lui dit le Comte de Lowendhal, *votre cheval est tué : & moi aussi*, répondit-il. 1746.

Les François avoient perdu du terrain insensiblement & se trouvoient à trois-cents pas au dessous de Fontenoi. Cette position, par l'événement, devint funeste à l'ennemi, qui étoit tout à la fois exposé au feu des redoutes du bois de Barri & à celui de l'artillerie de Fontenoi. Le Duc de Cumberland eut recours alors à cette manœuvre admirable, qui le fera compter au rang des plus grands Capitaines. Il fit faire volte-face aux dernières lignes de son armée, qui déjà resserrée dans la tête par la nature du terrain, forma par ce moyen un quarré long, dont l'un des côtés devoit continuer de presser notre aile gauche, l'autre envelopper les redoutes du bois de Barri, & le troisieme tenir ferme devant le poste de Fontenoi. Cette disposition réussit au Général au-delà de ses espérances. Il en résulta une colonne épaisse, presque inébranlable par sa consistance & plus encore par son courage. Ses troupes avoient un plus grand nombre de coups à tirer & tous les coups portoient.

Cependant le Maréchal de Saxe, tantôt à cheval, tantôt à pied, tantôt en litiere, car il étoit encore très-malade, se monroit où le péril étoit le plus grand. C'est en ce moment que le Maréchal de Noailles, s'oubliant soi-même pour un Général étranger & moins ancien, sacrifia la jalousie du commandement au bien de l'Etat & lui servit d'aide-de-camp. Le premier voyoit partout l'armée faire des prodiges de valeur, mais qui ne servoient qu'à augmenter les pertes; car si quel-

1745.

quelquefois le soldat cédoit pour un instant aux efforts de cette masse redoutable, il revenoit à la charge sans jamais se rebuter & toujours sans succès. On ne finiroit point de raconter tout ce qui se passa de grand & d'héroïque dans cette journée. M. de Luttaux, le premier Lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle du danger où étoit le corps de bataille, accourut de Fontenoi, où il venoit d'être blessé dangereusement. Son aide-de-camp le supplioit de commencer par faire mettre un appareil à sa blessure : *le service du Roi*, s'écria-t-il, *m'est plus cher que ma vie* ! Il ne se retira qu'après avoir reçu de nouveau deux blessures mortelles. Il conserva la présence d'esprit pour le commandement jusqu'à la fin, & rencontrant dans sa route des soldats du régiment des gardes, il leur dit : *mes amis, allez-vous joindre à ceux de vos camarades qui gardent le pont de Calonne.*

Ce pont de Calonne devenoit de plus en plus essentiel, puisqu'on songeoit déjà à faire faire la retraite au Roi, & que c'étoit par-là que S. M. devoit passer. Sa suite le conjuroit de mettre sa personne & celle du Dauphin en sûreté. Ils étoient au commencement de l'action sur une petite hauteur, où le canon des ennemis tiroit à pleine volée. Un boulet tombe aux pieds de son fils : *Monsieur le Dauphin*, lui crie-t-il, *renvoyez-le aux ennemis ; je ne veux rien avoir d'eux.* La mousqueterie y portoit. Un domestique du Comte d'Argenson fut atteint au front d'une balle de fusil, fort loin derrière le Roi. Tout cela est raconté d'une manière aussi spirituelle qu'intéressante dans une Lettre du Marquis d'Argenson à Voltaire (*). Cel-

(*) On renvoie, à la fin du volume, au nombre des

le de Monsieur le Dauphin à Madame la Dauphine sur le même sujet, n'est pas moins curieuse par sa gaieté, sa simplicité & surtout par la modestie qui y regne. Ce Prince n'y parle que du Roi & ne dit pas un mot de lui (*). 1745.

Louis XV observoit tout avec attention, de cet endroit qui étoit également à portée de tous les corps ; il y fit des remarques très-judicieuses, donna des ordres en conséquence & changea quelques dispositions, mais toujours avec la réserve qu'il montrait dans tout & après avoir voulu avoir l'avis du Général. Il disoit qu'il étoit venu à cette bataille pour s'instruire & pour instruire son fils. La même déférence le détermina à quitter ce poste où il étoit trop exposé, pour se rapprocher d'Antoin. Ce fut-là que le Marquis de Meuse vint supplier S. M. de la part du Maréchal de Saxe de repasser le pont, avec les assurances qu'il feroit de son mieux pour réparer le désordre. *Oh ! j'en suis bien sûr*, répondit le Monarque ; *mais je resterai où je suis.* Cependant l'ardeur bouillante du Dauphin ne pouvoit se contenir ; il vouloit s'élaner à la tête de la maison du Roi ; il couroit déjà l'épée à la main ; il s'écrioit : *marchons, François ; où est donc l'honneur de la nation ?* On l'arrêta, on lui observa que sa vie étoit trop précieuse. *Ah ! dit-il, le jour d'une bataille, ce n'est pas la mienne, c'est celle du Général.*

Le carnage continuoit ; les régimens se préfen-

pieces pour servir à l'histoire, cette Lettre, que Voltaire avoit conservée dans ses papiers. N^o. I.

(*) Elle sera insérée dans les pieces pour servir à l'histoire. N^o. II.

1745.

toient les uns après les autres & étoient écharpés en détail. Un, entr'autres, fixa l'attention du Maréchal de Saxe. Ce héros, en voyant des rangs entiers tomber sans que le corps pliât, demanda quelle étoit cette troupe? On lui apprit que c'étoit le régiment des *Vaisseaux*, commandé par le Comte de Guerchi, le seul des officiers qui eut le bonheur de n'être pas tué ou blessé; il s'écria: *voilà qui est admirable!*

Déjà l'ennemi comptant sur la victoire jettoit des cris d'allégresse. Ils retentirent jusqu'à Tournai. Les soldats, qui du haut des remparts étoient spectateurs du combat, se préparoient à rendre complete la défaite des alliés: la garnison tenta une sortie; mais des miliciens & des troupes de nouvelle levée, laissés à la garde de la tranchée, firent si bien leur devoir qu'elle fut repoussée avec perte.

Ce fut dans cet instant critique qu'on se déterminâ à un dernier effort, & par une triple attaque d'affaillir à la fois les Anglois par le front & par les flancs. Ce mouvement fit espérer que les choses changeroient de face. Les troupes montrèrent autant de bonne volonté que si elles n'eussent pas combattu, & la charge recommença. Jamais deux armées rivales, poussées par le désir de la vengeance, ne s'entrechoquèrent avec plus de fureur. C'est en cette occasion que la maison du Roi, qui n'avoit pas encore donné, se couvrit de gloire. Suivant la méthode recommandée par le Chevalier Follard, de tenir loin des ennemis les troupes dont le nom leur en impose davantage, le Maréchal de Saxe l'avoit laissée en réserve, ainsi que les carabiniers. L'exemple de ces trou-

pes

pes fratches, dont l'ardeur s'étoit accrue dans l'inaction, ranima les autres qui s'étoient rebutées. Tous les régimens françois & étrangers, cavalerie & infanterie, se précipiterent avec une impétuosité nouvelle. La colonne, inébranlable, fit face aux trois attaques & les soutint avec intrépidité. On la foudroyoit par un feu terrible & continu; le sien ne cessoit pas. Ce devint, de part & d'autre, une effroyable boucherie. Le Duc de Cumberland cachoit ses pertes, les nôtres étoient sensibles. On vit les régimens du *Roi*, de la *Couronne* & d'*Aubeterre* se retrancher derrière des monceaux de cadavres. L'armée des confédérés soutenoit ses succès précédens par d'autres avantages. Nos lignes écrasées, plutôt qu'enfoncées, paroissoient en désordre en divers endroits. Cependant plusieurs détachemens ne prenant conseil que de leur valeur, osèrent heurter, tête baissée, ce bataillon invincible; rien ne fut capable de l'entamer. Tous ces assauts particuliers se livroient sans aucun concert, & c'est ce qu'on appelle de fausses charges, dans lesquelles toute la bravoure est inutile contre la discipline & l'ordre.

Il étoit plus que jamais question de retraite. Ceux qui étoient auprès du *Roi*, croyoient la bataille perdue: on n'avoit plus de boulets dans Fontenoi & à la redoute du bois de Barri. La plupart de ceux qui servoient l'artillerie étoient tués; le Maréchal de Saxe avoit donné ordre d'évacuer le poste d'Antoin; il ne songeoit qu'à prévenir une défaite complète. L'épouvante commençoit à se mettre parmi les François: un très-grand nombre de cavaliers se trouverent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où étoit le *Roi* avec

1745. son fils. Ces deux Princes furent séparés par la foule qui se précipitoit sur eux. S. M. ne changea pas de visage : elle étoit affligée, mais elle ne montrait ni colere ni inquiétude. Elle remarqua environ deux cens cavaliers épars derrière elle, vers Notre-Dame-aux-bois : elle dit à un cheval-léger : *allez-vous-en de ma part rallier ces gens-là & les ramenez.* Ce cheval-léger se nommoit de Jouy ; il obéit & les ramena. Il croyoit n'avoir fait que son devoir, & il fallut le faire chercher après la victoire pour le récompenser.

On tenoit un conseil assez tumultueux auprès du Roi ; on le pressoit au nom de la patrie de ne pas s'exposer davantage ; il résistoit toujours ; il sentoit quel mauvais effet produiroit son départ. Le Maréchal de Saxe arriva dans ce moment ; le Roi lui fit part de l'objet de la délibération. *Quel est le lâche (*) qui donne ce conseil à Votre Majesté, s'écria-t-il ? Avant le combat, c'étoit mon avis. Il est trop tard actuellement ; les choses ne sont pas assez désespérées.* Le Duc de Richelieu survint peu après ; il rassura les esprits intimidés : il apprit que des boulets venoient d'arriver, & que Fontenoi tenoit encore ; il certifia qu'il venoit de reconnoître la colonne, & qu'avec quelques piéces d'artillerie on pouvoit l'entamer ; qu'il ne falloit que cette ouverture pour la rompre. C'étoit l'idée d'un officier subalterne d'artillerie, dont il se faisoit honneur : il se trouvoit heureusement à portée quatre canons destinés à favoriser la retraite. Louis XV enchanté saisit l'avis de son

(*) Il se servit d'un terme plus énergique : *quel est le J... f..... &c.*

favori. Il ordonna au Duc de Péquigny d'aller faire pointer ces quatre pieces. Ce Seigneur y court: on lui en représente la destination: *point de retraite*, dit-il, *le Roi ordonne que ces quatre canons servent à la victoire*. On les braque à l'instant sur l'armée ennemie, qui se croyoit déjà maîtresse de notre champ de bataille & n'étoit qu'à quelques pas. On en fait rapidement plusieurs décharges. La certitude d'être foudroyé l'instant d'après, fait craindre au soldat d'occuper la place de celui qui vient d'être renversé. Cette colonne, jusqu'alors impénétrable, laisse enfin apercevoir un défaut. La maison du Roi s'y présente & s'y infinue; les gendarmes & les carabiniers élargissent le passage; les autres régimens suivent, animés par ces succès: les corps chargés des autres attaques se précipitent sur les lignes qu'ils ont en tête & les rompent en plusieurs endroits. On en vient aux armes blanches; la mêlée fut affreuse, & la confusion telle que les carabiniers prenant un instant pour des Anglois les Irlandois vêtus à peu près de même, les obligèrent à crier *vive France!* mais malheureusement après que quelques-uns eurent été tués. La colonne une fois ouverte, tout plia, tout se débanda. L'ennemi ne put plus résister corps à corps à la furie françoise. Le soldat irrité de la première résistance ne faisoit point de quartier, & massacroit sans pitié tout ce qui se trouvoit sous sa main. Ceux qui échappoient au fer du fantassin, étoient écrasés par la cavalerie. Les chevaux ensanglantés jusqu'au poitrail avoient peine à se débarrasser des monceaux de cadavres dont la plaine étoit couverte. Le singulier, c'est que la déroute générale

1745.

d'une armée peu d'heures avant si intrépide, devint l'ouvrage d'un instant. Le reste prit la fuite & disparut. On eut dit qu'on venoit de combattre contre ces légions enchantées, visibles & invisibles à leur gré; ce fut l'affaire de sept ou huit minutes. Le François étonné de ne rencontrer partout que des François, respire enfin; il goûte la joie d'une victoire si longtems disputée.

Chacun raisonna, comme il étoit affecté, sur la cause du gain de la bataille. Les uns l'attribuerent à la présence du Roi & du Dauphin; d'autres à l'habileté du Maréchal de Saxe; ceux-là à la charge vigoureuse de la maison du Roi; ceux-ci à l'imagination du Duc de Richelieu; les derniers enfin, à la valeur de nos troupes, que rien ne pût décourager. Ces diverses circonstances y concoururent sans doute; mais les fautes des ennemis n'y contribuèrent pas moins. La première fut d'avoir laissé derrière eux la redoute des bois de Barri & Fontenoi, dont ils auroient tourné le canon même contre les François. La seconde, de s'être avancés sans cavalerie. La troisième, de n'avoir pas saisi l'instant où l'on ne tiroit plus qu'à poudre de Fontenoi pour s'emparer de ce poste. La quatrième enfin, & la plus considérable sans doute, vint de la part des Hollandois qui, effarouchés d'un premier échec, au lieu de forcer le poste d'Antoin & les redoutes qui le séparoient de Fontenoi, de venir par-là donner la main aux Anglois & les soutenir, restèrent spectateurs inutiles du combat.

Dès que le champ de bataille fut libre, le Roi, afin d'inspirer au Dauphin l'horreur qu'il est toujours lui-même pour les guerres les plus justes, le lui fit parcourir. Le jeune Prince, frémissant, vit

au naturel ce qu'il n'avoit jamais vu que dans l'histoire; l'humanité dégradée par la main des hommes, une vaste plaine abreuvée de sang, des membres épars & séparés de leur tronc, des monceaux de cadavres, des milliers de mourans qui tentoient vainement de s'en dégager. Il racontoit qu'il en avoit trouvé, oubliant qu'ils étoient ennemis & se bandant mutuellement les plaies qu'ils venoient de se faire; d'autres luttant contre le trépas, se roulant dans leur sang & mordant la poussière; quelques-uns soulevoient la tête, & rappeloient un reste de vie pour crier: *vive le Roi & Monseigneur le Dauphin!* ils expiroient dans ce dernier effort; plusieurs, occupés du salut de leur ame, au défaut de prêtres, se confessoient à Dieu & imploroient ses miséricordes. De quelque côté qu'il prêtât l'oreille, c'étoit des gémissemens lamentables ou des grincemens de rage.

A cet horrible spectacle, si touchant pour un jeune Prince, dont le cœur a toute sa sensibilité, il s'attendrit. Le Roi, qui s'en aperçut, lui dit: *apprenez, mon fils, combien la victoire est chère & douloureuse!* Le Monarque lui avoit déjà donné une pareille leçon au commencement de la journée, lorsque son premier chirurgien, la Peyronie, étoit venu lui rendre compte de la catastrophe du Duc de Grammont, S. M. s'étoit écriée en soupirant: *ah! il y en aura bien d'autres aujourd'hui.* Le Dauphin ne répondit à son auguste pere que par ses larmes. En ce moment, on vint demander au Roi comment il vouloit qu'on traitât les blessés du parti anglois? *Comme les nôtres, ils ne sont plus nos ennemis.* En effet, ils furent secourus avec toute l'attention possible; une gran-

1745. de partie fut envoyée à Lille, où tous les cour-
vens & communautés servirent d'hôpitaux. Les
Dames de la ville quitterent leur toilette & leurs
amusemens pendant plusieurs jours; elles déchire-
rent leurs chemises pour faire de la charpie. Il
manqua aux ennemis 14,000 hommes à l'appel;
mais 6,000 revinrent dès le soir même; ils perdi-
rent 40 pieces de canon. Les François acheterent
aussi bien cher cette victoire: chaque régiment re-
grettoit une partie du corps; quelques-uns étoient
écrasés & n'avoient sauvé que leur nom. Il y
avoit eu à proportion plus d'officiers tués & blef-
sés que de soldats, & pour rendre justice à tous,
il faudroit presque nommer toute la noblesse du
royaume.

Tournai se rendit dix jours après cette victoire.
Pour reconnoître les services du Maréchal de
Saxe, déjà comblé de gloire, d'honneurs & de
biens, le Roi lui accorda les honneurs du Lou-
vre, lui donna à vie le parc & le château de
Chambord & augmenta ses pensions de 40,000
livres par an.

Cette ville, qui avoit autrefois appartenu à la
France, & l'un des plus anciens patrimoines de
nos Rois, ne fut point fâchée d'être conquise,
non par aucun attachement pour ses vainqueurs,
mais dans la vue de son intérêt. On fait combien
nos troupes répandent d'argent où elles passent
par leur prodigalité, & la garnison Hollandoise
faisoit venir de sa patrie jusques à ses chaussures.
Cette économie très-bien entendue de la part d'u-
ne nation qui ne regardoit point les citoyens com-
me ses compatriotes, qui ne résidoit-là que com-
me chez des étrangers, ne pouvoit que faire

mieux goûter la magnificence françoise. Tournai en eut bientôt un exemple, par un spectacle qui ne s'étoit pas renouvelé depuis les premières guerres de Louis XIV. Les cours supérieures de la capitale avoient arrêté des députations pour complimenter le Roi sur sa victoire. Elles arrivèrent avec un cortège nombreux & proportionné à la grandeur de leur mission. Elles eurent à Pontachin une audience publique, qui put donner aux étrangers une idée de l'état du Monarque dans ses fonctions pacifiques.

Entre l'attaque de la ville & celle de la citadelle, il y eut une suspension d'armes: elle capitula le 19 juin. Le jour de l'octave de la fête-Dieu, le Roi fit son entrée à Tournai avec son fils. Ils assistèrent à la procession du Saint-Sacrement. Les habitans furent édifiés de leur piété: ils sont fort superstitieux. Ils se disoient les uns aux autres „ qu'on ne devoit point s'étonner que le ciel se „ déclarât pour une armée qui avoit à sa tête des „ Princes aussi religieux.” Oui, mais elle étoit commandée par un Général qui n'entendoit point la messe, qui croyoit peu en Dieu, & qui, dans ce tems-là même étoit victime du fruit de ses débauches. Le Monarque, dont ils admiroient tant le recueillement & la dévotion, vivoit alors en double adultere. Sans fouiller dans les décrets de la Providence, la véritable cause de cette glorieuse campagne & des suivantes, fut Fontenoi. L'armée des alliés étant affoiblie & dispersée, ne put s'opposer à aucune entreprise.

Le Roi marche à de nouvelles conquêtes à la tête de la sienne, toujours accompagné de M. le Dauphin. Le Comte de Lowendhal prend la ville

1745.

de Gand par escalade; Bruges ouvre ses portes au Marquis de Souvré; le Roi se rend maître d'Oudenarde en moins de quatre jours de tranchée ouverte. Il fait son entrée dans la ville de Gand & y donne audience au Baron de Bernstorff, Envoyé du Roi de Dannemarc, qui lui fait part que la Princesse de Dannemarc est accouchée d'un Prince. Prise de Dendermonde par le Duc d'Harcourt, d'Ostende par le Comte de Lowendhal encore au bout de six jours de siege. Il s'empare de Nieuport avec sa garnison en cinq jours. Enfin Ath ne tient pas plus longtemps contre le Marquis de Clermont - Gallerande.

1 Sept.

Jamais Louis XV n'avoit paru si grand que durant cette campagne: il dictoit des loix à ses ennemis mêmes. Tandis que les Hollandois combattoient contre lui, il avoit toujours auprès de sa personne un Ambassadeur de cette République. Il faisoit réclamer en son nom à la Haye les vaisseaux de la Compagnie des Indes, l'*Hercule* & le *Jafson*, pris par les Anglois & achetés à Batavia par le Gouverneur général. L'Abbé de la Ville, son Envoyé, produisit les deux traités entre les deux nations, qui défendent de donner retraite dans les ports réciproques à ceux qui auront fait des prises sur l'une ou sur l'autre, bien loin de permettre de les marchander & de les acquérir; & les Etats-généraux en ordonnerent la restitution.

30 Déc.

Ce Ministre, pour mieux concilier au Roi son maître cette République, entrée dans la querelle par un esprit de parti, plutôt que par un vœu réel & unanime, réclama sa médiation & proposa chez elle l'assemblée d'un congrès général pour mettre fin à la guerre. Ce prélude de bonne foi & de confiance fut suivi en même tems d'une nou-

velle requisition, pour que la République s'abstint 1745.
 d'envoyer dans la Grande-Bretagne les six mille
 hommes des garnisons de Tournai & d'Oudenarde,
 engagés par leur capitulation à ne faire aucun
 service militaire jusqu'au 1 Janvier 1747. L'oppo-
 sition étoit juste, & les Hollandois furent obligés
 de les faire revenir, attendu que le Roi pouvoit
 attaquer l'Angleterre, & que les Anglois ne pou-
 voient pas lui opposer des troupes qui auroient
 rompu leur serment.

S. M. Britannique avoit, de son côté, demandé
 ce renfort en exécution des traités de sa nation
 avec la Hollande, qui devoit lui fournir ce contin-
 gent dans tous les cas d'invasion. Celui-ci étoit
 positif. Le Prince Édouard, emporté par son cou-
 rage, & ne pouvant rester dans une inaction qu'il
 regardoit alors comme honteuse, étoit abordé à
 la fin d'Août en Ecosse. A son débarquement il
 avoit publié un manifeste, dans lequel il déclaroit
 qu'il s'y étoit rendu pour réclamer ses droits: il
 promettoit d'être le plus vaillant défenseur de la
 religion & de la liberté des Anglois; il espéroit
 monter sur le trône sans autre secours que celui
 de son peuple, & ne vouloit employer aucunes
 troupes étrangères, à moins que ses ennemis ne
 lui en donnassent l'exemple & ne l'y forçassent.
 Cette résolution généreuse réveilla en sa faveur un
 certain nombre de partisans de la maison de
 Stuart: il se trouva dans peu à la tête de dix à
 douze mille hommes; mais ce fut le seul effet
 d'un premier enthousiasme, qui le rendit maître de 2 Octob.
 la ville d'Edimbourg & de quelques autres places.
 Il battit 4,000 Anglois à Preston, entra en Angle- 5 Déc.
 terre & pénétra jusqu'à Lancastré, sans rencontrer

~~1745.~~ d'ennemis pour le combattre, mais aussi sans trouver d'amis qui le secourent; il s'avance à Maclesfield, à 43 lieues de Londres, sans qu'il se fit plus de mouvement en sa faveur. Enfin le Duc de Cumberland repasse dans sa patrie, le juge un ennemi digne de lui; il marche à ce Prince, qui se replie du côté de l'Ecosse. Son arriere-garde est battue à Clifton & le rejoint en désordre à Carlisle; mais il prend sa revanche à Falkirk, y gagne une bataille qui semble rétablir ses affaires & donne à la France quelque espoir d'une révolution en faveur de ce jeune héros.

23 Janv.
1746.

6 Juin
1745.

L'Italie offroit une perspective encore plus rian-
te. Les Autrichiens occupés contre le Roi de Prusse en Allemagne, n'avoient pu se porter en forces en ce pays, & rien n'arrêtoit les progrès de l'armée combinée des François & des Espagnols. L'Infant Don Philippe & le Maréchal de Maillebois s'étoient rendus maîtres de la vallée d'Oneille, étoient entrés sur le territoire de Genes, de concert avec la République. Offensée du traité de Worms, elle s'étoit arrangée avec les Alliés, & obligée de leur fournir 10,000 hommes & un train d'artillerie considérable. Il en résulta une suite de succès non interrompus. Le Marquis de Mirepoix bat les Piémontois à Montefemo & s'empare de leur camp: le Maréchal de Maillebois les défait à Bassignano sur le bas Tanaro, & le Comte de Lautrec en triomphe dans la vallée de Pragelas. On force les Autrichiens, joints à eux, à Novi; on s'empare à leur vue du château de Serravalle, de Tortone, de Plaisance, de Parme, de Pavie. Pour punir les Genoïs de leur défection, les Anglois, avec une escadre de treize vaisseaux, es-

fayent de bombarder Final, mais sans succès & sans effet nuisible. L'armée pénétre victorieuse dans Alexandrie: on réduit la ville & le château de Casal; le brave Chevert fait la garnison d'Asti prisonniere de guerre. Enfin les Espagnols parviennent à Milan. Cette ville, sans fortifications, est dans l'usage de se rendre sans résistance à toutes les troupes qui se présentent à ses portes; l'Infant Dom Philippe y fait son entrée le 19 Décembre, & reçoit le serment de fidélité du Sénat & des habitans. Ainsi la Maison de Bourbon conquéroit à la fois des Etats au nord & au midi, & cette campagne, plus heureuse que la précédente, finit glorieusement de toutes parts, sauf en Amérique. Les Anglois y avoient pris la ville de Louisbourg dans l'Isle Royale, après un siege de cinquante jours. Le bonheur qu'ils avoient eu de s'emparer de la batterie royale qui couvre ce port & sa principale défense, leur avoit fourni le moyen, en la tournant contre cette citadelle, de la battre de plus près & leur avoit facilité cette conquête, ou plutôt elle ne fut dûe qu'à une faute précédente & plus capitale. M. de la Maison-fort, commandant le *Vigilant*, étoit parti avec des canons, des boulets, de la poudre & autres munitions de guerre; il avoit passé heureusement, & le vent favorisoit son entrée dans la rade de Louisbourg. Un petit corsaire ennemi se présente à lui, lui lâche de tems en tems quelque coup de canon & s'esquive. L'orgueilleux capitaine s'indigne de cette audace; il donne la chasse au craquelin, qui lui laisse l'espoir de s'en approcher, & le conduit insensiblement vers l'Escadre Angloise, mouillée dans une anse voisine; il s'apperçoit du piège, il

1745.

16 Déc.

veut revirer de bord ; le vent change , il manque sa mission & est pris. Par ce renfort les Anglois, que l'approche de la mauvaise saison décourageoit, jugent que la place est en difette de munitions ; ils se raniment & se servent contre Louisbourg des choses destinées à sa défense. Du reste, la victoire de M. de Macnemara , simple capitaine de vaisseau , chargé du commandement d'une escadre de cinq vaisseaux & de deux frégates destinés pour les fles de l'Amérique , où il rencontra plusieurs vaisseaux de guerre ennemis qu'il combattit & qu'il obligea de prendre la fuite (*), soutint l'honneur du pavillon françois. Le Ministre de la marine d'alors ne croyoit point que la défense du commerce fut à négliger ; il la regardoit comme une des plus essentielles fonctions des officiers du Roi. Malgré leur superbe & leur répugnance, il les y forçoit. Ce même M. de Macnemara , chargé durant son expédition d'escorter différentes flottes, les conduisit à leur destination, & préférant son devoir à des faits plus brillans, ne craignit pas de s'exposer aux railleries & aux injures de ses camarades, pour s'en tenir à exécuter littéralement sa mission (†).

(*) Expressions des patentes de Vice-Amiral, accordées à M. de Macnemara en 1756.

(†) *Extrait d'un manuscrit historique sur la marine, durant la guerre de 1756.* Suivant M. Lombard, aujourd'hui lieutenant de vaisseau, embarqué en 1745 dans l'escadre de M. de Macnemara, sur un vaisseau que commandoit le Chevalier de Macnemara son frere, M. de Macnemara convoyant une flotte à St. Domingue rencontra par le travers du Mole St. Nicolas, une Escadre Angloise intérieure, qui gagna la large à la vue de la nôtre ; mais

L'hiver de 1745 à 1746 se passa en réjouissances & en fêtes. Le Maréchal de Saxe jouit à son retour d'un triomphe nouveau, la première fois qu'il parut à l'opéra. Comme il se trouvoit au balcon à portée de la scène, Mlle. de Metz, qui faisoit le rôle de la *Gloire*, vint à ce héros & lui mit une couronne de lauriers sur la tête. Ce ne fut point un jeu de théâtre, & le public, par des applaudissemens répétés & unanimes, la lui décerna d'une manière plus flatteuse encore. C'étoit le prélude de ce qui devoit se passer à Versailles en faveur du maître.

La gloire dont Louis XV s'étoit couvert à Fontenoi & durant toute la campagne, lui faisoit pardonner sa foiblesse d'avoir mené avec lui sa maîtresse, qui, au reste, ne s'étoit point affichée comme la Duchesse de Château-roux; elle s'étoit tenue dans l'ombre & la réserve: beaucoup de gens ignoroient même qu'elle fût à l'armée; il étoit convenable de dérober aux yeux du Dauphin un commerce d'un trop funeste exemple au commencement de son hymen, & il eut été à souhaiter

s'étant aperçu que nous ne faisons aucun mouvement pour courir sur elle, & s'imaginant que nous étions plus foibles, elle revira de bord & fit voile sur nous. Alors, M. de Macnemara regardant le combat comme inévitable, se mit en devoir de se mettre en ligne, & fit mine de revirer de bord; mais au lieu de se présenter au vent, il revira en allant toujours sous le vent. Cette manœuvre indigna le Chevalier Lombard, qui s'écria tout haut: *mais on ne veut donc pas se battre*, &c. Alors l'ennemi s'apercevant de cette singulière manœuvre, crut qu'il y avoit du mystère & s'éloigna. Vraisemblablement les ordres de ce Général portoient de ne se battre que lorsqu'il s'y trouveroit forcé pour la défense de ses convois.

1745. que ce mystere eût pû durer. Mais la passion du Monarque, loin de s'éteindre par la jouissance, s'accrut d'une maniere si violente, & l'ambition de la favorite prit un tel essor, qu'on ne parla plus que d'elle d'un bout du royaume à l'autre. Elle devint le canal des graces, qu'elle ne pût concentrer en elle ou dans sa famille; elle nomma & disgracia les Ministres & les Généraux; elle fut l'arbitre de la paix & de la guerre; mais surtout elle présida aux plaisirs, & c'est en ce moment le seul département qu'elle avoit; le seul qui lui convenoit & qu'elle remplit avec tout le goût & tout le talent possible.

Madame d'Etioles s'étoit fait séparer de son mari; il ne convenoit plus qu'elle en portât le nom & surtout celui d'un simple sous-fermier. Le Roi la qualifia *Marquise de Pompadour*. C'étoit le nom d'une ancienne maison éteinte. Dans les commencemens de cette nouvelle qualité, il en résulta une scene provinciale très-plaisante. M. d'Etioles exilé de Paris, rappelé à la vie, cherchant durant sa convalescence à raffermir sa santé & à dissiper un reste de mélancolie par la diversité des objets, parcouroit la France dans ses extrémités, jusqu'à ce qu'il lui fût permis de se rapprocher du centre. Il étoit accueilli & fêté des hommes, recherché & caressé des femmes. Les uns briguoient sa protection, les autres sa couche. On ne doutoit pas qu'il ne revînt à Paris & n'eût un grand crédit; que du moins sa femme instruite des égards qu'on avoit eus pour lui, n'en fût gré & que ce ne fût un titre à sa protection. Dans chaque province les plus grands seigneurs vouloient le posséder & le régaler. A un de ces

repas se rencontre un vieux gentilhomme campagnard, assez heureux pour ne pas connoître la cour, ni le Roi, ni sa matresse, pour ignorer même s'il en avoit une. Seulement il est frappé de la vénération que le voyageur semble inspirer à chacun des convives & veut s'y conformer. Il demande à un de ses voisins le nom de l'étranger. On lui répond que c'est le mari de la Marquise de Pompadour. Il le retient, & la première fois qu'il prend un verre il regarde M. d'Etioles & s'écrie, suivant les us & coutumes qu'il croyoit encore en usage: *Monsieur le Marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de saluer votre santé!* Et tout le monde de rire, excepté le héros, dont c'étoit l'ouvrir cruellement la blessure, & l'orateur interdit de ce persiflage général. Il fut bien plus sot, lorsque quelqu'un lui apprit charitablement la sottise qu'il venoit de commettre par son ignorance & son indiscrétion: sottise d'autant plus fâcheuse qu'elle étoit de la nature de celles qui ne se réparent point par aucune excuse & qu'il faut absolument laisser tomber.

Madame de Pompadour aimoit naturellement les arts & les lettres. Etant simple Madame d'Etioles, elle avoit à sa suite des beaux esprits & des auteurs. Voltaire étoit du nombre: la faveur de cette Dame ne servit qu'à lui attacher davantage ce grand poëte, alors aussi très-ambitieux. Elle l'employa d'abord pour ses fêtes, & il composa, lors du mariage du Dauphin, la *Princesse de Navarre*, comédie-ballet, avec de la musique chantante: M. de la Poupelinière, fermier-général & littérateur, y mêla quelques ariettes; Rameau en avoit fait la musique, & le tout n'en fut pas meil-

leur. Le poëte cependant pour récompense eut, sans financer, une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Ce présent étoit de la valeur d'environ soixante mille livres, & d'autant plus agréable que peu de tems après il obtint la grace singuliere de vendre la place & d'en conserver le titre, les privileges & les fonctions. Il avoit plaisanté lui-même sur son ouvrage & sur le prix excessif qu'il en avoit reçu, dans un impromptu peu connu:

Mon *Henri Quatre* & ma *Zaïre*,
 Et mon *Américaine Alzire*,
 Ne m'ont jamais valu un seul regard du Roi;
 J'avois mille ennemis, avec très-peu de gloire:
 Les honneurs & les biens pleuvent enfin sur moi,
 Pour une farce de la foire.

Le mauvais succès de la *Princesse de Navarre* n'empêcha pas la Marquise de Pompadour de mettre en œuvre Voltaire au retour du Roi. Il s'agissoit de célébrer dignement les victoires de ce Monarque & de le couronner comme un Héros. Il imagina un opéra, ayant pour titre: *le Temple de la gloire*. Dans ce ballet héroïque, Louis XV étoit désigné sous le nom de *Trajan*: il ne courroit pas après la Déesse; elle venoit à lui, se l'afocioit & le plaçoit dans son temple, converti dans le temple de la félicité publique. Ce spectacle, d'abord exécuté dans l'intérieur des petits appartemens, fut représenté par des Seigneurs & Dames de la cour, entre lesquelles brilloit la favorite. Elle remplissoit le rôle principal, & l'on juge combien le Monarque dût être satisfait de se voir couronner à la fois par la gloire & l'amour. Il se passa à cette fête une anecdote singuliere, que

que nous avons jusques-là révoquée en doute, 1745.
 mais que nous trouvons consignée sans aucune réclamation dans un ouvrage produit sous les auspices du frere putné du Roi (*). Voltaire en ce jour, où l'on avoit banni toute étiquette, se trouvoit dans la loge du Roi, derriere S. M. Sur la fin de la piece, il ne peut tenir à son ravissement, & saisissant le Monarque entre ses bras, il s'écrie avec transport : *eh bien, Trajan, vous reconnoissez-vous-là!* Des gardes à l'instant viennent punir ce manque de respect & l'enlevent; mais au fond, le mouvement étoit trop flatteur pour le Roi, & il fit grace au téméraire enthousiaste.

Pour satisfaire aux dépenses extraordinaires que coûtoient ces divertissemens, où la favorite n'épargnoit rien, parce qu'ils étoient les meilleurs & les seuls moyens de consommer & perpétuer l'enchantement de son royal esclave, il falloit à la tête des finances un homme absolument à ses ordres. M. Orry, encore dans les principes économiques du vieux Cardinal, avoit peine à consacrer à ces superfluités les trésors de l'Etat destinés à sa défense. D'ailleurs il réunissoit à la place du contrôleur-général la place de directeur-général des bâtimens, qu'elle vouloit faire tomber dans sa famille. Il n'étoit guere possible d'en dépouiller sans raison ce Ministre, au lieu qu'en le disgraciant tout-à-fait, son successeur s'estimeroit assez enrichi de la premiere dépouille. Le motif intéressoit trop Madame de Pompadour pour y résister. M. Orry fut

(*) Voyez le *Journal de Monsieur*, publié par Madame la Présidente d'Ormoy, mois de Novembre 1778.

renvoyé &, comme le plus grand nombre de ses pareils, il ne put tenir à l'abandon général qu'entraîne une semblable humiliation; il n'y survécut pas deux ans.

Il avoit été remplacé par M. de Machault d'Arnouville, Intendant du Hainaut & fils d'un Machault encore existant, surnommé *Machault coupe-tête*, à raison de la sévérité qu'il avoit exercée dans ses commissions de magistrature. Nous verrons dans la suite ce qu'étoit le fils, qui va marcher à grands pas dans la carrière du ministère. Quoique peu rampant & d'un caractère ferme, il céda aux circonstances & souffrit sans murmurer le partage qu'on voulut faire. Le Sr. le Normant de Tournehem, oncle de la Marquise, obtint la charge de Directeur-général des bâtimens. C'étoit en attendant que le Sr. Poisson, son frere, pût l'exercer. Il venoit d'être métamorphosé en Marquis de *Vandières*: les plaisans l'appelloient *le Marquis d'avant-hier*; & il falloit laisser oublier ce quolibet & beaucoup d'autres avant de lui confier une administration dont s'étoit honoré, il n'y avoit pas dix ans, un Duc d'Antin, un fils de la Comtesse de Toulouse. Mais par une précaution fort sage, il eut un mois après la survivance.

25 Janv.
1746.

Ces intrigues subalternes occupoient l'oïveté des courtisans, tandis qu'il s'agitoit dans les divers cabinets des Potentats, des négociations plus importantes au repos de l'Europe. Le Roi espérant se ménager une alliée dans le nord, ou du moins l'empêcher de devenir son ennemie, avoit fait enfin reconnoître dans une audience publique, par M. Daillon, son Ministre à Pétersbourg, la Czarine en qualité d'Impératrice des Russies. Depuis

plus de trois ans qu'une révolution aussi sagement combinée, qu'heureusement exécutée, avoit mis cette Princesse sur le trône, la France, toujours circonspecte, avoit voulu la voir établir solidement son empire avant de faire une pareille démarche. Elle avoit eu d'abord un succès favorable, puisque l'autre Souveraine étoit entrée indirectement dans son alliance, en se déclarant pour le Roi de Pologne. Mais ce secours devint fort inutile au moyen de la paix particulière de ce Monarque, & l'on verra par la suite que les intrigues des ennemis à la cour de Pétersbourg prévalurent contre celles de la France, au point d'en obtenir un puissant secours. Le traité de Dresde, connu alors, l'élection du nouvel Empereur, étoient des événemens peu agréables, & obligèrent les cours de Versailles & de Madrid à s'unir plus étroitement. Leurs victoires les mettoient dans le cas de dicter encore la loi. La seconde envoya vers la première le Duc d'Huescar en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Il étoit question d'un traité convenu entre le Roi de Sardaigne & les deux couronnes qui, pour contrebalancer la défection des Rois de Prusse & de Pologne, cherchoient à enlever le gardien des Alpes aux ennemis; projet d'autant plus sage, que la Reine de Hongrie se proposoit de reprendre la supériorité en Italie, où la tranquillité de l'Allemagne lui permettoit de faire passer trente mille hommes de renfort. Mais ce Prince, non moins politique que guerrier habile, après avoir laissé toucher les arrangemens presque à la conclusion, avoit profité d'une sécurité funeste pour surprendre dans Assi, dès le commencement de la campagne, le Marquis de Montal,

1745.

Déc.

1746.
5 Mars,

1746. & l'obliger de se rendre prisonnier de guerre avec ses troupes. Révolution qui enleva bientôt à l'Infant toutes ses conquêtes en Lombardie. Il étoit essentiel de prévenir les suites funestes qu'on prévoyoit, & le Maréchal de Noailles avoit été dépêché à Madrid pour régler les opérations futures.

Louis XV désiroit toujours la paix & la proposoit : elle étoit d'autant plus aisée à faire de sa part qu'il ne demandoit rien, qu'il ne vouloit rien garder, & cependant on se défioit de ses protestations ; on le forçoit de projeter de nouvelles conquêtes. Le conseil étoit alors occupé de deux grands objets. Le Prince Edouard se soutenoit en Ecosse. Ses partisans, pour déterminer la France à le secourir, représentoient sa position comme de beaucoup meilleure. A les entendre il ne lui falloit que des renforts pour compléter la révolution & remonter sur le trône d'Angleterre. Un seul, non moins attaché à son maître, mais plus clairvoyant ou plus sincère, Milord Maréchal, ne voulut pas induire le ministère en erreur. Il lui fit entendre qu'à moins des secours les plus puissans & les plus soutenus d'hommes & d'argent, il n'étoit pas possible d'espérer de véritables succès ; que les autres ne serviroient qu'à affoiblir la France & à occasionner la perte des braves gens qui auroient embrassé la cause d'un héros, dont le courage & la témérité étoient les seules ressources. La franchise de ce discours détermina le gouvernement à prendre un parti mitoyen, qui fut de ne favoriser l'entreprise du Prétendant qu'autant que la prudence le permettoit ; de le tromper lui-même, afin de tromper ses ennemis, & , en leur donnant le change par la crainte d'une diversion,

de se faciliter des conquêtes plus réelles & plus solides. On fit donc faire à Calais tous les préparatifs d'une descente méditée. On dressa même un manifeste à tout événement : on y employa un écrivain, dont on espéra que l'indiscrétion produiroit le meilleur effet, & l'on n'en doutera pas, quand on saura que cet écrivain étoit Voltaire. (*) Le Duc de Richelieu se rendit dans ce port, & s'y tint pendant quelque tems à la tête de 30,000 hommes prêts à s'embarquer incessamment & même s'embarquant quelquefois. Une escadre commandée par M. de Roquefeuille croisoit dans la Manche, & donnoit beaucoup d'inquiétude aux Anglois, obligés d'y en conserver une bien supérieure. Il résulta de ces feintes, qu'indépendamment de ces forces maritimes devenues inutiles, elles retirèrent sur les côtes des troupes qui auroient été en Ecosse accabler le Prince Edouard, & qu'elles les empêchèrent de passer la mer & de venir en Flandre.

Pendant le Maréchal de Saxe étoit retourné en Flandre, où il ne sembloit s'occuper que des plaisirs de l'hiver & du carnaval. Une belle nuit même, qu'il donnoit un bal aux Dames de Lille, il fit investir Bruxelles : il ouvrit la tranchée quelques jours après, & poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler, & de laisser entre les mains du Roi une garnison de neuf mille hommes prisonnière de guerre. Ce fut le prélude de nouvelles conquêtes. Les Hollandois voyant les armées de France s'ap-

1746.

28 Janv.

20 Fév.

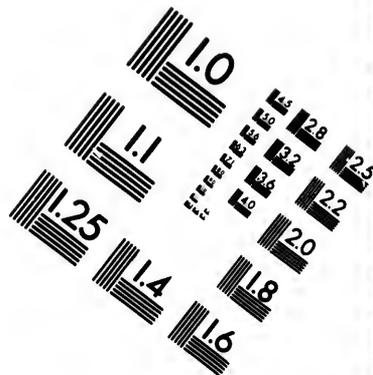
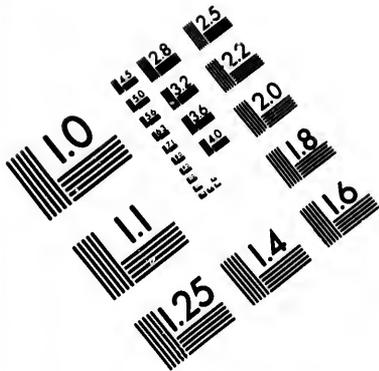
(*) On renvoye aux pièces pour servir à l'histoire, ce manifeste, N^o. III.

1746. procher d'eux de plus en plus, n'étoient point à se repentir de n'avoir pas conservé la neutralité; ils craignoient toujours que la modération de Louis XV ne fût pas aussi sincère qu'il l'annonçoit, & de devenir victimes d'une querelle où, dans tous les cas, il n'y avoit rien à gagner pour eux. Ils avoient en vain fait part à leurs alliés des propositions du Roi pour la paix. Le Roi George étoit trop aigri de voir la France lui susciter un rival, fomenter sourdement une rébellion dans ses royaumes & se préparer à la soutenir plus ouvertement. La Reine de Hongrie venoit de mettre son mari sur le trône Impérial; elle étoit débarrassée de son ennemi le plus redoutable & le plus voisin; elle ne pouvoit consentir au démembrement de ses Etats d'Italie; elle savoit que ce pays avoit toujours été l'écueil de la gloire des François, & se flattoit qu'ils en seroient de nouveau repoussés cette année. Les Hollandois réduits à travailler eux-mêmes à leur propre conservation, apprenant le siège de Bruxelles, inquiets de l'ouverture d'une campagne si prématurée, & prévoyant les suites rapides que ce premier succès devoit avoir, eurent recours aux supplications ordinaires. Ils députerent à Versailles le Comte de Wassenar, en qualité de Ministre Plénipotentiaire. Il étoit chargé de déposer dans le sein de S. M. leur douleur, leur crainte & leur confiance. Il eut audience le 27 Février; il reçut de nouvelles assurances des bonnes intentions du vainqueur, mais il n'obtint aucun changement au plan d'opérations formé; le 26 Avril, M. Gilles, autre Député de la République pour de nouvelles instances & de nouvelles propositions, n'eut pas plus de crédit.

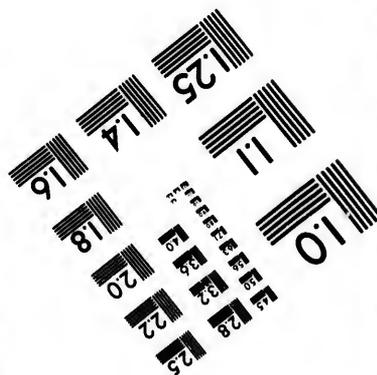
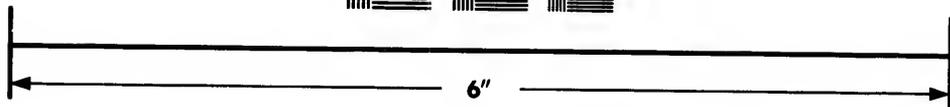
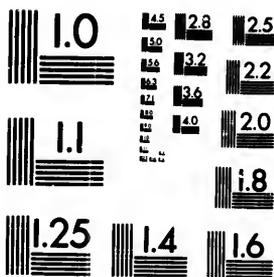
Le Roi résolu à faire une troisième campagne, ~~partit~~ 1746.
partit quelques jours après. Le Dauphin lui de-
manda la permission de l'accompagner; il se flat-
toit d'autant mieux de l'obtenir que Madame la
Dauphine étoit grosse: mais les Ministres craignant
l'humeur austère de ce Prince & ses yeux trop
clairvoyans, en dissuaderent le Monarque. Ils
dissimulerent le véritable motif de leur avis par
l'appréhension de la témérité du jeune Prince,
dont l'ardeur si difficile à contenir à Fontenoi, ne
deviendroit que plus fougueuse à mesure qu'il se
familiariseroit avec la guerre. Le Roi, qui redou-
toit aussi ce témoin de ses foiblesses, ne fut pas
fâché qu'on lui suggérât un pareil prétexte. Il
préféra sa maîtresse à son fils. La Marquise avoit
tout-à-fait subjugué le Monarque; elle voulut par-
ticiper librement aux hommages des vaincus, &
cet arrangement fit encore diminuer la nation de
quelque degré d'affection pour son maître. Mais
si la tendresse des peuples se refroidissoit, leur ad-
miration croissoit par l'éclat des nouvelles victoi-
res. On ne disentoit pas qui les remportoit: il
étoit présent, & tout se rapportoit à lui. Il rem-
plissoit en apparence le premier devoir d'un père
de ses sujets, de s'exposer pour leur défense, pour
leur ramener la paix & l'abondance, les sources
du bonheur public.

Louis XV fit le 4 Mai son entrée dans Bruxel-
les; le magistrat en corps le reçut & le harangua
aux portes de la ville, & le Comte de Lowen-
dhal, établi Gouverneur, lui en présenta les clefs.
S. M. se mit à la tête de son armée, qui marcha
sur six colonnes. Les forteresses s'évacuoient ou
se rendoient, à mesure que le Roi approchoit. En-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
16
18
20
22
25
28
32
36
40

10
11
12
13
14
15

sorte qu'au bout d'un mois il fit son entrée dans
 1746. Anvers, & prit ainsi possession des deux capitales
 4 Juin. des Pays-bas. Il acheva de les conquérir presque
 tous par lui-même, ou par les Princes de son
 sang, ou par ses Généraux, car il avoit été obli-
 gé de quitter en Juin & de se rendre à Versailles
 aux couches de Madame la Dauphine. Les succès
 ne furent pas moins rapides sous le Maréchal de
 Saxe, à qui S. M. laissa le Généralat. Le Prince
 Charles étoit venu cette année commander l'armée
 des alliés, & n'avoit pu retarder la perte de tant
 de provinces. Au mois d'Octobre, le Maréchal
 de Saxe, qui aimoit les troupes & en prenoit
 soin, touché de leurs fatigues durant une campa-
 gne longue & commencée dès le mois de Janvier,
 fit proposer par un trompette à son rival de com-
 mencer à prendre des quartiers d'hiver, & lui fit
 part des motifs d'humanité qui l'inspiroient. Le Prin-
 ce Charles lui répondit avec hauteur, qu'il n'avoit
 ni ordre ni conseil à prendre de lui. „ Eh bien, ”
 répondit-il, „ je l'y forcerai de la bonne maniere.”
 En effet, il donne ordre de se préparer à la ba-
 taille pour le surlendemain. La veille on n'en
 joua pas moins la comédie dans le camp, & Ma-
 dame Favart, alors la maîtresse du Maréchal, après
 le spectacle fait son annonce & dit: *Messieurs,*
demain relâche, à cause de la bataille; après-
demain nous aurons l'honneur de vous donner,
&c. Ce propos, gasconnade dans un autre tems,
 n'étoit propre en cette occasion qu'à marquer la
 confiance des troupes dans leur chef & la certitu-
 de de la victoire. D'après ses dispositions elle fut
 sanglante: les ennemis laissèrent 12,000 hommes
 sur le champ de bataille & 3,000 prisonniers, tan-
 dis

dis que les François ne perdirent gueres que 1,000 hommes. La nuit qui survint, empêcha l'armée des alliés d'être détruite pendant sa retraite.

1746.

Après cette bataille, appelée la *bataille de Raucoux*, le Chevalier d'Aubeterre parut frappé de la bonne mine & de l'air guerrier d'un prisonnier Anglois, & lui dit : *je crois que s'il y avoit eu 50,000 hommes comme toi dans l'armée ennemie, nous aurions eu peine à la battre.* Le soldat répondit vivement : *nous avons assez d'hommes comme moi, mais il nous en manquoit un comme le Maréchal de Saxe.*

Il s'en falloit bien que les affaires des deux couronnes fussent en aussi bon état en Italie. Depuis la mort de Philippe V les choses y avoient changé absolument de face. Ce Prince, qui, après avoir eu la foiblesse de quitter le trône pour faire son salut, avoit eu la foiblesse plus grande de renoncer à son salut pour remonter sur le trône, recevoit au moins de l'énergie de sa femme. Elle avoit déjà établi l'un de ses enfans Roi de Naples, & vouloit faire restituer à l'autre le patrimoine de sa maison; elle soutenoit la pusillanimité de son époux. Elle ne put avoir le même empire sur le successeur, qui, né d'un autre lit, n'avoit pas pour elle la même déférence, qui, du sang de Savoie par sa mere, étoit plus porté en faveur du Roi de Sardaigne, & d'ailleurs se désoit des vues ambitieuses de sa belle-mere.

Son premier acte d'autorité fut de rappeler ses troupes d'Italie. On venoit de perdre la bataille de Plaisance; on s'étoit retiré dans l'Etat de Genes: il fallut en sortir, & les deux armées repassèrent en Provence.

1746.
7 Sept. L'armée Impériale, après avoir repris dans cette campagne tous les postes perdus la précédente, se présente devant Genes. Le Sénat n'espérant plus de secours, & craignant un vainqueur irrité, fait ouvrir les portes au Général Nadasti, consent par la capitulation que la garnison soit prisonnière, s'oblige d'envoyer le Doge avec six Sénateurs (comme autrefois à Louis XIV) faire des excuses à la Reine de Hongrie de s'être lié avec ses ennemis, implorer sa clémence, & s'engage à payer sur le champ 50,000 génouines, faisant environ 400,000 livres de notre monnoie, pour être distribuées aux troupes allemandes. Le Marquis Botta d'Adorno est établi commandant dans la ville.

Trois jours après les commissaires Autrichiens demandent encore une contribution de trois millions de génouines à folder en différens termes, dont le plus éloigné est de quinze jours. L'Etat ne peut suffire à ce payement; la banque est épuisée, le crédit perdu, le commerce ruiné; toutes les terres sont ravagées, les belles maisons de plaisance qui embellissoient les dehors pillées: les habitans sont traités en esclaves par les soldats; ils n'avoient plus à perdre que la vie, & de ressource que leur désespoir. Ce peuple foible encore, nourri loin des armes, indigné de se voir enlevé la principale artillerie de sa capitale, forcé de servir lui-même aux travaux & battu comme un troupeau de bêtes de somme, se révolte, attaque la garnison, la combat, la chasse de la ville & la repousse jusqu'au delà de ses frontieres. Il brise le joug d'un ennemi, dont n'avoient pu le sauver, ni son enceinte de rochers, ni les Rois de France,

5 Déc.

d'Espagne, de Naples, ni lui-même quelques mois avant, où il lui auroit été plus facile de se défendre. Cette glorieuse expédition est imitée par les habitans de la campagne, & la république, entièrement débarrassée des troupes Allemandes, recouvre en peu de jours sa liberté.

Il n'est pas de succès, sans doute, qui ne se doivent aux fautes des adversaires. Le découragement & la consternation avoient perdu cet Etat; ils étoient devenus le partage des Autrichiens. La pusillanimité du commandant, qui s'amusoit à négocier, au lieu de combattre, laissa tout le tems aux Génois de se rassembler, de se fortifier, de faire leurs dispositions & de se donner des chefs. Il se confioit aux Sénateurs, qui jouèrent en cette occasion un étrange rôle. Sous main ils soulevoient leurs concitoyens & prenoient en même tems avec le Marquis de Botta des mesures apparentes pour faire rentrer les soulevés dans la soumission. Ce corps s'abstint de toute révolution, & la faisoit desavouer à Vienne par son Ministre. Il déclara que la Noblesse n'avoit aucune part à ce changement, qu'on appelloit révolte. Cette conduite autorisa le conseil de cette cour à agir encore en maître; il signifia qu'il eût à fournir non-seulement le restant des contributions ordonnées, mais il en demanda de nouvelles pour les dommages causés à ses troupes; il exigea qu'on rendit tous les prisonniers, au nombre de 4,000, & surtout qu'on fit justice des séditieux. Ces loix dures, qui annonçoient aux Génois tout ce qu'ils avoient à craindre, s'ils retomboient sous la puissance du vainqueur, les raffermirent dans leur résolution de se défendre & de mourir pour la pa-

trie. Ce qui bleffoit surtout l'orgueil de ce Peuple
 1746. Roi, c'étoit de voir la Corse lui échapper, insult-
 ter à sa misère & recouvrer une liberté qu'il lui
 disputoit depuis si longtems.

Malgré ce courage & ces efforts, les Génois
 victorieux dans leurs foyers, n'étoient point assez
 aguerris pour tenir la campagne. Seuls ils auroient
 succombé sous ceux des troupes régulières. Le
 Comte de Schulembourg remplaçant le Marquis
 de Botta, les resserra de plus près dans leur ville.
 Ils se trouverent bientôt bloqués par mer & par
 terre, car une escadre Angloise secondoit les Au-
 trichiens. La France, dont le sort dans cette guer-
 re étoit de se sacrifier continuellement pour ses
 alliés, leur envoya des secours d'argent, d'hom-
 mes & surtout des capitaines. C'étoit d'autant plus
 généreux, qu'elle trembloit pour elle-même.

L'armée Autrichienne & Piémontoise favorisée
 30 Nov. par une flotte de S. M. Britannique, avoit passé
 1746. le Var & étoit entrée en Provence. Les ennemis
 occupoient déjà le tiers; ils s'étoient avancés jus-
 qu'à la riviere d'Argens, dans le dessein de tom-
 ber sur Toulon & sur Marseille, à la faveur de la
 marine Angloise. Ils prirent d'abord les Isles de
 Sainte-Marguerite & de Saint-Honoré, connues
 pour receler dans leur sein tant de victimes des
 vengeances ministérielles. Ces malheureux comp-
 toient sur leur liberté. La fatalité voulut que le
 commandant, vieil officier, effrayé des bombes
 dont la flotte ennemie l'accabloit, capitulât si vite
 qu'on lui permit d'emmener ses prisonniers avec
 les autres effets du Roi & sa petite garnison. Il
 fut mis au conseil de guerre & condamné à la pri-
 son pour s'être rendu avec tant de précipitation.

Ce fut le seul exemple durable de la sévérité des loix militaires durant cette guerre, & malheureusement le plus inutile, en ce qu'il fut exercé sur un officier obscur, sans protection, sans appui & le plus digne d'indulgence.

1747.

Le Marquis de Mirepoix qui commandoit dans cette partie, n'avoit pu, avec quelques brigades qu'il avoit, que harceler l'armée ennemie & retarder sa marche. Pour en arrêter les progrès, on jetta les yeux sur le Maréchal de Belle-Isle; il étoit excellent dans cette guerre de chicane, exigeant un esprit d'ordre, de détail & de combinaison.

Lorsqu'il arriva, les alliés avoient formé le siège d'Antibes. Les Anglois la bombardoient par mer, tandis que les Autrichiens en faisoient le siège dans les formes. On n'avoit point de marine à Toulon en état de tenir tête aux premiers, depuis longtems maîtres de la Méditerranée. Les côtes n'étoient défendues que par des miliciens effrayés; les troupes, sans discipline, s'arrachioient le foin & la paille; les mulets des vivres mouroient faute de nourriture: les ennemis avoient tout rançonné, tout dévasté du Var à la riviere d'Argens & de la Durance. Le Maréchal ne put d'abord qu'être témoin de l'état déplorable & du découragement où étoit la province & les troupes. Il trouva Dom Philippe & le Duc de Modene à Aix, n'ayant plus d'armées, fondues faute de vivres, & fit les fonctions d'intendant & de munitionnaire. Enfin les renforts étant arrivés, & secondé du Marquis de la Mina, commandant les troupes Espagnoles, il fit lever le siège d'Antibes. Par des mouvemens adroits de son armée, il fit craindre au Comte de

16 Janv.

1747.
3 Fév. **Brown**, Général des ennemis, de se trouver en-fermé en Provence sans espoir de retour; ce qui l'obligea de repasser le Var en désordre & avec précipitation, laissant aux François partie de son artillerie & toutes ses munitions; foible dédommagement des contributions qu'il avoit levées, & surtout des dévastations & du pillage exercés par les siens. Deux choses contribuèrent principalement à cette libération; le défaut de subsistances qui n'arrivoient plus aux ennemis par la voie de Genes, point essentiel, & qui rend la plupart des invasions infructueuses, & le concert parfait entre le Marquis de la Mina & le Maréchal de Belle-île, dont l'esprit de conciliation opéra ce prodige.

Cet heureux événement permit de faire passer aux Génois les secours promis & le Duc de Boufflers, mort dans cette place, mais qui, enlevé par la petite-vérole, ne put dire comme Mi-thridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Ce fut le Maréchal de Belle-île qui, après avoir fait reprendre par son frere les isles de Sainte-Marguerite à la vue de la flotte Angloise, pour procurer une diversion eut l'audace de pénétrer à son tour dans les Etats du Roi de Sardaigne, de menacer le Piémont & de forcer ce Prince à rappeler ses troupes du blocus de Genes; ce qui affoiblit tellement les Impériaux que la cour de Vienne en ordonna la levée, & ce mouvement obligea l'escadre Angloise, désormais inutile, de se retirer. Le Duc de Richelieu, heureux en tout, nommé par le Roi pour remplacer à Genes le Duc de Boufflers, vint recueillir la gloire & les hon-

neurs destinés à celui-ci. Il empêcha cette ville, jusques à la paix, de retomber au pouvoir de la Reine de Hongrie. En reconnoissance il fut fait Noble Génois, inscrit sur le livre d'or, & on lui érigea une statue dans cette immense & superbe salle du palais du Doge, où figurent ainsi tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la République.

1747.

Le seul événement fâcheux & remarquable de cette guerre en Italie, fut l'affaire d'Exiles, où le Comte de Belle-île, ayant eu l'imprudance d'attaquer les retranchemens, malgré l'avis d'officiers plus connoisseurs, plus expérimentés, plus au fait du local, y joignit la fausse honte de n'oser avouer son erreur, & préféra d'expier sa faute par une mort courageuse, mais inutile; opiniâtré folle & atroce, puisqu'il enveloppa dans sa perte une foule de braves gens nécessités à suivre son exemple, tels que Mrs. d'Arnaud, de Goas, de Grille & de Donge.

19 Juill.

Les Génois furent les seuls alliés que la France secourut avec succès durant cette guerre. Elle avoit procuré à Charles VII la couronne impériale & lui avoit fait perdre ses Etats; le Duc de Modene, depuis longtems hors des siens, n'avoit qu'un vain titre de Généralissime; il ne restoit pas à Dom Philippe la moindre de ses conquêtes, & le Prétendant gémissoit de n'avoir été qu'un épouvantail dont elle se fut servi pour effrayer ses ennemis. En effet, ce Prince, après avoir lutté pendant plus d'un an contre sa mauvaise destinée, étoit repassé en France. La bataille de Culloden qu'il avoit perdue en Ecosse, contre le Duc de Cumberland, l'avoit réduit au simple rôle de su-

16 Avril
1746.

1747.

gitif & de proscrit. Errant plusieurs mois, & caché dans les montagnes, il avoit été trop heureux d'échapper aux poursuites de ses ennemis & de se soustraire à leur fureur. Paris vit revenir avec attendrissement ce héros infortuné. Ceux qui n'étoient point au fait des obstacles invincibles qui s'opposoient à sa réussite, attribuerent sa défaite au peu d'efforts que la France avoit faits pour lui; ils s'indignerent contre le ministère qui l'avoit rendu le jouet de sa politique: mais la maniere dont il se comporta bientôt, diminua l'intérêt qu'on prenoit à sa cause, le rendit méprisable & même odieux. Soit pour s'étourdir sur ses malheurs, soit insensibilité véritable, soit espoir d'inspirer encore de l'effroi au Roi George son rival, par son apparente sécurité, tandis qu'on traînoit à l'échaffaud ses partisans les plus zélés, on le voyoit, affectant de se montrer en public, assister à tous les spectacles, à tous les bals, à toutes les fêtes qui eurent lieu durant l'hiver. Il choisit pour maîtresse la Princesse de Talmont, une des femmes les plus folles de la cour, les plus propres à lui faire perdre sa gloire & sa réputation. Enfin il se plongea dans la débauche & la crapule, en se livrant aux excès de la table les plus honteux. Quelqu'un de ceux qui lui étoient attachés, osa lui représenter l'indécence de sa conduite; il lui peignit la désolation de tant de maisons illustres dans le deuil pour avoir embrassé sa défense: ce Prince fit une réponse qu'on n'ose rapporter & qu'on ne voudroit pas croire, mais dont le sens le moins révoltant annonçoit qu'il avoit déjà la même ingratitude, la même dureté de cœur que s'il fut né dans la pourpre. Le principe de sa perte fut sa

délance de Milord Maréchal. Instruit de la franchise avec laquelle il avoit parlé à la cour de France, le Prétendant lui en fut mauvais gré : inspiré par ses vils flatteurs, il s'en éloigna, & ce serviteur zélé, qui depuis trente ans avoit donné des preuves non équivoques de son attachement à la maison de Stuart, se repentit d'avoir fait tant de sacrifices pour un Prince que l'humiliation ne rendoit pas plus digne du trône. 1747.

L'événement le plus remarquable sans contredit durant l'hiver fut le second mariage de M. le Dauphin. Ce Prince avoit perdu son auguste compagne des suites d'une couche. La douleur qu'il ressentit de cette perte fut extrême, & s'il eut fallu attendre la fin de ses regrets avant de lui proposer un second hymen, ç'auroit été trop long pour l'impatience de la France, voyant avec peine qu'il ne fut pere encore que d'une fille. Sa tendresse dût céder à la raison d'Etat, & il consentit à convoler à de nouvelles noces. Le choix étonna toutes les Puissances, quand on fut qu'il étoit tombé sur une Princesse de Saxe, sur la fille d'un Roi qui occupoit le trône du beau-pere de Louis XV, d'un Roi uni étroitement avec son ennemie, & qui tout récemment avoit vu le Roi de Prusse, allié de la France, dévaster ses Etats de concert avec elle. Mais les ressentimens des Princes ne laissent point de traces profondes comme ceux des particuliers. La même politique, qui les force d'oublier facilement les bienfaits, les oblige également d'oublier les injures. D'ailleurs, c'étoit la seule Princesse qui convint à peu près dans la circonstance. L'Espagne n'en avoit plus à donner. Le Portugal en possédoit une nubile ; 22 Juill.
1746.

1747. mais ce Royaume, absolument sous le joug des Anglois, n'offroit aucun avantage: on étoit en guerre avec le Roi de Sardaigne, dont une fille, quoique plus âgée, eut pu convenir; on venoit de se trouver trop mal de l'alliance de la Baviere pour être tenté de renouer. D'ailleurs le Maréchal de Saxe, oncle naturel de la jeune Princesse, dont le nom en ce tems-là remplissoit la France & l'Europe entiere, ne contribua pas peu par ses insinuations à déterminer cette demande qui, comme on le juge bien, fut très-agréable à la cour de Pologne. La future Dauphine n'en fut pas la moins satisfaite.

Le Duc de Richelieu, dont la faveur croissoit journellement, employé tour-à-tour à la guerre, aux négociations, aux intrigues galantes, aux cérémonies d'apparat, & propre à tant de fonctions diverses, Ambassadeur extraordinaire du Roi, fit 7 Janv. à Dresde la demande de la Princesse, à qui cette nouvelle rappella une anecdote qu'elle a racontée elle-même à Versailles à l'abbé Foldini, son confesseur (*). Agée d'environ treize ans, la curiosité l'avoit conduite dans le monastere des Dames du Saint-Sacrement à Varsovie. Une vieille religieuse se présente à la Princesse, l'arrête & lui prenant la main: „ Madame, lui dit-elle, me „ connoissez-vous? — Oui, vous êtes la mere „ *Saint Jean*. — Sans doute; mais je m'appelle „ le aussi *Dauphine*, & je vous déclare, souve- „ nez-vous en un jour, *qu'une Dauphine tient*

(*) Comme ce trait a grand besoin d'autorités, il est tiré de la *Vie du Dauphin, pere de Louis XVI*, écrite sur les Mémoires de la cour, présentée au Roi & à la famille Royale. Par M. l'Abbé Proyart.

„ la main d'une autre Dauphine." Le compliment flatteur, s'il n'eut été fait précisément à l'époque du premier mariage de M. le Dauphin, devenoit d'une indécence impertinente. Le grand âge de la prophétesse le lui fit pardonner, & l'on se contenta de la regarder comme une radoteuse. Depuis on a assuré que cette religieuse vivoit en grande réputation de sainteté.

1747.

Quoi qu'il en soit, l'événement, prédit ou non, eut lieu d'abord à Dresde par la bénédiction du Nonce. L'échange se fit dans une presqu'île du Rhin, près du fort de la Pile, où le Prince Lubomirski remit la Princesse au Maréchal de la Fare & à la Duchesse de Brancas, chargés par le Roi de la recevoir.

Les courtisans ne la trouverent point jolie. Deux jours avant son arrivée à la cour, le Roi & le Dauphin s'avancèrent à sa rencontre; on se joignit près de Brie-Comte-Robert. La Princesse descendit la première de voiture & courut se jeter aux genoux du Monarque en lui demandant son amitié. S. M. la releva en l'embrassant, & la présenta au Dauphin.

Il eut fallu que cette nouvelle épouse eut étalé bien des charmes pour lui faire oublier celle qu'il pleuroit. Aussi, quand le Dauphin, la première nuit de ses nocés, entra dans son appartement, à la vue de plusieurs meubles qui lui rappellerent ce tendre souvenir, tous les sentimens de sa douleur ne prirent que plus de force & il ne fut pas maître de retenir ses larmes. La Dauphine les vit couler; elle en parut émue elle-même, & lui dit: *donnez, Monsieur, un libre cours à vos pleurs, & ne craignez point que je m'en offense: elles*

g des
dit en
fille,
venoit
aviere
réchal
dont
l'Eu-
finua-
ne on
e Po-
moins

oissoit
uerre,
ux cé-
ctions
oi, fit
cette
contée
n con-
uriosi-
Dames
e reli-
& lui
e, me
mere
appel-
souve-
tient

il est
ite sur
famille

1747. *m'annoncent, au contraire, ce que j'ai droit d'espérer moi-même, si je suis assez heureuse pour mériter votre estime.* Elle la mérita, mais sans jamais obtenir son cœur au degré où l'avoit possédé la précédente Dauphine. Du reste, elle avoit infiniment plus de ressources du côté de l'esprit. Son éducation, ainsi que celle de toutes les Princesses du nord, avoit été très-soignée. Outre sa langue naturelle, on lui avoit appris la latine, la françoise, l'italienne, l'histoire, le dessin: plusieurs autres connoissances d'utilité ou d'agrément étoient entrées dans le plan de ses études, & son avidité extraordinaire de s'instruire lui avoit fait faire de grands progrès en tout genre. C'est ce qui donna lieu à Voltaire, ce courtisan délicat, si adroit à saisir les goûts & les passions de ses maîtres pour les mieux flatter, d'adresser à la nouvelle Dauphine ces stances philosophiques que tout le monde fait par cœur, où il oppose ingénieusement par un contraste piquant, à la vie pleine, studieuse & active de Madame la Dauphine, le vuide, l'indolence & l'ennui de celle de la Reine. Son génie satyrique lui fit tort en cette occasion. La Princesse fut moins flattée des éloges qu'il lui prodiguoit, qu'indignée qu'il la crût capable d'applaudir au ridicule qu'il versoit sur S. M. Il fut obligé de désavouer la piece, & depuis, en la faisant imprimer, il ne nomma pas l'héroïne & supposa qu'elle avoit été composée pour une Altesse anonyme.

La position de Madame la Dauphine vis-à-vis de la Reine, étoit très-embarrassante. Elle ne parut qu'en tremblant devant une belle-mère, dont le père avoit été détrôné par le sien. La religion

acheva d'éteindre avec le tems dans le cœur de S. M. des sentimens d'averfion que la politique ne pouvoit que réprimer. Mais la jeune Princesse y concourut de fon mieux. Le troisieme jour après fon mariage, elle devoit, suivant l'étiquette, porter en bracelet le portrait du Roi fon pere. Quoiqu'on se fût déjà fait de part & d'autre des protestations bien fynceres d'oublier le passé, on sent combien il en devoit coûter à la fille de Stanislas, de voir briller sous ses yeux comme en triomphe, dans son propre palais, le portrait d'Auguste III. Une partie de la fatale journée s'étoit écoulée fans que personne eût la hardiesse de fixer cet ornement, plus éclatant que les précédens. La Reine osa la premiere en parler & y porter ses regards: *voilà donc, ma fille, lui dit-elle, le portrait du Roi votre pere? Oui, Maman,* répondit la Dauphine en présentant son bras à S. M.; *voyez comme il est ressemblant!* C'étoit celui de Stanislas. Depuis lors en effet, l'un & l'autre pénétrés de reconnoissance de cette galanterie, où le cœur se peignoit encore plus que l'esprit, l'adoptèrent pour leur fille & vécurent dans la meilleure intelligence avec elle & toute sa famille.

Les noces de M.^{le} Dauphin ne purent se faire fans que le royaume entier y participât par des réjouissances publiques. Les bals de Versailles firent surtout l'attention; il s'y passa quelques anecdotes qui méritent d'être conservées. Au bal paré on fait qu'on n'admet que tout ce qu'il y a de plus magnifique; les Seigneurs les plus mal à l'aise sont obligés de s'épuiser pour y briller. Les bourgeois de Paris, toujours avides de participer aux plaisirs de la cour, sont très-empressés de s'y ren-

1747.

dre; mais ils n'y peuvent assister que comme spectateurs. Les femmes ne sont pas les moins curieuses d'y paroître. On place ceiles-ci en spectacle sur des gradins, & l'on a grand soin de choisir les plus jolies pour les offrir aux regards de la cour: les hommes le sont de leur côté. Un particulier s'étant mis sur une banquette destinée à d'autres, l'officier des gardes-du-corps voulut le déplacer; il résista; l'autre insistant, le quidam qui, sans doute, avoit des raisons pour conserver son incognito, excédé d'impatience, dans sa vivacité lui répondit: *je m'en f..., Monsieur, & si cela ne vous convient pas, je suis un tel, colonel du régiment de Champagne.* Cette querelle fit de l'éclat & se répandit dans la salle. Un instant après, une Dame qu'on vouloit faire changer de place aussi, se voyant trop tracassée, s'écrie: *enfin, vous ferez ce que vous voudrez, mais je suis du régiment de Champagne.* Et depuis cette époque, cette phrase substituée au mot trop énergique du colonel, a fait proverbe, & exprime plus décemment la même chose.

Le bal masqué est plus libre: avec des billets chacun y est admis indistinctement. La Marquise de Pompadour se doutoit bien qu'on profiteroit de cette fête pour lui enlever le Roi. Elle étoit sur ses gardes & fut si bien servie par ses émissaires, que les diverses tentatives des femmes qui avoient des vues sur le cœur du Monarque échouèrent, ou du moins n'eurent à son égard aucune suite fâcheuse. Une scène originale & plaisante vint faire diversion aux aventures galantes & amusa beaucoup le Monarque. Un buffet splendidement servi offroit en profusion des rafraichisse-

mens aux acteurs du bal. Un masque en domino ████████ jaune s'y présentoit fréquemment & dévastoit horriblement les liqueurs fraîches, les vins exquis & toutes les pieces de résistance. S'il disparoissoit un instant, c'étoit pour revenir plus altéré & plus affamé. Il fut remarqué de quelques masques, qui le montrèrent à d'autres. Le domino jaune devint l'objet de la curiosité générale. S. M. voulut le voir: inquiète de savoir qui il étoit, elle le fit suivre; il se trouve que c'étoit un domino commun aux cent-suißes, qui s'en affublant tour-à-tour, viennent successivement se remplacer à ce poste, qui n'étoit pas le plus mauvais. On fait qu'un cent-suiße, qui vaut trois ou quatre hommes pour la corpulence, dévore bien comme dix. Leur nom en indique le nombre: c'étoit comme s'il eut passé mille bouches au buffet.

Le Seigneur le plus distingué aux nôces de Madame la Dauphine fut le Maréchal de Saxe. La gloire de ce héros couvroit trop bien le vice de sa naissance pour que la Princesse désavouât un tel parent. La France entiere regrettoit de ne lui avoir pas donné le jour; elle l'envioit à son pays, elle venoit de l'adopter: lui-même, François dans le cœur, désiroit d'être regardé comme tel, & avoit demandé & obtenu des lettres de naturalité. Après la bataille de Raucoux, le Roi lui avoit accordé six pieces de canon, du nombre de celles enlevées à l'ennemi. C'est ainsi que Louis XIV avoit autrefois récompensé Villars. Enfin il venoit de le déclarer Maréchal-général de ses camps & armées, titre donné autrefois à Turenne. Tant de distinctions, quoique si dignement méritées, ne pouvoient manquer d'élever contre cet

1747.

26 Avril.
1746.1 Nov.
1746.12 Janv.
1747.

étranger (car on le regardoit toujours comme tel)
 1747. la jalousie des courtisans & surtout des Ministres, en ce qu'il gaignoit de plus en plus la confiance de S. M. Ils résolurent de travailler efficacement à la paix pour arrêter le cours de ses triomphes & son accroissement d'autorité.

D'après les propositions du Roi, il se tenoit
 7 Sept. des conférences à Breda, où le Marquis de Puy-
 1746. sieux avoit été envoyé en qualite de Ministre Plénipotentiaire de la France, pour aviser avec ceux d'Angleterre & de Hollande aux moyens de réconciliation entre les Puissances. La démission du
 Janv. Marquis d'Argenson, arrivée durant cet intervalle,
 1747. retarda le grand ouvrage auquel on travailloit. On a déjà observé que le département des affaires étrangères ne convenoit ni à son genre d'esprit ni à son caractère. On ne voit pas que d'autre cause que le dégoût & sa répugnance à une dissimulation perpétuelle, qui contrarioit sans cesse sa gaieté & sa franchise, lui ait fait prendre le parti de la retraite, dont la santé en pareil cas est toujours le prétexte. Pour ne rien perdre du fil des négociations entamées on fit passer M. de Puy sieux au ministere vacant. La raison de cette convenance fut à peu près aussi la seule de l'élévation de celui-ci. Il fut remplacé dans sa fonction à Breda par M. Dutheil, Secrétaire du cabinet du Roi, qui le valoit bien pour le moins. Les Anglois, qui n'étoient point encore entamés, qui avoient eu des avantages considérables sur mer & s'en promettoient de plus grands, qui ne voyoient que des restitutions pour eux à faire à la paix, tenoient peu de compte de la modération de Louis XV. Avant de la conclure ils vouloient rendre à
 ses

les peuples la terreur que le Prétendant, à l'instigation de la France, avoit portée dans les trois Royaumes. Ils ne parloient pas de bonne foi & trainoient en longueur. 1747.

Ils venoient de recevoir une humiliation à l'Orient & c'étoit une raison de plus pour aiguillonner leur amour-propre: ils vouloient effacer cette tache par quelque expédition plus heureuse. Leur projet avoit été, pendant qu'on dévastoit la Provence, de ruiner ce port & avec lui la Compagnie des Indes; de se rendre maîtres du Port-Louis, qui seroit tombé après l'Orient; de mettre la Bretagne à contribution; de faire soulever les Calvinistes vers la Rochelle, comme vers le Languedoc & le Dauphiné. Une méprise fit échouer l'entreprise en cette partie, tandis que le courage, l'intelligence & le génie du Maréchal de Belle-Isle les repoussèrent dans l'autre.

On peut juger de l'état de la côte lorsque les ennemis y parurent, par ce qu'en écrivoit un vieil officier qui commandoit au Port-Louis.

„ J'ai apperçu, dit-il, le 28 Septembre une
 „ flotte qui se multiplie à l'infini; mais je résiste-
 „ rai aisément à cette nation Anglicane.” Le deux
 Octobre il manda: „ ils sont descendus à Polduc
 „ avec trois cents cinquante barques plattes &
 „ cinquante-cinq vaisseaux de guerre. Si l'on avoit
 „ des fusils, on les battoit; mais les paysans n'ont
 „ que des fourches.”

La descente s'effectua sans obstacle par le Général Sinclair, ayant avec lui cinq mille hommes de troupes réglées. Le commandant françois, qui étoit un l'Hôpital, avoit de l'artillerie & douze mille hommes de milices. L'Anglois ayant menacé

de tout mettre à feu & à sang si l'on résistoit, la frayeur s'empara des esprits & l'on capitula dès le premier jour de l'attaque, c'est-à-dire cinq jours après le débarquement, car l'ennemi avoit perdu ce tems dont on n'avoit pas mieux profité. Il sembloit que ce fût un défi à qui feroit le plus de fautes. Au lieu de battre la chamade, les tambours des miliciens, peu instruits, battirent la générale. Sinclair ne fait ce que cela veut dire & craint une perfidie. Cependant le vent changeoit; l'Amiral Lestoc en avertit par un signal. Une peur panique saisit l'ennemi, qui croit se voir attaqué sans pouvoir se rembarquer. Il fuit devant les François qui lui apportent les clefs, & sont étonnés de ne trouver personne dans le camp. Il ne remporte que du ridicule & des huées, & va descendre à Quiberon, petite île déserte & aride. C'étoit une vengeance aussi mal imaginée que l'autre avoit été mal exécutée: c'étoit une nouvelle sottise, ajoutée à la première.

Les Hollandois n'étoient pas plus déterminés, ou plutôt la République étoit divisée en deux partis. Les négocians désiroient sincèrement la paix; mais la noblesse, animée par la faction d'Orange qui se flattoit avec la continuation de la guerre de voir un changement d'administration, de profiter des troubles & de s'agrandir, étoit opposée aux premiers & l'emportoit. Pour les obliger de s'accorder, & leur inspirer une terreur salutaire, il fut résolu qu'on les ferreroit de plus près.

17 Avril. L'Abbé de la Ville, Ministre du Roi à la Haye, 1747. fit présenter aux Etats Généraux de la part de son maître une déclaration, portant en substance que de la même manière qu'en 1744 ils ont envoyé

dans les plaines de Lille & de Cifoing, sur le territoire de France, quarante mille hommes de leurs troupes, sans prétendre faire la guerre au Roi, S. M. se trouvant forcée par les circonstances & pour la sûreté des conquêtes qu'elle a faites sur la Reine de Hongrie, de faire entrer ses troupes sur les terres de la République, n'avoit point intention de rompre avec elle, mais seulement de prévenir les dangereux effets de la protection que la République accorde aux troupes de la Reine de Hongrie, leur promettant de ne regarder les pays & places que les troupes de S. M. seront forcées d'occuper pour leur propre sûreté, que comme un dépôt qu'elle s'engage de restituer aussitôt que les Provinces-Unies ne fourniront plus de secours à ses ennemis.

Cet avertissement fut le signal des hostilités, & suivi de conquêtes rapides qui étonnerent les Hollandois & firent éclore l'événement, objet des négociations du Duc de Cumberland à la Haye pendant l'hiver.

Le Prince de Nassau est déclaré Stadhouder, 4 Mai. 1717
Amiral & Capitaine général des Provinces-Unies, d'abord par le peuple, ensuite par les Etats-Généraux & dans toutes les Provinces. Peu après la nation, dans les premiers momens de son enthousiasme, travailla à rendre ses chaînes indissolubles, en déclarant, comme elle avoit fait en faveur de Guillaume III, depuis Roi d'Angleterre, le Stadhouderat héréditaire dans cette maison, même en faveur de la ligne féminine, à condition néanmoins que les Princesses héritières n'auroient point épousé un Roi, ni un Electeur. La Dictature est le modele du Stadhouderat; mais les Romains ne

1747. poufferent point la flatterie jusques à s'exposer à avoir un Dictateur femelle.

C'étoit un défenseur qu'il falloit à ces Républicains, & non un maître. La nomination du Stadhouder n'empêcha pas l'armée du Roi, qui étoit entrée en Zélande depuis quinze jours, de pénétrer plus avant, & de prendre différentes places à la vue de l'armée ennemie. Alors les négociations furent suspendues. M. Van Hoey continuoit à résider en France en qualité d'Ambassadeur; mais on le dégoûtoit, on le plaifantoit, on le tournoit en ridicule: il n'étoit pas homme à le recevoir impunément. Un soir qu'il soupoit chez le Marquis de Fontaine, au dessert paroît sur la table un gros fromage de Hollande: *Monsieur l'Ambassadeur, c'est du fruit de votre pays*, lui dit le maître. Il n'y tient plus; il se leve brusquement, met la main dans sa poche, jette sur la table une poignée de ducats & s'écrie: *en voilà aussi*. Il se retira de Paris peu après.

De leur côté, Mrs. Dutheil & Macanas, Plénipotentiaires de France & d'Espagne, déclarerent aux Ministres des autres Puissances, que la proximité des armées ne permettoit pas de continuer les conférences à Breda, & que leurs maîtres consentiroient qu'il fût assemblé un Congrès à Treves, à Cologne, ou à Aix-la-Chapelle.

Juill. Le Roi fit cette quatrième campagne & gagna en personne, contre le Duc de Cumberland, la bataille de Lawfeld, moins disputée & plus sanglante que celle de Fontenoi, où se signalerent principalement le Comte de Clermont & le Comte d'Etrées, où le Comte de Baviere fut tué, où l'on fit prisonnier le Général Ligonier. S. M.

coucha le soir, où le Prince Anglois avoit couché la veille.

1747.

On ne s'arrêta point : on mit le siege devant Berg-op-zoom, furnommée *la pucelle*, qui avoit bravé le génie de Spinola, une des places les plus inexpugnables des Pays-bas par ses fortifications, par les marais qui l'environnent & qui empêchent de l'investir en entier. Ce qui devoit inspirer en cette occasion encore plus de sécurité à ses habitans, c'est qu'elle avoit l'avantage d'être continuellement rafraîchie de troupes. Elle avoit une communication qu'on ne pouvoit couper avec l'armée du Comte de Schwartzenberg. La valeur seule devoit triompher de cette ville. Elle fut prise d'assaut après soixante-quinze jours de tranchée ouverte. On ne put empêcher le pillage, attrait le plus puissant pour le soldat dans ces sortes d'expéditions. Il fit un butin considérable. C'est au Comte de Lowendhal qu'on dût cette conquête. Ce Danois, compagnon du Maréchal de Saxe, n'étoit pas aussi grand militaire, mais c'étoit un des hommes les plus instruits de l'Europe : on dit même qu'il parloit quatorze langues. Il avoit le même soin que Maurice de la conservation des troupes. Dans sa lettre à ce Général, il estime sa perte à 400 hommes seulement, & celle des ennemis à 5,000, tant tués que blessés : proportion bien extraordinaire, & qui prouve à quel degré il possédoit cette rare qualité. Le Roi, au moment où il apprit la prise de Berg-op-zoom, remarqua comme humiliant pour la France, que ses deux plus grands capitaines fussent étrangers ; qu'elle n'en produisit plus de tels qu'autrefois : *c'est qu'aujourd'hui*, répondit le Prince de Conti.

15 Sept.
1747.

présent, *nos femmes ont affaire à leurs laquais.*
 1747. Madame de Lowendhal, étant venue chez le Monarque, il la reçut comme la femme d'un héros, & lui dit: *Madame, tout le monde gagnera par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton de Maréchal, & j'espère délivrer mes sujets du fléau de la guerre.* Il déclara en même tems le Maréchal de Saxe Commandant-général des Pays-bas, & avant de quitter la campagne, parut en effet de nouveau aussi empressé de faire la paix que s'il eut été battu. L'abbé de la Ville fut chargé de déclarer aux Etats généraux que les principes de modération de son maître n'avoient pas changé depuis ses nouvelles victoires.

Les Hollandois convaincus enfin de la bonne foi de Louis XV, songerent sérieusement à profiter de cette ouverture. Ils pressèrent l'Angleterre de s'y rendre, & le Comte de Sandwich écrivit au Marquis de Puyfieux, pour lui proposer de recommencer à Aix-la-Chapelle les conférences pour la paix. Sa proposition fut acceptée: il en résulta bientôt ce traité si étonnant, où la France, qui avoit épuisé son sang & ses trésors dans cette guerre, victorieuse depuis cinq ans, non-seulement ne recueillit aucun avantage, n'exigea aucun dédommagement, mais reçut la loi qu'elle auroit pu dicter.

13 Sept. Nous avons été à Aix-la-chapelle; on nous y a montré la salle où se tenoient les conférences, la table où a été signée la paix, & l'on nous a raconté l'anecdote suivante. Le Comte de Sandwich étonné des facilités qu'il trouvoit de la part des Plénipotentiaires du Roi, qui ne vouloit rien, qui accédoit à tout, qui accordoit tout, & crai-

gnant un dessous de cartes, avoit écrit à ses espions à Versailles, qui lui avoient répondu qu'il pouvoit aller en avant avec sécurité; qu'ils étoient sûrs des Ministres, trop jaloux de l'ascendant que le Maréchal de Saxe prenoit sur le Monarque, & de la maîtresse, qui étoit lassé de courir les champs; qu'ils étoient tous ligués pour finir la guerre à quelque prix que ce fût. La marine devenoit de plus en plus le côté foible de la France, & c'est en exagérant ses pertes en ce genre & celles dont elle étoit menacée, que l'on intimida Louis XV & qu'on lui fit faire les sacrifices les plus honteux pour sa gloire.

Il est vrai qu'en 1746, l'escadre du Duc d'Anville avoit échoué dans une entreprise contre l'Acadie. La mésintelligence entre les capitaines, jaloux de ce Seigneur qu'ils appelloient un intrus, parce qu'il n'avoit pas passé par les grades inférieurs, en fut cause. Non-seulement ils ne voulurent pas guider son inexpérience, mais ils contribuèrent à lui faire faire des fautes qu'ils lui reprocherent ensuite, dont il mourut de chagrin. Les Anglois avoient pris le *Mars*, & les débris de la flotte dispersée n'avoient rapporté à Brest pour tout fruit de leur expédition que la peste. Mais M. Dubois de la Motte, frere d'armes de Dugué Trouin, escortant une flotte marchande à Saint-Domingue, avec le seul vaisseau de guerre le *Magnanime* de 74 canons, & la frégate *l'Etoile* de 40, s'étoit défendu contre quatre vaisseaux de guerre Anglois, dont deux de 80 canons, les avoit mis en fuite & étoit arrivé à bon port à sa destination: mais M. de la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Isle de Bourbon, après avoir battu

1747.

15 Sept.

1747. & dispersé avec une escadre de neuf vaisseaux la
 21 Sept. flotte Angloise de l'Amiral Barnet, avoit fait une
 descente près de la ville de Madras, s'en étoit
 emparé & l'avoit rançonnée pour 1,100,000 pagodes
 d'or, & pour 500,000 en munitions & en mar-
 chandises, le tout faisant environ 13 à 14 millions
 de notre monnoie; & M. Duplex, Gouverneur
 de Pondicheri, trouvant cette condition trop
 avantageuse pour les ennemis, avoit refusé de
 la ratifier.

14 Juin. En 1747, deux combats inégaux que la marine
 du Roi avoit eu à soutenir, l'avoient prodigieuse-
 ment affoiblie, & l'orgueil des Anglois en avoit
 repris plus de hauteur. Le premier avoit eu lieu
 près du Cap Finisterre entre l'escadre du Marquis
 de la Junquiere, composée seulement de quatre
 vaisseaux & cinq frégates, & l'armée navale de
 l'Amiral Anson, forte de seize vaisseaux de ligne,
 qui avoit tellement enveloppé les François qu'au-
 cun n'étoit échappé. Le second s'étoit passé en
 Amérique, où l'armée navale de l'Amiral Hawke,
 de vingt vaisseaux de la première force, avoit eu
 affaire à l'escadre de M. de l'Estenduere, de huit
 vaisseaux seulement, dont il ne s'étoit sauvé que
 le commandant & le *Tonnant*, que montoit M. de
 Vaudreuil, simple capitaine de vaisseau, qui, par
 une manœuvre hardie & savante, avoit remorqué
 l'*Intrépide*. Mais les deux flottes sous l'escorte
 de l'une & l'autre escadre avoient gagné l'endroit
 de leur destination.

1748. Au commencement de 1748, le *Magnanime*,
 21 Févr. commandé par le Comte d'Albert, revenant de
 l'Amérique, démâté par une tempête, avoit été
 obligé de se rendre, mais après un combat de
 huit

huit heures, soutenu contre quatre vaisseaux ennemis.

1743.

Enfin M. de Montlout, soit à la côte de Guinée, soit en Amérique, où il avoit rencontré les Anglois supérieurs en forces, s'étoit tiré avec autant d'adresse que de fermeté de ces deux missions épineuses.

Il résulloit de cette situation que si la marine royale avoit succombé, ç'avoit été, suivant la politique d'un gouvernement bien entendu, pour le soutien du commerce & des colonies. L'un alimentoit encore l'Etat, & l'on venoit d'encourager les armateurs François à suppléer à la foiblesse de la marine du Roi, par des récompenses bien propres à les exciter. Il paroissoit une ordonnance, où du consentement de M. l'Amiral, le dixieme des prises faites sur mer à son profit, devoit cesser d'être levé jusqu'à nouvel ordre. 5 Mars.

Les autres pouvoient causer encore bien de l'embarras à l'Angleterre. Si l'Isle royale étoit passée sous leur domination, Madras étoit sous la nôtre : si l'Amiral Knowles s'étoit emparé du Fort-Louis à Saint-Domingue, les Anglois étoient incertains du siege ordonné de Pondicheri, qu'en effet la belle défense de M. Dupleix fit lever. 17 Octob.

Il y auroit donc eu de quoi chicaner longtems de la part de la France, si le Comte de Saint-Séverin d'Arragon, qui la représentoit, y eût été autorisé. Mais c'étoit un parti pris; le négociateur Anglois, qui favoit le mot de son adversaire, s'en prévalut. Son maître, sans-trop désirer la paix, en avoit besoin, soit pour raffermir son trône & éteindre la fermentation occasionnée dans ses Etats par l'irruption du Prétendant, soit pour.

1748.

mettre fin aux subsides énormes qu'il étoit obligé de fournir, soit enfin pour satisfaire aux requisi-
tions de la Hollande qui le pressoit, & même du
nouveau Stadhouder, dont la dignité se seroit éva-
nouïe avec la République. La nécessité de subven-
ir au secours de cette Alliée étoit si pressante,
qu'il avoit été obligé de faire venir des défenseurs
du fond du Nord & de soudoyer 30,000 Russes.
Enfin, quoiqu'il eût l'espoir à la longue de s'em-
parer des possessions françoises dans l'Amérique,
il y avoit à craindre que les armes du Roi n'allas-
sent plus vite dans l'Europe.

La Reine de Hongrie avoit à recouvrer ses ri-
ches provinces de Flandre, que le Maréchal de
Saxe pressuroit par d'énormes contributions, &
qui ne pouvoient que se dévaster de plus en plus.
Ce Général avoit le défaut d'aimer l'argent
& de vexer prodigieusement les vaincus. Il avoit
fait racheter trois ou quatre fois son superbe Cours
à la ville de Bruxelles, qu'il menaçoit de couper
toutes les fois qu'il vouloit des secours pécuniaï-
res. Cette Princesse ne devoit que perdre à la con-
tinuation de la guerre, & elle la finissoit avec
gloire, ayant mis son époux sur le trône Impérial.
Elle ne cédoit que ce qui ne lui appartenoit pas
& ce qu'au fond elle ne pouvoit se flatter de con-
server. Les Rois de Prusse & de Sardaigne, les
seuls qui dussent gagner dans cette querelle, étoient
bien-aïses de s'assurer par un traité définitif & gé-
néral leurs nouvelles acquisitions.

Quoique le Roi d'Espagne fût très-refroidi sur
les intérêts qui avoient excité Philippe V, il avoit
à ne pas laisser démembrer ses Etats du nouveau-
monde, que menaçoit la marine Angloise, & il

acqueroit sans autre effusion de sang, une portion de l'Italie, le patrimoine de son frere.

1748.

Mastricht, investie par la plus belle manœuvre de guerre qui eût été imaginée depuis longtems, fut le dernier effort que la France eut à faire. C'est encore le Maréchal de Saxe qui termina, comme il avoit commencé. Il exécuta son projet avec le concours de deux hommes peut-être uniques chacun en leur genre, M. de Crémilles, Maréchal-général des logis de l'armée, & M. Paris Duverney, aussi célèbre dans l'art des subsistances que le premier dans l'ordonnance de ses marches. Celle-ci étoit telle, que les ennemis également inquiets pour Mastricht, Luxembourg & Breda, divisèrent leurs troupes & faciliterent ainsi l'investissement de la premiere. Mais le Général, qui favoit que la paix alloit se faire, épargna le sang des soldats & ne suivit que mollement le siege. Cependant le Marquis de Bissy, officier d'une grande espérance & déjà distingué par de hauts faits, y fut tué d'un coup de canon.

13 Avril.

Ce dernier coup d'aiguillon fit presser la signature des préliminaires jusques à la conclusion définitive, qui eut lieu en Octobre. Suivant les clauses principales on rendoit de part & d'autre toutes les conquêtes : l'Infant Dom Philippe acqueroit les Duchés de Parme, Plaisance & Guastalla; le Roi de Sardaigne gardoit à quelque chose près, ce qui lui avoit été cédé par le traité de Worms; le Duc de Modene étoit rétabli dans ses Etats; Genes dans les siens : l'Angleterre conservoit tous les avantages de son commerce avec l'Espagne; on maintenoit le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de succession à la couronne de la

1748. Grande-Bretagne; on garantissoit à la Reine de Hongrie celui établi en sa faveur par la Pragmatique-sanction, ainsi qu'au Roi de Prusse la Silésie & le Comté de Glatz. Enfin le Grand-Duc étoit reconnu Empereur par toutes les Puissances.

La nation françoise trouva principalement deux choses à redire à ce traité. La premiere étoit une clause, par laquelle les fortifications de la ville de Dunkerque devoient rester dans l'état où elles étoient; ce qui n'annonçoit plus dans le Roi de la modération, mais de la foiblesse. La seconde, l'expulsion du Prince Edouard, après l'avoir appelé en France, l'avoir ébloui d'espérances brillantes, l'avoir, au péril de sa vie, fait servir de jouet à nos desseins; ce qui étoit lâcheté & perfidie. Aussi le Prétendant, qui n'étoit plus pour nous que le Chevalier de Saint-George, ne pouvant se persuader qu'on poussât l'infamie jusques à l'enlever de force, avoit été sourd à toutes les insinuations reçues à ce sujet, & le gouvernement fut obligé de donner des ordres au Duc de Biron, Colonel du régiment des gardes françoises, pour l'arrêter. Ce fut à l'opéra que se passa ce singulier événement. Le Roi avoit prévenu M. de Vaudreuil, Major des gardes, qu'il falloit qu'il se chargeât de l'expédition, & il l'avertit de deux choses; l'une, que ce Prince marchoit toujours armé; l'autre, qu'il avoit menacé de se tuer si l'on mettoit la main sur lui. Il lui dit qu'il falloit lui répondre sur sa tête de le saisir sans aucun accident fâcheux. M. de Vaudreuil ayant obtenu de S. M. carte blanche sur la maniere d'exécuter le projet, en y apportant cependant toute la décence respectueuse que la personne exigeoit & que per-

mettroient les circonstances, fit toutes ses dispositions. L'opéra étoit commencé; l'entrée de la salle étoit alors dans un cul-de-fac: le Prétendant arriva, & descendu, toutes les issues se ferment; il se trouva pris avant de s'en douter. M. de Vaudreuil lui annonça ses ordres & les lui montra; il lui demanda la permission de le fouiller. Il protesta & donna même sa parole d'honneur qu'il n'avoit point d'armes. Cependant le Major l'ayant fait ferrer par ses grenadiers, lui trouva plusieurs pistolets. On le mit dans un carrosse & on le conduisit à Vincennes, où il y avoit un souper ordonné pour lui. Il ne vit qu'un couvert, en voulut d'autres, & engagea M. de Vaudreuil & les autres officiers à manger avec lui. Il resta ainsi trois jours; puis on le conduisit au Pont de Beauvoisin; ce qui lui fit perdre toute envie de revenir en France.

Tout Paris fut indigné de cette conduite: on la compara à celle de Louis XIV, & c'est proprement à cette époque honteuse que commença à se manifester pour le Souverain & sa matresse, le mépris général qui ne fit que s'accroître jusqu'à la fin. Le premier, en déposant sa cuirasse, sembla renoncer à la gloire & même à l'amour de ses peuples, en laissant les rênes de son empire à la seconde, dont le regne odieux ne devoit plus continuer jusques à sa mort.

Ce mépris éclata pour la première fois dans des vers satyriques sur l'outrage fait au Prince Edouard, où l'on disoit à Louis XV, en parlant de cet illustre proscrit:

Il est Roi dans les fers; qu'êtes-vous sur le trône?

& apostrophant la Nation :

1748. Peuple, jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'asyle !

L'empressement du public à rechercher ces pièces, à les apprendre par cœur, à se les communiquer, prouva que les lecteurs adoptoient les sentimens du poëte. (*) Madame de Pompadour n'y étoit pas oubliée. Par un parallele non moins humiliant on la comparoit à Agnès Sorel, ou, sous ce nom générique, à la Duchesse de Château-roux, & l'on faisoit voir combien elle lui étoit inférieure. Elle ordonna les perquisitions les plus sévères des auteurs, colporteurs & distributeurs de ces pamphlets, & la Bastille fut bientôt remplie de prisonniers. Quelques-uns même furent mis au Mont Saint Michel, dans la fameuse cage de fer. C'est un séjour affreux, où l'on ne peut tenir debout ni couché. C'est-là que fut enfermé M. Desforges, accusé d'être l'auteur des vers dont on a parlé. M. de Broglio, abbé de ce lieu, ayant eu pitié de son sort, obtint son élargissement au bout de plusieurs années, le donna pour Secrétaire à son frere le Duc de Broglio, qui devenu Maréchal de France le fit Commissaire des guerres. Parmi les autres on distingue encore M. de Mairobert, reserré étroitement & longtems à la Bastille; M. de Resseguier, Chevalier de Malthe. Le premier n'avoit point fait de vers, mais les distribuoit : quelqu'un lui représenta qu'il se feroit enfermer : *tant mieux*, dit-il, *cela illustre son homme*. Il a depuis été créé Censeur royal, a joui successive-

(*) On mettra dans les pièces pour servir à l'histoire, quelques-unes de celles faites alors. N^o. IV.

ment de la confiance de M. de Malesherbes, de M. de Sartine, de M. Albert, de M. le Noir, de M. le Camus de Neville, les divers chefs de la librairie. On a reproché à l'autre d'avoir eu la bassesse, après avoir composé des vers contre Madame de Pompadour, d'en avoir fait à sa louange.

Un Ministre, l'ami du Roi, qui devoit se croire inébranlable dans sa faveur, si jamais courtisan a pu s'en flatter, si la naissance, les longs services, l'attachement à son maître, l'esprit, la gaieté, le don de plaire pouvoient préserver de la disgrâce, ne tarda pas à éprouver lui-même la vengeance de la favorite. Le Comte de Maurepas qu'on a reconnu facilement à ces traits, s'étoit déjà permis quelques plaisanteries sur le compte de la Marquise, & S. M. en avoit ri. Un jour à Marly, elle trouva sous sa serviette ce quatrain :

La Marquise a bien des appas ;
Ses traits sont vifs, ses graces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas :
Mais, hélas ! ce sont des fleurs blanches.

L'insulte étoit, sans doute, sanglante ; aucune femme ne l'eut pardonnée. C'étoit attaquer celle-ci d'autant plus cruellement qu'on révéloit à toute la France un défaut secret que son amant même ignoroit. Mais il n'étoit point prouvé que le Comte fût coupable. (*)

(*) Ces vers, assez mauvais, n'étoient même pas dignes de lui : on lui a plutôt attribué la chanson suivante :

Cette petite bourgeoise,
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la cour son taudis. . . dis, &c.

1748.

Le soupçon suffit; il eut ordre de se démettre de ses emplois. M. Rouillé qui n'avoit jamais rien connu des ports, eut ce département; ce qui fit dire en jouant sur le mot, *qu'on donnoit la marine à conduire à un roulier*. Le Comte d'Argenson eut le département de Paris & celui des haras du royaume.

Ce n'est pas ordinairement durant la disgrâce d'un Ministre qu'on lui rend justice; aussi l'on ne manqua pas de blâmer beaucoup le nouvel exilé & de décrier son administration. Mais nous, plus à même de l'apprécier, devons redresser ce jugement aveugle, précipité & passionné des contemporains, & nous osons croire que la postérité plus équitable regardera le Comte de Maurepas comme le meilleur Ministre que la Marine ait eu sous Louis XV. Si l'on considère l'état de foiblesse où il la trouva au commencement de la guerre, le défaut de fonds qui lui manquerent toujours dans ce tems malheureux, on sera surpris des choses qu'il fit avec si peu de moyens. Prévoyant de loin une rupture avec l'Angleterre, il avoit eu soin d'approvisionner les colonies, de faire rentrer tous les navires marchands, & de se mettre dans le cas de ne se voir entamé nulle part au commencement des hostilités maritimes. Par cette précau-

Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris. . . ris, &c.

On dit même que d'Estrade,
Si vilaine & si maussade,
Aura bientôt la postade,
Dont elle a l'air tout bouffi ! si ! &c.

tion il se ménageoit une ressource dans le commerce qui , trop satisfait d'échapper à la puissance d'un ennemi redoutable, paya volontiers ensuite un droit d'escorte pour ses convois; droit qui fournit au Comte de Maurepas les fonds extraordinaires dont il avoit besoin pour son département, auquel refusoit de contribuer le fisc public. Il profita de ces secours avec tant d'économie, que les payemens des ouvriers & des matelots ne cessèrent jamais dans les arsenaux. Il distribua les escortes si bien, que les convois ne manquèrent nulle part leur destination. On a vu que la seule colonie perdue durant la guerre fut l'Isle Royale, encore par la faute de l'officier chargé de la secourir. D'ailleurs, nous étions maîtres de Madras: compensation plus que suffisante, & le commerce de l'Inde n'étoit point interrompu.

Qu'est-il arrivé sous ses successeurs? En 1756, où la marine étoit remontée, où l'argent couloit avec profusion pour elle, le commerce se trouva ruiné presqu'avant de commencer la guerre. Depuis, nous avons perdu tous nos vaisseaux, presque toutes nos possessions dans l'Amérique & dans l'Inde. Et dans la guerre actuelle de 1778, où l'on se félicite d'une marine non moins brillante que celle de Louis XIV, où les dépenses en sont plus énormes que jamais, qui n'a pas entendu les plaintes de nos ports marchands déjà dévastés? Nos comptoirs aux côtes de Coromandel & de Malabar ne sont-ils pas déjà pris, & les ports de l'Indoustan & de Chine ne nous sont-ils pas fermés?

Le seul vice d'administration à reprocher au Comte de Maurepas, c'étoit trop de foiblesse dans les punitions. S'il eut commencé par quelque

■ exemple éclatant, lors de la discorde élevée dans
 1748. l'escadre du Marquis d'Antin; s'il eut fait trancher
 la tête à quelqu'un des mutins dans celle du Duc
 d'Anville, à ce la Maison-fort, infiniment plus
 coupable que l'Amiral Byng, fusillé depuis en An-
 gleterre, à ce Poulkonque, qui, mouillé à l'isle
 de Ré, se laissa aborder stupidement par un cor-
 saire ennemi, glissé sous pavillon françois parmi
 son convoi & enlever sans défense par un bâtiment
 de beaucoup inférieur, il eut rendu un grand ser-
 vice à l'Etat & épargné bien des fautes & des
 malheurs. Mais cette molesse funeste étoit moins
 la sienne que celle du maître & du gouvernement.

Madame de Pompadour, en affermissant & étendant son empire durant la paix, sentit bientôt le poids du fardeau qu'elle s'étoit imposé en même tems. Louis XV, que dissipoiént les voyages, la diversité des lieux, le tumulte des camps, les mouvemens de l'armée, tomba dans une langueur & dans un affaïssement, dont il fallut le tirer par toutes sortes de secousses. Elle aimoit les arts, elle les appella à son secours, & fit trouver à son royal amant des jouïssances inconnues.

Depuis quelque tems le gouvernement avoit ordonné des tentatives pour parvenir à faire en France des porcelaines, semblables à celles de Saxe. Elles avoient réussi. La Marquise détermina le Roi
 24 Juill. à établir une manufacture de cette espeece au château de Vincennes, & depuis de la transférer à Seve, ou l'on éleva un bâtiment vaste & magnifique à portée de Versailles. Les deux amans y alloient souvent, encourageoient les travaux par leur présence, & firent enfanter ces chef-d'œuvres d'une pâte plus vitrifiable que celle de la Chine,

mais qui lui est bien supérieure, ainsi qu'à celles d'Europe, par l'élégance des formes, la régularité du dessin & la vivacité du coloris. Pour soutenir cette manufacture, fort chère, & lui procurer du débit, chaque année S. M. en faisoit apporter les productions dans son palais, où elles étoient étalées, & elle invitoit les courtisans d'en acheter.

Louis XV conserva toujours cet usage, même après la mort de la Marquise, & tout le monde a sçu l'anecdote suivante. L'abbé de Pernon, jeune Conseiller au Parlement, étoit, comme les autres, à admirer les morceaux les plus rares de cette manufacture dans la galerie de Versailles, lorsque le Roi passant, lui dit: *eh bien, l'abbé, prenez cela, c'est beau*; & il lui montra en même tems ce qu'il y avoit de plus magnifique. *Sire*, répondit l'abbé, *je ne suis ni assez gros Seigneur, ni assez riche.* — *Prenez toujours*, répliqua le Roi, *une bonne abbaye payera tout.* En effet, S. M. ayant trouvé le Grand-aumônier, lui ordonna de conférer à l'abbé de Pernon le meilleur bénéfice vacant.

Nous avons dit que Madame de Pompadour jouoit très-bien la comédie. Il y avoit fréquemment des spectacles aux petits appartemens, où les personnages les plus illustres & les plus graves de la cour se livrerent à cet art pour amuser le Roi. C'est à elle qu'on doit ce goût scénique qui s'est emparé généralement de toute la France, des princes, des grands, des bourgeois; qui a pénétré jusques dans les couvens, & qui, empoisonnant les mœurs dès l'enfance par cette foule d'élevés dont ont besoin tant de spectacles, a porté la cor-

ruption à son comble.

1748. Elle donna aussi aux histrions une consistance & une considération nouvelle, soit que prévoyant déjà le tems où n'excitant plus les désirs de son amant, elle voudroit les diriger encore & lui administrer les nouveaux objets de ses plaisirs, soit qu'elle cherchât seulement un autre moyen de l'égarer par le détail des intrigues, des révolutions, des lubricités de ce ferrail public, elle se ménagea la surintendance de l'opéra, en faisant ordonner à la ville d'en prendre la direction. On assimila ce bureau aux édiles de Rome, qui avoient l'inspection des spectacles de cette grande ville; mais il y a loin de ces magistrats à un marchand de la rue Saint-Honoré, fait échevin. Elle se fit donner en outre par le Lieutenant de police, Berrier, la gazette scandaleuse de tout Paris, & cette capitale immense & licencieuse offroit chaque jour quelque anecdote utile à son projet.

1749. Madame de Pompadour inspira encore au Roi la manie des bâtimens. On a vu qu'il en avoit déjà le goût, mais qu'il étoit retenu par la crainte de la dépense. Elle le fit passer par dessus cette considération, & il fallut que tous les contrôleurs généraux ne trouvassent rien d'impossible pour toutes les fantaisies du Monarque en ce genre. On vit bientôt s'élever tant de colifichets dispendieux, moins propres à manifester la grandeur que la folie du propriétaire. Outre les principaux voyages de Compiègne & de Fontainebleau, elle fournissoit ainsi à Louis XV des hospices à son ennui, qu'il promenoit sans cesse d'un lieu dans un autre. Elle 29 Sept. suggéra au Roi d'aller visiter le Havre, un de ses arsenaux de marine. Cette imagination auroit pu

être utile, en lui faisant connoître & encourager cette partie foible de l'administration, dont on commençoit de s'occuper sérieusement. Mais ce voyage ne fut que frivole, comme celle qui le proposoit.

Il en fut de même du camp de Compiègne, où l'on prit pour prétexte de faire voir au maître un nouveau corps, nommé les *Grenadiers de France*. C'étoit une excellente idée du Ministre de la guerre qui, pour ne pas perdre ce qu'il y avoit de plus précieux dans chaque régiment réformé, c'est-à-dire les grenadiers, en qui résident ordinairement l'ame & l'esprit du corps, imagina de les conserver & réunir sous une dénomination générale. M. de Crémille, qui avoit été Maréchal général des logis de l'armée en 1744 & 1745, qui avoit contribué en ce qui le concernoit au succès de ces deux campagnes, & qui, nommé ensuite Inspecteur de cavalerie, infanterie & dragons, cherchoit à briller par des innovations dans la tactique, avoit demandé à les faire exécuter devant S. M. Madame de Pompadour y envisagea une partie de plaisir pour le Roi & pour elle, & ce spectacle, ainsi que celui du Havre, ne servit qu'à distraire un moment S. M. sans l'instruire, à coûter beaucoup d'argent sans aucun avantage, & à faire voir de plus en plus à la France le pouvoir, le luxe & la prodigalité de cette femme, pour qui s'accrut la haine de la nation.

Elle étoit déjà forte: on imputoit à Madame de Pompadour de n'avoir pas recueilli les avantages de la paix par la cessation des impôts. Sous prétexte de diminuer promptement les charges de l'Etat & de soulager les peuples, on avoit fait

1749

1750:
Juill.

donner par le Roi des Ordonnances pour la réforme des troupes. Elle étoit considérable, & son exécution fit honneur au Comte d'Argenson, en ce qu'il n'en résulta aucun pillage, aucun désordre dans l'étendue du royaume. Mais, en produisant beaucoup de mécontents, de gens sans emploi, sans subsistance & sans ressource, elle ne remplit pas son principal objet. On eut d'abord quelque lueur d'espérance en voyant paroître un Arrêt du Conseil, portant suppression de plusieurs menus droits établis pour subvenir aux dépenses de la guerre. Elle s'évanouit bientôt par l'Edit qui convertit le Dixieme établi au mois d'Août 1741, en un Vingtieme indéfini & continua les deux sols pour livre du Dixieme, afin de subvenir au payement des dettes de l'Etat avec ces fonds versés dans une caisse d'amortissement. C'est alors qu'on commença à regretter pour la première fois le Cardinal de Fleuri. L'exécution ne souffrit aucune difficulté dans les pays d'Electiion, où l'on s'en tint à de simples murmures. Il n'en fut pas de même du Clergé & des pays d'Etats: ceux de Languedoc refusèrent de s'y soumettre & furent cassés; l'imposition en fut faite par les Intendans.

Quant au Clergé, sa résistance ne fut pas moins vive & moins opiniâtre. Dans tout autre tems il eut menacé des foudres de l'église & les eut peut-être employés. Mais le Contrôleur général Machault, homme flegmatique, ferme & plein d'énergie, étoit au dessus de ces vieux préjugés. Il transmit au Roi son intrépidité: il étoit d'ailleurs soutenu de la favorite qui en avoit besoin.

1 Juin. Pendant la tenue de l'assemblée générale du Clergé, les Commissaires du Roi demanderent une

1750.

1 Sept.
1748.

4 Févr.
1749.

somme de 7,500,000 livres pour cinq ans, imposables à raison de 1,500,000 livres par chaque année, pour être employée au remboursement des dettes de cet Ordre. Ils lui annoncèrent en même tems que S. M. adressoit ce même jour au Parlement une déclaration, dont l'exécution avoit pour objet de constater la valeur des biens ecclésiastiques du royaume, & de réformer les abus qui se commettent dans les chambres des décimes. 1750.
17 Août.

Cette déclaration enrégistrée le même jour, ne donnoit que six mois pour tout délai. Elle étoit motivée d'une façon à intéresser le reste de la nation, puisque S. M. n'y désiroit constater les facultés du Clergé, qu'afin de proportionner à ses richesses les secours qu'elle étoit nécessitée à lui demander dans les besoins de l'Etat. Elle se concilioit d'ailleurs tout le second Ordre, se plaignant depuis longtems d'être écrasé par l'inégalité des répartitions dont il étoit toujours victime, & qu'elle vouloit redresser.

Le Cardinal de la Rochefoucaut présidoit cette assemblée. On l'avoit choisi comme un personnage éloigné de tout fanatisme, modéré, sage, homme de cour, capable de se ployer aux circonstances. Mais, soit qu'il ne fût pas maître de contenir les Prélats, soit que l'esprit du corps, si actif dans cet Ordre, exaltât son imagination, comme celle de ses confreres, & l'entraînât avec eux, il y eut des représentations folles, arrêtées & présentées à S. M. L'assemblée s'y plaignoit de ce que la déclaration attaquoit les immunités du Clergé, annonçoit comme subsides les dons gratuits qu'il avoit coutume de faire, tendoit à lui faire payer le Vingtieme, & détruisoit l'honneur des ministres de 10 Sept.

1750.

l'église, en les supposant des prévaricateurs dans les départemens des impositions. Rien de plus hardi, sans doute, de plus superstitieux, de plus faux, de plus insultant pour le Roi & la nation que ces assertions. La philosophie, qui faisoit des progrès lents, mais certains, avoit appris que les membres du clergé étoient d'abord citoyens, & participant à leurs droits, devoient aussi en supporter les charges; que leurs immunités n'étant fondées que sur l'avenglement, l'imbécillité des Souverains & des Peuples, ils étoient toujours en droit de revenir contre, parce qu'on ne prescrivit jamais contre ceux de la raison, de la société, de l'humanité; que dans les principes même de l'église & des donataires, ses biens étant ceux des pauvres, ils ne pouvoient recevoir une destination plus juste en ce sens qu'en tournant à la libération de l'Etat entier obéré pour le salut général; qu'enfin, c'étoit le Clergé lui-même qui se deshonoroit en tolérant dans son sein des prévarications non supposées, mais trop réelles, trop constatées par les réclamations de la plus grande, la plus saine & la plus utile partie de ses membres.

On n'eut donc aucun égard à ces représentations. Il fut ordonné à l'assemblée de délibérer sur la demande des Commissaires du Roi, & le Clergé n'ayant pas obéi sur le champ, intervint un arrêt du Conseil qui commettoit les Intendans pour faire la répartition & levée de ces deniers en la forme ordinaire, & fit fermer les séances le 20 Septembre. Malheureusement, M. de Machault ne resta point assez de tems Contrôleur-général. pour suivre l'exécution de ses projets; il fut remplacé par un homme mol. L'Ordre de l'Eglise ne satisfit point

point à ce qui lui étoit prescrit, persista dans ses prétentions & préféra de sauver par des sacrifices pécuniaires ses prétendues immunités. Mais la première atteinte une fois donnée en administration, c'est un exemple d'émulation pour les successeurs, & sans doute il viendra quelque Ministre doué du même génie, du même courage que ce redoutable adversaire du Clergé, assez heureux pour lui porter des coups plus assurés & plus durables.

1750.

M. de Machault avoit mieux réussi dans une autre entreprise, suggérée par cet esprit philosophique qui gagnoit jusques dans le ministère. On commençoit à sentir les inconvéniens qui résultoient de la multiplication des établissemens des gens de main-morte, & de la facilité qui leur avoit toujours été laissée de pouvoir acquérir des fonds, sans pouvoir jamais les aliéner : facilité qui tendoit à faire passer insensiblement dans leurs mains la plus grande partie des fonds de l'Etat, & tout-à-fait nuisibles à la subsistance & à la conservation des familles. Il étoit absolument nécessaire de réformer ce vice du gouvernement, dû aux principes superstitieux dont il avoit été infecté dans l'origine. On étoit devenu trop éclairé pour laisser absorber tous les biens temporels par des cénobites, ne devant rechercher que ceux de l'autre monde. On songeoit sérieusement à remédier à cet abus dans sa source, en s'appant par les fondemens cette foule de monastères dont la France étoit couverte : mais cette destruction ne pouvoit, ne devoit du moins s'opérer que lentement. On s'en tint pour le moment à défendre par un édit aucun nouvel établissement

Aout
1749.

1750.

de chapitre, college, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans permission expresse & lettres patentes expédiées & régistrées dans les cours souveraines. Il révoquoit en outre tous les établissemens de cette espece existans sans cette autorisation juridique; il interdisoit à tous les gens de main-morte d'acquérir, recevoir ou posséder à l'avenir aucuns fonds, maison ou rente, sans une autorisation légale, précédée d'une information de l'utilité ou incommodité de la chose.

Cette loi, une des plus importantes & des plus sages du regne de Louis XV, fut reçue avec des acclamations unanimes; il n'osa pas s'élever contre, un seul contradicteur, & le clergé, en frémissant, fut obligé d'y souscrire. Il prévoyoit combien elle devoit lui être funeste un jour; mais il ne put se soustraire à l'empire de cette raison lumineuse qui en avoit dicté les dispositions. Il n'en avoit pas été de même à l'égard de la premiere. Ne pouvant, au moyen de sa séparation, se défendre en corps, il avoit employé dans sa cause une foule d'écrivains fanatiques & fougueux. Ses ennemis avoient profité de l'occasion d'y répondre & de répandre leur fiel sur les prêtres. La fermentation croissoit, & pour l'arrêter, il y eut un arrêt du conseil quelques mois après, supprimant trente-neuf écrits imprimés furtivement & sans permission dans cette dispute. On avoit éprouvé du tems de la Régence, à l'occasion de la Bulle, & sous le Cardinal, au sujet des Convulsionnaires, que la défense de lire ces pamphlets n'étoit qu'un moyen de les répandre en excitant la curiosité; que s'occuper de pareilles querelles, c'étoit les augmenter, & que la persécution étoit surtout le

21 Mai
1750.

meilleur aliment du fanatisme. On eut bientôt lieu de s'en apercevoir. 1751.

Le Clergé connoît parfaitement cette ressource, nécessaire à toute puissance fondée sur l'opinion, & qui, affoiblie dans le calme des passions, se dissipe tôt ou tard sous l'influence du bon sens, si un nouveau choc ne les rallume & ne ramène les nuages dont étoit offusqué l'esprit des peuples. L'instant étoit critique. Son irréconciliable ennemie, cette Philosophie qui, jusques-là concentrée entre un petit nombre de disciples isolés, froids, flegmatiques, comme elle, timides, n'osant combattre l'erreur que de loin, dans l'ombre & le silence, avoit enfin franchi les barrières, s'approchoit même du trône. La lumière pénétroit, ses progrès ne pouvoient que devenir plus rapides incessamment; elle alloit briller de toutes parts. C'en étoit fait, si le prestige s'évanouissoit une fois entièrement. Il préféra de hasarder le tout pour le tout, & s'il ne triomphoit, d'accélérer sa chute, plutôt que d'attendre une subversion plus lente, mais inévitable. Les occasions ne manquoient pas de rengager le combat. L'Archevêque de Paris fut regardé comme un des chefs du clergé le plus propre à se signaler.

A M. de Vintimille avoit succédé sur ce siège M. de Bellefonds, grand Moliniste, fanatique, ardent, mais dont une mort précipitée avoit arrêté les projets de vengeance contre les Jansénistes. On trouva sous les scellés une foule de Lettres de cachet déjà remplies des noms des pros crits. Leur malheur ne fut que suspendu. M. de Beaumont, qui le remplaça, étoit dans les mêmes principes, en outre fort ignorant, fort entêté, fort susceptible de

prévention, ami de la flatterie & des délateurs ;
 1751. du reste, personnage de mœurs pures & austères,
 intrépide dans sa foi & disposé à en devenir le
 confesseur & le martyr, s'il le falloit. La première
 occasion qu'il eut de se signaler, fut une affaire
 d'amour-propre. Les administrateurs de l'hôpital-
 général de Paris, dont il étoit le président par sa
 place, n'ayant pas voulu acquiescer au choix d'une
 supérieure qu'il désiroit, il n'en conclut pas moins
 contre la pluralité des voix & nomma la Dame
 Moyzan, si célèbre depuis. Cette fille, douée de
 la tête & de toutes les qualités propres à l'admini-
 stration d'une maison, intrigante, adroite, hy-
 pocrite, étoit encore jeune & bien de figure. Elle
 avoit la carnation tendre, les yeux séduisans, le
 teint frais & reposé d'une dévote. Il n'en falloit
 pas tant pour fournir matière à la calomnie. Le
 seul motif du Prélat avoit été son zèle ardent pour
 l'extirpation du Jansénisme & pour la propagation
 du Molinisme, en n'élevant aux dignités que des
 gens de son parti & dont il se crut sûr. Les ad-
 ministrateurs blessés de cette interversion de l'or-
 dre, se retirèrent de l'assemblée & se pourvurent
 12 Juill. 1749. au Parlement. L'Archevêque se couvrit, au con-
 traire, de l'autorité, c'est-à-dire eut recours aux
 lettres de cachet, & ce ne fut qu'au bout de
 23 Mars 1751. près de deux ans qu'il intervint une déclaration du
 Roi, contenant un nouveau règlement pour l'ad-
 ministration de l'hôpital-général. Difficultés des
 magistrats, examen, descente sur les lieux, mo-
 difications; l'affaire traîne encore plusieurs mois.
 Le Roi veut que la déclaration soit exécutée pu-
 rement & simplement suivant sa forme & teneur;
 ce qui donne lieu à diverses représentations, re-

montrances, ordres du Roi & lettres de jussion. 1751.
 Enfin, fatigué de tant de délais, le Monarque se fait remettre par le Premier Président les minutes du Parlement, les supprime, évoque à lui toutes les affaires de l'hôpital, & termine par en attribuer & en renvoyer la connoissance au grand conseil; ce qui donne lieu à une premiere cessation de service de la cour. Elle ne dura que peu de jours, 24 Nov. mais fut bientôt suivie de plusieurs autres plus caractérisées. ...

Il est de la destinée de la France d'être sans cesse agitée; soit vice de son administration, soit l'effet de la légèreté & de l'inquiétude de la nation, dès que les troubles du dehors sont apaisés, il en naît toujours d'intestins. La querelle au sujet de l'hôpital général n'étoit que le prélude d'une plus grave. Dès 1749, on avoit fait dénonciation au Parlement de plusieurs refus de sacrements faits à des malades au lit de la mort, faite par eux de rapporter des billets de confession, pour connoître s'ils avoient été entendus par un prêtre approuvé, ou d'accepter la bulle *Unigenitus*; notamment celui du Curé de Saint-Etienne du Mont à M. Coffin, Conseiller au Châtelet; en 1750, 12 Juill. 1749. autre dénonciation de six refus semblables dans la capitale & différentes villes du ressort. Le Roi avoit jusques-là suspendu l'effet de ces dénonciations. 20 Mars 1750.

Enfin le Curé de Saint-Etienne du Mont, nommé frere Bouettin, parcequ'il étoit religieux de Sainte-Géneviève, ayant récidivé à l'égard du Sr. Coffin, fut mandé à la Cour, mais refusa de répondre, sous prétexte qu'il n'étoit comptable qu'à Dieu & à ses supérieurs dans l'ordre hiérar- 29 Déc. 1750.

1751. chique de sa conduite dans l'exercice de son ministère. Il fut décrété de prise de corps & les gens du Roi furent députés vers l'Archevêque de Paris pour l'engager à faire administrer le malade. Le Prélat dit qu'il avoit trouvé l'usage des billets de confession établi dans son diocèse & qu'il ne pouvoit s'en départir. Il avoit été introduit originairement contre les prétendus Réformés & employé ensuite contre les Appellans.

C'est ici que commença proprement de s'engager la grande guerre entre le Clergé & la Magistrature. Le Roi se conformant à la politique du Régent, en favorisant & réprimant tour-à-tour les entreprises de chaque parti, crut longtems tenir l'équilibre entre eux; mais la balance échappant enfin à ses mains tremblantes, il se vit entraîné hors de ses mesures, & lui-même échappé au choc des combattans se trouva forcé de faire céder son autorité aux circonstances, de détruire malgré lui & les Jésuites & les Parlemens, & de laisser l'Etat & la Religion également ébranlés & bouleversés, jusques dans leurs fondemens.

Le Parlement avoit rendu arrêt contre le frere Bouettin, condamné à une aumône de trois livres, avec défenses de récidiver, & avoit en même tems député au Roi; mais S. M. avoit retenu la connoissance de cette affaire. Il avoit persisté, arrêté & fait des remontrances énergiques, où il avoit peint l'insulte faite par le curé à la majesté des loix en refusant de se soumettre à leurs ministres, où il frappoit sur l'abus des billets de confession, sur les inconvéniens, les désordres & les vexations qui en résultoient. Elles étoient restées sans succès, ce qui n'avoit rendu les Magistrats

que plus disposés à se faire justice eux-mêmes. L'occasion ne tarda pas, & d'autant plus belle, qu'en vengeant leur querelle ils vengeoient la mémoire d'un Prince du sang outragé récemment. Le Duc d'Orléans surnommé *le dévot*, venoit de mourir à Sainte-Genevieve; il avoit voulu remplir avant le devoir d'un bon chrétien & appelé son curé qui étoit celui de Saint-Etienne-du-Mont. Frere Bouettin, forti de Sainte-Genevieve, connoissoit cette maison comme un repaire du Janfé- nisme, il en soupçonna le malade entiché, & sans égard pour l'Altesse Sérénissime, ni pour sa qualité de premier Prince du Sang, avec une fermeté vraiment Apostolique il le somma de lui répondre, ainsi qu'un simple fidele. Le Duc d'Orléans ne jugeant pas à propos de le satisfaire, le renvoya & se fit administrer par son aumônier. Le Parle- ment n'auroit pas mieux demandé que de sévir en cette circonstance, mais l'auguste pénitent ne vou- lut pas se prêter à ses vues. Le pasteur, tout glo- rieux de la scene qu'il venoit de jouer, applaudi à outrance dans son parti, enhardi par l'impunité, n'en donna que plus d'effort à son zele effréné (*); il ne tarda pas à faire un nouveau refus envers un Sr. le Maire, ancien chapelain de reue Madam- e l'Abbesse de Chelles, car il sembloit que tout ce qui appartenoit à la maison d'Orléans dût être

(*) Nous avons sous les yeux un manuscrit très- ample, très- authentique, & tiré en très- grande partie des registres mêmes du Parlement sur cette matiere, mais trop étendu pour être inséré avec la collection des pieces : nous pourrions le donner séparément, sous le titre de *Journal du schisme entre le Clergé & la Magistrature, à l'occa- sion des billets de confession.*

■ suspecté de Jansénisme. Cette fois-ci l'affaire de-
 1752. vint plus sérieuse: frere Bouetquin fut décrété de
 28 Mars. prise de corps & obligé de se cacher & de s'en-
 fuir. Il n'osa reparoitre, même après que l'arrêt
 du Parlement eut été cassé par un du Conseil, &
 17 Avril. S. M. déclara dans sa réponse aux remontrances
 de son Parlement à cette occasion, qu'elle avoit
 pris des mesures pour retirer le curé de St. Etien-
 ne du Mont d'une paroisse, dans laquelle il s'étoit
 conduit d'une maniere plus capable d'échauffer les
 esprits, que de les ramener à la paix & à la con-
 corde. Elle ajouta que son intention n'étoit pas
 d'ôter à son Parlement toute connoissance de la
 matiere dont il s'agissoit, mais de prendre les
 voies les plus convenables pour arrêter les trou-
 bles, & surtout d'imposer silence sur des disputes
 qu'on voudroit renouveler.

Le Parlement se prévalut de cette réponse pour
 gagner du terrain & rendre le fameux arrêt du
 18 Avril en forme de règlement, portant défenses
 de faire aucuns actes tendans au schisme & aucuns
 refus de sacremens sous prétexte du défaut de re-
 présentation d'un billet de confession ou de déclara-
 tion du nom du confesseur ou d'acceptation de
 la bulle *Unigenitus*.

Cet arrêt (*) répandu avec la plus grande pro-
 fu-

(*) Comme il est court, en voici les paroles sacramentales.
 „ La Cour, toutes les Chambres assemblées, en déli-
 „ bérant à l'occasion de la Réponse faite par le Roi le
 „ jour d'hier aux Remontrances de son Parlement; ouïs
 „ les Gens du Roi en leurs conclusions: fait défenses à
 „ tous Ecclesiastiques de faire aucuns actes tendans au
 „ schisme, notamment de faire aucun refus public des

fusion, enchanta tout le parti. On le regarda comme le rempart tutélaire des citoyens contre l'inquisition du clergé; on y joignit une estampe allégorique, où la Magistrature, sous l'emblème de la Justice, avoit pour devise: *custos unitatis, schismatis ultrix*. Elle étoit armée, fouloit à ses pieds un flambeau près d'un autel chargé du calice & de la couronne. La France prosternée réclamoit contre le schisme: *pro fide, rege & patria*.

Il n'y eut pas de Janséniste qui n'achetât cette caricature religieuse & ne la fit attacher au chevet de son lit, parmi ces images sacrées devant lesquelles tout bon Catholique offre les prémices & le travail de sa journée. Les constitutionnaires, plus furieux que jamais, mirent de nouveau leurs chefs en mouvement; mais il n'y avoit aucun prétexte de casser cet arrêt, rendu dans l'esprit même des

„ sacremens, sous prétexte du défaut de représentation
 „ d'un billet de confession, ou de déclaration du nom
 „ du confesseur, ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*;
 „ leur enjoint de se conformer dans l'administration ex-
 „ térieure des sacremens, aux canons & réglemens au-
 „ torisés dans le royaume. Leur fait pareillement défen-
 „ ses de se servir dans leurs sermons, à l'occasion de la
 „ bulle *Unigenitus*, des termes de novateurs, hérétiques,
 „ schismatiques, jansénistes, semi-pélagiens, ou autres
 „ noms de parti, à peine contre les contrevenans d'être
 „ poursuivis comme perturbateurs du repos public &
 „ punis suivant la rigueur des ordonnances. Ordonne que
 „ le présent arrêt sera imprimé, lu, publié & affiché:
 „ partout où besoin sera; que copies collationnées d'ice-
 „ lui seront envoyées aux bailliages & sénéchaussées du
 „ ressort, pour y être pareillement lues, publiées & en-
 „ registrées: enjoint au Substitut du Procureur du Roi
 „ d'y tenir la main, & d'en certifier la Cour dans le
 „ mois, &c.

volontés manifestées de S. M. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut un Arrêt du Conseil, aussi en forme de règlement sur la même matière. Espèce de contre-poids de celui du Parlement, en ce que S. M. vouloit avant que ses cours connussent des différends qu'elle occasionneroit, s'en faire rendre compte. Elle ordonnoit de plus, conformément aux loix antérieures, la soumission & le respect à la bulle *Unigenitus*, comme à une loi de l'église & de l'état, & à un jugement de l'église universelle en fait de doctrine. C'étoit d'avance décider la question; c'étoit véritablement ouvrir la porte au schisme. Aussi les fanatiques s'en prévalurent; les refus de sacremens se multiplièrent, ils s'étendirent jusques dans les provinces & dans les campagnes: les Archevêques de Sens & de Tours; les Evêques d'Amiens, d'Orléans, de Langres & de Troyes se signalerent dans le ressort du Parlement de Paris. Bientôt les autres Parlemens furent obligés d'imiter son exemple & sa sévérité. Les écrits pulluloient de toutes parts; les prédicateurs tonnerent en chaire contre les Magistrats qui osoient porter la main à l'encensoir, & dans l'aveuglement de leur sainte fureur se livrerent aux déclamations les plus violentes & les plus séditieuses. Il n'y avoit pas moyen de fermer les yeux sur ces excès. Les juges séculiers poursuivoient avec vivacité les ecclésiastiques en contravention à la loi; ceux-ci recouroient à l'autorité & crioient plus fort que jamais contre ces poursuites, qu'ils qualifioient d'entreprises sur les choses spirituelles & l'administration des sacremens. L'Archevêque de Paris ayant vainement tenté de raffermir la foi des fideles de son diocèse & le zele de ses sup pôts

dans ces tems de trouble & de persécution, par un mandement sogueux qu'il avoit reçu défenses de publier, avoit pris une autre voie qui ne lui avoit pas mieux réussi: il avoit imaginé de se faire présenter une requête signée du grand nombre des curés de Paris, tendant à être autorisés dans l'usage des billets de confession; mais il avoit été arrêté encore par le Parlement, qui avoit décrété le curé de Saint Jean en Grève, colporteur de cet écrit. De son côté le gouvernement n'avoit pas voulu que le Parlement donnât suite à cette affaire. L'irrésolution du Roi augmentoit; ennemi des partis extrêmes il avoit besoin d'un soutien & n'avoit pu en trouver un, même dans M. d'Aguesseau. Le savoir étonnant de ce grand homme lui faisoit envisager les choses sous tant de faces, qu'il voyoit les inconyeniens de chaque côté, & n'osoit se déterminer. C'est ce qui a donné lieu depuis, en le comparant à son fils, aujourd'hui Doyen du Conseil plus par l'âge que par le mérite, de dire que l'un savoit tout sans rien décider, & l'autre décide de tout sans rien savoir. D'ailleurs, la vieillesse & les malheurs avoient énérvé en lui la vigueur de l'ame; il s'étoit retiré après trente-trois ans de service dans ce premier emploi de la magistrature & venoit de mourir âgé de plus de quatre-vingts ans. Cette perte n'étoit point réparée par M. de Lamoignon, homme si foible qu'on avoit prétendu qu'il avoit donné sa démission avant d'être nommé, & qu'on ne l'avoit fait Chancelier qu'à cette condition. On le soupçonnoit en outre d'être attaché aux Jésuites; ce qui relevoit l'espoir & l'audace du clergé. Quoi qu'il en soit, il suggéra à S. M. le plus mauvais parti,

1752.

9 Févr.
1752.

celui de temporiser & de chercher des moyens de conciliation. En conséquence le Roi, pour examiner les questions mues au sujet de la division élevée entre le Clergé & les Parlemens, établit
 1752. une commission mi-partie, composée des Cardinaux de la Rochefoucaut & de Soubise, de l'Archevêque de Rouen & de l'Evêque de Laon, & dans la Magistrature, de Mrs. Trudaine, de la Grand-ville & d'Auriac, Conseillers d'Etat, & de M. Joly de Fleuri, ancien Procureur-général du Parlement, si célèbre par l'étendue de ses connoissances & de ses lumieres.

30 Mai.

Il étoit aisé de prévoir par tout ce qui s'étoit passé précédemment, que ces arbitres, désagréables aux deux partis, ne serviroient qu'à augmenter le désordre & la fermentation. En effet, tout étoit contradictoire dans la conduite de la cour. Si les objets en contestation intéressoient la doctrine, des Conseillers d'Etat n'étoient pas plus compétens que ceux du Parlement pour prononcer. Le Roi lui-même, quelque respectable & supérieure que soit son autorité, n'étant qu'une autorité séculière, n'y avoit que le droit de soutien & de protection, & le Clergé se plaignoit avec raison que la commission ne fût pas composée de tous membres tirés de son sein.

Il disoit insolamment dans ses représentations du 11 Juin 1752 (*), souscrites de cinq Archevêques, de seize Evêques & des deux Agens généraux de l'ordre de l'église: „ la charge des Evê-

(*) Ces représentations n'ayant jamais été imprimées, nous les donnerons dans les piéces pour servir à l'histoire, N°. V.

„ ques est d'autant plus grande , qu'ils doivent
 „ rendre compte des Rois mêmes au jugement de 1752.
 „ Dieu ; car vous savez qu'encore que votre
 „ dignité vous élève au dessus du genre humain,
 „ vous baissez la tête devant les Prélats , vous
 „ recevez d'eux les sacremens & vous leur êtes
 „ soumis dans l'ordre de la religion ; vous suivez
 „ leurs jugemens & ils ne se rendent pas à votre
 „ volonté. Que si les Evêques obéissent à vos
 „ loix , quant à l'ordre de la police & des choses
 „ temporelles , sachant que vous avez reçu d'en-
 „ haut la puissance , avec quelle affection devez-
 „ vous être soumis à eux , qui sont établis pour dis-
 „ tribuer les sacremens ! ”

Quant aux Magistrats , ils ne cessoient de répé-
 ter à S. M. , que les loix & les formes dont les tri-
 bunaux sont les dépositaires & les gardiens , par
 devoir & par serment , sont le seul gage de la con-
 servation d'une juste monarchie , & toute la sûreté
 de la fortune , de la vie & de la liberté des sujets ;
 que dans les circonstances présentes il étoit plus
 important qu'en tout autre tems de faire connoître
 à ceux qui vouloient abuser de la sainteté de leur
 ministère pour se soustraire à toute regle , qu'ils
 sont soumis aux ordonnances du royaume & aux
 châtimens qu'elles infligent contre les prévarica-
 teurs ; qu'enfin ce n'étoit qu'en appesantissant sur
 ceux-ci le bras de sa justice qu'on pouvoit arrêter
 un schisme , pour lequel l'Archevêque de Paris &
 une foule de Prélats osoient se déclarer ouverte-
 ment , & l'événement le plus fatal à la Religion , à
 l'Etat & à la Souveraineté. Ainsi les uns conti-
 nuoient de refuser les sacremens pour obéir à leur
 conscience , & les autres de sévir contre les réfrac-

1752. **15** Déc. taires pour remplir leur serment. Un nouveau refus fait à Paris par le curé & les vicaires de Saint-Médard à une sœur de la communauté de Sainte-Agathe, donna lieu à de nouvelles procédures du Parlement, qui cette fois ayant mis en cause M. de Beaumont, ordonna la saisie de son temporel, & que les Pairs seroient convoqués pour lui faire son procès. Cette démarche hardie intimida le Ministère; il y eut sur le champ défenses du Roi aux Pairs de se rendre à l'invitation, ce qui empêchant le Parlement de s'occuper du fond, lui donna lieu d'agiter une nouvelle question: savoir, si ces défenses n'attaquoient pas les droits de la Pairie, & n'en intéressoient pas l'essence. S. M. ne manqua pas de décider que non. Pendant cet intervalle, elle avoit évoqué l'affaire du refus à son Conseil. La sœur Perpétue, c'est ainsi que se nommoit la malade, dont le zele opiniâtre l'avoit fait se dévouer à la cause publique, avoit été enlevée par ordre du Comte d'Argenson, & il avoit été résolu de détruire la maison de Sainte-Agathe, second Port-Royal, nouveau repaire de l'hérésie & sujet perpétuel de scandale.

Cependant M. l'Archevêque de Paris ne recevoit que plus de lustre de la persécution du Parlement. Dès que les Prélats en furent instruits, ils s'assemblerent au nombre de vingt-deux Evêques, Archevêques & Cardinaux chez M. de la Rochefoucault, & lui firent une députation pour l'assurer de la part qu'ils prenoient à l'événement & lui offrir leur bourse. Ils se rendirent ensuite à Versailles, mais le Président seul fut admis à l'audience du Roi, & leur rapporta qu'il avoit été très-bien accueilli de S. M. & qu'elle lui avoit promis

la plus haute protection pour le clergé.

Elle se manifesta constamment dans toute la suite de cette affaire, & dans plusieurs autres sur le même objet. Les Parlemens de Toulouse, d'Aix & de Rouen, imitant celui de Paris, éprouverent les mêmes obstacles. Dès que les magistrats déroctoient, évocation sur le champ au conseil. Il étoit même intervenu des lettres-patentes du 22 Février, leur enjoignant, sous peine de désobéissance, de surseoir à toutes poursuites & procédures concernant la matière du refus des sacremens, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Elles n'avoient point été enrégistrées: ces dégoûts, ces humiliations, l'autorité toujours armée contre eux, donnerent du ressort au Parlement de Paris; il en reçut une telle énergie qu'il adressa à S. M. ces fameuses remontrances du 9 Avril, qu'elle ne voulut jamais recevoir & qui finissoient ainsi:

„ Si les personnes qui abusent de la confiance
 „ de V. M. prétendent nous réduire à la cruelle al-
 „ ternative ou de manquer à notre devoir, ou
 „ d'encourir votre disgrâce, nous leur déclarons
 „ que notre zele est sans bornes, & que nous
 „ nous sentons le courage de devenir victimes
 „ de notre fidélité.”

C'étoit inculper directement les Ministres, & surtout le Chancelier & le Comte d'Argenson. Ce dernier étoit l'ennemi juré de la magistrature; hardi, entreprenant, ne redoutant rien, il détermina S. M. à marquer toute son indignation. Il ne douta pas que le Parlement ne ployât & ne rentrât dans le devoir. Il en arriva tout autrement. Le 5 Mars
 „ Parle- ment arrêta „ attendu que dans l'impossibili-
 „ té où il étoit de faire parvenir la vérité au pied

1753. „ du trône par les obstacles qu'opposoient les
 „ gens mal-intentionnés, il n'avoit plus de res-
 „ source que dans sa vigilance & son activité con-
 „ tinuelles; que pour vaquer à cette fonction im-
 „ portante & indispensable les Chambres demeu-
 „ reroient assemblées (tout autre service cessant),
 „ jusqu'à ce qu'il eût plu audit Seigneur Roi de
 „ recevoir ses Remontrances.”

7 Mai. Malgré les ordres réitérés d'enrégistrer les lettres-
 patentes, objet principal de la résistance de cette
 cour; malgré les lettres de jussion, avant-cour-
 riers funestes de la colere de S. M., de la disgr-
 ce & des punitions, il répondit qu'il ne pouvoit
 obtempérer sans manquer à son devoir & à ses
 sermens.

L'exil suivit de près cet arrêté; toutes les En-
 quêtes & Requête, centre de la fermentation,
 parcequ'elles sont remplies de jeunes gens ardens,
 avides de renommée & d'illustration, furent dis-
 persées en différentes villes du ressort. On fit un
 exemple plus sévère sur quatre membres regardés
 comme les boute-feux. L'Abbé Chauvelin fut
 envoyé au Mont Saint-Michel; M. Beze-de-Lys
 à Pierre-Encise; M. le Président de Bezigny au
 château de Ham, & le Président du Mazy, aux
 îles Sainte-Marguerite. Ce dernier n'étoit pas, à
 beaucoup près, d'une grande prépondérance dans
 sa compagnie; mais c'étoit un bavard fort indis-
 cret, fort étourdi, qui avoit osé tenir, aux cham-
 bres assemblées, des propos injurieux à la Marqui-
 se de Pompadour. Elle profita de l'occasion pour
 venger sa propre querelle.

On avoit ménagé la Grand' chambre, composée
 de personnages graves, mârs, pusillanimes & plus

susceptibles, en général, de crainte ou de corruption; mais elle ne fut pas plutôt rassemblée, qu'au lieu de reprendre le cours de la justice ordinaire, elle continua de s'occuper des mêmes objets, d'informer, de décréter; elle fut transférée à Pontoise, où persistant dans les arrêtés du corps entier & toujours animée de son esprit, elle ne fit autre chose que de recevoir des dénonciations de refus de sacremens, d'ordonner des informations, de rendre des décrets, dont le clergé triomphant se moquoit.

Le public commençoit aussi à se lasser de cette guerre. Aux gens de parti près, intéressés pour ou contre, le Parisien avoit repris sa gaieté; chaque jour il paroissoit quelque pasquinade, quelque caricature, quelque brochure piquante. Entre toutes ces facéties, il faut distinguer la chanson suivante, dont la plaisanterie légère affoiblit & efface en quelque façon l'impiété. Elle fixe au juste la façon de penser des gens sages sur ces matieres & le génie du tems. Sa briéveté permet de l'insérer ici.

Sur l'air: *Laissez paître vos bêtes, &c.*

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, Monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes,
Autant qu'elles voudront.

Ces bonnes gens,
Sont peu friands,
Avec de petits croquets blancs
Vous les renverrez tous contents.

Pauvre sot, &c.

De tels repas,
Ne coûtent pas;

C'est pourtant ce qui rend si gras
Moinillons, prêtres & prélats.

1753.

Pauvre sot, &c.

On est touché,
Du bon marché ;
Mais on en feroit rebuté,
Si vous y mettiez la cherté.

Pauvre sot que vous êtes ;
Croyez-moi, Monsieur de Beaumont,
Laissez patre vos bêtes,
Autant qu'elles voudront.

Le Conseil ne rioit point ; il étoit embarrassé : il prit le parti, au tems des vacances du Parlement, de laisser la Grand'chambre rentrer d'elle-même dans l'inaction, & pour y suppléer, d'établir à Paris une Chambre des vacations, composée de Conseillers d'état & de Maitres de requêtes. Elle tint ses séances aux Grands Augustins & passa tout le tems de son existence à lutter contre les juridictions inférieures & surtout contre le Châtelet, qui ne vouloient pas la reconnoître. Elle condamna pour la forme quelques criminels protestant contre ses arrêts. Enfin la Grand'chambre persistant dans son indocilité aux vues de la cour, fut exilée à Soissons & remplacée par un autre tribunal éphémère, appelé Chambre Royale. Cette nouvelle modification du Conseil (car c'étoit toujours, sous cette seconde dénomination, un assemblage de ses membres) ne fut pas plus heureuse ; elle ne servit qu'à jeter plus de ridicule sur l'ouvrage & plus d'odieus sur ses coopérateurs.

Il fallut en revenir aux négociations pour le rétablissement du Parlement. Le Comte d'Argenson

étant personnellement désagréable, & d'ailleurs toujours opposé à cette compagnie, S. M. se confia à M. de Machault, mais voulut paroître seule. La dispersion des différentes colonies, c'est ainsi qu'on nommoit les chambres divisées & répandues en autant de provinces, fit traîner les pourparlers en longueur. Tout s'arrangea cependant; le Parlement revint aux acclamations de la capitale, & le 5 Septembre il enrégistra la fameuse Déclaration qui, en anéantissant toutes les procédures commencées, imposoit un silence absolu sur les disputes de religion, & chargeoit le Parlement d'y tenir la main. 1753. 2 Sept.

Par-là, les choses changeoient de face: aussi le clergé fit-il l'impossible pour empêcher ce raccommodement; mais le besoin de la justice & la tranquillité des sujets du Roi l'exigeoient. S. M. manda les chefs de cet ordre, les Cardinaux de la Rochefoucault & de Soubise, & les Archevêques de Paris & de Narbonne à Choisy, & leur dit: „ je vous défends toute réponse à ce que je vais „ vous dire. Je veux la paix & la tranquillité „ dans mon royaume; je vous ai imposé silence; „ ceux qui y contreviendront, seront punis suivant les loix & les ordonnances.”

Ici se termine la première époque des dissensions du Sacerdoce avec la Magistrature. Malheureusement ce ne fut qu'une trêve momentanée; les troubles recommencèrent bientôt plus violemment, comme il arrive toujours sous un gouvernement foible, qui met trop d'importance aux petites choses, ou qui n'ose couper la racine du mal en laissant aux loix toute leur activité.

Les Jansénistes & les Molinistes étoient d'au-

tant plus imprudens de renouveler en ce moment leur querelle, qu'ils étoient, au contraire, menacés d'une ruine prochaine, s'ils ne réunissoient leurs efforts contre l'ennemi commun.

Le projet de l'Encyclopédie, ce Dictionnaire, vaste répertoire de toutes les connoissances humaines, ce monument élevé aux sciences & aux arts, imaginé par deux étrangers, Mills & Sellius, & rédigé par Mrs. Diderot & d'Alembert, alloit se réaliser. Il en paroissoit déjà deux volumes qui causoient le plus grand scandale: mais c'étoit le moindre mal. Il étoit aisé de prévoir que la composition de cet ouvrage exigeant nécessairement une multitude de coopérateurs, étoit un point de ralliement pour les philosophes, qui commençoient à faire secte & à se réunir ainsi en corps. M. de Voltaire, quoiqu'éloigné de France en ce moment, en devoit être le chef à juste titre. C'étoit lui qui avoit porté les premiers coups, sinon les plus vigoureux, au moins les plus brillans, & outre les services qu'il pouvoit rendre, sa grande réputation, son âge, l'universalité de ses talens, son accès auprès des Souverains, la prépondérance qu'il avoit acquise, tout lui fit déférer ce titre. Les deux éditeurs, malgré leur amour-propre, ne se reconnurent que pour ses lieutenans. Dissiper les préjugés, anéantir l'erreur, éclairer le genre humain, faire regner la vérité, telle étoit la louable & courageuse entreprise de ces enthousiastes. Ils s'attendoient à des contradictions & des obstacles. Les Jésuites furent les premiers à les combattre. Un motif d'intérêt & plus encore d'amour-propre les excita. Le nouveau Dictionnaire devoit faire tomber nécessairement celui de Trévoux. Ils ne purent

supporter cette mortification, & cabalèrent contre le rival qu'on lui oppoſoit. Leurs adverſaires, dans les volumes publiés, leur fournisſoient vingt articles ſuſceptibles de critique & des anathèmes des deux puiffances. L'Encyclopédie fut ſupprimée par Arrêt du confeil, comme contraire à la religion & à l'état : on ordonna même une deſcente de police chez M. Diderot; on enleva ſes manſcrits. Au fond, les philoſophes ne furent pas fâchés de cette perſécution paſſagere: ils ſavoient qu'elle eſt dans tous les genres le moyen le plus propre d'entretenir le fanatiſme & de groſſir la foule des ſectateurs. Le point eſſentiel & le plus difficile étoit rempli; ils avoient un centre d'unité, une hiérarchie convenue entre eux, des ſignes de reconnoiſſance, un ſyſtème établi & ſuivi, enfin une cohérence déformais indeſtructible. Ils ſe diſpoſèrent, chacun reſpectivement dans la partie de la ſociété où il étoit placé, à propager ſans relâche & ſous toutes les formes leur doctrine, perverſe, abominable au gré de leurs ennemis, & ſuivant eux ſalutaire & bienſaiſante. Ils oſèrent ſe gliffer juſques dans les claſſes de théologie, & la combattant par ſes propres diſciples, en ſapper les fondemens.

Un jeune abbé de condition, guidé par un des plus ſubtils métaphyſiciens de l'école, dans l'eſpoir de ſ'illuſtrer rapidement, ne craignit point de ſervir d'organe à la philoſophie moderne, de manifefter & d'étendre le ſyſtème du Déiſme & du Matérialiſme par une theſe publique, ſoutenue dans la capitale du royaume, à la face de la première & de la plus célèbre univerſité du monde. Cette theſe, écrite en beau latin, remplie d'ex-

1753.
7 Fév.
1752.

pressions poétiques, de métaphores brillantes, tournée avec beaucoup d'adresse & d'ambiguïté, où l'erreur s'étoit cachée sous le masque de la vérité, échappa à la censure de trois docteurs, & fut soutenue en Sorbonne avec un concours nombreux & une pompe extraordinaire. L'abbé de Prades, le soutenant, y affimuloit les miracles de Jésus-Christ à ceux d'Esculape, assignoit le feu comme l'essence de l'ame, confondoit toutes les notions du bien & du mal moral, & regardoit l'inégalité des conditions & les droits qui en découlent, comme peu conformes à la saine raison. Telles sont du moins les propositions principales, sur lesquelles fut ensuite assise la censure. Les philosophes s'étant trop tôt vantés de leur triomphe, on revint contre l'ouvrage deux mois après, ainsi que contre les censeurs, qui avouèrent leur tort & s'excusèrent sur ce que la petitesse des caractères dans lesquels la these artificieusement prolixie étoit imprimée, en fatiguant leurs yeux avoit distrait leur attention. (*) Il fut dénoncé au Parlement: la Faculté de théologie, par un décret condamna la these; l'Archevêque de Paris & l'Evêque de Montauban, dont l'Abbé de Prades étoit diocésain, la proscrivirent par un mandement. Enfin il fut décrété de prise-de-corps, sur le requisitoire du Procureur-général, & obligé de prendre la fuite avec l'Abbé Yvon, son maître. Ils se refu-

(*) La censure porte: *Conscivit hoc grande nefas per thesim die 13 Novembris anni proxime elapsi in Sorbonna propugnata: thesim artificiosâ prolixitate, litterarum fustiliâ tenuitate digestam, quæ legentium attentionem fatigando distraheret, &c.*

gierent chez le Roi de Prusse. Le premier eut la foiblesse de se rétracter depuis; il se rendit coupable d'ingratitude envers le Souverain son bienfaiteur, & une fin sinistre termina sa carrière commencée glorieusement. Le second, rentré en France longtems après, est aujourd'hui un des stipendiaires de M. de Beaumont, un des suppôts les plus zelés du clergé.

1753.

Malgré ces censures, ces mandemens, ces décrets, la religion reçut une atteinte violente de l'audace du bachelier. Quant aux philosophes, bien loin de regarder son défaut de succès & son évasion comme un échec, ils en plaisanterent, & leur coryphée fit un pamphlet intitulé : *le tombeau de la Sorbonne*, où il versa sur la Faculté & sur le Parlement un ridicule indélébile. Tels étoient les maux dont gémissoit l'église.

Avant de reprendre la suite du Schisme, nous allons revenir sur les autres événemens importans du regne durant cette période de tems. Voyons d'abord en quel état étoit le Ministère, & quels changemens il avoit éprouvés. Il se remplissoit insensiblement des créatures de la Marquise de Pompadour, & ceux qui ne l'étoient pas, avertis par la disgrâce du Comte de Maurepas, se tenoient dans une grande circonspection à son égard. Tel étoit le Comte d'Argenson, qui suspect avec raison à la favorite, accusé d'avoir voulu lui substituer auprès du Roi la Marquise d'Estrade (*), sa maîtresse, étoit obligé de cacher son jeu. Heureusement ses grands talens le rendoient nécessai-

(*) Voyez la chanson ci-dessus, attribuée au Comte de Maurepas.

re , & sa facilité agréable au Roi. D'ailleurs, S. M. respectoit en lui le dernier choix du Cardinal de Fleuri, qui le regardant comme une des meilleures têtes du royaume, l'avoit appelé au conseil avant de le faire nommer Secrétaire d'Etat (*). Voluptueux, même débauché, ses plaisirs ne prenoient jamais sur son travail : il ne se coucha pas un jour de sa vie sans s'être mis au courant. Respecté des troupes il cherchoit à s'en faire aimer. Il avoit la plus extrême vénération pour ce superbe monument de Louis XIV, asyle des militaires vieux, mutilés ou infirmes. La pauvreté étant quelquefois l'appanage de la plus haute naissance, & même des grades supérieurs dans cet état, il fit augmenter les Invalides d'un logement pour les officiers-généraux qui voudroient s'y retirer. Il voulut donner plus d'agrément & d'imposant à l'hôtel par des promenades majestueuses, des *champs élysées* anticipés, où l'on verroit errer les ombres en quelque sorte de ces guerriers morts d'avance au service de la patrie en la défendant. Il donnoit souvent ses audiences en ce lieu, & s'imaginoit qu'en le rendant plus auguste, la grandeur s'en réfléchiroit sur son ministère.

Il s'illustroit par d'autres établissemens. Une biffarerie singulière, mais tenant à la constitution nationale & aux mœurs antiques, vouloit qu'un officier de fortune, blanchi dans le service, rentrât tout couvert de gloire & de blessures dans la foule des roturiers, dont il étoit sorti, tandis que
la

(*) Il avoit été fait Ministre le 25 Août 1742, & n'avoit eu le département de la guerre que le 1 Janvier 1743;

La considération, que la corruption des siècles
 suivans avoit attiré pour la richesse & les besoins
 de l'Etat, procuroit au publicain, engraisé du
 sang des peuples, la noblesse à prix d'argent, en se
 revêtant d'une charge de Secrétaire du Roi. C'est
 qu'autrefois la Noblesse seule en France étoit ap-
 pellée à la profession des armes, & que si par un
 attrait irrésistible quelque vilain se livroit à ce mé-
 tier, il méritoit bientôt d'être agrégé à cet ordre
 par des actions de valeur & d'éclat. C'étoit un
 prix d'émulation qui devoit enfanter des prodiges,
 & peut-être sous ce point de vue le Comte d'Ar-
 genfon, en réparant une injustice apparente, a-t-il
 énervé la vertu guerrière: on est moins tenté de
 se porter à des efforts extraordinaires pour obtenir
 une récompense qu'on est assuré de gagner avec
 le tems. Quoi qu'il en soit, on applaudit beau-
 coup à l'édit qu'il fit rendre au Roi, comme de-
 vant lui mériter la reconnoissance de la postérité
 & rendre son regne à jamais mémorable. Par cette
 loi, S. M. fonda & établit une noblesse militaire
 acquise de droit, non-seulement à ceux qui seront
 parvenus au grade d'officiers-généraux dans ses
 troupes, mais aussi à ceux qui la serviront, au
 moins en qualité de Capitaines & dont le pere &
 l'ayeul l'auront servie en la même qualité: *patre*
 & *avo militibus.*

Peu après il parut un autre édit, la suite de
 celui-là, & qui, discuté philosophiquement, avoit
 peut-être aussi plus de brillant que de solide. Il
 fonda une école-militaire, pour les logement,
 subsistance & éducation gratuite dans l'art de la
 guerre, de cinq cents gentilshommes françois, sur-
 tout de ceux dont les peres, dépourvus de bien

1753.

seront morts au service de S. M., ou la ferviroient encore dans ses armées. C'étoit une imitation de l'établissement de Saint-Cyr, mais dont le plan plus étendu annonçoit un but plus utile. Cette discussion nous meneroit trop loin ici ; nous observerons seulement que tous les successeurs du Comte d'Argenson n'ont pas pensé de même, & qu'en général les monumens d'ostentation doivent être proportionnés aux revenus d'un Etat & à la situation actuelle de ses finances. Celui-ci, éblouissant au premier coup-d'œil, ne fit pas moins d'honneur que le précédent au Ministre de la guerre & lui concilia la noblesse. Il étoit prôné du clergé, dont il favorisoit les intérêts, moins par zele pour lui que par haine de la robe. Dans les principes de son pere, il étoit ennemi des formes, de la marche lente & méthodique des magistrats ; il avoit le despotisme dans le cœur & y portoit le Roi de toutes ses forces : il étoit surtout outré de n'avoir pas eu les sceaux à la mort du Chancelier. En vain pour l'en consoler on avoit accordé au Marquis de Paulmy la survivance de sa charge, avec l'exercice & la signature conjointement avec son oncle ; il les voyoit avec peine confiés à un rival qu'il redoutoit, & qui minant sans cesse pour le faire cheoir ne put le renverser que par une chute commune.

Le Comte de Saint-Florentin, déjà le doyen des Secrétaires d'Etat, & le septieme de son nom dans la même charge, avoit échappé à la disgrâce de son cousin le Comte de Maurepas. Il n'avoit point encore le département des lettres de cachet qui l'a rendu depuis si odieux. Il avoit le clergé, & ce corps l'aimoit mieux qu'un autre ; il manioit

plus aisément ce personnage, d'un génie borné, d'un caractère doux, peu entreprenant, timide & disposé à la superstition, qui, suivant des exemples fréquens, se concilie facilement avec le libertinage des mœurs. Du reste, il étoit exact, assidu, zélé pour le service de son maître, & avoit pour la favorite le respect & la soumission convenables. Il commençoit à être gouverné par une Madame Sabbatin, aventuriere dont les charmes l'avoient séduit. Il en étoit subjugué au point qu'il ne voyoit que par ses yeux, qu'il suivoit toutes ses impulsions & n'agissoit que par elle. L'intérêt de cette intrigante, ne pouvant regner en chef, étoit au moins de dominer en second, & conséquemment d'inspirer à son amant un asservissement absolu à la Marquise. Madame de Pompadour, en reconnoissance, fermoit les yeux au Roi sur le trafic honteux que faisoit cette femme cupide des graces, des récompenses, & même des rigueurs & des châtimens dont le Comte de Saint-Florentin étoit dispensateur. Sûre d'avoir en lui une voix de plus au Conseil, elle le fit faire Ministre en 1751; c'est-à-dire au bout de vingt-huit ans de service dans sa charge. Il avoit eu l'humiliation de voir passer avant lui M. de Machault, qui n'étoit Contrôleur-général que depuis trois ans.

Ce M. de Machault étoit la première créature de Madame de Pompadour. Fait Contrôleur-général en 1745, il avoit eu les sceaux en 1750, lors de la démission du Chancelier d'Aguesseau. M. de Lamoignon, trop heureux de succéder à celui-ci, avoit eu la lâcheté de laisser démembrer sa dignité pour jouir de ses vains honneurs & n'être plus qu'un simulacre, objet du mépris &

1754. de la haine de la Magistrature, tandis que son émule, plus adroit, en avoit la confiance & en recueilloit les hommages. On a parlé de la hardiesse de son entreprise contre le clergé, qui, pour se débarrasser de ce cruel adverfaire, lors de la paix plâtrée de 1754, dont M. de Machault avoit été le négociateur, obtint qu'il quitteroit le Contrôle-général pour passer à la Marine.

Elle étoit régie par M. Rouillé, qui devoit aussi son élévation à la Marquise. On avoit d'abord beaucoup critiqué un pareil choix pour ce département. Cependant, comme il n'exigeoit alors qu'un chef économe, vigilant, capable de vivifier l'administration & de lui donner la plus grande activité; que celui-ci avoit eu le bon esprit de se confier à M. de Mezy, Intendant à Rochefort, l'homme le plus propre à le guider & à le soutenir dans le genre d'opérations qu'il avoit à faire, il gouverna très-bien sa partie & durant le peu d'années qu'il y resta, fit pousser les travaux avec tant de vigueur que la Marine se trouva presque remontée lorsqu'il la quitta.

Il avoit surtout songé à former des matelots, par le commerce, par la pêche, par la compagnie des Indes, par des voyages dans les mers du nord, en un mot, par les moyens les meilleurs, les plus prompts & les plus multipliés, de rétablir cette classe d'hommes presque détruite. C'étoit d'autant plus essentiel qu'on prévoyoit que la paix ne seroit pas longue, & qu'il falloit employer sans relâche tous les momens de ce répit pour se mettre en état de faire face à l'orage qui se préparoit.

Marchant sur les erremens de son prédécesseur,

Il sentit la nécessité de répandre les instructions dans les deux corps, dont l'ignorance étoit presque égale; M. de Maurepas avoit perfectionné les études des gardes de la marine dans leurs écoles, & établi des élèves pour la plume, dont devoient être tirés les Commissaires & Intendants, après avoir parcouru les grades de leur hiérarchie. M. Rouillé fit plus; il établit un centre de communication de toutes les lumières, en créant son Académie de marine. On rit d'abord de voir un semblable établissement, réservé d'ordinaire aux savans les plus distingués, se former parmi des officiers dont la plupart savoient à peine signer leur nom; mais c'étoit un lien de fraternité entre les différentes parties de ce grand tout, même les plus subalternes, jusques-là très-discordantes. C'étoit un chef-lieu d'émulation, où devoient se former un jour des Généraux, des Administrateurs, des Officiers de Port, des Constructeurs, en un mot, tous ceux qui ont quelque fonction à remplir dans les arsenaux de la marine.

La partie de la construction surtout étoit fort négligée. Cet art n'étoit encore que l'effet d'une routine assez juste, sans doute, puisque les Anglois ne purent se lasser d'admirer la belle forme de l'*Invincible*, pris dans la guerre qui venoit de se terminer, & depuis, forcés de le démolir, ont voulu le reconstruire sur les mêmes gabarits (*).

(*) Ce sont des modèles que les charpentiers font avec des pièces de bois fort minces, pour représenter la longueur, la largeur & le calibre des membres & des parties d'un vaisseau, quand ils veulent travailler à sa construction & le mettre en chantier.

1754. Ce superbe vaisseau étoit de Morineau, constructeur de Rochefort, ou plutôt maître charpentier, qui n'avoit jamais fait d'études de son métier. Ceux des autres départemens n'avoient pas des principes plus approfondis & plus calculés. C'est M. Rouillé, qui, en incorporant à son Académie plusieurs membres de l'Académie des sciences, excita ces savans à s'occuper de la marine, & à la soumettre à leurs spéculations. Il créa l'un d'eux, qui avoit gagné sa confiance, M. du Hamel du Monceau, inspecteur-général de la marine; & c'est à lui que durent s'adresser désormais ceux qui se destinoient à cet état, soit pour la construction, le génie, l'hydrographie, ou pour les travaux & mouvemens du port. Il y eut un apprentissage, un concours, des examens, & les départemens sont pourvus aujourd'hui d'excellens hommes dans tous ces genres.

On ne laissa pas le tems à M. Rouillé de consumer les divers projets qu'il avoit entrepris pour l'amélioration de son département, qu'il aimoit & auquel il s'appliquoit avec le plus grand succès. On le fit monter aux affaires étrangères dans lesquelles il n'avoit jamais été versé, & dans quel tems ! Lorsque ce département exigeoit le politique le plus fin & le plus délié. Deux personnages y avoient passé successivement, & s'étoient laissés furieusement dérouter par le génie supérieur du Ministère Anglois. L'un étoit le Marquis de Puyseux, qui avoit succédé au Comte d'Argenson. Ce personnage, des plus médiocres, ne s'étoit assurément pas aiguilé l'esprit dans son Ambassade auprès du Roi des deux Siciles, où il avoit été envoyé en 1735. En 1746,

il avoit très-mal figuré à Breda, en qualité de Ministre Plénipotentiaire, vis-à-vis de ceux d'Angleterre & de Hollande; & la paix conclue depuis son élévation à la charge de Secrétaire des affaires étrangères, avoit achevé de montrer sa foiblesse & sa nullité. Ce fut sous lui que M. Gross, Ministre Plénipotentiaire de la Czarine, partit de Paris pour retourner à Pétersbourg, sans prendre congé de la cour, que par une lettre qu'il écrivit à ce Secrétaire d'Etat, qui s'étoit ouvert trop indiscrettement sur les dispositions favorables de la France pour la Suede contre la Russie; & de son défaut d'énergie ou d'adresse en cette circonstance importante, résulta une froideur entre les deux cours, qui dura plusieurs années. Petit, méthodique, minutieux, il ne peut se peindre mieux que par le couplet suivant, tiré des *Noëls sur la cour*: (*)

En coudoyant la foule
Le Marquis de Puyfieux,
A grand' peine se coule
Auprès du Fils de Dieu;
Pour regarder l'enfant ayant mis ses lunettes:
Enfin, dit-il, je vois le cas:
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans ma gazette!

Sa mauvaise santé, qui trop souvent influe sur le caractère & le génie, lui fit donner sa démission en 1751. Il fut remplacé par le Marquis de Saint-Contest, qui auroit dû se former à l'Ambassade de Hollande dont il sortoit, mais n'en arriva pas

(*) Ces Noëls, faits en 1763 & 1764, ne se trouvent imprimés que dans les *Mémoires secrets de Bachaumont*. Vol. 1.

moins neuf & n'occupa son ministère que par les
 1754. attributs extérieurs. Il y mourut, graces à sa des-
 28 Juill. tinée, qui au bout de trois ans termina sa carrière.
 C'est à lui que succéda M. Rouillé.

Dans ce revirement, M. de Sechelles, Commis-
 faire départi à Lille, & l'un des plus grands In-
 tendans d'armée que l'on ait encore rencontré, eut
 la charge de Contrôleur-général des finances, où
 le public, prévenu en faveur de ses talens, de sa
 probité & de son humanité, le vit avec plaisir.

Il y avoit encore dans le Conseil le Comte de
 Saint Séverin-d'Arragon, Seigneur étranger, venu
 pour la première fois en France, en 1726, comme
 Envoyé Extraordinaire du Grand-Duc, attaché
 ensuite au service du Roi, & nommé son Ambaf-
 sadeur en Suede. C'est lui qui avoit négocié &
 conclu le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, qui
 auroit dû le faire expulser des délibérations d'Etat
 & qui l'y fit admettre. C'étoit un homme fort
 haut, imposant par sa représentation, cachant sous
 de magnifiques dehors sa nullité réelle; au reste,
 souple & bas quand il le falloit, pour se conser-
 ver en faveur, & se courbant, ainsi que les au-
 tres, devant l'idole du jour.

Tels étoient les personnages qui gouvernoient le
 royaume sous la Marquise de Pompadour. Elle
 auroit bien désiré pousser parmi eux le Marquis
 de Vandieres, son frere, pour le soustraire aux
 quolibets nommé depuis le Marquis de Marigny;
 mais elle comprit que n'ayant pas une capacité
 transcendante, n'étant jamais entré dans la carrière,
 & n'y suppléant en rien par la naissance, par des
 services réels ou apparens, il falloit le maintenir
 où il étoit. La mort de M. le Normant de Tour-
 ne-

nehem lui laissoit occuper en chef la place de Directeur & Ordonnateur-général des bâtimens, jardins, arts & manufactures du Roi. C'étoit un vrai ministere dans son espece; puisqu'en sa qualité il travailloit directement avec S. M.; il dispoit des fonds de sa partie; il accordoit des graces & des pensions; il avoit des bureaux & distribuoit des places. Au commencement de sa fortune, ce jeune homme, à peine sorti du college, ayant encore la pudeur de son âge, rougissoit d'une élévation pour laquelle il savoit n'être pas né. Il avoit modestement son embarras dans la galerie de Versailles, où il ne pouvoit paroître sans se voir entouré d'une foule de grands Seigneurs. „ Je ne puis pas laisser tomber mon mouchoir, ” disoit-il dans sa naïveté, „ qu'à l'instant des cordons-bleus ne se baissent pour se disputer l'honneur de le ramasser! ” Il fut bientôt admis aux petits soupers; le Roi l'appelloit *petit-frere*. Un jour que sa sœur comptoit dîner tête-à-tête avec lui, le Roi survint, & instruit du convive qu'elle vonloit renvoyer, s'écria: *non! votre frere est de la maison; au lieu d'ôter le couvert qui étoit préparé pour lui, il n'y a qu'à en ajouter un de plus; nous dînerons tous les trois ensemble. Le moyen que la tête ne lui tournât pas!*

Quoi qu'il en soit, il eut d'abord la noble émulation de se distinguer dans son département & de l'illustrer. Il profita des facilités que lui donnoit sa faveur & le goût de sa sœur pour les arts. Il mit en honneur les deux Académies, dont il étoit le protecteur, sous le Roi. Celle d'architecture, qui datoit depuis 1671, qui depuis plusieurs années s'assembloit même au Louvre, mais sans

1754.

avoir été autorisée jusques-là, quoiqu'elle eût obtenu des lettres-patentes qui la confirmoient & établissoient en 1717, avoit grand besoin d'encouragement. Sa sœur y contribua, en donnant au Roi l'envie de bâtir. M. de Marigny établit des prix qui exciterent l'émulation entre les jeunes gens, & les couronnés furent envoyés à Rome aux dépens de S. M. pour y voir les monumens antiques & les étudier. Il conçut le vaste projet d'achever le Louvre, ce superbe édifice attestant à la fois & la grandeur de nos Souverains, & leur mauvais goût de ne pas l'habiter, ou leur impuissance de le finir. On ne sauroit croire quel essor rapide prit l'Architecture sous l'influence de son nouveau Mecene. Ce qui distingue nos artistes en ce genre, ce que l'Egypte, ni la Grece, ni Rome, ni la Toscane sous les Médicis, ni la France sous Louis XIV, n'ont pratiqué, & ce qui est pourtant plus essentiel que les caryatides & les colonades, c'est la distribution intérieure des appartemens. Jusqu'à nos jours on ne connoissoit que de longues galeries & d'immenses fallons. On ne sauroit croire à quel degré s'est perfectionnée l'invention des commodités dans les logemens, depuis 1722 où, pour la premiere fois, on en développa les heureuses idées au palais Bourbon. Nous avons dit avec quel étonnement on admira les efforts de cet art à Choisy en faveur des premieres maîtresses de Louis XV: il n'étoit encore que dans l'enfance. Celui des embellissemens, des ornemens, des ameublemens, qui entre aussi dans les études de l'architecte, est né en quelque sorte sous le Marquis de Marigny, que Pétrone auroit appelé: *Elegantiarum arbiter: l'arbitre des élégances.*

Quel prodigieux chemin le luxe a fait en ce genre ! Cote, mort en 1735, est le premier qui ait mis des glaces sur les cheminées. Aujourd'hui le plus petit bourgeois dédaigne un logement qui n'en est pas décoré. On a imaginé depuis des cheminées mobiles sur un pivot & pouvant échauffer deux chambres. On en a construit d'autres, dont le tuyau s'incline, & dont la glace non étamée laisse percer l'œil & s'étendre dans la rue ou dans la campagne. Les recherches ingénieuses de nos architectes ont été poussées au point d'imaginer de ces tuyaux de chaleur, qui sans laisser appercevoir aucun agent, vous en procurent une douce, & persuaderoient que la température de l'air est changée, à des étrangers ignorant ce secret.

L'Académie de peinture & de sculpture n'a pas moins d'obligation au Marquis de Marigny, & n'a pas fait moins de progrès sous lui en certaines parties. Si les hommes de génie en ce genre sont devenus peut-être plus rares, les artistes, en général ont été plus nombreux & plus encouragés. Les prix & les élèves entretenus en Italie pour s'y former le goût sur les grands modèles, perpétuent nécessairement l'idée du beau, même dans ceux que la mode & la frivolité du siècle obligent de se livrer à des études dépravées.

En 1740 avoit commencé l'usage d'exposer tous les ans dans la grande salle du Louvre aux regards, aux éloges & à la critique du public, tous les ouvrages de peinture, de sculpture & de gravure, composés par les membres de l'Académie. M. de Marigny encouragea cette exposition ; mais pour la rendre plus travaillée & plus considérable, voulut qu'elle n'eût lieu qu'aux années im-

1754.

— paires. Pour exciter l'émulation des artistes qui n'auroient pas voyagé, & leur donner de bons modèles à imiter, il fit ouvrir au public cette superbe galerie de Rubens qui décore le palais du Luxembourg: il fit ordonner par le Roi que l'immense collection de ses tableaux seroit successivement exposée dans le même lieu. C'est-là qu'on vit en 1751 ce tableau d'André del Sarto, usé de vétusté, revivre par l'industrie du Sr. Picot, inventeur du secret de transporter la peinture sans l'altérer, d'une toile sur une autre, & de perpétuer ainsi son existence. Il tenta depuis la même opération sur le Saint-Michel, peint sur bois par Raphael, & termina si heureusement son ouvrage, qu'il fit l'admiration générale, & que le Roi & toute la cour en furent enchantés.

Loriot inventa l'art de fixer le pastel & de lui donner la durée des tableaux peints à l'huile. Parmi les chefs-d'œuvres des plus fameux peintres, on vit figurer au Salon un portrait fait à l'éguille par la manufacture des Gobelins. La finesse du travail & la vérité des couleurs y trompoient l'œil. On le prenoit pour une véritable peinture.

L'art d'appliquer l'émail sur l'or, dont on croit que les François sont inventeurs, fut surtout perfectionné dans ces derniers tems. On le poussa au point de faire en ce genre des tableaux d'histoire étendus. Il y eut un *Hercule filant aux pieds d'Omphale*, de Durand, cité dans l'Encyclopédie comme un ouvrage digne des plus grands maîtres.

La Savonnerie (*), l'émule des Gobelins à cer-

(*) C'est un lieu où se faisoit & se préparoit le savon à Chaillot. Il a été converti en une manufacture de tapisseries.

tains égards, enfanta des prodiges dans ces superbes tapis que foule aux pieds la mollesse de nos Lucullus. 1754

Au reste, tandis que le frere de la favorite, sous les auspices de cette Minerve françoise, portoit la vie dans les arts & manufactures royales de son département, il se faisoit une autre révolution non moins rapide dans les autres parties de cette espece d'administration.

Durant la guerre qui venoit de finir, on avoit reconnu le malheur d'aller chercher chez l'étranger, & chez ses ennemis même, ces spéculateurs hardis, qui, pour un bénéfice proportionné aux risques plus ou moins grands, garantissent aux propriétaires leur fortune livrée à l'inconstance des élémens, ou aux hasards des combats. Ensorte que dans tous les cas une partie des richesses du royaume devoit en sortir & l'appauvrir insensiblement: pour prévenir désormais ce mal politique & cet écoulement funeste, sous les auspices du gouvernement plusieurs riches négocians s'associèrent, afin d'établir à Paris une *Chambre d'assurance*, dont le premier fonds fut de douze millions. 4 Févr.
1750.

Les grandes routes sont un moyen essentiel pour la communication du commerce. On avoit commencé à s'en occuper même sous Louis XIV: mais l'art des chemins alors n'étoit qu'ébauché & dans son enfance. Il avoit fait des progrès depuis le commencement du regne de Louis XV, & fut porté, sous la direction de M. de Trudaine, Intendant des finances, à une perfection étonnante. Il établit le bureau des ponts & chaussées sur le meilleur pied. Il y mit un Architecte-ingénieur en chef, quatre Inspecteurs généraux, un Directeur,

Août
1751.

1754.

des Géographes & vingt-cinq Ingénieurs. Il favorisâ bientôt une école , d'où se tirerent les jeunes gens désirant se destiner à cette partie. On fut y réunir la commodité , l'utilité & l'agrément. Ces plants réguliers & majestueux qui bordent & ombragent les routes publiques, seront un jour une ressource contre les effets d'un luxe qui engloutit les plus vastes forêts. Ce qu'on peut reprocher à ce magnifique administrateur, c'est d'avoir fait ces routes trop spacieuses, d'avoir pris sur l'agriculture des terres précieuses, beaucoup mieux employées en semences & en récoltes. Il y auroit d'autres abus à réformer encore, tels que ces corvées cruelles dont un Intendant vexe les cultivateurs, tels que ces chemins de traverse, de pure ostentation, auxquels un homme en crédit, un grand Seigneur, un Ministre fait contribuer ses vassaux pour sa simple commodité, pour abréger son voyage d'un quart de lieue & qui n'ont d'autre avantage que d'épargner quelque fatigue aux chevaux & quelque ennui au maître. A l'époque dont nous parlons, il s'en ouvrit un de cette espece pour Louis XV, dont le nom seul indigne. L'anecdote mérite d'être conservée.

Au mois de Mai 1750, il se faisoit de ces enlevemens usités de tems en tems dans Paris, qui, receptacle de tous les mauvais sujets du royaume, a besoin d'être purgé sans cesse de cette canaille: autrement, en s'augmentant & en se liguant, elle ne pourroit plus être contenue. Il est difficile que la maniere sourde & clandestine dont ils s'exécutent par des suppôts de police, eux-mêmes le rebut & la lie des citoyens, ne soit pas injuste, vexatoire & quelquefois tyrannique. C'est le pro-

pre de toutes les opérations, auxquelles la loi ne préside pas, qui ne s'exécutent pas sous son glaive. Un Exempt, avide de lucre, & dans l'espoir de l'impunité, enleva un enfant: il se flattoit de rançonner la mere pour le lui rendre. On sait à quel point s'exalte dans le sexe l'amour maternel. Chez les animaux les plus doux, les femelles en pareil cas deviennent méconnoissables, féroces & furieuses. La femme dont il s'agit n'étant retenue par aucune crainte, fit entendre ses gémissemens dans tout le quartier; d'autres meres, dans de semblables allarmes, se joignirent à elle. Bientôt ce ne fut plus un ou deux, ou quelques enfans ravis; c'étoient des milliers. Des bruits sinistres se répandirent; on dit que Louis XV, second Hérode, alloit renouveler le massacre des innocens; qu'un malade illustre, pour se soustraire à la mort, devoit, par ordre des medecins, prendre des bains de sang humain & du plus pur. Il n'en fallut pas davantage pour donner la dernière énergie à cette rage, bien respectable sans doute, puisqu'elle prenoit sa source dans le sentiment le plus beau & le plus essentiel de la nature. Le sexe commença l'émeute au fauxbourg Saint-Antoine; elle s'étendit bientôt de proche en proche, se communiqua aux hommes & gagna au centre. Malheur à qui portoit une figure d'Exempt de police! il y en eut un de massacré; un malheureux qui ressembloit à un autre, eut bien de la peine d'échapper. Le Lieutenant de police d'alors étoit M. Berrier: la favorite avoit voulu avoir en cette place un homme absolument à elle; celui-ci lui étoit tout dévoué; ce qui, dès le principe, l'avoit rendu odieux au public. Il étoit d'ailleurs in-

 1754.

 Mai
 1747.

solent, dur, brutal. La populace s'avança vers son hôtel en tumulte, avec les invectives les plus grossières & cassa ses vitres. Comme il étoit aussi lâche qu'atroce, il perdit la tête, s'enfuit par les jardins pour se soustraire au traitement infâme dont il étoit menacé & dont il se croyoit déjà victime. Quelqu'un des siens, plus intrépide, fit au contraire ouvrir les portes, & par ce coup de hardiesse intimida la canaille: elle s'imagina que c'étoit un piège qu'on-tendoit à ceux qui y pénétreroient: tous crurent voir un gouffre dans lequel ils alloient s'engloutir; ils restèrent immobiles. Cependant les Gardes-françoises, les Gardes-suisse étoient sur pied, les deux Compagnies de Mousquetaires, les différens Corps de la Maison du Roi. Il n'en fallut pas davantage pour contenir ces hordes indisciplinées, où il y avoit plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattans. En peu d'heures tout rentra dans le devoir. Les premiers pris, sans examiner s'ils étoient des mutins, furent pendus pour l'exemple, & afin de donner en même tems une satisfaction apparente au peuple, le Parlement manda le Lieutenant de police, le réprimanda & lui enjoignit d'être plus circonspect dans sa place. Humiliation dont la cour le dédommagea bientôt en le nommant Conseiller d'état. Il n'en devint que plus cher à la Marquise, qui le fit combler par la suite de biens & de dignités.

Afin d'empêcher désormais de semblables attroupe-
pemens qui avoient effrayé la cour, il y eut une
20 Octob. 1750. Déclaration du Roi, qui paroissant attribuer tout
le mal aux mendians & gens sans aveu, refluant
de la province à Paris, ordonna, sous différentes

peines, qu'ils seroient tenus de prendre un emploi ou de se retirer dans les lieux de leur naissance. 1754.
 On donna de la sorte au moins une forme légale aux enlevemens, qui continuerent sous ce prétexte. Le despotisme profita aussi de cette circonstance pour s'étendre & acquérir de nouvelles forces. La garde de la ville étoit alors une garde bourgeoise & pacifique, sous l'inspection des magistrats. Uniquement destinée à la sûreté des habitans, & non à leur oppression, on lui reprocha de n'avoir pas fait son devoir durant l'insurrection du peuple, parce qu'en effet il n'étoit pas dans ses fonctions de s'armer contre ses concitoyens & de faire feu sur eux. Le Ministre de Paris qui détestoit le Parlement, osa soustraire ce corps à son autorité pour l'attirer à lui & le ranger sous la sienne. Le Sr. de Roquemont commandoit alors le guet, c'est ainsi qu'on appelloit sa compagnie. Il étoit ambitieux, avide de parvenir aux honneurs de la guerre; il rougissoit de ne pouvoir obtenir la croix de St. Louis, que le Sr. Duval, son beau-pere & son prédécesseur, avoit eue pour une action détestable, il est vrai, puisque c'étoit pour un assassinat (*). Ce fut lui qui proposa au Comte d'Argenson de mettre dans sa troupe un ordre & une discipline qui n'y avoient jamais été, de l'instituer sur un pied militaire; il lui fit avoir un uniforme de ce Ministre, qui adopta volontiers ses idées; il lui apprit à faire l'exercice, & convertit bientôt cet

(*) L'anecdote constante est que le Sr. Duval avoit été chargé par le Régent de massacrer M. de la Grange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, & qu'il tua d'un coup de pistolet dans la rue du Bout-du-monde le poète Vergier, Commissaire de la marine. Sa bonne volonté, malgré cette méprise, n'en fut pas moins récompensée.

amas d'artisans & d'ouvriers, habillés auparavant de toutes couleurs, en un corps réglé, instruit, respectable & capable d'en imposer. Enfin, cette garde fut augmentée d'une patrouille de jour, à cheval, qui parcourant continuellement la ville, se portant au moindre bruit & empêchant les attroupemens, assure pour toujours le repos & l'esclavage en même tems des Parisiens. La place de Commandant du guet est devenue si considérable qu'on a vu de nos jours des Officiers-généraux la briguer.

M. d'Argenson imagina en outre de faire construire dans les environs de Paris des casernes pour les Gardes françoises & suisses, afin de pouvoir plus aisément rassembler ces troupes au besoin, & que ces bâtimens fussent autant de citadelles qui flanquassent la ville & pussent en contenir les habitans.

Quelques mois après l'émeute, le voyage de Compiègne devoit avoir lieu. L'usage étoit que S. M. passât par Paris pour s'y rendre. On lui fit entendre qu'il ne convenoit point qu'elle honorât de sa présence une ville rebelle; on construisit à la hâte un chemin de la route de Versailles à Saint-Denis, & il fut appelé le *chemin de la révolte*, comme pour perpétuer le souvenir d'un crime imaginaire, & de la honteuse foiblesse du Monarque. Ce fut l'époque funeste où les liens de l'amour du Souverain & des sujets commencèrent à se relâcher. On ne vit plus Louis XV revenir à Paris que dans tout l'appareil de sa sévérité & de sa colere, & le peuple le bénir avec ces acclamations de joie si flatteuses pour l'oreille & le cœur des bons Rois.

Si les arts, les manufactures, le commerce, l'administration municipale, éclairés par les lueurs encore foibles & obscurcies de la philosophie, se perfectionnoient, la jurisprudence, à certains égards, sortoit aussi de la barbarie & des préjugés. Entre autres changemens heureux & nécessaires, d'Aguesseau avoit terminé sa carrière par cette belle Ordonnance des substitutions, donnée par le Roi à la Commanderie du Vieux Jonc, comme pour apprendre à la France & aux nations que, malgré les embarras de la guerre, il ne perdoit pas de vue les soins de la législation.

Mais le monument le plus important, le plus propre à faire honneur au Ministre qui gouvernoit alors les finances, & au conseil, ce fut cet Arrêt, ordonnant qu'à l'avenir le commerce des grains sera entièrement libre dans l'intérieur du royaume, de province à province, sans qu'il soit besoin de passeports, ni de permissions & accorde aux provinces de Languedoc & d'Auch la permission indéfinie d'en trafiquer avec l'étranger. La liberté du transport des blés étoit depuis longtems désirée en France; elle encourage l'agriculture, la première richesse d'un Etat: elle fait celle de l'Angleterre. Elle avoit été indirectement la cause de sa supériorité sur nous dans la dernière guerre, & au gré de certains politiques (*) de la paix des-honorante que nous avons été forcés d'accepter. Des écrivains patriotes avoient déjà commencé de faire voir l'absurdité, l'injustice du régime prohi-

(*) Voyez l'ouvrage intitulé: *les intérêts de la France mal entendus.*

1754. bitif; mais il faut longtems montrer la vérité en politique avant qu'elle frappe & que l'on s'y rende. Heureusement l'un d'eux, attaché comme médecin à la Marquise de Pompadour, se trouva plus de crédit & assez de zele pour prêcher utilement à la cour les principes des Economistes-philosophes, qui depuis se rassemblèrent en corps & l'éluèrent unanimement pour leur digne chef. Nous aurons occasion de parler plus amplement par la suite du Docteur Quesnay; c'est le nom de ce médecin qui par sa doctrine devint le sauveur du royaume entier. La prudence du législateur empêcha de donner d'abord à cette loi toute l'étendue dont elle étoit susceptible; il étoit de sa sagesse d'en considérer avant les premiers effets, & l'expérience seule pouvoit les faire connoître.

La science de la médecine faisoit aussi de grands progrès & prenoit une face nouvelle: on substituoit dans ses écoles le savoir à la pédanterie, l'expérience à la routine, les découvertes aux préjugés, les graces & l'aménité au ridicule & à la barbarie; on prodiguoit moins les remèdes, on laissoit plus agir la nature; on commençoit surtout d'épargner le sang; on travailloit en grand à propager les méthodes générales propres à la conservation des citoyens, soit contre les deux fléaux destructeurs du genre humain, la petite vérole & le mal vénérien, soit contre la morsure de la vipere; soit en rappelant les noyés à la vie. On vit en 1752 ce qu'un zele actif & éclairé pouvoit produire, un miracle d'humanité industrieuse, dont le souvenir doit être conservé. Le 10 Juillet, la carriere d'Antoni écroula: il y avoit à cent cinquante pieds de profondeur deux ouvriers qui s'y

trouverent renfermés. M. l'Intendant ordonna qu'on 1754.
 mit tout en œuvre pour les délivrer, & l'on y em-
 ploya un très-grand nombre d'ouvriers, qui furent
 arrêtés dans leur travail par le tonnerre, qui tomba
 où ils fouilloient & combla leurs travaux. Cela
 ne rallentit point leur zèle, & ils continuerent
 toujours. Enfin le 19 ils parvinrent à ces malheu-
 reux qui étoient enfouis dans cet abîme depuis
 neuf jours. Ils y avoient vécu de quatre livres de
 pain, huit pintes d'eau & d'une chandelle. On
 prit toutes les précautions possibles pour les rame-
 ner à l'air & leur donner des alimens par degrés, &
 l'on eut le bonheur de les remettre en parfaite santé.

La querelle élevée entre les Médecins & les
 Chirurgiens fut le principe de l'illustration de
 ceux-ci, obligés de faire désormais des études,
 & voyant s'élever dans leur sein une Académie
 Royale qui proposa des questions & distribua des
 prix. Le célèbre la Peyronnie fonda le premier;
 il obtint de S. M. qu'elle fit construire un superbe
 amphithéâtre à Montpellier pour y faire des dé-
 monstrations anatomiques. Louis XV y consentit
 d'autant plus volontiers qu'il aimoit beaucoup ce
 premier Chirurgien & son art, dont il avoit vu
 des prodiges après les batailles de Fontenoy & de
 Laufeld. Il acheta dans ce tems-là d'un nommé
 Brassard, Maître Chirurgien en Berry, le secret de
 l'Agaric de chêne, dont la propriété est d'arrêter
 sans ligature, dans les amputations, les hémorra-
 gies, & S. M. le fit aussitôt publier dans tout son
 royaume, pour le soulagement & la conservation
 de ses sujets.

Hélas! tant de savoir, tant de lumieres réunies,
 ne purent prévenir le plus grand malheur de la

1754.

30 Nov.

1750.

France, sans doute, durant l'intervalle des deux guerres que nous parcourons. Ce fut la mort du Maréchal de Saxe, arrivée à Chambord, à l'âge de cinquante-quatre ans. On fit des contes sur cet événement, comme sur tout ce qui concerne les hommes extraordinaires. Le vrai est qu'il périt dans son lit des suites de ses débauches. Dans les deux dernières années de sa vie c'étoit un cadavre ambulante, dont il ne restoit plus que le nom. En cela il a justement mérité le reproche de n'avoir pas été assez délicat dans ses plaisirs, puisqu'ils l'ont conduit au tombeau par une fin prématurée. Autrement ce goût excessif des courtisanes est peut-être le principe de ses exploits & de sa gloire. Si leur commerce étoit nuisible à sa santé & affoiblissoit ses facultés, il n'étoit rien à la liberté de son esprit, son ame conservoit toute son énergie. Il sentoit le danger d'une tendresse excessive. Combien de guerriers assoupis dans les bras de l'amour ! D'ailleurs, l'excès de l'attachement d'une comédienne envers lui, étoit la preuve que ces sortes de femmes ne sont pas incapables des efforts les plus généreux, des sacrifices les plus héroïques. Qui ne sait que Mlle. le Couvreur avoit vendu ses diamans pour lui faire ses équipages, lors de son élection au Duché de Courlande ? Et lorsqu'on compare cette conduite avec celle d'une grande Dame, qui, dans sa jalousie effrénée, se porte au crime le plus lâche, le plus vil & le plus atroce contre sa rivale, qui n'eût imité l'exemple du Maréchal & préféré l'Actrice à la Princesse ! (*)

(*) Tout le monde fait l'anecdote de la Duchesse de

Doué d'une force extraordinaire, il avoit en même tems un tempérament proportionné, quoiqu'il ne soit pas toujours la suite de cette qualité physique; mais l'amour étant chez lui un besoin & non une passion, il ne donnoit à la nature que ce qu'il ne pouvoit pas lui ôter. Il pensoit de même à l'égard des autres; la satisfaction de cette brutalité entroit dans son plan de discipline à l'armée. Il avoit établi dans Bruxelles des lieux de débauche pour les soldats. Une sentinelle étoit à la porte, avec la consigne d'écarter les officiers qui voudroient y entrer. Son motif étoit de prévenir par-là les inconvéniens funestes d'un mélange crapuleux: il supposoit que ceux-ci pouvoient se pourvoir ailleurs.

1754.

Le Maréchal de Saxe n'étoit pas plus délicat dans ses amitiés en hommes. Il fréquentoit beaucoup un fermier-général nommé la Poupeliniere. Madame de Pompadour (*) lui demanda un jour

Bouillon, qui ayant fait menacer de sa fureur Mlle. le Couvreur, si elle ne lui cédoit tout entier le Comte de Saxe; un jour que celle-ci jouoit *Phedre* en sa présence. en reçut un coup d'œil d'indignation, comme l'actrice prononçoit ces vers :

*Je ne suis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.*

Mlle. le Couvreur mourut empoisonnée peu après.

(*) Voyez les *Mémoires de Madame la Marquise de Pompadour*, &c. ouvrage aussi apocryphe que ses *Lettres*, mais dont nous nous servons quand ils sont conformes aux manuscrits que nous avons sous les yeux ou ne leur sont pas du moins contradictoires, & d'ailleurs ont quelque ressemblance.

1754. **—** quelles étoient les qualités dans ce fermier qui pouvoient l'engager à le voir? *Madame*, lui répondit le Maréchal, *il en a une pour moi que je trouve excellente: car quand j'ai besoin de cent mille livres, je les trouve dans son coffre; au lieu que, lorsque je m'adresse au Contrôleur-général, il me répond toujours qu'il n'a point d'argent.*

C'étoit une suite de son amour pour ce métal: il n'étoit grand qu'à la guerre; partout ailleurs il avoit les petitesse des ames vulgaires; il vérifioit le mot de la Bruyere, qu'il n'y a point de héros aux yeux de son valet de chambre. Il étoit fort mal embouché; il juroit comme un grenadier; il n'avoit aucune teinture des lettres; il ne favoit pas même l'orthographe. On trouve dans les *Mémoires de Noailles* (*), une lettre de lui au vieux Maréchal, dans laquelle il le consulte à l'occasion d'une place à l'Académie françoise qu'on lui offroit: il eut le bon esprit de refuser cet honneur. Le livre intitulé ses *Réveries*, publié après sa mort, n'est pas de lui, mais composé sur ses idées & sur ce que lui avoient entendu dire ses compagnons de guerre. Cet ouvrage a fait dans notre tactique une révolution, ébauchée déjà par le Chevalier Follard, traducteur & commentateur de Polybe, mort peu après le Maréchal de Saxe. Depuis, beaucoup de militaires se sont appliqués à leur métier, l'ont étudié & ont écrit dessus.

La mort de ce Héros affligea la France entiere qui le regardoit comme son bouclier. Louis XV
la

(*) L'Abbé Milon en est l'éditeur.

la sentit plus que personne; il dit: *je n'ai plus de général, il ne me reste que quelques capitaines.* 1754.

Ne pouvant, à cause de sa religion, lui accorder, ainsi qu'à Turenne, une place à Saint-Denis, dans le tombeau des Rois; il ordonna que les frais de son transport & de son inhumation à Strasbourg seroient pris sur le trésor royal, & le Sieur Pigal, célèbre Sculpteur, fut chargé de lui élever un mausolée de marbre, monument & dernière récompense des services du Maréchal. M. d'Alémbert, déjà reconnu pour un très-grand géomètre, mais qui n'étoit point encore de l'Académie française, n'avoit point essayé ses forces en littérature, & n'annonçoit aucune prétention au bel-esprit, débuta par une épitaphe du Maréchal de Saxe. Quoiqu'assez médiocre, elle eut beaucoup de vogue, & le nom de son Auteur seul l'a fait conserver. On en va juger :

Rome eut dans Fabius un guerrier politique;
 Dans Annibal, Carthage eut un Chef héroïque;
 La France plus heureuse eut, dans ce fier Saxon,
 La tête du premier & le bras du second.

La mort du Maréchal de Lowendhal, arrivée quelques années après, priva la Nation de cet autre défenseur, de ce seul élève du Maréchal de Saxe en état de le remplacer, malgré le bon mot d'un courtisan qui, après la perte de celui-ci, s'étoit écrit: *Lowendhal ne fera plus rien de bon à la guerre, car son conseil est mort.*

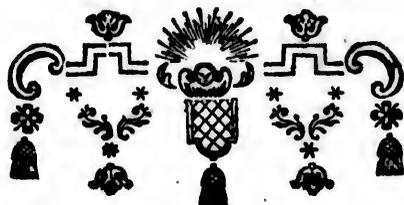
Le Roi donna une pension de 20,000 livres à sa veuve, & à son fils son régiment d'infanterie allemande. Un traitement aussi généreux n'auroit

Tome II.

Q

27 Mai
1755.

1754. pas dû dégoûter les étrangers de s'attacher au service de S. M., mais la jalousie des Grands & des Ministres les écarta désormais & fut la source des malheurs suivans.



&c.
cher au ser-
ands & des
t la source

PIECES RECUEILLIES

P O U R S E R V I R

A

CETTE HISTOIRE.

N

I

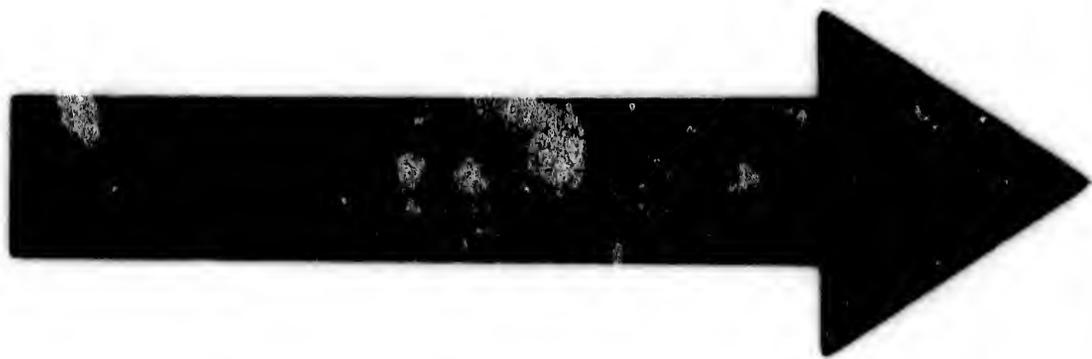
de
ne
ba
te
à
sp
fu
cu
an

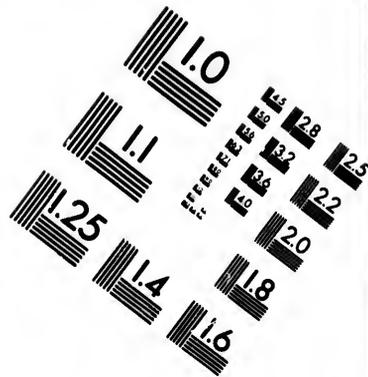
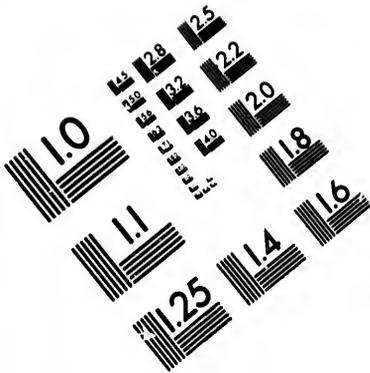
ch
Pa
éto
joi
can
de
qu'
de
tân
tez
gag
re
me
cou
plu
tou
des

N^o. I. (Page 246.) LETTRE du Marquis d'Argenson, Ministre des affaires étrangères, à M. de Voltaire, nommé Historiographe du Roi.

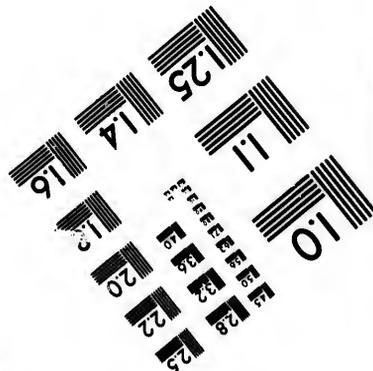
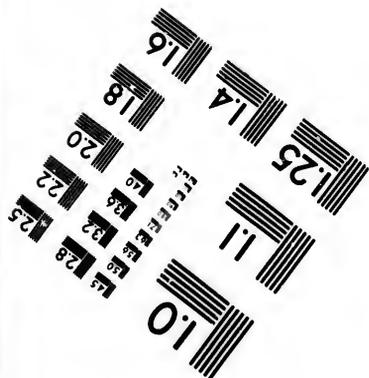
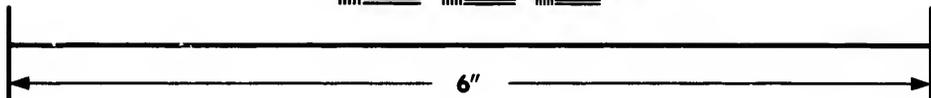
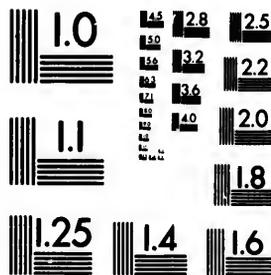
MONSIEUR l'historien, vous auriez dû apprendre dès mercredi au soir la nouvelle dont vous nous félicitez tant. Un Page partit du champ de bataille le mardi à deux heures & demie pour porter les Lettres. J'apprends qu'il arriva le mercredi à cinq heures du soir à Versailles. Ce fut un beau spectacle que de voir le Roi & le Dauphin écrire sur une caisse, entourés de vainqueurs & de vaincus, morts, mourans & prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées.

J'eus l'honneur de rencontrer le Roi, dimanche, tout près du champ de bataille; j'arrivois de Paris au quartier de Chin; j'appris que le Roi étoit à la promenade. Je demandai un cheval; je joignis S. M. près d'un lieu d'où l'on voyoit le camp des ennemis. J'appris pour la première fois de S. M. de quoi il s'agissoit tout-à-l'heure (à ce qu'on croyoit). Jamais je n'ai vu d'homme si gai de cette aventure qu'étoit le maître. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos Rois avoient gagné les dernières batailles royales. Je vous assure que le courage ne faisoit point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De-là on alla coucher sur la paille: il n'y a point de nuit de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout le tems qui ne fut pas coupé par des couriers, des grassins & des aides-de-camp. Le Roi chanta





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

une chanson, qui a beaucoup de couplets & qui est fort drôle. Pour le Dauphin, il étoit à la bataille comme à une chasse de lievre & disoit presque : „ quoy, n'est-ce que cela ! ” Un boulet de canon donna dans la boue, & crotta un homme près du Roi. Nos maîtres rirent de bon cœur du barbouillé. Un palfrenier de mon frere a été blessé à la tête d'une balle de mousquet. Ce domestique étoit derriere la compagnie.

Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est le Roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté. Vous verrez des relations & des détails. Vous saurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le second tome de Dettinghen ; nos François humiliés devant cette fermeté angloise ; leur feu roulant qui ressemble à l'enfer, qui, je l'avoue, rend stupides les spectateurs les plus oisifs. Alors on désespéra de la République. Quelques-uns de nos Généraux, qui ont moins de courage, de cœur, que d'esprit, donnerent des conseils fort prudents. On envoya des ordres jusqu'à Lille ; on doubla la garde du Roi ; on fit emballer, &c. A cela, le Roi se moqua de tout & se porta de la gauche au centre, demanda le corps de réserve & le brave Lowendhal ; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna : c'étoit la même Cavalerie qui avoit d'abord donné inutilement, la Maison du Roi, les Carabiniers, ce qui restoit tranquille des Gardes françoises, des Irlandois, excellens surtout quand ils marchent contre des Anglois & Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard. C'est lui qui a donné le conseil & qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou

comme des fourrageurs, péle-mêle, la main baiffée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie tout ensemble. Cette vivacité françoise, dont on parle tant, rien ne lui résiste. Ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons Anglois tournerent le dos, & pour vous le faire court, on a tué 14,000 hommes (*).

Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie. Jamais tant de canons, ni si gros, n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoi. Il y en avoit cent. Monsieur, il semble que ces pauvres ennemis aient voulu à plaisir laisser arriver tout ce qui leur étoit le plus mal-sain, canon de Douai, Gendarmerie, Mousquetaires.

A cette charge dernière, dont je vous parlois, n'oubliez pas une anecdote. Monsieur le Dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grace du monde, & vouloit absolument charger : on le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop tôt acquise, de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nuds, des ennemis agonisans, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que le cœur me manqua & que j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos jeunes héros : je les trouvai trop indifférens sur cet article. Je craignis pour la suite de leur longue vie, que ce goût ne vint à augmenter pour cette inhumaine curée.

(*) Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel, mais il en revint environ six mille dès le même jour.

Le triomphe est la plus belle chose du monde : les vive le Roi ! les chapeaux en l'air au bout des bayonnettes, les complimens du maître à ses guerriers ; la visite des retranchemens, des villages & des redoutes si intactes ; la joie, la gloire, la tendresse : mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine.

Sur la fin du triomphe le Roi m'honora d'une conversation sur la paix ; j'ai dépêché des couriers.

Le Roi s'est fort amusé hier à la tranchée. On a beaucoup tiré sur lui : il y est resté trois heures. Je travaillois dans mon cabinet, qui est ma tranchée, car j'avouerai que je suis bien reculé de mon courant par toutes ces dissipations. Je tremblois de tous les coups que j'entendois tirer. J'ai été avant-hier voir la tranchée en mon petit particulier. Cela n'est pas fort curieux de jour. Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une salve générale de l'armée, que le Roi ira voir du mont de la Trinité. Cela fera beau !

N^o. II. (Page 247.) LETTRE de Monseigneur le Dauphin à Madame la Dauphine, sur la bataille de Fontenoi.

DIMANCHE à une heure après-midi, le Roi apprit que les ennemis n'étoient qu'à une lieue de nous. Aussitôt il fit passer l'Escaut à son armée. Après qu'il eut dîné, il la joignit sur les cinq heures du soir. Il y trouva une ardeur incroyable. Il s'avança à la tête du camp dans un endroit d'où l'on découvroit une partie des ennemis. Il y eut le soir quelques coups de fusil tirés entre les Hufards ennemis & nos Grassins, qui ont ces jours-ci fait des merveilles. Sur

Sur les neuf heures le Roi repassa l'Escaut sur un pont qu'on avoit fait à une demi-lieue de Tournai, du côté de la citadelle, & s'en vint coucher dans une méchante maison d'un village appelé Calonne, où tout le monde coucha sur la paille, excepté lui & moi.

Le lendemain lundi, le Roi se leva à trois heures & demie, & dina à huit. Il ne monta à cheval qu'à midi pour examiner la situation des ennemis. Il trouva que le camp paroissoit davantage. Nos postes avancés tiraillioient quelques coups de fusil, sans que pour cela les armées s'ébranlassent. Comme le Roi s'en revenoit sur les trois heures après-midi, il rencontra des fourrageurs qui avoient jetté leurs trouffes & qui retournoient à toute bride au camp, disant qu'il y avoit une alerte. Le Roi revint sur ses pas. Il vit en effet que les ennemis faisoient marcher leur gauche vers le village d'Antoin. On ne pouvoit encore s'imaginer qu'ils en vinssent à une attaque, parce que, disoit-on, ils flairoient trop longtems la médecine pour avoir envie de l'avalier. Ainsi ce soir-là il n'y eut rien; on ne fit que s'arranger pour le lendemain.

Le Roi se leva avant quatre heures du matin; il monta à cheval, passa l'Escaut & s'arrêta un peu en deçà d'une chapelle appelée Notre-Dame des bois. Ensuite il s'avança sur une petite hauteur, d'où il découvrit parfaitement l'armée ennemie comme la nôtre. A neuf ou dix heures il demanda à déjeuner. Comme on alloit le lui apporter, les ennemis commencerent l'attaque du poste de Fontenoi, d'où M. de la Vauguyon, à la tête de la brigade du Dauphin, les repoussa vigoureusement, si bien qu'ils n'osèrent plus y remordre. Le

Roi fut obligé de quitter sa petite hauteur, parce que le canon des ennemis y donnoit en plein. Il ne put jamais faire revenir au combat des fuyards, dont une grande partie étoient des valets, qui donnoient l'épouvante au reste. Pendant cette retraite, qui lui perçoit le cœur de douleur, son visage ne changea pas, & il donna ses ordres avec une tranquillité que tout le monde admira. Quand les ennemis eurent abandonné le champ de bataille, le Roi y vint & y fut reçu avec des cris de joie incroyables. Il ordonna qu'on prît soin des blessés, amis ou ennemis. On a donné à cette affaire le nom de *Bataille de Fontenoi*. Le soir, sur les neuf ou dix heures, le Roi apprit que les ennemis s'étoient retirés en mauvais ordre; qu'il y avoit beaucoup d'aigreur entre les Anglois & les Hollandois, & qu'à leur appel il leur avoit manqué quinze mille hommes; au lieu que nous n'en avons perdu que deux mille. Ainsi vous voyez que le Roi a remporté une victoire complete. Le pauvre Duc de Grammont fut tué d'un boulet de canon, qui lui cassa la cuisse. Adieu, ma chere femme, je vous aime plus que moi-même.

N^o. III. (Page 269.) *Manifeste du Roi de France en faveur du Prince Charles-Edouard.*

LE Sérénissime Prince Charles-Edouard ayant débarqué dans la Grande-Bretagne, sans autre secours que son courage, & toutes ses actions ayant acquis l'admiration de l'Europe & les cœurs de tous les véritables Anglois, le Roi de France a pensé comme eux. Il a cru de son devoir

de secourir à la fois un Prince digne du trône de ses ancêtres, & une Nation généreuse, dont la plus saine partie rappelle enfin le Prince Charles Stuard dans sa patrie. Il n'envoie le Duc de Richelieu à la tête de ses troupes, que parce que les Anglois les mieux intentionnés ont demandé cet appui, & il ne donne précisément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès que la nation exigera leur éloignement. S. M. en donnant un secours si juste à son parent, au fils de tant de Rois, à un Prince si digne de regner, ne fait cette démarche auprès de la Nation Angloise que dans le dessein & dans l'assurance de pacifier par-là l'Angleterre & l'Europe, pleinement convaincue que le Sérénissime Prince Edouard met sa confiance dans leur bonne volonté; qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs loix & leur bonheur, comme le but de toutes ses entreprises, & qu'enfin les plus grands Rois d'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont mérité l'amour de la Nation.

C'est dans ces sentimens que le Roi secourt le Prince qui est venu se jeter entre leurs bras, le fils de celui qui naquit l'héritier légitime des trois Royaumes, le guerrier qui, malgré sa valeur, n'attend que d'eux & de leurs Loix, la confirmation de ses droits les plus sacrés; qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, & dont les vertus enfin ont attendri les ames les plus prévenues contre sa cause.

Il espere qu'une telle occasion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'estimer, qui sont liées naturellement par les besoins mutuels de

leur commerce, & qui doivent l'être ici pour les intérêts d'un Prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

Le Duc de Richelieu, commandant les troupes de Sa Majesté le Roi de France, adresse cette Déclaration à tous les fideles des trois Royaumes de la Grande Bretagne, & les assure de la protection constante du Roi son mattre. Il vient se joindre à l'héritier de leurs anciens Rois, & répandre, comme lui, son sang pour leur service.

N^o. IV. (Page 302.) *Vers sur le Prince Edouard, arrêté à l'Opéra à Paris.*

QUEL est le triste sort des malheureux François !
 Réduits à s'affliger dans le sein de la paix !
 Plus heureux & plus grands au milieu des allarmes,
 Ils répandoient leur sang, mais sans verser de larmes.
 Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos :
 Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux,
 Et vainqueurs avec gloire ou vaincus sans bassesse,
 N'avoir point à pleurer de honteuse foiblesse.
 Edouard (*) fugitif a laissé dans nos cœurs
 Le désespoir affreux d'avoir été vainqueurs.
 A quoi nous servoit-il d'enchaîner la victoire ?
 Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire.
 Et contraints de céder à la loi du plus fort,
 Nous aurions pu du moins en accuser le sort.
 Mais trahir Edouard, lorsque l'on peut combattre !
 Immoler à Brunswick † le sang de Henri Quatre !
 Et de George vaincu subir les dures loix !
 O François ! ô Louis ! ô protecteurs des Rois !
 Est-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre ?

(*) Petit-fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, détrôné par le Prince d'Orange, son gendre.

(†) George de Brunswick-Hanovre.

Est-ce en les trahissant qu'on devient leur arbitre ?
 Un Roi qui d'un héros se déclare l'appui,
 Doit l'élever au trône ou tomber avec lui.
 Ainsi pensoient les Rois-que célèbre l'histoire,
 Ainsi pensoient tous ceux à qui parloit la gloire.
 Et qu'auroient dit de nous ces Monarques fameux,
 S'ils avoient dû prévoir qu'un Roi plus puissant qu'eux,
 Appellant un Héros au secours de la France,
 Contractant avec lui la plus sainte alliance,
 L'exposeroit sans force aux plus affreux hafards,
 Aux fureurs de la mer, des saisons & de Mars ?
 Et qu'ensuite unissant la foiblesse au parjure,
 Il oublieroit sermens, gloire, rang & nature ;
 Et servant de Brunswick le système cruel,
 Traiteroit enchainé le héros à l'autel !
 Brunswick, te faut-il donc de si grandes victimes ?
 O ciel, lance tes traits ; terre, ouvre tes abîmes !
 Quoi, Biron (*), votre Roi vous l'a-t-il ordonné ?
 Edouard, est-ce vous, d'huiffiers environné ?
 Est-ce vous de Henri le fils digne de l'être ?
 Sans doute. A vos malheurs j'ai pu vous reconnoître.
 Mais je vous reconnois bien mieùx à vos vertus.
 O Louis ! vos sujets de douleur abattus,
 Respectent Edouard captif & sans couronne :
 Il est Roi dans les fers, qu'êtes-vous sur le trône ?
 J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour (†) !
 Mais fut-il relevé par les mains de l'Amour ?
 Belle Agnès, tu n'es plus ! Le fier Anglois nous dompte.
 Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
 Et d'une femme obscure indignement épris,
 Il oublie en ses bras nos pleurs & nos mépris.
 Belle Agnès, (§) tu n'es plus ! Ton altier tendresse
 Dédaigneroit un Roi flétri par la foiblesse.
 Tu pourrois réparer les malheurs d'Edouard
 En offrant ton amour à ce brave Stuart.
 Hélas ! pour t'imiter il faut de la noblesse.

(*) Colonel des gardes-françoises.

(†) Fille de la Poisson, femme de Le Normant d'Etioles & maîtresse de Louis XV.

(§) Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII.

Tout est vil en ces lieux, Ministres & Maitresse :
 Tous disent à Louis qu'il agit en vrai Roi ;
 Du bonheur des François qu'il se fait une loi !
 Voilà de leurs discours la perfide insolence ;
 Voilà la flatterie, & voici la prudence :
 Peut-on par l'infamie arriver au bonheur ?
 Un peuple s'affoiblit par le seul deshonneur.
 Rome, cent fois vaincue, en devenoit plus fiere,
 Et ses plus grands malheurs la rendoient plus altiere.
 Aussi Rome parvint à dompter l'univers.
 Mais toi, lâche Ministre (*), ignorant & pervers,
 Tu trahis ta patrie & tu la deshonore :
 Tu poursuis un Héros que l'univers adore.
 On diroit que Brunswick t'a transmis ses fureurs ;
 Que Ministre inquiet de ses justes terreurs
 Le seul nom d'Edouard t'épouvante & te gêne.
 Mais apprends quel sera le fruit de cette haine :
 Albion (†) sent enfin qu'Edouard est son Roi.
 Digne, par ses vertus de lui donner la loi.
 Elle offre sur le trône asyle à ce grand homme,
 Trahi tout à la fois par la France & par Rome ;
 Et bientôt les François, tremblans, humiliés,
 D'un nouvel Edouard viendront baiser les pieds.
 Voilà les tristes fruits d'un olivier funeste
 Et de nos vains lauriers le déplorable reste ! (§)

Vers à Son Altesse, Monseigneur le Prince de Galles.

PEUPLÉ jadis si fier, aujourd'hui si servile, (‡)
 Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'asyle.
 Vos ennemis vaincus aux champs de Fontenoi,

(*) M. d'Argenson, Ministre de la guerre.

(†) L'Angleterre.

(§) N. B. La prédiction n'a pas eu lieu. Le Prince Edouard, retiré à Rome, a perdu toute espérance de remonter sur le trône.

(‡) Les François.

A leurs propres vainqueurs ont imposé la loi ;
 Et cette indigne paix qu'Arragon (*) vous procure,
 Est pour eux un triomphe & pour vous une injure.
 Hélas ! auriez-vous donc couru tant de hasards
 Pour placer une femme (†) au trône des Césars ;
 Pour voir l'heureux Anglois dominateur de l'onde
 Voiturer dans ses ports tout l'or du nouveau monde ;
 Et le fils de Stuard, par vous-même appelé,
 Aux frayeurs de Brunswick lâchement immolé !
 Et toi (§), que tes flatteurs ont paré d'un vain titre,
 De l'Europe en ce jour te diras-tu l'arbitre ?
 Lorsque dans tes Etats tu ne peux conserver
 Un héros que le fort n'est pas las d'éprouver ;
 Mais qui, dans les horreurs d'une vie agitée,
 Au sein de l'Angleterre à sa perte excitée,
 Abandonné des siens, fugitif, mis à prix,
 Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris ;
 De l'amitié des Rois exemple mémorable,
 Et de leurs intérêts victime déplorable.
 Tu triomphes, cher Prince, au milieu de tes fers ;
 Sur toi, dans ce moment, tous les yeux sont ouverts.
 Un peuple généreux & juge du mérite,
 Va révoquer l'arrêt d'une race proscrite.
 Tes malheurs ont changé les esprits prévenus ;
 Dans le cœur des Anglois tous tes droits sont connus.
 Plus flatteurs & plus sûrs que ceux de ta naissance,
 Ces droits vont doublement affermir ta puissance.
 Mais sur le trône assis, cher Prince, souviens-toi,
 Que le peuple superbe & jaloux de sa foi,
 N'a jamais honoré du titre de grand homme
 Un lâche complaisant des François & de Rome.

Stances au Prince Edouard.

PRINCE adorable & malheureux,
 Ne regrettes plus la couronne

(*) Nom du Plénipotentiaire *Saint-Séverin d'Arragon.*

(†) La Reine de Hongrie.

(§) Louis XV, dit le *Pacificateur de l'Europe.*

Que portoient les Rois, tes ayeux ;
C'est la fortune qui la donne.

On voit sur ton auguste front
Briller des Rois l'illustre marque ;
Et les Rois mêmes conviendront
Qu'un Héros vaut bien un Monarque.

Que tes parricides sujets,
Obstinés à te méconnoître,
Conformment leurs anciens forfaits,
Indignes de t'avoir pour maître.

Poursuis, cher Prince, montres - toi
Digne du sang qui t'a fait naître :
Sans doute, il est grand d'être Roi ;
Plus grand de mériter de l'être.

Monarque au dessus des revers,
Quel que soit le sort de la guerre,
L'estime de tout l'univers,
Vaut le sceptre de l'Angleterre.

Le bien qu'on ne peut te ravir,
Est préférable au rang suprême ;
La vertu seule en fait jouir,
Et tu ne la dois qu'à toi-même.

Élégie sur le départ du Prince Edouard.

C'EN est donc fait, le sort contraire,
Prince, t'arrache de nos bras !
Tu parts ! Une tête si chère,
N'illustre plus ces climats !
C'est en vain qu'un grand Roi (*) qui l'aime,
Parmi nous l'eut voulu fixer.
De son devoir la loi suprême,

(*) Louis a-t-il été grand en recevant la loi de l'Angleterre pour éloigner le Prince Edouard ?

Lui défendoit de balancer.
Il nous va, vainqueur de lui-même,
Immoler ses tendres regrets.
Loi dure, mais nécessaire.
O perte qui nous désespère !
Cher Edouard, si nos douleurs
Nos plaintes, nos vœux, notre zèle,
A ton infortune cruelle
Peuvent mettre quelque douceur,
Sois le témoin de nos allarmes :
Sur nos fronts pâles, abattus,
Cueille le prix de tes vertus ;
Vois nos yeux arrosés de larmes.
Mais ce n'est qu'une ame commune
Qu'abattent les coups du destin ;
Sur les faveurs de la fortune
Tu portas un regard serein :
Vois de même son injustice ;
Montres-toi, par un fier dédain,
Bien au dessus de son caprice.
Non : rien ne manque à ta gloire ;
Ton nom au temple de mémoire,
Du tems bravera les fureurs,
Si tu n'as pas une couronne
L'univers entier te la donne :
Ton Empire est dans tous les cœurs.



N^o. V. (Page 324.) *Représentations des Evêques
au Roi. Du 11 Juin 1752.*

S I R E ,

LE silence que nous avons gardé jusqu'à présent sur les maux qui nous affligent & sur ceux dont nous sommes menacés, a eu la modération & la charité pour principe. Contens d'élever nos mains vers le ciel, & d'implorer en secret, par nos vœux & nos prieres, la miséricorde du Seigneur, nous espérons que la prévention qui a séduit le plus grand nombre des Magistrats de votre Parlement de Paris se dissiperoit; qu'ils ouvreroient enfin les yeux à la lumière, & qu'ils rendroient d'eux-mêmes à la vérité un hommage que leurs cœurs dans le fond n'ont jamais voulu lui refuser. Mais, SIRE, la plaie que ce tribunal fait à la religion devient de jour en jour si profonde, que nous trahirions le ministère saint qui nous est confié, si nous différions plus longtems à porter nos plaintes au pied du trône de Votre Majesté, & à lui exposer notre douleur & nos allarmes.

Pouvons-nous en effet, SIRE, sans être frappés du plus grand étonnement, voir le Parlement de Paris défendre par un Arrêt de faire aucun refus public des Sacremens, sous prétexte, dit-il, du défaut d'acceptation de la Bulle *Unigenitus*. Quoi! un Tribunal Laïque juge donc que la soumission à une Constitution, qui est un jugement dogmatique & irréformable de l'Eglise universelle, une

loi de l'Eglise en matiere de doctrine, & une loi de l'Etat, est une chose indifférente au Salut? Il prétend donc qu'on doit administrer les sacremens à une personne qui refuse de se soumettre à une telle loi, sans excepter le cas où ce refus seroit obstiné, public, notoire, scandaleux? S'il détermine que dans un tel cas on ne peut refuser les sacremens, il pourra donc également déterminer qu'on ne peut les refuser dans tel autre cas qu'il lui plaira désigner. S'il a l'autorité de fixer les cas dans lesquels on ne peut refuser les sacremens, pourquoi n'aura-t-il pas celle de fixer les cas dans lesquels on peut les administrer? Voilà donc un Tribunal Laïque en droit de statuer sur la suffisance ou l'insuffisance des dispositions dans lesquelles se trouve une personne par rapport à la réception des sacremens, & par conséquent en droit de décider sur ce qui rend les fideles ou dignes ou indignes de les recevoir.

Quels reproches n'aurions-nous pas à nous faire, SIRE, si, dépositaires de la religion nous souffrions dans le silence que des juges seculiers s'arrogent sur la dispensation des saints mysteres les droits sacrés du sacerdoce, & qu'ils usurpent hautement sur l'autorité spirituelle un pouvoir que ses Ministres seuls ont reçu de Jésus-Christ; pouvoir dont l'usage n'est pas moins défendu à des Magistrats chrétiens par les Loix divines & ecclésiastiques, qu'il leur est interdit en qualité de sujets par les Ordonnances les plus claires & les plus précises de nos Rois.

Permettez, SIRE, que nous rapportions à Votre Majesté quelques-unes de ces Loix & de ces Ordonnances, qui devoient être pour votre Parle-

ment les regles de sa conduite & sur lesquelles sont fondées nos espérances.

Jésus-Christ parloit à ses Apôtres, & en leurs personnes à leurs successeurs, lorsqu'il a dit: *Allez enseigner toutes les Nations, les baptisant au nom du Pere, &c.* Et leur apprenant à observer toutes les choses qu'il leur a enseignées & commandées, c'est à eux à qui il dit: *Celui qui vous écoute, m'écoute, & celui qui vous méprise, me méprise.* C'est à eux qu'il a adressé encore ces paroles: *Tout ce que vous avez lié sur la terre, sera aussi lié dans le Ciel, & tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera aussi délié dans le Ciel.* C'est de nous que l'Apôtre Saint-Paul a parlé, lorsqu'il a dit: *Le Saint-Esprit vous a établis Evêques pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise au prix de son sang.*

C'est donc à nous, SIRE, d'enseigner, de prescrire ce qui appartient à la religion, & comme l'a dit Saint-Hilaire, de prêcher dans les termes que nous jugeons convenables, la foi que nous avons reçue des Apôtres.

„ OÙ est, ” s'écrie Saint-Athanase, „ où est le canon qui prescrit à un Evêque de recevoir la mission du palais? ”

„ Si c'est du Laïque ”, disoit Saint-Ambroise à l'Empereur Valentinien, „ que les Evêques doivent recevoir l'enseignement, qu'arriveroit-il? Que le Laïque instruisse donc & que l'Evêque écoute & apprenne. Mais si nous parcourons la suite des Divines Ecritures & la Tradition, qui osera nier que dans une affaire qui concerne la foi, ce ne soit aux Evêques à juger les Empereurs & non aux Empereurs à juger les Evêques.”

„ O brebis, ” ce sont les paroles de Saint-Grégoire de Naziance, „ ne prétendez pas conduire les pasteurs ni vous élever au-dessus d’eux ; c’est assez pour vous d’être par leurs soins dans de bons paturages ; n’entreprenez pas de juger vos juges & d’imposer des loix à vos législateurs.”

Telle est, SIRE, la doctrine qui de siècle en siècle nous a été transmise par les Saints-Peres, ces hommes respectables, dont les témoignages sacrés forment la chaîne de la Tradition. Le Pape Gelaze écrivant à l’Empereur Anastase s’exprimoit ainsi : „ il y a deux moyens par lesquels ce monde est principalement gouverné, l’autorité sacrée crée des Evêques & la puissance royale.”

La charge des Evêques est d’autant plus grande, qu’ils doivent rendre compte des Rois-mêmes au jugement de Dieu ; car vous savez qu’encore que votre dignité vous élève au dessus du genre humain, vous baïsez la tête devant les Prélats, vous recevez d’eux les sacremens, & vous leur êtes soumis dans l’ordre de la religion : vous suivez leurs jugemens, & ils ne se rendent pas à votre volonté ; que si les Evêques obéissent à vos Loix, quant à l’ordre de la police & des choses temporelles, sachant que vous avez reçu d’en haut la puissance, avec quelle affection devez-vous être soumis à ceux qui sont établis pour distribuer les sacremens !

„ A l’égard de cette vie ”, dit Saint Fulgence dans un passage que l’Empereur Charlemagne a lui-même adopté, „ personne dans l’Eglise de Jésus-Christ n’est au dessus des Pontifes, comme dans le siècle personne n’est au dessus de l’Empereur Chrétien.

Osius, Evêque de Cordone, dans une Lettre qu'il écrivoit à l'Empereur Constantin, l'an 355, après l'avoir engagé à ne se plus déclarer pour les Ariens contre les Catholiques, continue en ces termes: „ je vous prie d'agir ainsi, & souvenez-
 „ vous que vous êtes homme mortel: craignez le
 „ jour du jugement; ne vous ingérez point dans
 „ les affaires ecclésiastiques, ne prétendez point
 „ nous donner des ordres en ces matieres; ap-
 „ prenez-les plutôt de nous: Dieu vous a donné
 „ l'Empire & nous a confié l'Eglise. Comme ce-
 „ lui qui entreprend sur votre puissance, contre-
 „ vient à l'ordre de Dieu; ainsi craignez de vous
 „ charger d'un grand crime si vous tirez à vous
 „ ce qui nous regarde, car il est écrit: rendez à
 „ César ce qui est à César & à Dieu ce qui est à
 „ Dieu. Il ne nous est donc pas permis de domi-
 „ ner sur la terre, & vous n'avez pas la puissance
 „ de mettre la main à l'encensoir.”

Ce sont-là, SIRE, des vérités que les Empereurs eux-mêmes, & les Rois vos prédécesseurs ont plus d'une fois reconnues par les actes les plus authentiques. Ils ont voulu que tous leurs sujets fussent soumis à cette autorité spirituelle que les Ministres de l'Eglise tiennent de Dieu seul; qu'elle eût un libre exercice dans leurs Etats, & ils ont défendu à leurs Tribunaux d'y donner jamais aucune atteinte.

L'Empereur Basile, dans sa harangue au huitieme Concile général tenu à Constantinople, s'exprimoit ainsi: „ Les Saints-Canons n'ont jamais
 „ donné aux Laïques le droit de connoître des
 „ affaires Ecclésiastiques; cette connoissance est
 „ réservée aux Evêques & aux Prêtres. Pour

„ vous, Laïques, ajoute-t-il, soit que vous soyez
 „ dans les charges ou que vous n'y soyez pas,
 „ que vous dirai-je de plus, sinon qu'il ne vous
 „ appartient pas de traiter des affaires ecclésiasti-
 „ ques; que vous ne pouvez nullement résister à
 „ l'autorité de l'Eglise universelle & au Concile
 „ œcuménique. En effet, ce n'est pas à nous
 „ Laïques de connoître de ces choses, nous qui
 „ devons recevoir des Pontifes la nourriture spiri-
 „ tuelle dont nous avons besoin, nous à qui le
 „ ministère est nécessaire pour nous sanctifier,
 „ nous qui sommes liés ou déliés par leur autori-
 „ té; non, ce n'est point à nous, mais aux Pa-
 „ triarches, aux Pontifes & aux Prêtres, à qui le
 „ Seigneur impose l'obligation de nous gouver-
 „ ner, de nous sanctifier, de nous lier & nous
 „ délier, & à qui il a confié le pouvoir des clefs.
 „ Car, quelque religion, quelque sagesse, quelque
 „ piété que puisse avoir un Laïque, dès-là qu'il
 „ est Laïque il est brebis..... Quelles raisons au-
 „ rions-nous de vouloir par la subtilité de nos
 „ discours envenimer & critiquer les décisions de
 „ nos Pasteurs, & de chercher à pénétrer dans
 „ les choses qui sont au dessus de nous? Nous
 „ devons nous adresser à eux avec crainte & dans
 „ un esprit de foi, être pénétrés de respect en leur
 „ présence, comme étant Ministres du Dieu tout-
 „ puissant, dont ils remplissent la place. Ne nous
 „ mêlons point de ce qui n'est pas de notre
 „ compétence.”

L'Empereur Charlemagne exprime ainsi les sen-
 timens de son cœur sur ce sujet: „ Nous ne pou-
 „ vons croire, ” dit-il, dans une de ses Ordon-
 nances, „ que ceux qui n'auront point de fidélité

„ pour Dieu & de soumission pour ses Pasteurs
 „ nous soient fideles à nous-mêmes. Nous ne
 „ comprenons point que, quand on leur desobéit
 „ dans les choses qui concernent la Religion &
 „ l'utilité des Eglises, on doive être obéissant à
 „ nous, à nos Ministres & à nos Lieutenans. C'est
 „ des Pasteurs qu'il est dit: celui qui vous écoute
 „ m'écoute, & celui qui vous méprise me mépri-
 „ se moi-même. Et ailleurs: celui qui vous tou-
 „ che, touche la prunelle de mon œil. Que ceux
 „ donc qui ne leur obéiront point sachent, fuf-
 „ sent-ils mes propres enfans, qu'ils ne conserve-
 „ ront ni dignités dans notre Empire, ni apparte-
 „ ment dans notre palais; qu'ils n'auront ni avec
 „ nous ni avec les autres aucune société ou com-
 „ munion, mais qu'au contraire ils seront très-
 „ sévèrement punis. C'est-là la marque de fidé-
 „ lité & d'attachement pour nous que nous exi-
 „ geons de nos fideles sujets. S'ils sont fideles à
 „ obéir aux Pasteurs, alors ils seront fideles à
 „ Dieu & à nous."

Nous occuperions trop longtems votre atten-
 tion, SIRE, s'il falloit mettre sous les yeux de
 Votre Majesté toutes les loix qui ont été faites
 par les Rois vos prédécesseurs pour maintenir
 l'autorité des Ministres de l'Eglise, & votre Par-
 lement n'en sauroit citer aucune dont il peut se
 servir pour appuyer ses entreprises. Nous nous
 bornerons à en rapporter quelques-unes rendues
 depuis environ deux siècles.

François I, en 1539, défendant aux Juges Ec-
 clésiastiques de faire citer devant eux les Laïques,
 en matieres purement personnelles, ajouta: sans
 préjudice toutefois de la Jurisdiction Ecclésiasti-

que

que en matiere de Sacremens & autres, purement spirituelles & ecclésiastiques.

Louis XIII reconnut encore distinctement cette Jurisdiction de l'Eglise, lorsque dans l'Article IV de son Edit du 1 Août 1610, il s'exprima ainsi. „ Voulons, où nos Officiers sous prétexte de possessoirs, complaints & nouveautés, voudroient connoître directement ou indirectement d'aucune cause spirituelle, & concernant les Sacremens, office, conduite & discipline de l'Eglise, & entre les Ecclésiastiques, les Ordonnances des Roys nos prédécesseurs qui ont attribué à nos Officiers ce qui est de leur connoissance, & reglent aussi la Jurisdiction Ecclésiastique, soient observées & gardées, en sorte que chacun se tienne à son devoir & dans les bornes de ce qui lui appartient sans entreprendre l'un sur l'autre, ce que nous leur défendons très-expressément. Enjoignons aussi à nos Cours de Parlement de laisser à la Jurisdiction Ecclésiastique les causes qui sont de leur connoissance, même celle qui concerne les Sacremens, & autres causes spirituelles & purement ecclésiastiques, sans les attirer à eux sous prétexte de possessoirs ou pour quelques autres occasions que ce soit.”

Une loi si formelle auroit dû mettre pour toujours l'autorité des Ministres de Jésus-Christ sur l'administration des Sacremens à l'abri de toutes entreprises des Magistrats. Cependant il fallut encore dans la suite prendre à cet égard de nouvelles précautions; & c'est ce que fit Louis XIV, par les Articles XXX & XXXIV de son Edit du mois d'Avril 1695. Le premier est conçu en ces termes.

„ La connoissance & le jugement de la doctrine concernant la religion appartiendra aux Evêques & Archevêques. Enjoignons aux Cours de Parlement & à tous nos autres juges de la renvoyer auxdits Prélats, de leur donner l'aide dont ils auront besoin pour l'exécution des censures qu'ils en pourront faire & de procéder à la punition des coupables, sans préjudice à nos dites Cours de pourvoir par les autres voies qu'ils estimeront convenables à la réparation de scandale & trouble de l'ordre & de la tranquillité publique, & contravention aux Ordonnances que la publication de ladite doctrine aura pu causer.”

On voit, SIRE, par la disposition de cet article que, quand celui qui enseigne une doctrine ouvertement contraire à la doctrine de l'Eglise, cause une commotion populaire, excite une sédition & trouble l'ordre & la tranquillité publique, c'est un des cas dont le Juge Royal peut prendre connoissance pour réprimer ceux que nos Censures n'auroient pas contenus : mais on voit aussi que lorsqu'il s'agit du jugement de la doctrine concernant la Religion, telle, par exemple, qu'est la Constitution *Unigenitus*, la connoissance en est totalement interdite aux Parlemens, & qu'alors leur devoir est de nous donner l'aide dont nous avons besoin pour l'exécution de nos Censures ; devoir, SIRE, réel & important, mais devoir que le Parlement de Paris cherche à se dissimuler à lui-même, puisqu'au lieu de donner l'aide dont nous avons besoin, il emploie, au contraire, toute l'autorité que Votre Majesté lui a confiée, à protéger contre nous ceux qui ont encouru nos Censures.

res, comme si nous rendre l'obéissance qui nous est dûe, pouvoit être mis au rang des scandales & des troubles dont la vengeance lui est attribuée : conduite, SIRE, qui rend nos plaintes & les représentations que nous prenons la liberté de faire à Votre Majesté d'autant mieux fondées, qu'elle est encore plus directement condamnée par l'Article XXXIV du même Edit, dont voici la teneur.

„ La connoissance concernant les Sacremens,
 „ les vœux de Religion ; l'Office divin, la Disci-
 „ pline Ecclésiastique ; & autres purement spiri-
 „ tuelles, appartiendra aux Juges d'Eglise. En-
 „ joignons à nos Officiers, & même à nos Cours
 „ de Parlement, de leur en laisser & même de leur
 „ en renvoyer la connoissance, sans prendre au-
 „ cune juridiction ni connoissance des affaires de
 „ cette nature, si ce n'est qu'il y eût appel com-
 „ me d'abus interjetté à nos dites Cours de quel-
 „ ques jugemens ordinaires ou procédures faites
 „ sur ce sujet par les Juges d'Eglise, ou qu'il s'a-
 „ git d'une succession ou autres effets civils, à
 „ l'occasion desquels on traiteroit de l'état d'une
 „ personne décédée ou de celui de leurs enfans.”

Votre Majesté, SIRE, marchant sur les traces de ses augustes Prédécesseurs, n'a reconnu ni moins souvent ni moins clairement qu'eux l'autorité des Evêques (exclusivement à celle de tous autres Juges) dans ce qui regarde la doctrine & l'administration des Sacremens.

„ Plus soumis aux décisions de l'Eglise que le
 „ moindre de nos sujets (ce sont les paroles de
 „ Votre Majesté dans sa Déclaration du 7 Octobre
 „ 1717, enregistrée au Parlement) nous sommes
 „ persuadés que c'est par elle que les Rois & les

„ peuples doivent apprendre également les véri-
 „ tés nécessaires au salut, & nous n'avons garde
 „ de vouloir étendre notre pouvoir sur ce qui
 „ concerne la doctrine, dont le dépôt sacré a été
 „ confié à une autre puissance. Nous savons que
 „ c'est à elle seule qu'il est réservé d'en prendre
 „ connoissance, & nous ne pourrions y entrer
 „ sans nous exposer aux plus justes reproches de
 „ n'avoir soutenu la vérité que par une entreprise
 „ manifeste sur la puissance spirituelle, & d'avoir
 „ fait un grand mal sous prétexte de procurer un
 „ plus grand bien.”

Les dispositions de cette Déclaration ont été renouvelées dans celles du 5 Juin 1719 & du 4 Août 1720.

Votre Majesté, dans sa Déclaration de 1730, a confirmé les Articles XXX & XXXIV de l'Edit de 1695, & par-là elle y a ajouté une nouvelle force. Les Arrêts de son Conseil d'Etat n'ont cessé depuis vingt ans de rappeler ces Articles, & de défendre l'Eglise contre les atteintes que des Magistrats vouloient donner à son autorité spirituelle. Dans un Arrêt du 7 Septembre 1727, Votre Majesté dit expressément qu'elle fait que dans les matieres qui regardent la foi & la doctrine de l'Eglise, le jugement des Evêques doit précéder l'exercice de la puissance seculiere & servir de fondement aux Loix & aux Arrêts qu'elle fait publier pour en affermir l'autorité par des peines temporelles.

En 1731, la juridiction de l'Eglise ayant été vivement attaquée, Votre Majesté s'expliqua d'une maniere bien capable de rassurer les Ministres de Jésus-Christ, en rendant, le 10 Mars, en son Con-

seil d'Etat un Arrêt qui porte „ que Votre Majesté
 „ attentive à remplir tout ce que la Religion exi-
 „ ge de son pouvoir sans manquer à ce qu'elle
 „ doit à elle-même, regarde comme son premier
 „ devoir d'empêcher qu'à l'occasion de ces dispu-
 „ tes, on ne mette en question les droits d'une
 „ Puissance qui a reçu de Dieu seul l'autorité de
 „ décider les questions de doctrine sur la loi &
 „ sur la regle des mœurs, de faire des Canons ou
 „ Regles de discipline pour la conduite des Mi-
 „ nistres de l'Eglise & des Fideles dans l'ordre de
 „ la Religion, d'établir ses Ministres ou les desti-
 „ tuer, conformément aux mêmes regles, & de
 „ faire obéir en imposant aux fideles, suivant
 „ l'ordre canonique, non-seulement des péniten-
 „ ces salutaires, mais de véritables peines spiri-
 „ tuelles, par les jugemens ou les censures que les
 „ premiers Pasteurs ont droit de prononcer & de
 „ manifester, & d'autant plus redoutables qu'elles
 „ produisent leurs effets sur l'ame du coupable,
 „ dont la résistance n'empêche pas qu'il ne porte
 „ malgré lui la peine à laquelle il est condamné.”

L'Arrêt ajoute „ que si la Religion de Votre
 „ Majesté l'oblige, comme protecteur de l'Eglise
 „ en qualité de Roi Très-Chrétien, d'empêcher
 „ qu'on ne donne aucune atteinte à ce qui appar-
 „ tient si essentiellement à la puissance spirituelle,
 „ votre intention est qu'elle continue de jouir
 „ paisiblement dans vos Etats de tous les droits
 „ & privileges qui lui ont été accordés par les
 „ Rois vos prédécesseurs, sur ce qui regarde l'ap-
 „ pareil extérieur d'un Tribunal public.”

Par un Arrêt du 6 Juillet de la même année,
 Votre Majesté cassa & annulla un Arrêt du Parle-

ment de Paris, en ce qu'il étoit fait injonction par icelui au Sr. Evêque d'Orléans en matiere spirituelle & de sacremens.

Depuis cet Arrêt, SIRE, quand les Magistrats ne se font pas conformés sur ce point à leur devoir & à vos ordres, vous êtes venu au secours de l'Eglise. Combien de traits éclatans de ce zele de Votre Majesté pour les intérêts du sanctuaire se présentent ici à notre mémoire, & renouvellent dans notre cœur les sentimens d'une juste reconnaissance ?

L'Arrêt de votre Conseil du 7 Septembre 1739 cassa & annulla une Ordonnance du Lieutenant du Bailliage de Ville-neuve-le-Roi, qui concernoit l'administration des sacremens, comme nullement & incompetemment rendue, & par attentat sur les droits de l'autorité spirituelle, comme une entreprise téméraire que vous ne pouviez réprimer avec trop de sévérité, afin que, comme jusqu'alors elle n'avoit point eu d'exemple, elle ne pût avoir aussi aucune suite.

Un Arrêt de votre Parlement, du 1 Septembre 1740, fournit à Votre Majesté l'occasion de s'exprimer plus nettement encore & plus fortement que jamais sur des entreprises si téméraires, si souvent renouvelées. Le Parlement, par cet Arrêt, avoit fait défense de faire aucun acte ni écrit autorisant le refus des sacremens & de la sépulture ecclésiastique sur le fondement de l'appel de la Constitution *Unigenitus*, sous telles peines qu'il appartiendroit.

Votre Majesté, par un Arrêt du 6 du même mois, ordonna que la dite disposition seroit regardée comme nulle & non avenue & fit défense de

l'exécuter & de rendre aucun jugement en conséquence, sous peine de nullité. Ces motifs qu'eût Votre Majesté de sévir ainsi contre l'Arrêt du Parlement & qui sont rapportés au commencement de l'Arrêt de son Conseil, sont „ qu'il n'est pas „ permis aux Magistrats d'excéder les bornes de „ leur pouvoir en voulant l'exercer sur des matie- „ res purement spirituelles, telles que sont les re- „ gles qui doivent être observées dans l'adminis- „ tration des sacremens, & dans le discernement „ des dispositions nécessaires pour les recevoir.” C'est cependant ce que Votre Majesté a vu avec peine dans un Arrêt, où l'on juge manifestement que le refus de sacremens est injuste dans le cas qu'on y explique, puisqu'on y défend expressément de faire aucun écrit & même aucun acte pour autoriser ce refus, comme si un tribunal séculier pouvoit imposer des loix aux Ministres de l'Eglise dans ce qui regarde la dispensation des choses saintes, c'est-à-dire dans ce qui est plus essentiellement attaché au pouvoir qu'ils tiennent de Dieu même; que d'ailleurs les termes dont on s'est servi dans cet Arrêt du Parlement, en parlant de l'appel au futur Concile, de la Constitution *Unigenitus*, paroissent supposer & même faire assez entendre qu'un appel que le Roi a déclaré de nul effet par le passé, dès l'année 1720, & qu'il a interdit absolument pour l'avenir, peut avoir encore la force de mettre en sûreté ceux qui, sur ce fondement, persisteroient dans leur révolte contre une décision acceptée solennellement par les Evêques de ce Royaume, reçue dans toute l'Eglise, nantie de Lettres patentes, enrégistrée dans tous les Parlemens & affermie tant de fois par le

concours de l'autorité royale.

Des loix si précises, des ordres si conformes à ce que prescrit la religion & la justice, ne fussent pas pour contenir les tribunaux seculiers. Deux ans après le Lieutenant particulier du Présidial d'Angers obligea Votre Majesté à s'expliquer de nouveau sur le même sujet, & par un Arrêt de son Conseil du 5 Janvier 1742, elle cassa & annulla une sentence que ce Juge avoit prononcée en qualité de Commissaire en cette partie du Parlement de Paris, au sujet de l'administration des sacremens, comme rendue incompétemment & par attentat sur l'autorité Episcopale.

L'Arrêt rendu en votre Conseil d'Etat le 17 Octobre de la même année, à l'occasion d'un Arrêt du Parlement de Paris, qui ordonnoit qu'un imprimé ayant pour titre: *Cas de conscience*, seroit brûlé par l'exécuteur de la haute justice, est encore une preuve bien signalée de la religion de Votre Majesté.

Il y est dit, en parlant du Parlement de Paris,
 „ que les Juges seculiers auroient dû s'abstenir au
 „ moins de donner à l'ouvrage condamné une
 „ qualification où ils semblent vouloir résoudre
 „ eux-mêmes ce cas de conscience, & se rendre
 „ juges des dispositions nécessaires pour appro-
 „ cher dignement des sacremens, & de la sou-
 „ mission qui est dûe aux décisions prononcées
 „ par l'Eglise dans ces matieres qui ne concernent
 „ que la doctrine de la Religion.”

Votre Majesté poursuit en disant „ que, comme
 „ elle a déjà déclaré plus d'une fois dans les occa-
 „ sions semblables, qu'elle étoit bien éloignée de
 „ regarder ces sortes de matieres purement spiri-
 „ tuel-

„ tuelles, comme soumises à son autorité, elle
 „ ne doit pas souffrir que ceux à qui elle en con-
 „ fie une partie pour l'administration de la justice,
 „ excèdent les bornes qu'elle s'est prescrites à
 „ elle-même.”

Sur quoi Votre Majesté ordonna que la qualifi-
 cation portée par l'Arrêt du Parlement, demeu-
 reroit comme non-avenue, nulle & de nul effet.

L'Arrêt de votre Conseil du 22 Janvier 1742
 réprima de même un attentat du Présidial de
 Rheims, cassa & annulla deux de ses Sentences,
 rendues en matière de sacremens, & lui défendit
 d'en rendre à l'avenir de pareilles.

Mais celui du 21 Février 1747, également éma-
 né de votre autorité & rendu au sujet d'un Arrêté
 fait par le Parlement de Paris le dix-sept du même
 mois, est une preuve trop éclatante de la protec-
 tion spéciale que vous accordez à l'Eglise, pour
 ne pas le remettre tout entier sous les yeux de
 Votre Majesté. Voyez ce qu'il contient.

„ Sa Majesté auroit reconnu que l'art avec le-
 „ quel cet Arrêté avoit été dressé, ne sert qu'à faire
 „ voir que le véritable objet de ceux qui en ont
 „ été les auteurs, a été d'affoiblir & de rendre inu-
 „ tile tout ce que le Roi a fait depuis son heu-
 „ reux avènement à la Couronne pour appuyer
 „ de son autorité celle de la bulle *Unigenitus*, si
 „ amplement affermie par l'acceptation du Corps
 „ des premiers Pasteurs, que tous ceux qui sont
 „ instruits des deux Arrêts rendus par la Grand'
 „ chambre les 7 Janvier & premier de ce mois,
 „ & de tout ce qui a précédé l'Arrêté dont il s'a-
 „ git, ne sauroient douter qu'on n'y ait eu prin-
 „ cipalement en vue d'empêcher que la Consti-

„ tion *Unigenitus* ne soit regardée comme juge-
„ ment de l'Eglise universelle en matiere de doc-
„ trine, quoique ce soient des termes consacrés
„ par l'usage que Sa Majesté en a fait, soit dans
„ sa déclaration du 24 Mars 1730, enrégistrée en
„ sa présence au Parlement de Paris & ensuite
„ dans tous les autres Parlemens de son Royau-
„ me, soit dans les Arrêts qu'elle a rendus depuis
„ cette Déclaration; que rien même ne fait mieux
„ connoître quel a été l'esprit de l'Arrêté du 17 de
„ ce mois, que l'affectation avec laquelle on a
„ cherché à y donner quelques couleurs, en attri-
„ buant à Sa Majesté des intentions bien éloignées
„ de ce qu'elle a toujours déclaré, comme si l'on
„ avoit voulu l'opposer à elle-même; mais qu'il
„ est étonnant que ceux qui ont formé une pa-
„ reille entreprise n'aient pas remarqué que la
„ Lettre écrite aux Evêques en 1731, qu'ils rap-
„ pellent d'abord dans leur Arrêté, contient les
„ mêmes expressions de jugement de l'Eglise uni-
„ verselle en matiere de Doctrine appliqué à la
„ Constitution, & que les réponses faites par le
„ Roi à des remontrances du Parlement, qui sont
„ aussi datées dans l'Arrêté, ne montrent pas
„ moins clairement que Sa Majesté n'a jamais ces-
„ sé d'affermir le respect & la soumission que la
„ Constitution exige des Magistrats, comme de
„ tous les fideles. ”

„ Sa Majesté n'a pas été moins surprise de voir
„ dans la suite de cet Arrêté du Parlement, qu'il
„ veuille s'attribuer l'honneur & le mérite de
„ veiller à empêcher que le schisme ne s'introdui-
„ se dans le Royaume, comme s'il étoit permis
„ d'ignorer l'attention continuelle que Sa Majesté

„ donne à maintenir la paix & la tranquillité en-
„ tre ses Sujets, & comme si c'étoit la soumission
„ aux jugemens de l'Eglise qui pût ouvrir la por-
„ te au schisme, & que la désobéissance fût le
„ moyen de la lui fermer. Sa Majesté a donné
„ d'ailleurs toute l'attention qu'elle devoit aux
„ termes de l'Arrêté qui font entendre que le Par-
„ lement seroit en droit de décider des qualifica-
„ tions dont la Constitution peut être susceptible,
„ pendant que le Roi, comme Sa Majesté l'a
„ marqué plus d'une fois dans les réponses mêmes
„ qu'elle a faites à son Parlement, s'est fait une
„ loi inviolable de ne s'expliquer sur les matieres
„ de doctrine qui concernent la religion qu'après
„ ceux que Dieu en a établi juges, & en ne fai-
„ sant qu'adopter leurs expressions. Enfin Sa Ma-
„ jesté a reconnu que, contre le respect qui est dû
„ à l'autorité Royale, le Parlement ne craignoit
„ pas de déclarer à la fin de son Arrêté, qu'il per-
„ sistoit dans les maximes portées par ses Arrêtés
„ & par ses Arrêts rendus jusqu'au jour de la
„ dernière délibération, comme s'il pouvoit don-
„ ner par-là une nouvelle force à plusieurs de ses
„ Arrêtés que le Roi a anéantis à cause de l'excès
„ où l'on y avoit porté ces maximes, & faire
„ prévaloir son autorité à celle du Souverain, du-
„ quel seul il l'a reçue. Sa Majesté manqueroit
„ donc à ce qu'elle doit à la Religion, à l'Eglise,
„ à l'Etat & à Elle-même, si elle laissoit subsister
„ un ouvrage qui mérite d'autant plus son ani-
„ madversion, qu'en y rappelant les modifica-
„ tions portées par l'Arrêt d'enregistrement des
„ Lettres patentes de 1714, quoiqu'elles n'aient
„ aucun rapport avec l'objet présent, il semble

„ qu'on n'ait cherché qu'à faire valoir encore le
 „ vain prétexte de la conservation des maximes
 „ du Royaume, dont Sa Majesté a été & sera tou-
 „ jours le protecteur, comme elle a assez fait voir
 „ par l'attention qu'elle a eue à réprimer par ses
 „ Arrêts tout ce qui pouvoit y être contraire.
 „ C'est par toutes ces différentes considérations
 „ que S. M. a cru ne pouvoir expliquer trop
 „ promptement ses intentions au sujet d'un Arrêté
 „ si propre à rallumer le feu d'une discorde dont
 „ elle travaille continuellement à éteindre les res-
 „ tes. A quoi voulant pourvoir :

„ Le Roi, étant en son Conseil, a cassé & an-
 „ nullé, cassé & annulle les Arrêtés du 17 du
 „ présent mois, voulant qu'ils soient regardés
 „ comme nuls & non venus. Ordonne Sa Ma-
 „ jesté que sa Déclaration du 24 Mars 1730, en-
 „ semble les Arrêts rendus par Sa Majesté au sujet
 „ de l'autorité de la Constitution, soient exécutés
 „ selon leur forme & teneur, & en conséquence
 „ veut & entend que ladite Constitution soit ob-
 „ servée dans tous ses Etats avec tout le respect
 „ & la soumission qui sont dûs à un jugement de
 „ l'Eglise universelle en matiere de doctrine. Fait
 „ Sa Majesté très expresse inhibitions & défen-
 „ ses à sa Cour de Parlement de Paris, de rendre
 „ aucun Arrêt & de prendre aucunes délibéra-
 „ tions à ce contraires, & sera le présent Ar-
 „ rêt lu, &c.

Quelle paix, SIRE, & quelle tranquillité ne re-
 verroit-on pas regnier dans vos Etats, si la condui-
 re actuelle de Votre Parlement répondoit aux vues
 pleines de sagesse & de religion dont Votre Ma-
 jesté est toujours remplie! Mais, SIRE, comme si

L'Evangile n'avoit point parlé, comme si la Tradition n'étoit point constante, comme si les Rois vos prédécesseurs n'eussent porté aucunes loix, comme si Votre Majesté elle-même ne se fut point expliquée sur un objet aussi important, les Ministres de l'Eglise, les Curés, même les premiers Pasteurs sont exposés à de plus grandes violences qu'ils n'en ont jamais éprouvé depuis le commencement de la Monarchie dans l'exercice de leur ministere. On essaye d'anéantir ce que Votre Majesté a fait depuis plus de trente ans, pour faire rendre à la Constitution l'obéissance qui lui est dûe: on veut abolir des usages si anciens, si respectables, si autorisés, & dont la nécessité ne peut être sujette à l'examen des Magistrats seculiers, ni faire la matiere de leurs jugemens. On s'arrogé le droit de statuer sur ce qui regarde l'administration extérieure des sacremens, & par-là on nous fait appréhender qu'on ne veuille se rendre le maître de toute l'administration & dispensation, quoique non extérieure! Comment concilier une prétention si étrange avec ce texte si précis de l'Apôtre, où il nous déclare non-seulement les Ministres de Jésus-Christ, mais encore les dispensateurs des Saints Mysteres?

Ah! SIRE, sera-t-il dit que sous le regne d'un Prince aussi plein de religion, aussi juste, aussi puissant que l'est Votre Majesté, des Magistrats, qui ne tiennent que d'Elle tout ce qu'ils ont d'autorité, l'employeront malgré vos Loix les plus précises, malgré vos défenses même les plus expresses pour s'ériger un nouveau tribunal dans le temple du Dieu vivant, & pour exposer à la profanation le plus auguste de nos sacremens?

Quoi, SIRE, on verroit sous votre regne employer les procédures les plus sévères, & dont les siècles les moins favorables à l'Eglise ne fournissent point d'exemple, pour forcer les Ministres de Jésus-Christ à livrer malgré eux, contre leur conscience, contre les ordres de leurs Evêques, contre la disposition des Rituels, contre le droit Ecclésiastique & contre le droit Divin, le Saint des Saints aux personnes notoirement indignes de le recevoir, à des pécheurs publics, à ceux-même qui font profession ouverte de libertinage ou d'incrédulité! Si la crainte de se rendre coupables de prévarication arrête des Prêtres instruits & fideles, les prisons, les traitemens les plus rigoureux seront le prix de leur fidélité! Et nous tous, Ministres de Jésus-Christ, premiers pasteurs de vos peuples, nous nous trouverons exposés désormais, ou à prévariquer, ou à devenir les victimes de notre devoir!

A Dieu ne plaise, SIRE, que nous délibérions un instant entre ces deux partis! „ C'en est fait „ de l'Eglise, ” disoit Saint-Cyprien, „ si les „ menaces nous déconcertent & nous font rendre „ les armes”. Nous irons au devant des croix & des tribulations, & si de pareils scandales continuent, nous l'avouons, SIRE, nous ne pourrons contenir notre zele, & nous serions inexcusables de ne point l'écouter. Nous serons forcés d'employer les armes spirituelles qui nous ont été mises en main, & si ce glaive n'arrêtoit pas des personnes déterminées à le mépriser, nous présenterions nos corps pour défendre celui de Jésus-Christ.

Cette fermeté, SIRE, que nous inspire le Seigneur, & qui n'a d'autres motifs que la crainte de

nous rendre coupables à ses yeux, ne devient-elle pas plus que jamais nécessaire, dans un tems où votre Parlement se porte à des excès inouïs contre quelques-uns de nos coopérateurs dans les Saints Mysteres ?

Eh! pourrions-nous être insensibles aux violences qu'on exerce à leur égard. Verrions-nous, sans en être vivement touchés, de vigilans & vertueux Pasteurs flétris & mis en fuite, parce qu'ils ont connu leurs devoirs, & qu'ils les ont accomplis; parce qu'ils ont plus craint le jugement de Dieu que le jugement des hommes, parce qu'ils nous ont obéi, à nous qui sommes leurs supérieurs légitimes dans le ministere qu'ils exercent, à nous à qui ils ne pourroient se dispenser d'obéir en ce point, sans se rendre coupables devant Dieu, & sans s'exposer aux peines que l'Eglise inflige aux prévaricateurs! C'est donc parce qu'ils ont eu le courage d'y satisfaire qu'ils sont persécutés. Mais c'est aussi parce qu'ils sont persécutés pour la justice, qu'ils nous sont plus chers & plus précieux que jamais. Mais s'ils nous ont devancés dans les traverses & les disgraces, nous ne les abandonnerons pas, SIRE, & non-seulement nous employerons pour eux nos prieres, nos sollicitations, notre autorité & tout ce que le ciel a mis entre nos mains pour la défense de sa cause, mais nous les accompagnerons, s'il le faut, dans les prisons, nous ferons retentir partout nos gémissemens & nos plaintes, & l'on saura dans l'univers que si en France, des Curés & des Prêtres sont poursuivis & vexés parce qu'ils soutiennent la Religion, les Evêques de France savent aussi partager les tribulations qu'attire aux Ministres de

la foi le zele pour les saintes regles, & qu'ils sont persuadés que leur devoir est de vivre & mourir pour cette même Religion.

Non, SIRE, nous ne plaindrons pas ces mêmes Pasteurs, en faveur desquels nous prenons la liberté de parler à Votre Majesté, puisqu'ils ont le bonheur d'être Confesseurs de Jésus-Christ, si ce n'étoit les suites funestes que peut occasionner l'abandon forcé de leurs paroisses. Mais quelle amertume pour des Evêques de voir cette partie du troupeau qui leur est confiée, privée des secours qui lui sont nécessaires; de voir des Eglises abandonnées de leurs Curés, & des Vicaires fugitifs, obligés peut-être d'aller chez les nations voisines chercher un asyle à leur Catholicité, comme autrefois nos voisins, persécutés pour la foi, venoient en chercher un en ce royaume.

Qui mettrons-nous à la place de ces Pasteurs zélés & fideles? Ceux que nous pourrions y destiner seroient indignes de les remplacer, s'ils n'étoient pas disposés à suivre leurs exemples. Ce feront donc tous les jours nouvelles séditions, nouvelles rigueurs, nouvelles fuites, nouveaux scandales!

Votre Majesté, SIRE, nous n'en pouvons douter, sera touchée du tableau, hélas! trop fidele, que nous lui faisons des maux qu'éprouve la Religion. Et la protection qu'elle accorde à l'Eglise, nous annonce qu'Elle ne laissera point les Magistrats abuser plus longtems. de l'autorité qu'elle a bien voulu leur confier. Ce n'est pas, SIRE, que nous ne convenions qu'il peut arriver que des Ministres inférieurs portent les choses au-delà de leurs justes bornes; mais parce que l'on peut abuser des

regtes, est-il permis de penser qu'il faille supprimer & anéantir les regles mêmes? A quel renversement une telle conséquence ne conduit-elle pas? On abuse des choses les plus saintes, des Sacremens, de la Parole de Dieu, de la Religion: faudra-t-il donc, pour prévenir ces abus, supprimer & anéantir la Religion, l'Ecriture Sainte, les Sacremens, en un mot, tout ce qu'il y a de plus sacré? On peut & l'on doit s'en rapporter sur cela à l'attention & à la vigilance des Evêques, seuls compétens pour prévenir, pour arrêter & punir les excès commis dans l'administration des choses saintes. S'ils sentent qu'ils sont obligés d'exciter, d'animer & d'encourager ceux des Ministres inférieurs qui n'auroient pas le zele nécessaire, ils ne sentent pas moins l'obligation où ils sont de contenir, de modérer & de punir ceux dont le zele seroit ou imprudent, ou indiscret, ou amer.

Que ne devons-nous donc pas attendre de la Religion d'un Prince qui s'est montré tant de fois véritablement digne de l'auguste qualité de Fils aîné de l'Eglise? Oui, SIRE, nous espérons que Votre Majesté viendra à notre secours. Et pourrions-nous en douter, puisque la cause dont nous entreprenons la défense, n'est pas seulement celle de l'Episcopat, mais encore celle de toute l'Eglise, celle du plus auguste Sacrement, celle de Jésus-Christ même.

Daignez, SIRE, nous vous en conjurons plongés dans la plus vive douleur, daignez employer l'autorité que vous avez reçue de Dieu, pour réprimer, comme vous avez déjà fait dans des occasions moins importantes, les entreprises des Magistrats.

En cassant un Arrêt aussi funeste à la religion & aussi contraire aux intentions de Sa Majesté que l'est celui du dix-huit Avril, en annullant les différens Arrêts qui y sont relatifs & toutes les procédures qui ont été faites en conséquence, en ordonnant que tous les Edits & toutes les Déclarations dont nous avons fait le détail à Votre Majesté & entre autres l'article XXXIV de l'Edit de 1695 soient fidelement exécutés, en procurant enfin à vos ordres toute l'obéissance qui leur est dûe, vous rendrez, SIRE, au Saint Ministère la liberté, & aux Autels leur splendeur, vous tarirez les larmes des vrais fideles, vous ferez cesser les insultes des incrédules & vous mettrez le comble à ce que vous avez fait de tous les tems pour la conservation des droits du Sanctuaire.

A Paris le 11 Juin 1752.

Ont signé

ARCHÉVÊQUES.

de Paris.

de Cambrai.

d'Aix.

de Sens.

de Toulouse.

EVÊQUES.

d'Orange. (Louis, ancien Evêque)

de Langres.

de Nîmes.

de Bayeux.

de Carcassonne.

de Metz.

de Meaux.
de Bethléem.
de Cahors.
de Troyes.
de Dijon.
de Perpignan.
de Tréguier.
d'Avranches.
de Chartres.
d'Apt.

L'Abbé de Coriolis, Agent.
L'Abbé de Castries, Agent.

Collationné, certifié par nous, Conseillers du
Roi en son Conseil d'Etat, Agents-généraux du
Clergé de France. A Paris, ce 27 Juin 1752.

Fin du Tome second.

